QUARANTIÈME ANNÉE – N° 11943 DERNIÈRE ÉDITION MERCREDI 22 JUIN 1983

LA CRISE DE L'O.L.P.

De nouveaux combats ont lieu dans la Bekaa, au Liban

LIRE PAGE 6.



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 l. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 6

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

POLOGNE

Le pape accentue son soutien à Solidarité

A chaque nouvelle étape de son voyage, le pape Jean-Paul II prend un peu plus clairement fait et cause pour Solidarité. Lundi 20 juin, après avoir défendu à *Poznan* les objectifs de Solidarité rurale, il a prononcé *devant les mineurs de Katowice une homélie dans laquelle il a rappelé « le droit inné » des travailleurs à s'organiser en syndicats, et repris à* son compte l'une des principales revendications de Solidarité en faveur de l'autogestion.

Le pape devait se rendre ce mardi à Wroclaw, au cœur de la région recouvrée par la Pologne sur l'Allemagne après la guerre, puis au mont Sainte-Anne, haut lieu de pèlerinage situé sur le plateau de Silésie. Il devait arriver dans la soirée au siège de son ancien archidiocèse, à Cracovie, l'ancienne capitale des rois de Pologne, aujourd'hui le plus grand centre intellectuel du pays.

De notre envoyé spécial

Katowice. – D'une ville de Pologne à l'autre – Poznan et Katowice pour la seule cinquième journée de sa visite, lundi 20 juin, – Jean-Paul II chemine, et son propos avec lui. D'une homélie à l'autre, pierre après pierre, c'est un programme moral qu'il bâtit pour sa nation – un *« Que faire ? »* tiré de l'Evangile pour la Pologne du communisme militaire.

A chaque étape, on vient le fêter, et l'entendre surtout, de plusieurs centaines de kilomètres à la ronde. Dès la nuit qui précède sa venue, les chemins vicinaux, les petites routes puis les grandes, sont envahis de longues files de marcheurs qui avancent, paroisse par paroisse, sac au dos et banderoles de bienvenues déployées. Chaque jour, la présence policière se fait plus massive et les contrôles plus tatillons, mais ce propos chemine et la Pologne chemine à sa rencontre, attentive à comprendre.

Reçu comme chef d'Etat par un Etat, cet homme est un prophète au sens où Israël eut les siens – et un prophète aimé de surcroît. Chaque jour rapproche la fin, jeudi, de cette parenthèse dans *« les temps difficiles »*, mais à l'issue de chaque rassemblement, on perçoit mieux la véritable dimension de cette visite. Ce pape, auquel des centaines de milliers de jeunes criaient samedi soir : *« Reste ! Reste avec nous ! »*, va repartir vers Rome, mais après avoir dit sur tous les tons, et à propos de toutes les aspirations polonaises : veuillez et vous aurez. N'abdiquez pas. *« Veillez »* et votre victoire morale se transformera en victoire.

La Bible contre les divisions, le pape face au Kremlin, cela peut sembler bien dérisoire. Cela ne l'est pourtant pas, car si l'ambition du général Jaruzelski est de convaincre que les seize mois de Solidarité n'auront été qu'un rêve évanoui, le pape s'emploie, lui, à conforter les Polonais dans l'opinion contraire.

Un million d'auditeurs à Varsovie, à peu près la moitié à Niepokalanow, un million et demi au moins à Czestochowa, un demi-million à Poznan lundi matin, un million et demi à Katowice l'après-midi : le moins qu'on puisse dire est que ce pape a l'oreille de ses compatriotes. Ce pape-là a des divisions qui comptent en tout cas trente-six millions de Polonais et que chacun de ses voyages à travers le monde a pour but de grossir. En Pologne, il est venu parmi ses compatriotes qui *« souffrent »*, mais ici comme ailleurs, il veut rassembler les forces du catholicisme qui est sa foi et aussi, pour lui, la défense de la dignité de l'homme.

Le résultat, après sa première visite en Pologne, avait été spectaculaire. Le succès de la seconde l'est plus encore déjà. Ici, on voit comme une évidence la faillite politique de l'idéologie et le triomphe social de la religion. Il ne faut pas oublier pour autant que des Eglises mille fois moins libres sont fortes ou renaissantes dans bien d'autres pays de l'Est, et que, là où elles ne le sont pas, les sectes répondent à la demande de valeurs morales et prospèrent. Les foules réunies par Jean-Paul II en Pologne, la parfaite communion morale et politique existant entre elles et ce pape bien placé pour savoir que l'homme ne vit pas seulement de pain, cela n'est pas indifférent au futur d'autres pays communistes. L'avenir de la Pologne pèsera sur l'évolution de tout le bloc auquel elle appartient, et sur cet avenir Jean-Paul II pèse d'un poids considérable.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 4.)

Une parole éclatante

Interdit par le gouvernement de Varsovie, le syndicat Solidarité est reconnu, devant des millions de personnes, par le plus illustre des Polonais. Ainsi se trouve déjoué le calcul de la junte. Elle avait accepté la visite du pape dans l'espoir qu'il administrerait à ses compatriotes un soporifique assorti de propos consolateurs. Qu'il leur prêcherait la résignation à l'inévitable. *Qu'il contribuerait, en fin de* compte, à la normalisation.

Or *voilà que, bien loin de s'incliner devant le fait accompli,* Jean-Paul II ne cesse d'inciter à une sorte de résistance morale des foules qui ne demandent que cela. Ignorant les conseils de prudence à lui adressés, il est décidé à faire entendre, tout au long de cette bouleversante semaine, « le cri de la patrie ». Il n'a cure des décrets pris en vertu de la loi martiale. Les syndicats libres ont été dissous ? Mais qui donc en avait le pouvoir ? « Le droit de s'associer, proclame le pape, citant le cardinal Wyszynski, n'est pas un droit accordé par quelqu'un car c'est un droit propre, inné. » L'Etat, lui, n'a qu'un devoir : « protéger ce droit ».

On comprend, dans ces conditions, que les gouvernants de Varsovie s'inquiètent de plus en plus des répercussions du voyage. Dimanche dernier, leur porte-parole mettait en demeure le service d'ordre de l'Eglise d'empêcher les manifestations politiques. En fait, il demandait à Jean-Paul II de mettre des bémols à ses propos. Cette admonestation est tombée dans l'oreille d'un sourd : comment le pape se tairait-il lorsqu'il s'agit *des « droits innés » qu'il est seul présentement à pouvoir revendi*quer avec un tel éclat dans cette partie de l'Europe ?

Allant plus loin, M. Rakowski, premier vice-président du conseil, a tenté, dans une déclaration à l'agence officielle PAP, d'apporter une réplique à l'illustre visiteur : sans mentionner directement le pape, mais en se référant à ses homélies, il l'a accusé de déformer la réalité et de semer la discorde.

Les dirigeants du parti et de l'Etat doivent maintenant se demander comment reprendre en main une population dont il est par trop évident qu'elle continue d'échapper complètement à leur emprise. Passe encore que l'Eglise catholique soit en mesure de réunir les millions de personnes que les communistes locaux ont renoncé depuis belle lurette à rassembler. Peu importe qu'elle prépare ses fidèles à un au-delà auquel les marxistes-léninistes dénient toute existence. Mais qu'elle s'avise que ces fidèles et les autres sont aussi des citoyens, voilà qui leur paraît intolérable.

Et qu'en pensent les chefs soviétiques ? Ils n'ont pas encore publié le moindre commentaire, mais il est évident qu'ils *auront du* mal à s'accommoder de ce qui se passe ces jours-ci en Pologne. Rechignant à employer eux-mêmes les méthodes les plus brutales pour rétablir l'ordre à Varsovie, ils avaient accepté, en décembre 1981, la solution Jaruzelski comme un moindre mal : elle a eu tout de même l'avantage de restaurer l'apparence d'un pouvoir communiste sans partage. Mais voilà que, par la seule vertu de sa présence et de son verbe, un homme sans pouvoir temporel vient de ramener cette apparence à sa valeur dérisoire. Solidement établis depuis trente-huit ans en Pologne, les Soviétiques n'ont toujours pas trouvé le moyen d'amener les Polonais à accepter leur domination.

CHILI

Les syndicats décident une grève générale illimitée

***L'épreuve de force est engagée entre les syndicats chiliens et le régime du général Pinochet. Les* principales organisations appellent, en effet, le pays à une grève générale illimitée à partir du jeudi 23 juin. Les transporteurs et les camionneurs – dont le rôle a été décisif il y a dix ans dans le renversement du gouvernement Allende – ont adhéré au mouvement et entraîné les hésitants.**

Cette grève est d'abord une réplique à la répression exercée ces derniers jours contre les travailleurs du cuivre (arrestation des dirigeants syndicaux, licenciement de deux mille grévistes, contrôle militaire des mines principales). Mais ses organisateurs en font aussi un acte politique contre un régime qu'ils jugent « en faillite ».

De notre envoyé spécial

Santiago. – Cette fois, ça y est. Le peuple chilien ne courbera pas l'échine. *« Considérant la répression déclenchée par le gouvernement en réponse à la journée de protestation justifiée par le désastre économique, social et politique auquel nous a conduit le modèle imposé au pays ; la détention arbitraire de dirigeants syndicaux et les licenciements massifs, mesures destinées à détruire le mouvement syndical ; la paralysie de l'économie, le chômage et l'énorme endettement extérieur qui menace notre indépendance ; la perte des libertés d'association, de réunion et l'impossibilité d'exprimer librement les idées ; la notoire incapacité du gouvernement à apporter les solutions que le pays réclame ; le Conseil supérieur des transports du Chili et le Commandement national des travailleurs appellent le jeudi 23 juin, à partir de 0 heure, à une grève générale illimitée. »*

Le communiqué lu à la presse lundi soir 20 juin par le président de la Confédération des propriétaires de camions du Chili, M. Adolfo Quinteros, est le résultat d'intenses négociations dont l'issue était encore incertaine en début d'après-midi. La pression de la base a été déterminante pour surmonter les divergences qui étaient apparues ces derniers jours entre les organisations décidées dès le début à aller jusqu'au bout (la Confédération des travailleurs du cuivre et le Commandement national des travailleurs) et celles qui voulaient se donner un temps de réflexion.

L'adhésion des transporteurs était nécessaire pour assurer le succès de la grève. Elle a été finalement arrachée lundi, ce qui a fini de convaincre les hésitants. L'ensemble des organisations syndicales et professionnelles qui ont lancé ce mot d'ordre affirment représenter quarante pour cent des travailleurs chiliens. Mais leurs responsables sont convaincus que *« tout le Chili va suivre »*. *« Notre décision est celle qu'attendaient tous les Chiliens pour récupérer leur liberté et leur dignité »*, a affirmé M. Eduardo Rios, président de l'Union démocratique des travailleurs (syndicat modéré de tendance démocrate-chrétienne).

JACQUES DESPRÉS.

(Lire la suite page 5.)

Pourquoi le dollar monte-t-il ?

(Lire page 2 le dossier présenté par ALAIN VERNHOLES.)

Onze propositions pour améliorer les études dans les lycées

(Lire page 12 une analyse du rapport de M. ANTOINE PROST.)

L'avenir de la protection sociale

(Lire page 39 l'article de MICHEL NOBLECOURT.)

Les annulations d'élections municipales

Les diverses annulations d'élections municipales décidées par les tribunaux administratifs continuent de susciter de nombreuses réactions. Le porte-parole du gouvernement, M. Max Gallo, a affirmé, lundi 20 juin, que *« le gouvernement condamne d'une manière nette ceux qui ne respectent pas le code électoral et ceux qui fraudent »* et *« s'en tient scrupuleusement aux règles du droit et de la séparation des pouvoirs »*.

M. Jean-Pierre Cot, ancien ministre, a souligné la nécessité d' *« assainir la situation »*. M. Marchais parle de *« manipulation politique »*. Le président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, M. Jean-Claude Gaudin, a estimé que l'attitude du ministre de l'intérieur reste, certes, *« en accord avec la loi, sûrement pas avec la morale... »*.

Dans le point de vue ci-dessous, le président du syndicat de la juridiction administrative exprime le sentiment des magistrats composant les tribunaux administratifs. Réuni lundi après-midi à Paris, le comité dirigeant de ce syndicat, qui rassemble plus de la moitié des quelque trois cent cinquante membres de ces tribunaux, a approuvé à l'unanimité cette intervention.

Point de vue

La rue contre la justice

par DANIEL CHABANOL (*)

Tout plaideur dispose, *dit-on*, de vingt-quatre heures pour maudire son juge. Le vacarme fait autour de certains jugements rendus en matière électorale par des tribunaux administratifs donne à penser que cet adage est largement perdu de vue dans son esprit.

Perdu de vue d'abord en ce que les malédictions n'émanent pas des plaideurs seuls. Les partis politiques concernés vont de déclaration en déclaration, comme si le travail juridictionnel avait à voir avec la politique politicienne. Un ministre en exercice, même, a cru bon d'exprimer sa stupéfaction sur les ondes de la télévision (1). Ce mélange des genres n'est pas admissible, et il est dangereux.

La France s'est dotée de juridictions administratives dont les commentateurs éclairés se plaisent à reconnaître unanimement l'indépendance, *vis-à-vis* tant des pouvoirs constitués que des coups de chaleur de l'opinion publique. Cette indépendance, garantie essentielle du citoyen contre les abus de l'administration, provient notamment de ce que la juridiction administrative veille avec un soin scrupuleux à ne pas sortir des limites du droit qui s'élabore au fil des décennies, qu'il s'agisse pour elle de respecter la loi ou un ensemble de règles jurisprudentielles, dont certaines relèvent du simple bon sens et qui font qu'une nation vit démocratiquement.

Donner à penser que, sous couvert de cette technique juridique, les tribunaux administratifs se livreraient à on ne sait quel complot contre un parti, voire contre un régime, relève de la mauvaise plaisanterie.

(Lire la suite page 8.)

(1) Il s'agit de M. Charles Fiterman, ministre des transports, lors de l'émission d'Antenne 2 « L'heure de vérité », le jeudi 9 juin.

(*) Président du syndicat de la juridiction administrative, vice-président du tribunal administratif de Strasbourg.

AU JOUR LE JOUR

Concert

Ce fut une belle journée que ce « jour de la musique » !

Dans la capitale, on eut le Concerto pour référendum à coulisse, *du compositeur J. Chirac. A Marseille, le mistral emporta les accents de la célèbre opérette de G. Defferre :* Je suis le maire, voilà ma gloire, *tandis que Lille pleura à la* Pavane pour une gauche défaite, *dirigée par P. Mauroy.*

Après la Marche de la rigueur *et la* Cantate des joyeux indices, *reprise par le chœur des syndiqués, le calme se fit.*

On entendit seulement claquer, aux Minguettes et ailleurs, les armes de service de l'inoubliable Bavure pour le temps présent.

BRUNO FRAPPAT.

UN « A BOUT DE SOUFFLE » MADE IN U.S.A.

Jerry Lee Lewis contre Humphrey Bogart

En 1959, avec *A bout de souffle*, Jean-Luc Godard transforme la manière de concevoir et de voir les films. Dans le Vieux et le Nouveau Monde, il devient un modèle pour nombre de réalisateurs, dont Jim Mac Bride, un New-Yorkais qui fait ses classes dans le cinéma indépendant. Jim Mac Bride tourne en 1967 *le Journal de David Holzman*, paraphrase sarcastique de l'*underground* des années 60, sorti en France en 1975, suivi en 1976 d'un film de science-fiction. *Glen et Renda* – tourné en 1971. Depuis, à l'exception de *Hot Time* en 1974, rien jusqu'à *Breathless* (titre français : *A bout de souffle made in U.S.A.*), avec Richard Gere, la bombe sexuelle de *M. Goodbar*, *American gigolo*, *Officier et gentleman*...

Bien que le personnage de Richard Gere soit un petit frimeur séduisant, amoureux fou d'une étudiante française (Valerie Kaprisky) comme Belmondo l'était, chez Godard, de l'Américaine Jean Seberg, *Breathless* n'est pas un remake d'*A bout de souffle*. C'est autre chose, un film de Hollywood, un film des années 80, qui raconte une passion effrénée, un éclat de diamant pur planté dans la cacophonie d'un univers factice.

Richard Gere s'appelle Jesse – comme Jesse James, le bandit légendaire, – vole des décapotables, vit d'arnaques, insouciant, innocent. Mais un soir, par hasard, il tue un flic. Un instant il est démonté, ça ne dure pas. Sa voracité de bonheur reprend le dessus, il continue. Le passé est passé, le futur, il en a entendu parler : il ne l'a pas vu. Il porte des chemises rouges à jabot, des pantalons de rocker. Il vit les sensations physiques des sons, l'éblouissement des lumières syncopées, les battements accélérés du sang, le vertige des sauts dans le vide, dans la sexualité – la même fulgurance mortelle des « tripes qui se vident ». L'exaltation permanente. Son dieu n'est pas – comme celui de Belmondo – le misanthrope Humphrey Bogart, c'est Jerry Lee Lewis se défonçant au piano. Et aussi un héros puérilement idéaliste de B.D. : Silver Surfer.

C. G.

(Lire la suite page 15.)

Le Monde

dossier

Pourquoi le dollar monte-t-il ?

Pourquoi le dollar monte-t-il depuis des mois, déjouant tous les pronostics ? Comme pour la plupart des marchandises, le cours d'une monnaie monte ou baisse en fonction de l'offre et de la demande qui se portent sur elle. Le dollar est cher parce qu'il est très demandé sur les marchés des changes et que les quantités offertes sont devenues insuffisantes pour équilibrer la demande à un bas niveau de prix.

Chaque monnaie est *offerte* et demandée pour répondre à des opérations multiples (commerciales et financières) que retrace la balance des paiements du pays auquel elle appartient.

La balance des paiements retrace d'abord les opérations commerciales : exportations et importations de marchandises. Les premières font rentrer des devises (des dollars, dans le cas des Etats-Unis), les secondes en font sortir. Il y a belle lurette que le commerce extérieur des Etats-Unis n'est plus équilibré. *Grosso modo*, depuis les années 70, avec une nette aggravation à partir de 1977.

Mais la balance commerciale n'est pas seule en cause. Les paiements extérieurs d'un pays comprennent aussi la balance des paiements courants qui, outre les flux de marchandises, prend en compte les services : transports, assurances, grands travaux, coopération technique, brevets et redevances, intérêts, dividendes et autres revenus du capital, transferts effectués par les travailleurs étrangers... Un pays peut équilibrer sa balance des paiements courants malgré un déficit important de son commerce extérieur. C'est ce qu'a fait l'Angleterre au dix-neuvième siècle et au début du vingtième siècle qui s'approvisionnait massivement en marchandises et payait en services. L'examen de la balance américaine montre que les déficits de ses paiements courants apparus à partir des années 70 sont insignifiants quand ils se produisent (sept fois au cours des quinze dernières années). En 1982, leur déséquilibre n'a pas dépassé 8 milliards de dollars, ce qui est bien peu de chose si on le rapporte au montant des exportations des Etats-Unis par exemple (212 milliards de dollars).

Ces opérations sur les biens et les services sont suivies, dans le compte de la balance générale des paiements, par les mouvements de capitaux : à long terme et à court terme. Les premiers correspondent notamment aux crédits commerciaux, aux investissements directs (américains à l'étranger et étrangers aux Etats-Unis), aux investissements de portefeuille (achat de valeurs américaines par des étrangers ou de valeurs étrangères par des Américains), aux emprunts enfin.

Jusque vers 1970, les Etats-Unis ont été « exportateurs nets de capitaux », à cause notamment des investissements des multinationales américaines dans le monde. Le déficit de la balance des capitaux longs était plus important que l'excédent des paiements courants. Aussi la balance dite « de base » (transactions courantes + mouvements de capitaux à long terme) était-elle déficitaire.

La balance des capitaux à court terme comprend elle aussi, mais pour quelques mois seulement, des crédits commerciaux et des prêts, des créances et des engagements du secteur bancaire, enfin les mouvements du secteur public (les sorties de devises notamment).

La balance des paiements des États-Unis est d'une lecture très difficile, voire impossible dans sa partie basse, celle qui correspond aux mouvements de capitaux. Les statistiques du Fonds monétaire international indiquent pour 1981 *et* pour 1982 des sorties nettes de capitaux (à court et à long terme, publics et privés confondus) pour 62 milliards de dollars. Mais une ligne « erreurs et omissions » signale *in fine* des rentrées nettes pour respectivement 26 milliards de dollars en 1981 et 42 milliards de dollars pour 1982. Autant dire que des capitaux d'origine mystérieuse mais bien réels (68 milliards de dollars pour les deux années) sont venus se placer aux États-Unis, compensant et au-delà le solde négatif (62 milliards de dollars) des mouvements clairement identifiés.

La balance des États-Unis à peine déficitaire dans sa partie haute (transactions commerciales et services) est donc plus qu'équilibrée dans sa partie basse. Cela n'a rien de surprenant puisque l'on sait que depuis deux ans — en fait depuis l'arrivée de M. Reagan à la Maison Blanche — des quantités massives de capitaux sont venus se placer aux États-Unis, fuyant les pays en difficulté comme le Mexique, attirés par des taux d'intérêt élevés ou la promesse de profits industriels importants. Ainsi en 1982, les entrées brutes (sorties non comprises) ont atteint 85 milliards de dollars contre 39 milliards en 1979.

Si les besoins américains en dollars sont satisfaits — en partie, on l'a vu, par des dollars de l'étranger — l'offre de billets verts dans le monde s'est raréfiée ces dernières années : les paiements extérieurs des pays pétroliers sont devenus déficitaires (de 15 milliards de dollars environ en 1982, de 50 milliards probablement en 1983 après d'importants *excédents* les années précédentes, le dernier ayant atteint en 1981 quelque 63 milliards de dollars), les pays en développement comme le Brésil et le Mexique ne peuvent rembourser leur énorme dette (le service de la dette — intérêt + capital — des pays en développement est passé de 60 milliards de dollars en 1979 à 131 milliards en 1982) et continuent d'emprunter... Le dollar s'est renchéri parce qu'il est devenu relativement rare.

On lira ci-dessous les analyses que font de ce phénomène deux économistes spécialisés dans les problèmes monétaires internationaux.

ALAIN VERNHOLES.

Un peu surévalué, mais...

par JACQUES LETANG

IMPUTER le niveau du dollar aux taux d'intérêt élevés de la place de New-York est en partie vrai. Mais cette vision des choses est beaucoup trop étriquée.

La généralisation des taux de change flottants au début de 1973 a introduit une nouvelle dimension dans les données du problème. Estimant que les excès à la hausse ou à la baisse ne pouvaient que se résorber d'eux-mêmes, les pouvoirs publics ont toujours refusé d'intervenir, sauf pendant une brève période de la présidence Carter.

Les fluctuations ont été très larges mais, en dépit de sa hausse récente, le dollar n'est guère éloigné de plus de 10 % de ses cours moyens de la décennie 1973-1983 par rapport au deutschemark, au yen et au franc suisse. L'écart à la moyenne est, en revanche, beaucoup plus important pour la livre sterling et le franc français (voir le tableau sur les cours moyens du dollar).

Les économistes s'efforcent de pratiquer le raisonnement déductif classique et de relier l'évolution des taux de change à des données économiques fondamentales. Il est généralement admis que, sur une période longue (au moins dix ans), ce sont les mouvements de prix qui commandent ceux des cours de change. C'est ce que l'on appelle la théorie de la parité des pouvoirs d'achat, ces derniers s'ajustant pour compenser les écarts d'inflation entre les pays. Sur une période courte ou moyenne, plusieurs facteurs peuvent, en outre, jouer un rôle : soldes des échanges commerciaux, soldes des paiements courants, évolution des agrégats monétaires, progressions du P.N.B. ou de la production industrielle. Quant aux taux d'intérêt, on ne veut leur voir une influence que dans le court terme. Les méthodes de calcul économétrique ont permis de tester la validité de ces diverses hypothèses, et confirmer notamment que les écarts de taux d'intérêt n'avaient en général à moyen et à long terme, qu'un faible pouvoir explicatif.

Les résultats des « modèles » montrent que les fluctuations entre les diverses monnaies, autres que le dollar (et spécialement entre les devises européennes), sont généralement en corrélation avec les données fondamentales que l'on vient de citer. Toutefois, les variations de cours du dollar vis-à-vis des autres monnaies, pour ne pas être dépourvues de toute rationalité, échappent dans une grande mesure à ce type d'analyse par des facteurs économiques, qu'il s'agisse de la parité de pouvoir d'achat ou des paiements courants. Rien de très surprenant, d'ailleurs, en raison de la spécificité du statut du dollar, pivot officiel des relations monétaires et financières internationales.

Les taux de change pondérés

La difficulté de trouver une explication tout à fait satisfaisante aux mouvements du dollar n'empêche pas la recherche d'un instrument de mesure pour évaluer, même de manière approximative, sa position par rapport à la rationalité économique. C'est la signification des indices de taux de change pondérés réels (de plus en plus souvent utilisés, et pas seulement pour le dollar). Le calcul est relativement simple. Les taux de change nominaux sont pondérés par la part des partenaires dans le commerce extérieur. Lorsqu'on veut évaluer la tenue du dollar vis-à-vis de l'ensemble des autres monnaies, il est évident qu'on ne peut mettre sur le même plan le yen et la couronne danoise, par exemple, les échanges commerciaux avec les pays en cause représentant des volumes très différents.

Ces taux pondérés sont ensuite corrigés par les écarts de prix entre les États-Unis, dans le cas du dollar, et les autres pays considérés. Ces indices de taux de change pondérés réels, que l'on appelle souvent aussi taux de change réels, sont une application simple de la théorie des parités de pouvoir d'achat et servent à donner une mesure de la compétitivité d'un pays à un moment donné. En fait, l'indice devrait rester constamment au niveau de 100 si le taux de change nominal pondéré évoluait toujours dans le sens nécessaire pour compenser exactement les divergences dans l'évolution des prix respectifs. Un indice supérieur à 100 indique une surévaluation ; un indice inférieur à 100 signifie une sous-évaluation. Il est à signaler que les calculs peuvent varier en raison des coefficients de pondération, d'une part, et de la nature des prix retenus, d'autre part. C'est ainsi que l'indice calculé par la Morgan Guaranty Trust de New-York à partir des prix de gros faisait apparaître une surévaluation moyenne du dollar de 21,3 % au dernier trimestre de 1982, alors que les chiffres de l'administration américaine, basés sur les prix à la consommation, ne faisaient ressortir qu'une surcote de 16,2 %.

La dernière indication disponible émanait de la Morgan et faisait état d'une surévaluation ramenée de 19,3 % en décembre à 17,2 % en mai. Ces différents chiffres font état de façon concordante d'une surévaluation du dollar en termes réels, après sa hausse des trois dernières années. Les taux d'intérêt américains ont joué un rôle important dans le phénomène ces derniers mois.

Par contraste avec ce qui s'était passé entre 1977 et 1979, l'écart de taux d'intérêt avec l'Europe et le Japon a pu jouer un rôle important, car d'autres conditions étaient réunies :

● Le retour, avec le président Reagan, à la conception américaine traditionnelle du rôle dévolu au dollar, dont la vigueur est considérée comme un reflet et un symbole de la puissance des États-Unis.

● Les flux de capitaux vers le Nouveau Monde, déja explicables par la différence des rendements, sont également déterminés de plus en plus par la qualité de refuge que les étrangers prêtent aux États-Unis.

● En dépit de la perte de compétitivité des exportations américaines, de nombreuses firmes étrangères continuent d'être attirées par une installation aux Etats-Unis, où la productivité demeure supérieure et où le marché intérieur justifierait à lui seul une implantation.

● Le dollar est devenu plus rare. La progression des liquidités internationales s'est fortement ralentie au moment même où les pays endettés éprouvent de grandes difficultés pour faire face au paiement des intérêts et au remboursement du capital.

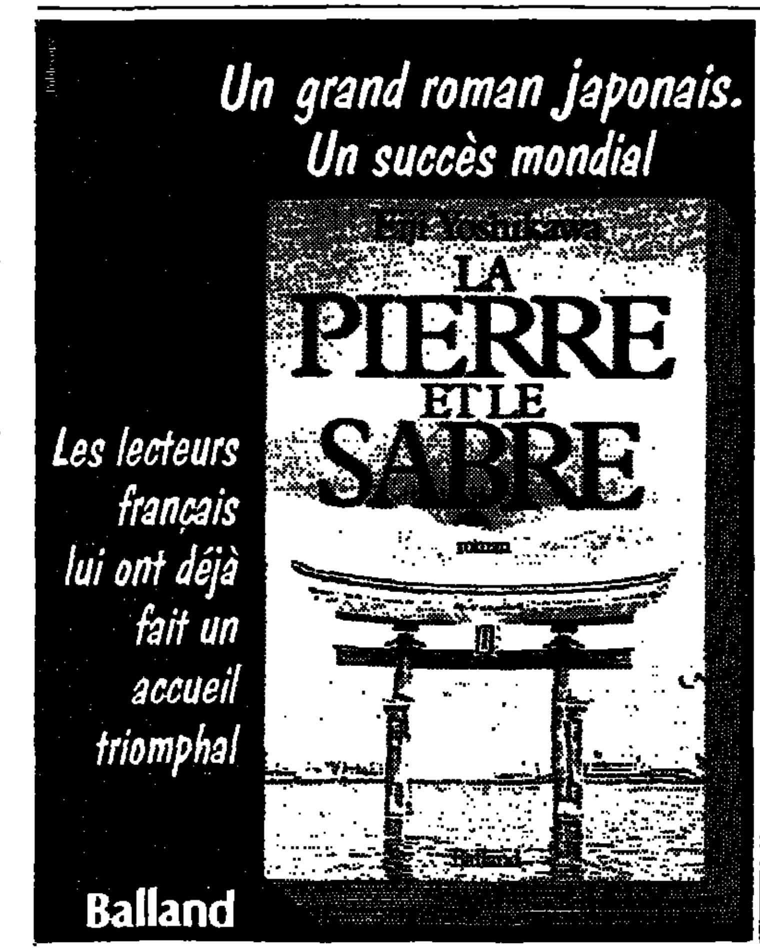
Une diminution des taux d'intérêt aux Etats-Unis réduirait probablement l'attrait actuel pour le dollar, mais aurait peu de prise sur les autres facteurs qui continueraient à le soutenir. Du reste, faut-il se plaindre d'un dollar fort ?

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que c'est l'affaiblissement du dollar et son instabilité, par suite de politiques laxistes, qui ont déclenché une vague inflationniste sans précédent au début des années 70, et provoqué par contrecoup la crise pétrolière. Un reflux trop brutal du billet vert ne serait pas sans conséquences pour l'équilibre mondial. Il suffit d'ailleurs de se remémorer les plaintes des Européens lorsque la devise américaine baissait.

Par ailleurs, c'est à l'énergie à bon marché et à un dollar fort et stable (qui favorisait le déplacement vers le Vieux Continent d'une partie des facteurs de production) que l'Europe a dû son développement rapide jusqu'aux années 70. Ultérieurement, la faiblesse du dollar a, au contraire, induit un repliement des firmes américaines et suscité un courant d'investissements directs aux Etats-Unis.

La situation actuelle donne peut-être une nouvelle chance historique à l'Europe, puisque la fermeté de la monnaie américaine facilite ses exportations, tandis que le prix du pétrole se stabilise.

A tout prendre, un dollar à dix francs ne serait-il pas moins dangereux qu'un dollar à quatre francs ?



Le contraire d'un accident

par PIERRE JULIEN

LA montée du dollar prend des allures de calamité : à 7,70 francs il est 25 % plus cher qu'il y a un an. Pour comprendre le phénomène, mieux vaut s'intéresser aux variations de la valeur moyenne pondérée du dollar, évaluée par rapport aux dix autres devises les plus importantes. Ainsi mesuré, le taux de change effectif du dollar est aujourd'hui au même niveau qu'en 1970, à 1 % près. Sa revalorisation de près de 50 % depuis le début de 1980 est certes impressionnante, mais elle fait suite au repli désordonné des années 1977-1979 (– 20 %).

Au surplus, la remontée récente de la devise américaine masque une évolution très contrastée des rapports bilatéraux depuis 1970 : baisse de 47 % et 42 % respectivement vis-à-vis du yen et du mark ; appréciation de 40 %, 51 % et 250 % à l'égard du franc français, de la livre et de la lire. Sur l'ensemble de la période, le dollar n'apparaît pas particulièrement cher (voir tableau « Cour moyen du dollar »).

Les facteurs économiques justifient-ils ce mouvement des parités relatives ? Le tableau ci-dessous montre que les performances nationales en matière de prix et de productivité ne contredisent pas les grandes tendances du change, y compris la position intermédiaire du dollar. Même si l'on remarque une surcote du sterling, sans doute attribuable au pétrole de la mer du Nord, et une large sous-évaluation du franc au regard de nos gains de productivité.

	Japon	R.F.A.	E.-Unis	France	R.-Uni	Italie
Hausse moyenne annuelle des prix à la consommation ...	+ 8,9	+ 5,5	+ 8,4	+ 10,5	+ 13,6	+ 15,1
Gains de productivité en moyenne annuelle (1970-1982)	+ 4,1	+ 3	+ 0,8	+ 3,3	+ 2,1	+ 2,7

Le redressement du dollar n'est donc pas dû au hasard. Quant à sa force actuelle, elle résulte, en régime de flottement, des perceptions immédiates du marché. Or il y a manifestement plus de raisons d'acheter que de vendre du dollar.

Le gonflement de l'impasse budgétaire paraît inquiétant. Passé de 60 milliards de dollars en 1981 à 145 l'an dernier, le déficit frisera les 200 milliards en 1983 et s'y maintiendra l'an prochain. Mais il s'agit surtout d'une illusion d'optique, conséquence, puis reliquat, de la récession. Le recours plus limité du secteur privé aux financements externes compense, et au-delà, les avances accrues des banques à l'État. Cela est essentiel quoique trop souvent oublié. Globalement contenue, l'expansion du crédit n'est pas près de s'emballer, car les entreprises sont plus soucieuses de restructurer leurs engagements que de les augmenter.

Des motifs autrement puissants incitent à se placer sur le dollar. En premier lieu la reprise de l'activité, qui gonfle les profits. Depuis le mois de novembre, la production industrielle progresse au rythme de 13 % l'an, et la construction connaît un redressement encore plus rapide. Les ventes au détail ont littéralement bondi en avril et mai. Le chômage reflue plus vite que prévu. Estimée à 3 % cette année et à plus de 4 % en 1984, la croissance américaine va dépasser celle de tous les autres grands pays industriels, dont le Japon. Il est vrai que les analystes financiers anticipent une progression des bénéfices après impôt des sociétés américaines d'au moins 30 % pour les années 1983 et 1984.

Investir outre-Atlantique sur les marchés de l'argent est aussi une bonne affaire. Les rendements sont à toutes les échéances supérieurs à ceux des placements dans les autres monnaies fortes (yen, mark et franc suisse). D'ailleurs la réduction de plusieurs points depuis un an de ce différentiel de taux n'a pas empêché le dollar de gagner du terrain sur le mark, et de n'en pas céder vis-à-vis du yen. La raison de ce paradoxe est peut-être que la hausse des prix a reculé plus vite aux États-Unis qu'ailleurs. Elle avait culminé à un rythme annuel de 14 % au premier semestre de 1980. Pour les six mois terminés en avril 1983, elle a été presque nulle. Et on prévoit qu'elle se situera entre 5 et 6 % l'an pour le reste de la décennie. D'où l'attrait des titres à revenu fixe : comme leur rendement est encore de 11 à 12 %, chacun pense qu'il finira par diminuer, entraînant des plus-values en capital analogues à celles encaissées par les détenteurs d'obligations américaines émises de 1980 à 1982. Résultat : les valeurs du Trésor américain (bons et obligations fédérales) détenues par les étrangers se sont accrues de 25 milliards de dollars depuis trois ans, représentant 10 % du déficit budgétaire cumulé.

L'apport de capital extérieur pallie l'insuffisance d'épargne aux États-Unis. A cet effet bénéfique du dollar fort s'ajoute la modération des prix à l'importation. Pourtant l'administration et le FED ont la conviction que les inconvénients de la hausse du change l'emportent, depuis plusieurs mois, sur ses avantages. La perte de compétitivité des produits américains est jugée responsable de la moitié de la baisse du P.N.B. pendant la récession : le volume des exportations de biens et de services a fléchi de 18 % entre le premier trimestre de 1981 et le dernier de 1982. La chute se poursuit et entraînera un prélèvement non négligeable sur la croissance en 1983 et 1984. Washington a sa part de responsabilité dans cette situation, pour n'avoir pas pris tous les moyens d'y mettre fin.

Sans doute les responsables américains — Regan et Volcker en tête — ne manquent plus une occasion de dénoncer la réévaluation « excessive » de leur devise. Il faut croire que le verbe a peu de pouvoir en l'absence d'interventions sur le change pour en appuyer l'effet. Or celles-ci demeurent objet d'anathème pour un pouvoir néo-libéral. « *Peut-être peuvent-elles, tout au plus, reduire les fluctuations à très court terme* », non sans risque d'obtenir « *l'effet inverse* », affirme Martin Feldstein, conseiller économique nº 1 de Ronald Reagan.

L'arme des taux d'intérêt

Reste l'arme des taux d'intérêt. Une baisse supplémentaire de l'ordre de 3 %, les ramenant près des niveaux allemand et japonais, affaiblirait l'attrait du dollar. Afin d'annuler l'incidence inflationniste d'une telle mesure, il suffirait de renoncer à l'allègement de 10 % de l'impôt sur le revenu prévu pour juillet. Du coup, le déficit budgétaire de 1984 serait ramené à environ 140 milliards de dollars.

Hélas ! comme l'a confié récemment M. Feldstein, le président Reagan a une répulsion pour les impôts. A vrai dire, il a été élu pour les réduire et entend encore le faire cette année, tout en augmentant substantiellement les dépenses militaires. Cette option tardive pour la facilité budgétaire, étonnante de la part d'un conservateur, implique en contrepartie une certaine rigueur monétaire. Elle exclut donc un repli des taux d'intérêt, et sans doute du dollar, jusqu'aux élections présidentielles de l'automne 1984.

Il y a fort à parier qu'un Reagan réélu acceptera, à contrecœur, de lever de nouveaux impôts, ouvrant la voie à un glissement du loyer de l'argent et du dollar. A moins que les cambistes, anticipant ce scénario, ne retrouvent dès l'an prochain le chemin de Francfort, Bâle et Tokyo. Dans l'immédiat, les prétextes ne manqueront pas aux Américains pour rester sourds aux plaintes de leurs alliés : pourquoi toucher à une politique économique qui a vaincu la récession ? Et le dollar cher ne favorise-t-il pas les exportations des autres pays ? Quant au tiers-monde surendetté, on pourra toujours lui octroyer de nouveaux crédits pour éviter l'asphyxie. C'est la nouvelle version du *benign neglect*.

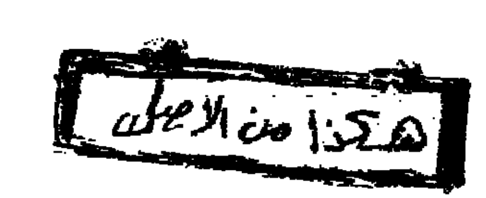
COURS MOYEN INFÉRIEUR A 1973

1 $	1973	1980	1981	1982	1983 1er TRIM.	1983 2e TRIM.	MOYENNE JANVIER 1973 8 JUIN 1983
DM	2,67	1,82	2,26	2,43	2,41	2,49	2,30
YEN	271,2	226,7	220,5	249,1	235,7	237,5	254,2
LIVRE	0,41	0,43	0,49	0,57	0,65	0,64	0,49
FRANC FR.	4,45	4,23	5,43	6,57	6,89	7,47	4,94
FRANC SUIS.	3,17	1,68	1,96	2,03	2,02	2,08	2,26

Source : F.M.I.

PAIEMENTS EXTÉRIEURS DES ÉTATS-UNIS IL Y A BALANCE ET BALANCE...

	BALANCE COMMERCIALE (en milliards de dollars)	BALANCE DES PAIEMENTS COURANTS (en milliards de dollars)
1968	+ 0,64	– 4,1
1969	+ 0,60	+ 0,70
1970	+ 2,6	+ 2,3
1971	– 2,3	– 1,4
1972	– 6,4	– 5,8
1973	+ 0,90	+ 7,1
1974	– 5,3	+ 2,1
1975	+ 9,1	+ 18,3
1976	– 9,3	+ 4,4
1977	– 30,9	– 14,1
1978	– 33,8	– 14,8
1979	– 27,4	– 0,50
1980	– 25,3	+ 1,5
1981	– 27,9	+ 4,5
1982	– 36,3	– 8



Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

M. FRANÇOIS MITTERRAND AU CAMEROUN

Le président Biya se félicite que son hôte donne « un souffle nouveau à la coopération »

De notre envoyée spéciale

Yaoundé. – Si les Camerounais avaient pu naguère prendre ombrage d'un certain manque d'intérêt de Paris pour leur pays, dans lequel M. Mitterrand ne vient qu'après s'être rendu dans six pays d'Afrique francophone, ce sentiment a paru bien dissipé dès la première journée du voyage du chef de l'Etat français, marquée par l'exceptionnelle chaleur de l'accueil qui lui a été réservé. Tout le long du parcours qui sépare l'aéroport de Yaoundé du Palais des hôtes, des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants aux pagnes bigarrés portant l'effigie des deux présidents, s'étaient massés, exécutant les chants et les danses de leur région au passage du cortège officiel.

Dans son discours de bienvenue à l'aéroport de Yaoundé, le président Biya avait tenu à saluer *« la sensibilité certaine* (de son hôte) *aux pays africains que la France a marqués de son génie »*. Les deux chefs d'Etat, qui se rencontraient pour la deuxième fois – M. Biya était venu à Paris en février, – ont eu près de trois heures d'entretien, d'abord en tête-à-tête, puis élargi aux délégations, c'est-à-dire pour la France à M. Cheysson, ministre des relations extérieures, et M. Nucci, ministre délégué à la coopération et au développement.

Avant d'aborder les problèmes strictement bilatéraux, M. Biya a informé le président Mitterrand des travaux du dernier sommet de l'O.U.A. Pour ce qui est de la situation régionale, les Camerounais sont particulièrement inquiets de la détérioration de la situation au Tchad et, en particulier, des combats qui se déroulent sporadiquement à la frontière tchado-nigériane. Le président Biya a sans doute cherché à savoir jusqu'à quel point Paris est prêt à contrecarrer, comme l'avait annoncé M. Mitterrand au Bénin, les tentatives de déstabilisation du Tchad.

L'essentiel des entretiens a cependant porté sur les rapports bilatéraux, les Camerounais insistant sur l'important déficit de leurs échanges commerciaux avec la France, qui n'est que leur troisième client, derrière les Etats-Unis et les Pays-Bas, mais leur premier fournisseur avec près de 45 % du marché. Yaoundé souhaiterait voir Paris augmenter ses achats de pétrole, alors que du côté français on se dit prêt à financer des études de marché pour mieux voir comment accroître les importations de produits finis en provenance du Cameroun.

Au niveau de ses infrastructures, Yaoundé cherche des cofinancements pour la réalisation de routes, l'amélioration de son réseau ferré et l'agrandissement du port de Douala. Paris, qui entretient au titre de l'assistance technique plus de six cents coopérants, aimerait pouvoir redéployer ses agents dans des secteurs à haute technicité, encourageant les Camerounais à conserver ailleurs leurs propres cadres administratifs, trop souvent attirés par les largesses du secteur privé. L'éventuel achat de sept Airbus A-310 par Cameroun Airlines a aussi été évoqué, mais la concurrence avec Boeing sera rude. Tous ces dossiers seront d'ailleurs repris par la commission mixte franco-camerounaise qui se réunira en novembre prochain.

« Paix, solidarité, générosité »

Le temps fort de cette première journée aura cependant été le dîner de gala offert à M. Mitterrand par son hôte dans son palais – sorte de petit Versailles moderne avec ses jets d'eau aux couleurs nationales, rouge, jaune, vert. Dans son allocution, le président camerounais a rendu un hommage particulièrement chaleureux à M. Mitterrand, dont il a vanté l'humanisme, la générosité et la ténacité dans la défense des intérêts des pays du Sud. *« Nous soutenons*, a-t-il dit, *les efforts de votre gouvernement tendant à donner à la politique de coopération un souffle nouveau de manière à la rendre plus généreuse. » « La paix, la solidarité, la liberté, la générosité, ces mots qui avaient perdu un peu de leur sens, lorsqu'ils sont prononcés par vous apparaissent comme des éléments fondamentaux »*, a poursuivi le président Biya.

Cette reconnaissance des efforts du gouvernement français en faveur du dialogue Nord-Sud ne pouvait que satisfaire M. Mitterrand, qui dans sa réponse a réexpliqué le sens de sa demande d'ouverture de négociations pour un nouvel ordre international économique et monétaire qui prendrait en compte les intérêts des pays en voie de développement. *« La répartition équitable des richesses industrielles par le développement des techniques modernes »*, a notamment déclaré le président français *« est indispensable au maintien de la paix »*.

S'en prenant ensuite à l'égoïsme des *« responsables du monde aujourd'hui, refermés sur eux-mêmes et qui nourrissent le plus souvent l'illusion qu'en étant les plus forts ils seraient en mesure d'imposer leur loi »*, M. Mitterrand a critiqué la politique monétaire américaine et notamment la suprématie du dollar : *« Lorsque j'ai demandé récemment que l'on sache s'organiser pour un nouveau système monétaire international, c'est aussi parce que je pensais qu'il n'était pas raisonnable de faire reposer tout l'édifice sur une seule monnaie, à la fois monnaie-étalon et monnaie-refuge, pour faire participer toutes les productions et toutes les richesses à la définition d'une monnaie capable de répondre à la diversité des besoins. »*

Tout en faisant observer à ses hôtes que la France, *« prise, elle aussi, dans les remous de la crise mondiale »* ne pourrait les aider que *« dans la mesure de ses moyens »*, le président de la République a affirmé que le gouvernement français serait attentif aux demandes des pays du Sud lors du renouvellement, dans trois mois, des accords de Lomé entre les soixante-trois pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et de la C.E.E.

Le chef de l'Etat français prononce ce mardi matin un nouveau discours devant l'Assemblée nationale camerounaise avant de s'entretenir avec la communauté française de Yaoundé, qui compte cinq mille membres, puis de prendre l'avion en compagnie du président Biya pour Garoua, chef-lieu du Nord et, surtout, fief de M. Ahidjo. La visite que doit rendre M. Mitterrand à l'ancien président camerounais prend un relief tout particulier après le remaniement ministériel effectué samedi par le président Biya. Ce remaniement continue à susciter ici beaucoup d'interrogations et d'inquiétudes, et la visite de M. Mitterrand, prévue pourtant de longue date, ne manque pas d'apparaître à certains comme une consécration internationale précieuse pour le président Biya à un moment où il joue une partie difficile.

FRANÇOISE CHIPAUX.

LA SUSPENSION DES POURPARLERS SUR LES BASES AMÉRICAINES EN GRÈCE

Des difficultés avec Washington... ou avec la gauche hellénique ?

Le feuilleton des brouilles gréco-américaines, qui avait commencé bien avant l'arrivée de la gauche au pouvoir à Athènes, est en train de s'enrichir d'un nouvel épisode. Alors que l'accord sur l'avenir des bases militaires dont les Etats-Unis disposent en territoire grec depuis 1953 semblait sur le point d'être conclu, les pourparlers ont à nouveau été interrompus, et le négociateur américain, M. Bartolomew, a regagné Washington pour y rendre compte de la situation, lundi 20 juin, au département d'Etat et au Pentagone.

Ce contre-temps a été provoqué par la formulation d'exigences grecques qui ne sont pas toutes nouvelles, mais dont l'addition a rendu nécessaire les consultations de Washington. Pour certaines de ces exigences, il s'agit plutôt d'un simple rappel : on avait, par exemple, toujours indiqué à Athènes qu'il faudrait prévoir, dans le texte du futur accord gréco-américain, une date pour la fermeture de ces bases, à plus ou moins longue échéance. De même pour la nécessité de maintenir un équilibre entre forces grecques et turques au sein de l'OTAN en mer Egée. Le Sénat américain a récemment donné satisfaction sur ce point au gouvernement hellénique en reconduisant son aide militaire selon la répartition qu'il souhaitait, mais on s'inquiète à Athènes d'un possible « coup de pouce » américain à l'armement turc par le biais de pays tiers ou de sociétés privées.

Reste la question qui, elle, fait manifestement problème : celle du contrôle de la Grèce sur l'activité des bases américaines une fois que l'accord aura été signé. C'est là une exigence que Washington, qui avait demandé que ces installations militaires jouissent de l'exterritorialité, admet mal. D'autant plus que l'on se plaint déjà, du côté américain, des grèves qui paralysent fréquemment l'activité du personnel grec des bases ou des manifestations « pacifistes » qui sont organisées dans leurs abords immédiats.

On prend cependant avec une certaine philosophie, à Washington, cette nouvelle manifestation de mauvaise humeur du gouvernement grec, et même la menace à peine voilée de M. Papandréou, qui a déclaré, en rentrant du sommet européen de Stuttgart, qu'Athènes pourrait prendre « des mesures unilatérales » au cas où une conclusion ne serait pas rapidement trouvée. Les Américains ne paraissent guère douter, en effet, que l'accord soit finalement signé, au prix de quelques concessions touchant plus à la forme qu'au fond.

Indépendamment de la vraie question posée par ces bases, M. Papandréou pouvait difficilement donner à l'opinion publique de son pays, qui se souvient de la tonalité anti-OTAN de sa campagne de 1981, le sentiment que Washington obtiendrait sans coup férir le renouvellement d'un accord pour le moins controversé au sein de la gauche grecque. Il le pouvait même d'autant moins que la fraction la plus « dure » du PASOK s'impatiente. Et que le parti communiste « de l'extérieur », très prosoviétique, multiplie actuellement les pressions sur le gouvernement pour que les bases américaines soient immédiatement fermées.

Certes, le sort du cabinet n'est pas lié, en principe, aux états d'âme du P.C. puisque ce dernier n'en fait pas partie et que son appoint n'est pas indispensable sur le plan parlementaire. Mais, dans les difficultés économiques où se débat actuellement la Grèce, M. Papandréou peut estimer qu'il n'a pas intérêt à exciter outre mesure le mécontentement d'un partenaire de plus en plus critique, et dont le poids syndical est important.

BERNARD BRIGOULEIX.

Le déploiement des missiles de l'OTAN entraînera l'installation de vingt mille Américains en Europe

Les préparatifs de la mise en place des missiles américains ont activement commencé dans les cinq pays retenus par la décision de l'OTAN de 1979. Selon le *Washington Post*, qui fait état du compte rendu récemment publié de débats tenus sur ce thème en mars dernier par une sous-commission de la Chambre des représentants, les travaux de construction ou de repérage sont en cours partout, même aux Pays-Bas et en Belgique, deux pays dont les gouvernements ne se sont pourtant pas encore officiellement prononcés sur le déploiement : un accord de construction a été signé avec Bruxelles, tandis que des « discussions militaires » ont été conduites avec La Haye par l'armée de l'air américaine. Des fonds de 29,9 millions de dollars ont été prévus dans le budget 1983-1984 pour la construction de la base sicilienne de Comiso, qui va accueillir des missiles de croisière, et de 22,3 millions pour un site de lancement de Persing-2 en R.F.A.

Au total, selon M. Hefner, président de cette sous-commission du Congrès, le déploiement des quatre cent soixante-quatre missiles de croisière entraînera l'installation en Europe de vingt mille Américains, y compris le personnel civil et les familles, et coûtera plus d'un milliard de dollars par an pour l'entretien et la maintenance. Le coût de la construction proprement dite sera de 1,2 milliard de dollars au total, dont les Etats-Unis assumeront la plus grande partie (950 millions).

D'autres indications recueillies de sources américaines non officielles confirment par ailleurs qu'un réajustement du calendrier a été décidé afin que le déploiement commence simultanément dans plusieurs pays. La première batterie de neuf missiles Pershing-2 serait livrée en Allemagne fédérale à la mi-décembre, en même temps que les deux bases de Comiso, en Italie, et de Greenham-Common, en Grande-Bretagne, recevraient chacune leur première escadrille de seize missiles de croisière.

● *Le premier essai en vol du MX*, le nouveau missile stratégique américain, s'est déroulé, vendredi 17 juin, à partir de la base Vandenberg, en Californie de manière *« remarquable, exactement comme prévu »*, a déclaré le général Casey, directeur du programme. L'engin a parcouru 7 500 kilomètres en trente minutes et déposé six ogives non armées au nord de l'archipel Kwajalein dans le Pacifique. Ce tir était le premier d'une série de vingt prévus avant le déploiement du MX en 1986. – *(A.F.P.)*.

Cinq ambassadeurs ont présenté leurs lettres de créance à l'Élysée

Les nouveaux ambassadeurs d'Espagne, de Cuba, du Soudan, de la Colombie et de Bélize ont présenté le 15 juin leurs lettres de créance au président de la République. La remise des lettres de créance ne comporte désormais plus d'échange d'allocution – une formalité que le président Pompidou avait déjà réduite à un échange de textes écrits. La dernière cérémonie tenue selon l'ancien protocole a eu lieu le 27 avril *(le Monde* du 29 avril).

[L'ambassadeur d'Espagne, M. Joan Reventos, est né en 1927 à Barcelone. Il a d'abord milité dans les mouvements nationalistes catalans avant d'adhérer au socialisme, en 1949. Ses activités politiques lui ont valu à deux reprises d'être expulsé de l'université de Barcelone, où il enseignait l'histoire du droit et de l'économie mondiale. Il a été également emprisonné pendant trois mois et privé pendant quatorze ans de passeport.

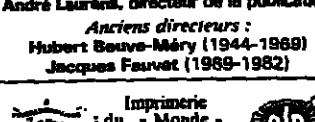
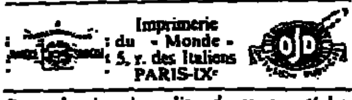
Responsable, depuis sa création en 1978, du parti des socialistes de Catalogne (une branche du Parti socialiste ouvrier espagnol), il a été l'un des rédacteurs du statut d'autonomie de la Catalogne. Elu député au Parlement de Madrid en 1977 et 1979, il se présenta comme tête de liste aux premières élections régionales catalanes, en mars 1981, mais les nationalistes de Convergence et Union le devancèrent et obtinrent la présidence du gouvernement autonome.]

[Le nouvel ambassadeur de Cuba, M. Alberto Boza Hidalgo Gato est âgé de quarante-deux ans et licencié en droit. Il a été consul à Toronto de 1960 à 1966, membre, puis premier secrétaire de la délégation permanente de son pays à l'ONU jusqu'en 1971, directeur pour l'Europe occidentale au ministère des relations extérieures de La Havane. Après avoir été ambassadeur à Bonn de 1975 à 1980, il a de nouveau été directeur pour l'Europe occidentale à son ministère jusqu'à sa nomination en France.]

[Le nouvel ambassadeur du Soudan, M. Yousif Moukhtar Yousif, né en 1940, est licencié ès lettres de l'université de Khartoum et diplômé de l'Institut des hautes études d'outre-mer de Paris. Après avoir été en poste dans les ambassades de Paris et de Washington de 1967 à 1975, il a été de 1975 à 1978 chef de cabinet du ministre des affaires étrangères du Soudan. Il a été ensuite ambassadeur au Tchad et, depuis 1981, ambassadeur au Kenya.]

[M. Diego Uribe Vargas, nouvel ambassadeur de Colombie, a cinquante et un ans. Il est docteur en droit et sénateur du parti libéral colombien depuis 1966. Gouverneur du département de Cundinamarca de 1970 à 1972, il a ensuite été ambassadeur de son pays aux Nations unies, ainsi qu'à différentes conférences internationales. Il a été ministre des relations extérieures de 1978 à 1981, puis codirecteur du parti libéral jusqu'à sa nomination à Paris.]

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

EUROPE

Italie

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Communistes et démocrates-chrétiens se rejoignent dans l'hostilité aux socialistes

De notre correspondant

Rome. – Pour l'Italie, c'était une première : la rencontre entre M. Enrico Berlinguer, secrétaire général du P.C.I., M. Ciriaco De Mita, secrétaire général de la démocratie chrétienne, retransmise par une chaîne de télévision privée, dimanche 19 juin, a été l'un des événements d'une campagne électorale au caractère de politique-spectacle prononcé. Un débat de qualité qu'on aurait espéré plus animé s'il n'avait été conduit de part et d'autre avec prudence et arbitré par M. Eugenio Scalfari, directeur de *la Repubblica*.

Le débat en soi a confirmé que les deux partis sont bien les deux forces protagonistes de la situation politique italienne. Comme l'a souligné *il Manifesto* (extrême gauche), M. Bettino Craxi, secrétaire général du P.S.I., en esquivant cette épreuve à deux, a, semble-t-il, renoncé à son rôle de troisième composante. Au demeurant, s'il est un point sur lequel MM. Berlinguer et De Mita étaient pratiquement d'accord, c'est bien pour critiquer le P.S.I. de M. Craxi.

Les élections du 26 juin ? *« Elles ont été demandées et voulues par le P.S.I., mais la démocratie chrétienne a aussi ses responsabilités »*, a affirmé M. Berlinguer. *« Nous avons toujours été opposés à ces élections, mais l'illusion d'obtenir quelques voix en plus a prévalu. La responsabilité de ces élections n'est pas une question difficile, puisque le mérite – et pour moi ce fut un faux mérite, – Craxi se l'est attribué, imaginant que c'était un acte de courage »*, a déclaré pour sa part M. De Mita.

Le jugement sur la proposition Craxi d'un gouvernement de trois ans avec la démocratie chrétienne, qui équivaut à un rejet explicite de la proposition d'alternative démocratique du P.C.I. ? Là encore, c'est l'estocade conjointe, même si les points de vue sont différents. *« Il me semble*, a déclaré M. De Mita, *que commence à apparaître un peu de clarté. On nous avait dit qu'il fallait faire les élections sans chercher à savoir ce que l'on ferait ensuite, pour ne pas conditionner le vote, et la rupture était imputée à notre virage à droite. (...) Maintenant, on nous dit de faire un accord. Mais celui-ci, nous pouvions le réaliser avant. (...) En outre, il est singulier qu'on limite l'accord à trois ans »* (une législature dure cinq ans). Et, avec une moue sceptique, le secrétaire de la démocratie chrétienne a ajouté : *« Les socialistes ont reproché aux autres partis leur tentation de bipartisme, et aujourd'hui ils nous proposent un bipartisme imparfait. »*

Lapidaire, la réponse de M. Berlinguer : *« La proposition de Craxi donne un point à la démocratie chrétienne, mais c'est une mauvaise affaire pour les socialistes : elle prépare une nouvelle humiliation pour leur parti dans ses rapports avec la démocratie chrétienne et surtout des difficultés pour le pays. »*

Le secrétaire général du P.C.I. a dressé un dur réquisitoire contre la démocratie chrétienne, en prenant exemple des quatre années de la législature écoulée : *« Un désastre économique et financier. » « Pourquoi devons-nous penser que dans le futur la démocratie chrétienne sera différente ? (...) Nous dénonçons la responsabilité des communistes en Pologne, pourquoi n'admettez-vous pas la vôtre, alors qu'en Italie vous êtes au gouvernement ? »*

Volontiers d'une ironie acide, M. De Mita a su éviter les terrains les plus compromettants pour son parti. Contre-attaquant aux points faibles de son interlocuteur, en particulier sur la question de l'alternative : *« Que le P.C.I. puisse constituer une alternative à la démocratie chrétienne, nous ne le nions pas. (...) La limite réelle (à celle-ci) est de savoir s'il existe dans le P.C.I. une capacité de gouverner, une culture de gouvernement. Ce que le P.C.I. ne semble pas avoir. »*

Seul moment de flottement pour M. Berlinguer : lorsqu'il lui a été demandé ce qu'il pensait du blocage des prix et des salaires en France : *« L'expérience française a démontré que c'est là une mesure de type administratif qui ne fonctionne pas. Un blocage généralisé ne me paraît pas pouvoir être efficace »*, a-t-il répondu, sans s'attarder sur cette question.

Ce qu'il espère pour l'Italie ? *« Un Parlement où il n'y aurait pas de majorité du centre. »* Le mot de la fin est revenu à M. De Mita : *« Nous avons une ambition : contester au P.C.I. la direction de notre pays pour la société de l'an 2000. »*

Le débat eut au moins le mérite de la clarté, même si son cours fut régulièrement interrompu aux moments forts par des publicités pour de la lessive, des produits amaigrissants, ou en faveur du parti républicain.

PHILIPPE PONS.

A TRAVERS LE MONDE

Ghana

● DES APPELS AU CALME, à la vigilance et à l'unité, sont régulièrement diffusés, ce mardi 21 juin, par Radio-Ghana, au lendemain de l'échec d'une tentative de coup d'Etat militaire à Accra. Selon le quotidien *Nigerian Tribune*, les *« dissidents »* ghanéens qui ont envahi la radio dimanche, en se présentant comme des *« combattants révolutionnaires »*, étaient dirigés par un certain Carlos Halidu Giwa, qui a lu un communiqué dans lequel il dénonçait *« l'échec complet »* du régime, demandait l'arrestation *« à tout prix »* du général Arnold Quainoo, chef de l'armée, de *« l'assassin »* Kodjo Tsikata (conseiller de M. Jerry Rawlings) et de plusieurs officiers. L'aéroport d'Accra a été rouvert au trafic lundi soir. – *(A.F.P., Reuter.)*

Maroc

● M. JEAN AUROUX, secrétaire d'Etat à l'énergie, est arrivé lundi soir 20 juin à Rabat, accompagné d'une délégation de son département, en vue de faire progresser la coopération franco-marocaine dans tous les secteurs de l'énergie, et notamment celui du nucléaire. Un contrat de faisabilité d'une centrale nucléaire de 600 mégawatts est en cours de discussion entre Framatome et l'Office marocain d'électricité. – *(A.F.P.)*

EUROPE

Jean-Paul II accentue son soutien à Solidarité

(Suite de la première page.)

Ce pape-là, qui a fait don au sanctuaire de Jasna-Gora de sa soutane trouée par les balles, est tout, sauf dérisoire.

Le voici à Katowice où l'attendent un million et demi de Silésiens sur un ancien terrain d'aviation. Ces hommes, hier considérés par les Allemands comme des Polonais et toujours un peu regardés comme des Allemands par les Polonais, sont rudes et peu portés au désordre. Enfants chéris du régime de l'époque de M. Gierek, ils ont été les seuls à payer de leur vie, à la mine de Wujek, la résistance ouverte dans les jours qui suivirent l'instauration de l'état de guerre. Depuis, ils sont à la fois surexploités, pour qu'augmente la production charbonnière, et surpayés par rapport à la moyenne nationale, pour se taire.

Devant l'autel, sorte de pyramide blanche surmontée d'une très haute croix de fleurs (symbole de résistance), ils sont peu nombreux à agiter des banderoles de Solidarité. Certains même s'inquiètent (*« Ce n'est pas permis ! »*) Les haut-parleurs diffusent de la musique folklorique à tout crin, brisant toute spontanéité. L'ordre est parfait. La milice veille. Les pèlerins attendent patiemment le pape.

Un instant, on devine la visite pontificale telle que l'avaient rêvée les autorités : la preuve, certes, de la puissance de l'Eglise – mais d'une Eglise facteur d'ordre – et la preuve aussi que tout est calme en Pologne, où le régime peut même inviter le pape.

Jean-Paul II arrive en hélicoptère. La musique est si forte qu'on ne peut que le saluer de la main, mais pas l'acclamer. Tout est froid, d'autant qu'il pleut des trombes quand le pape commence à parler, la tête sous les nuages, entouré d'évêques sous parapluies. Il dit que le travail humain se *« ramène au Dieu créateur »*, car, après avoir créé l'homme, Dieu lui a donné l'ordre de *« soumettre la terre »*. Le Christ, fils de Dieu, était même un travailleur, et le travail entre dans l'œuvre de rédemption. Centre de toute vie sociale, *« il forme la justice et l'amour social s'il est gouverné par un ordre moral juste »*.

Or si *« le monde ouvrier a suivi et continue de suivre avec émotion les événements qui ont eu lieu en Pologne avant décembre 1981* [date de l'instauration de l'état de guerre], *c'est (...) qu'il s'agissait avant tout de cet ordre moral concernant le travail humain et pas seulement de l'augmentation des salaires. On a été frappé aussi,* poursuit le pape, *par le fait que ces événements ont été exempts de violence (...). Ces événements portent en eux-mêmes la marque religieuse. »*

Solidarité, donc, était une expression de *« l'Evangile du travail »*, et l'on applaudit cet hommage qui ne peut que signifier : continuez ! La *« dignité du travail »* doit être respectée, car c'est l'homme qui l'exécute pour Dieu, pour les autres hommes, pour sa famille et pour sa nation. A cette *« obligation »* doivent correspondre en conséquence des *« droits »* ressortissant des *« droits de l'homme »*. Il s'agit du juste salaire, de l'assurance-accident, du repos et des syndicats, fruits de *« la lutte des travailleurs »*, *« éléments indispensables de la vie sociale »* et *« porte-parole de la lutte pour la justice sociale et les justes droits des travailleurs »* (applaudissements).

« Je me suis prononcé dans cet esprit, dit le pape, *en janvier 1981, lors de l'audience accordée à la délégation de Solidarité* (applaudissements) *qui était accompagnée »* du représentant polonais auprès du Saint-Siège.

Le droit « inné » de s'associer

De plus en plus fréquemment interrompu par des applaudissements enthousiastes, Jean-Paul II cite ensuite le cardinal Wyszynski, l'ancien primat : *« Le droit de s'associer n'est pas un droit accordé par quelqu'un, car c'est un droit propre, inné. Ce droit ne nous est donc pas donné par l'État, qui a seulement le devoir de le protéger et de veiller à ce qu'il ne soit pas violé. »* Alors, c'est le délire : un million et demi de personnes hurlent : *« Vive le pape ! »* dans une émotion indescriptible. *« Vive le pape ! »* qui ne vient certes pas d'appeler à former des syndicats non reconnus par l'État, mais qui a dit le plus clairement du monde que c'était un *« droit inné »*, pour quiconque voulait en user.

Il faut ensuite que soit mené le *« dialogue »*, qui est aussi un *« droit »* en Pologne, comme *« dans le monde entier »*, car *« l'homme qui travaille n'est pas seulement un instrument de production, mais un sujet* (applaudissements) *qui a (...) la priorité sur le capital »*. L'homme doit être par son travail un *« vrai cogestionnaire »* pouvant *« influer »* sur l'utilisation de son travail. Le pape défendait Solidarité, il approuve maintenant son combat pour l'autogestion.

Jean-Paul II explique encore que la justice commence par l'amour qui doit unir *« dans les épreuves douloureuses »* chaque cellule sociale, de la famille à la nation : continuez, en clair, à êtres solidaires. Il rend hommage maintenant aux mineurs tués dans les accidents du travail et par l'état de guerre, et conclut : *« Ce qui nous attend, c'est un grand effort moral lié à l'évangile du travail : l'effort qui vise à introduire dans la vie polonaise la justice et l'amour social. »* Cela s'appelle un programme, et ambitieux.

BERNARD GUETTA.

Tchécoslovaquie

LE GOUVERNEMENT A ÉTÉ REMANIÉ

Prague *(A.F.P.)*. – Le gouvernement tchécoslovaque a été remanié lundi 20 juin. Trois ministres, occupant des postes économiques, sont limogés. En outre, le ministère de l'intérieur change de titulaire : M. Jaromir Obzina, qui détenait ce portefeuille depuis dix ans, est remplacé par M. Vratislav Vajnar, cinquante-deux ans, qui dirigeait depuis 1977 le secrétariat du secrétaire général du parti comuniste, M. Husak.

M. Obzina, cinquante-quatre ans, bénéficie d'une promotion : il devient vice-premier ministre désormais chargé du développement technique et des investissements, un poste appelé à jouer un plus grand rôle, selon les décisions prises la semaine dernière par le plénum du comité central du parti. Autre bénéficiaire de ce remaniement : M. Miroslav Toman, quarante-huit ans, qui entre au cabinet fédéral comme ministre de l'agriculture, après avoir occupé le même poste dans la direction régionale tchèque (Bohême-Moravie). Le Slovaque Miloslav Boda, cinquante-six ans, devient ministre du travail et des affaires sociales, après avoir été vice-président de l'importante commission de contrôle du P.C. tchécoslovaque.

Les trois ministres écartés sont : MM. Josef Nagr (agriculture, soixante-quatre ans), Michal Stancel (travail, cinquante et un ans) et Ladislav Supka (développement, cinquante-quatre ans).

Ces promotions et ces sanctions suivent une réunion conjointe des deux chambres du Parlement et un plénum du comité central du P.C. consacrés à l'utilisation accélérée du progrès scientifique et technique durant lesquels des critiques avaient été émises à l'encontre de divers responsables. Au plénum, l'attaque la plus directe avait été menée par un secrétaire du comité central, M. Milos Jakes, qui avait affirmé que *« le problème-clé était l'utilisation insuffisante et trop lente des résultats de la science et de la technologie »*.

A Poznan

LE PAPE S'EST ADRESSÉ A « SOLIDARITÉ RURALE »

C'est à Poznan, où il s'est rendu lundi 20 juin avant de se diriger vers Katowice, que le pape a, pour la première fois, directement cité le syndicat Solidarité. Devant huit cent mille personnes massées dans le parc de la culture de Poznan, là où avait eu lieu, au printemps 1981, le congrès fondateur de Solidarité rurale, le pape a appelé à poursuivre la lutte pour réaliser les objectifs du syndicat paysan.

Il a cité les paroles prononcées le 2 avril 1981 par le cardinal Wyszynski, le défunt primat de Pologne : *« Lorsqu'on rencontre de plus près d'énorme force spirituelle, morale et sociale du milieu rural, on voit clairement combien est juste la lutte pour les droits fondamentaux de la personne humaine, et combien est justifiée cette raison supplémentaire de les respecter, qui résulte du fait de posséder la terre. » « A vous, agriculteurs de la Grande Pologne* (la région de Poznan), *à vous agriculteurs de toute ma patrie, je souhaite de vous souvenir de ces paroles comme du testament d'un grand Polonais »*, a poursuivi le pape.

Evoquant ensuite les dizaines de morts des émeutes de juin 1956 à Poznan, Jean-Paul II s'est agenouillé *« en esprit »* devant le monument érigé à leur mémoire, sous les pressions de Solidarité, en 1980. Le pape n'a pas été autorisé à se rendre près de ce monument, qui porte l'inscription *« 1956, 1968, 1970, 1980 – Pour la liberté, la justice et le pain »* en souvenir des soulèvements du peuple polonais.

La foule a ensuite assisté à une messe célébrée dans le grand parc de la culture. Deux mille personnes environ se sont ensuite dirigées vers le monument. – *(A.F.P., Reuter.)*

Allemagne fédérale

LES RETOMBÉES DE L'AFFAIRE FLICK

Un projet de loi tente de moraliser et d'organiser le financement des partis

De notre correspondant

Bonn. – Poussés par l'énorme scandale que constitue l'affaire Flick, du nom du groupe industriel qui « arrosa » copieusement tous les partis en échange d'une transaction fiscale lui rapportant 840 millions de marks (affaire qui en est toujours au stade de l'instruction), les partis de la coalition viennent de publier un projet de réforme de financement des partis qui devrait être adopté en première lecture vendredi 24 juin et prendre force de loi avant la fin de l'année. Dans ses grandes lignes, le projet suit les recommandations d'une commission d'experts nommée par le président Carstens, et qui a remis son rapport il y a quelques semaines.

Les partis politiques ouest-allemands sont déjà en partie subventionnés par l'État. Chaque formation obtenant au moins 0,5 % des voix au scrutin fédéral reçoit un remboursement de près de 3,5 marks par vote. Ce dédommagement serait porté à 5 marks à partir de 1985. Les sommes ainsi perçues seraient versées à raison de 20 % avant le scrutin, 20 % chacune des deux années suivantes et les 40 % restants trois ans après, ou neuf mois avant les prochaines élections. Leur montant total ne devrait pas dépasser 50 % des ressources de chaque parti. Celles-ci se verraient grandement améliorées par l'octroi du statut d'utilité publique qui serait reconnu aux partis. A ce titre, ceux-ci pourraient recevoir en dons 5 % des revenus des particuliers aisés ou 2 ‰ du chiffre d'affaires des entreprises, cadeau qui bénéficierait d'un régime fiscal favorable. Pour les sympathisants qui sont de « petits » contribuables, on a prévu qu'ils pourraient déduire 2 400 marks par couple et 1 200 pour les célibataires, avec une ristourne fiscale de 50 %.

Les partis sont soumis à une austérité angélique : il leur est interdit d'accepter des fonds *« en relation avec des objectifs économiques ou politiques »*. De même, le projet de loi prohibe la méthode généreusement employée par les partis et qui consiste à frapper les Diètes où siègent leurs élus d'une lourde cotisation. Le parlementaire ouest-allemand, s'il s'en tient à sa seule indemnité, n'est pas très riche: il touche 7500 marks imposables plus quelque 4000 marks de supplément. Mais les partis, depuis plusieurs années, n'osent plus voter une augmentation du traitement de leurs élus, souvent supposés, dans l'imagination populaire, vivre comme des princes... Du coup, certains continuent d'exercer une profession en marge de leur mandat électoral, ce qui peut créer des conflits d'intérêt.

Le « gros morceau » de la réforme est incontestablement la notion d'intérêt public appliquée aux partis. La Cour suprême de Karlsruhe l'a rejetée à plusieurs reprises et sera inévitablement saisie, à un moment ou à un autre, du projet en cours. Projet dont on ne sait d'ailleurs pas, à l'heure actuelle – tant les choses ont été précipitées – s'il recevra l'agrément des sociaux-démocrates. Les Verts y sont hostiles et n'ont même pas été invités aux délibérations entre les partis qui ont pour but de discuter du projet. Quant aux libéraux, la réforme du financement des partis est pour eux une question de vie ou de mort. Compromis au maximum dans l'affaire Flick, ils ont perdu leurs soutiens financiers habituels, qui attendent de voir quelles retombées judiciaires aura l'affaire avant de desserrer les cordons de leur bourse.

La loi en préparation pourrait-elle avoir un effet rétroactif, qui « blanchirait » les personnalités impliquées dans le scandale ? Les sociaux-démocrates sont décidés à s'y opposer avec la dernière énergie. Saisiront-ils l'occasion d'assainir les pratiques qui permettent à tous les partis de tourner la loi, en créant par exemple des « fondations » qui, elles, jouissent du statut d'utilité publique ? Autant de questions qui resteront longtemps en suspens. Un effort pour moraliser le financement des partis en République fédérale est en cours. Mais de là à espérer qu'on en arrivera à la « transparence » de leurs bilans, il y a un pas qu'il serait prématuré de franchir.

ALAIN CLÉMENT.



AMÉRIQUES

Chili

Les syndicats décident une grève générale illimitée

(Suite de la première page.)

En août 1973, nombre de ceux qui ont décidé aujourd'hui d'engager une lutte frontale contre le général Pinochet avaient déclenché une grève générale qui porta le coup de grâce au gouvernement de Salvador Allende.

Il était temps

Il était temps. *« Nous sommes seuls. Si les autres syndicats ne nous soutiennent pas, nous serons obligés d'abandonner la lutte en essayant de limiter les dégâts »*, nous déclarait lundi matin le secrétaire général de la Conféração des travailleurs du cuivre (C.T.C.), M. Roberto Carvajal, quelques instants avant de comparaître devant le juge d'instruction.

Le panorama dans les différents centres miniers au début de la journée de lundi n'incitait pas à l'optimisme. Le noyau le plus dur était constitué par les grévistes d'El Salvador, qui avaient été les premiers à cesser le travail jeudi dernier et décidaient de poursuivre le mouvement jusqu'à la libération des dirigeants syndicaux et la réintégration des travailleurs licenciés. Les mineurs d'El Teniente manifestaient la même fermeté : un pourcentage important d'entre eux étaient toujours en grève lundi matin.

En revanche, le travail était redevenu normal à La Andina et on savait que les mineurs de Chuquicamata ne suivraient pas. L'armée avait d'ailleurs interdit l'assemblée au cours de laquelle ces derniers devaient se prononcer. *« Si le Commandement national des travailleurs et les transporteurs reportent une nouvelle fois la grève générale* (certains avaient demandé un délai de quarante-cinq jours), *il ne faudra plus compter sur les travailleurs du cuivre »*, affirmaient d'un ton catégorique les dirigeants de la C.T.C.. En fait, seuls les étudiants étaient résolus à les accompagner. Certains d'entre eux manifestèrent lundi matin non loin du palais présidentiel de la Moneda, ce qui entraîna quarante arrestations.

L'offensive tous azimuts du général Pinochet contre l'opposition risquait de briser les dernières résistances. Son premier objectif visait à décapiter la C.T.C. Lundi soir, sept dirigeants nationaux, un dirigeant de la mine d'El Salvador et deux dirigeants d'El Teniente étaient sous les verrous. Outre Rodolfo Seguel, avaient été arrêtés le vice-président de la confédération, M. Hugo Estivales, et le secrétaire général, M. Roberto Carvajal. Simultanément, la Corporation du cuivre (Codelco) menait une opération de « nettoyage » visant à éliminer les ouvriers considérés comme « activistes ». Après avoir licencié plus de trois mille personnes, l'entreprise choisissait des remplaçants parmi l'abondante main-d'œuvre disponible (il y a environ un million de chômeurs au Chili, soit plus de trente pour cent de la population active). Elle réintégrait en outre de façon sélective une partie du personnel licencié.

« Si ton mari ne reprend pas le travail... »

D'autre part, l'état de siège a été décrété dans les mines et de fortes pressions sont exercées par les forces de l'ordre contre les familles des grévistes. Selon des témoignages recueillis par les délégués syndicaux, des carabiniers armés pénètrent dans les maisons des mineurs et profèrent des menaces : *« Si ton mari ne reprend pas le travail, tu as de fortes chances de ne pas le revoir. »*

Deuxième objectif : bâillonner les moyens d'information. A deux reprises, les directeurs de la presse écrite, de la télévision et de la radio ont été convoqués au ministère de l'intérieur. Ils ont été avertis des risques qu'ils couraient s'ils parlaient de *« protestation »*, de *« grève »* et de *« politique »*. Mentionner la « multipartite » ou interviewer des hommes politiques constitue une *« infraction à la législation en vigueur »*. Le correspondant de Radio-Cooperativa à Racangua, près du centre minier d'El Teniente, a été arrêté lundi.

Troisième objectif : *« Faire rentrer les dirigeants politiques dans leur terrier »*, selon l'expression du général Pinochet. Le ministre de l'intérieur a été très clair, au cours de la conférence de presse qu'il a donnée samedi. *« Le gouvernement*, a-t-il affirmé, *fera respecter strictement l'interdiction de toute activité politique. »*

Quatrième objectif : faire la chasse aux communistes. Les familles des trois dirigeants syndicaux appartenant au P.C., enlevés dans la nuit de samedi à dimanche par des inconnus sont restées sans nouvelles d'eux pendant quarante-huit heures. Elles ont été informées, lundi, que ceux-ci se trouvaient à la disposition des services de répression dans un endroit secret. D'autre part, plusieurs dizaines de militants, pour la plupart étudiants, ont été arrêtés durant la journée de lundi.

Cette répression brutale n'a pas eu raison de la détermination des Chiliens. Au contraire, elle a renforcé leur solidarité face au régime militaire. Que vont faire les responsables politiques ? Jusqu'à présent, ils sont restés dans les coulisses et pas seulement pour des raisons tactiques. Mais, de tous côtés, on leur demande de se prononcer. Des discussions orageuses ont eu lieu, lundi, entre les syndicalistes du cuivre appartenant à la démocratie-chrétienne et les dirigeants du parti. Parmi ces derniers, certains étaient partisans d'un *« repli momentané »*, d'autres attendaient la décision des organisations syndicales avant d'arrêter leur position.

JACQUES DESPRÉS.

La contestation à l'intérieur de l'armée

Qu'il existe un malaise au sein de l'armée, personne ne le nie. Mais l'inquiétude des militaires devant la tournure prise par les événements est-elle susceptible de se transformer en un mouvement organisé contre le général Pinochet ? C'est moins sûr. Pourtant, un document daté de mai 1983 et signé par *« les officiers patriotes des forces armées et de l'ordre de la République du Chili »* prouve que certains jeunes officiers jugent venu le moment de passer à l'action.

« Les résultats obtenus dans certains domaines déterminants pour la sécurité nationale sont loin d'être satisfaisants, déclarent les auteurs du document... *Les objectifs nationaux fixés en septembre 1973 n'ont pas été atteints. On le dit ouvertement dans les unités : ni la sécurité ni le développement ne sont garantis. De nouveau la patrie et les forces armées sont menacées. »*

Analysant la situation économique, les « officiers patriotes » affirment qu'on assiste *« à la destruction d'un patrimoine décisif pour le pays. L'industrie est en faillite. L'agriculture n'est pas en mesure de pourvoir à nos besoins. L'Etat est en train de livrer de nouvelles entreprises, y compris les ports, aux intérêts étrangers »*.

Pour les signataires du document, *« l'unité nationale est en danger... Notre institution et chacun de nous faisons l'objet de critiques de plus en plus vives. Les affirmations contradictoires de certains officiers généraux et du président ainsi que l'activité d'éléments tels que les membres de la C.N.I.* (la police secrète), *auxquels on nous identifie, ne font qu'aggraver la situation' »*.

Les « officiers patriotes » concluent en ces termes : *« Que faire ? Il faut changer cet état de choses. Il est devenu indispensable que ceux qui conduisent le gouvernement et le commandement supérieur des forces armées soient remplacés. Il vaut mieux altérer notre sacro-sainte institutionnalité plutôt que de vivre un futur de ruine et de déshonneur. »*

Les convictions nationalistes des auteurs de ce document sont évidentes. Mais ces jeunes officiers ne se prononcent pas sur l'après-Pinochet. Souhaitent-ils le rétablissement de la démocratie ou... un retour aux sources ?

Etats-Unis

Les adversaires de l'avortement ont perdu leur bataille devant la Cour suprême

Washington. — Les adversaires de l'avortement aux Etats-Unis continueront à se battre, malgré le camouflet que la Cour suprême leur a infligé le 15 juin. Ils se mobilisent déjà pour la discussion qui va s'ouvrir au Sénat. Mais le cœur n'y est plus : en s'opposant à plusieurs lois restrictives adoptées par des Etats, les neuf juges de Washington pourraient avoir mis un point final à cette controverse passionnée.

La Cour suprême aurait pu se contenter de trancher le principal cas qui lui était soumis. Elle a préféré prendre le problème de plus haut et réaffirmer solennellement son arrêt du 22 janvier 1973. Autrement dit, liberté de choix pour la

De notre correspondant

mère en accord avec son médecin au cours des trois premiers mois de la grossesse, réglementations possibles au cours des trois mois suivants pour protéger la santé de la mère, et initiative laissée aux différents Etats pour fixer les règles concernant le troisième trimestre.

Au fil des années, les « défenseurs de la vie » ont réussi à faire voter diverses restrictions. La Cour suprême étudiait notamment le cas de la ville d'Akron (Ohio), où une attente de vingt-quatre heures est imposée à la femme qui veut interrompre sa grossesse. Un médecin lui explique en détail tous les inconvénients d'une telle opération, laquelle ne peut être effectuée que dans un hôpital à partir du quatrième mois. Cette dernière mesure est en vigueur dans vingt et un Etats (sur cinquante).

Selon la Cour, une hospitalisation — beaucoup plus chère — ne s'impose pas. On peut pratiquer sans risque un avortement dans une clinique, compte tenu des progrès réalisés ces dernières années. Par 6 voix contre 3, les juges de la Cour suprême ont donc réaffirmé *« un principe de base »*, à savoir qu'une femme *« a le droit fondamental de faire le choix hautement personnel de mettre fin ou non à sa grossesse »*. Cela n'autorise plus personne à qualifier d'ambigu l'arrêt de janvier 1973. Les juges ont eu une décennie pour réfléchir. C'est Mme Sandra O'Connor, unique femme de la Cour suprême, qui a exposé le point de vue de la minorité. Elle se blanchit ainsi aux yeux des groupes conservateurs, qui, lors de sa nomination par le président Reagan l'an dernier, lui reprochaient précisément une attitude trop conciliante à l'égard de l'avortement.

Pour le sénateur Orrin Hatch, républicain de l'Utah, la décision de la Cour est une *« abomination »*. Sans aller jusque-là, M. Reagan la juge *« profondément décevante »* et non conforme à l'esprit du système politique américain : il appartient, selon lui, au Congrès et non à la magistrature suprême de régler ce genre de questions.

Le Congrès s'était contenté jusqu'à présent de supprimer, dans deux cas, le remboursement des avortements : pour les femmes à faibles revenus et pour les employées fédérales. Cet été, le Sénat va ouvrir un débat de fond. Il sera difficile aux conservateurs d'y réunir les deux tiers de voix nécessaires pour déclarer inconstitutionnelle l'interruption volontaire de grossesse. Celle-ci entre de plus en plus dans les mœurs : les Etats-Unis sont passés de vingt-trois mille avortements légaux en 1969 à près d'un million et demi en 1982.

ROBERT SOLÉ.

CINQ CENTS MANIFESTANTS PACIFISTES ONT ÉTÉ INTERPELLÉS

Washington *(A.F.P.)*. — Plus de cinq cents manifestants pacifistes ont été interpellés lundi 20 juin à travers les Etats-Unis pour avoir bloqué les accès de plusieurs bases militaires et d'usines d'armement au cours d'une journée d'action pour le désarmement. Par groupes de quelques centaines, chantant et lançant des fleurs en direction des forces de l'ordre, les manifestants se sont rassemblés un peu partout dans le pays, à proximité des bases et des manufactures d'armes, et se sont assis sur les routes.

Les plus importantes manifestations ont eu lieu en Californie, à Livermore, près d'un laboratoire nucléaire, et à Santa-Cruz, non loin de l'entreprise Lockheed, aux chantiers navals du Connecticut où sont fabriqués les sous-marins Trident, au Nouveau-Mexique, à Albuquerque, près de la base aérienne de Kirtland, et dans l'Etat d'Illinois, devant les locaux de la société Northrop.

Les pacifistes protestaient notamment contre le projet de déploiement de cinq cent soixante-douze missiles de croisière et Pershing-2 en Europe de l'Ouest.

PROCHE-ORIENT

LA CRISE DE L'O.L.P.

• Le conseil révolutionnaire du Fath condamne la dissidence
• De nouveaux combats ont lieu dans la Bekaa

De nouveaux combats ont éclaté, ce mardi matin 21 juin, entre factions palestiniennes rivales au moment même où M. Yasser Arafat, président de l'O.L.P., poursuivait ses efforts en vue de mettre fin à la dissidence qui secoue les rangs de son mouvement, le Fath, depuis maintenant six semaines.

Selon un responsable palestinien, cité par l'agence Reuter, les affrontements se sont produits quand des dissidents du Fath et des fedayin fidèles à M. Arafat ont pris position de part et d'autre d'une route entre le poste frontalier de Al-Masnaa et la ville de Chtaura, dans la Bekaa. Selon le responsable palestinien, les rebelles du Fath ont occupé des positions proches de la frontière syrienne, où sont déjà stationnées des unités régulières de l'armée de Damas.

Après avoir présidé pendant huit heures le conseil révolutionnaire du Fath, M. Arafat s'est rendu, ce mardi matin, à Tripoli, dans le nord du Liban. Le conseil avait commencé ses travaux lundi soir dans la capitale syrienne en l'absence de neuf de ses membres, entrés en dissidence en mai dernier et opposés à la direction actuelle du Fath. Un communiqué du bureau de M. Arafat, rendu public ce mardi matin, annonce que le conseil révolutionnaire a décidé de « *condamner le mouvement de dissidence et ses conséquences* ». Selon le texte, « *le conseil a également décidé la constitution de plusieurs comités chargés de mettre en œuvre des réformes pour développer l'efficacité de l'organisation et des organes du Fath et sa capacité à poursuivre la lutte face à toutes les conspirations et à riposter fermement à toutes les tentatives destinées à briser son unité* ».

Lundi, après sept heures de discussions avec ses principaux conseillers, le chef de l'O.L.P. avait tenu à réaffirmer qu'il était le seul et unique dirigeant de la centrale palestinienne et avait indiqué qu'il ferait preuve de fermeté. « *Je suis le chef de l'O.L.P., le seul représentant du peuple palestinien. Je suis le commandant en chef des forces palestiniennes et il est de mon devoir de me battre pour préserver l'indépendance palestinienne face aux ingérences de certains pays arabes* », a-t-il dit à l'issue de ses conversations avec ses conseillers les plus proches à Damas.

Cette discussion s'est déroulée en deux étapes, a confié M. Arafat aux journalistes. La première — la plus longue — a réuni les treize membres du comité central du Fath. Puis le débat a été élargi au président du Congrès national palestinien, M. Khaled Fahoum, et aux dirigeants des trois branches radicales de l'O.L.P. — le F.P.L.P., le F.D.L.P. et le Front de libération de la Palestine (F.L.P.). Les chefs des trois groupes ont soutenu les critiques et les revendications des officiers dissidents, mais ils ont écarté toute scission et lancé un appel pour « *des négociations démocratiques afin de mettre fin à la rébellion* ».

Le chef de l'O.L.P. a, une fois de plus, répété ses accusations contre les « *régimes arabes* » qui sont derrière la dissidence. « *Ce n'est pas un secret... Kadhafi a personnellement déclaré qu'il soutenait les dissidents avec de l'argent et de l'armement* », a-t-il déclaré. Faisant allusion aux affrontements de samedi dans la vallée de la Bekaa, il a qualifié ces nouveaux développements d'« *extrêmement graves* », et a accusé les forces libyennes d'avoir attaqué les positions du Fath avec l'aide du F.P.L.P.-Commandement général d'Ahmed Jibril. « *Cela signifie*, a-t-il ajouté, *que l'intervention arabe n'est plus limitée à un soutien matériel, mais s'est concrétisée en action.* » — *(Reuter, A.F.P., A.P.)*

• *Sept officiers et soldats syriens ont été tués*, lundi 20 juin, dans une embuscade au nord du Liban. Selon la police libanaise, les sept militaires faisaient partie d'une patrouille qui a été prise sous le feu d'armes automatiques près de la ville côtière d'Enfeh, à 68 kilomètres au nord de Beyrouth, par des inconnus circulant à bord d'une voiture et qui ont pris la fuite. Cette embuscade intervient quatre jours après le massacre par des inconnus masqués de seize personnes tuées à l'entrée de Tripoli. Parmi les victimes se trouvaient trois chrétiens de la région de Koura. — *(A.P.)*

• *La conférence des Nations unies sur la Palestine*, qui devait initialement avoir lieu du 16 au 27 août, se tiendra à Genève du 29 août au 7 septembre, a annoncé lundi le comité préparatoire de la conférence.

DANS SON RAPPORT SUR LES MASSACRES DE SABRA ET DE CHATILA

Le procureur général militaire libanais disculpe la direction du parti phalangiste

De notre correspondant

Beyrouth. — L'entière responsabilité juridique du massacre perpétré dans les camps palestiniens de Sabra et de Chatila les 14, 15 et 16 septembre 1982 est imputable à Israël. Conformément à la Convention de Genève de 1949, les forces israéliennes avaient, en effet, le contrôle total des camps, de leurs issues, de leurs abords et de toutes les voies y menant.

Cette thèse, qui a constamment été soutenue par le président Amine Gemayel et son gouvernement et qui a permis aux dirigeants musulmans libanais de passer l'éponge sur ce massacre qu'ils voulaient ignorer, est officiellement reprise par le procureur général militaire, M. Assaad Germanos, dans le rapport qu'il vient de soumettre au chef de l'État.

Autre conclusion capitale du document, conforme également aux thèmes officielles : si des éléments armés ne faisant pas partie de l'armée israélienne ont participé aux massacres, il s'agit vraisemblablement d'éléments frontaliers ou de personnes ayant subi les abus palestiniens au cours des années précédentes (allusion transparente aux miliciens du commandant Haddad et aux habitants du village chrétien de Damour). Mais, estime le procureur, il n'existe aucune preuve que la direction du parti phalangiste ou le commandement des forces libanaises, dont le chef Bechir Gemayel venait d'être assassiné, aient eu connaissance au préalable de ce qui devait se passer. L'enquête a, en tout cas, établi, estime M. Germanos, qu'aucun ordre n'a été émis par ces deux commandements à leurs combattants de soutenir les opérations dans les camps ou d'y participer.

Considérant le distingo impossible, en la matière, entre les actes de guerre et les actes individuels ayant conduit au massacre, le procureur ordonne un arrêt des poursuites, en attendant la désignation (éventuelle) de l'instance judiciaire compétente.

Ces conclusions, qui arrangent tout le monde au Liban, n'ont pas fait de remous. Le journal *As Safir*, proche des Palestino-progressistes, les ponctue quand même d'un point d'exclamation dans son titre et relève que le rapport Kahane, en Israël, a nommément accusé des dirigeants et des combattants des Forces libanaises d'être responsables du massacre, et que la presse internationale a publié des déclarations où certains de ceux-ci admettent y avoir participé.

Le rapport retient le chiffre de 460 morts, dont 269 Palestiniens et 119 Libanais. Sur ce total, il y aurait 20 enfants et 19 femmes. Compte tenu des disparus, le nombre des victimes avait été estimé, à l'époque, à un millier.

LUCIEN GEORGE.

Israël

L'AGGRAVATION DE LA « RÉVOLTE DES MÉDECINS »

M. Begin aurait décidé de satisfaire certaines revendications des praticiens

De notre correspondant

Jérusalem. — Un médecin s'effondre épuisé, non seulement parce que depuis une semaine il fait la grève de la faim, mais encore parce que depuis le même temps il fait la grève du zèle, et que, en conséquence, son service est débordé. Sur les lits voisins reposent quelques-uns de ses patients qui, par solidarité, refusent également de s'alimenter. D'autres médecins tentent de les en dissuader, arguant qu'ils n'ont pas été hospitalisés pour aggraver leur état...

Des scènes aussi étonnantes se sont reproduites à plusieurs reprises au cours des trois derniers jours à l'hôpital de Bersheeba, où a été déclenchée cette nouvelle offensive destinée à relancer et faire aboutir enfin un mouvement de revendication, commencé voici déjà plus de trois mois et demi dans tout le pays, où l'ensemble du système médical est profondément désorganisé (*le Monde* daté 15-16 mai et 26 mai). Près de mille cinq cents médecins, dans une vingtaine d'autres hôpitaux, ont suivi, les 19 et 20 juin, l'exemple de leurs camarades de Bersheeba, si bien que tout le réseau hospitalier est maintenant presque paralysé.

L'aggravation de ce conflit sans précédent domine de plus en plus la vie publique et la politique israélienne, au point de reléguer au second plan le malaise grandissant provoqué par la prolongation de la campagne militaire au Liban. Le gouvernement est divisé. Dimanche, au cours de la réunion hebdomadaire du cabinet, qui a été consacrée totalement à cette affaire, le ministre de la santé et son collègue des finances se sont violemment affrontés, en venant presque à s'insulter. Le premier a pris résolument le parti des médecins, dénonçant l'intransigeance du second.

Tout au long de la journée de lundi jusque tard dans la nuit, M. Begin, qui a décidé d'intervenir dans le conflit, s'est entretenu avec les deux ministres après avoir reçu les représentants des grévistes de la faim, et mardi matin on indiquait dans les milieux gouvernementaux, sans donner de précisions, que M. Begin aurait réussi à convaincre le ministre des finances de revenir sur ses positions, et d'accepter le principe d'une reprise des négociations avec les médecins selon la formule mise au point par le premier ministre et le ministre de la santé. Le ministre des finances, M. Yoram Aridor, envisagerait une réforme complète de l'échelle des salaires du corps médical, une sensible réduction du temps de travail et surtout une augmentation des revenus des médecins qui, en moyenne, dépasserait largement ce qu'il était prêt à concéder jusqu'à présent. Il semble donc que M. Begin soit parvenu à faire fléchir M. Aridor.

Les médecins, qui sont en Israël pour la plupart salariés, réclament une nette revalorisation de leurs revenus, considérant qu'à qualification égale et même supérieure ils sont beaucoup trop défavorisés par rapport à d'autres catégories professionnelles du secteur public. Ils exigent une augmentation d'environ 60 % de leur traitement de base, qui est particulièrement bas, notamment pour les médecins débutants, ce qui les incite à accepter des heures supplémentaires au-delà de toute mesure. Mais, depuis le début du conflit, le ministre des finances, redoutant une réaction en chaîne, notamment dans l'enseignement, refusait fermement de dépasser la limite de 22 % de hausse des salaires prévue dans un accord passé à la fin de l'année dernière avec le syndicat de la fonction publique. Il faisait observer que, avec une inflation atteignant près de 130 % par an, il devait à tout prix freiner les dépenses de l'Etat et donc les hausses de salaires. Dans l'opposition, on réplique que la politique de réductions budgétaires du gouvernement est actuellement sélective et que les dépenses engagées pour la colonisation des territoires occupés ou la guerre au Liban auraient pu être annulées ou comprimées pour apaiser les tensions sociales. Mais M. Aridor, jusqu'alors soutenu par la majorité des membres de la coalition gouvernementale, estimait que sans céder, il pouvait venir à bout de la « *révolte des médecins* ».

Aussi bien les médecins que le ministre des finances savent qu'ils jouent leur va-tout. Les premiers parce qu'ils reconnaissent qu'ils brûlent leurs dernières cartouches, le second parce qu'il est actuellement très vivement attaqué y compris au sein de la majorité gouvernementale pour les échecs de sa politique : outre l'accélération de l'inflation, une aggravation de la dette extérieure et du déficit commercial du pays.

FRANCIS CORNU.

• MISE AU POINT. — L'ambassadeur d'Irak à Paris, M. Mohamed al-Mashat, nous écrit pour démentir, bien que cela lui soit « *pénible* », une déclaration de son collègue syrien, M. Chakkour, selon laquelle Damas avait bien rouvert l'oléoduc Kirkouk-Banias passant sur le territoire syrien, conformément à une recommandation du sommet de Fès. Le diplomate ajoutait que Bagdad « *n'avait pu utiliser* » l'oléoduc faute de carburant, à la suite d'un « *bombardement par l'Iran des puits de pétrole de Mossoul* » (*le Monde* du 2 juin). Rappelant que ces puits se trouvent à Kirkouk, l'ambassadeur d'Irak déplore « *la méconnaissance de la répartition des puits de pétrole en Irak* » et demande au « *gouvernement de Damas d'ordonner la réouverture de l'oléoduc* ». M. Chakkour, à qui nous avons communiqué ce texte, nous a déclaré : « *Sans vouloir polémiquer avec un collègue arabe, je tiens à préciser que ma réponse se rapportait à une période antérieure au sommet de Fès et plus précisément au début de la guerre Irak-Iran.* »

ASIE

Chine

Le nouveau ministre de la sécurité dénonce l'augmentation des activités d'espionnage

De notre correspondant

Pékin. — La sixième Assemblée nationale populaire (A.N.P.) a achevé la mise en place des nouvelles structures de l'Etat en désignant, lundi 20 juin, les membres de la Commission militaire centrale et en ratifiant la composition du gouvernement. Un président de la Cour suprême du peuple, M. Zheng Tianxiang, a été nommé, ainsi qu'un procureur général, M. Yang Yichen.

Le nouveau gouvernement se caractérise par un certain rajeunissement. Deux nouveaux vice-premiers ministres, MM. Li Peng (cinquante-cinq ans) et Tian Jiyun (cinquante-quatre ans) s'ajoutent à MM. Wan Li et Yao Yilin. M. Li était jusque-là premier vice-ministre à la conservation des eaux et à l'énergie électrique. C'est lui qui, en particulier, suit de près le dossier de l'énergie nucléaire civile.

La promotion de cet homme, dont tous ses interlocuteurs louent la compétence et l'intelligence, dénote le souci de donner au développement du secteur énergétique une priorité accrue. A la veille de sa nomination, M. Li avait confirmé la décision de construire près de Shanghai une deuxième centrale nucléaire de 1 800 mégawatts, qui s'ajoutera à celle de Canton, et annoncé un troisième projet dans le Nord-Est.

M. Tian, peu connu du public, remplira la fonction de secrétaire général du gouvernement.

Quelques changements sont à noter également dans le groupe des conseillers d'Etat, créé l'an dernier pour offrir des « consolations » à d'anciens vice-premiers ministres. Trois arrivants — MM. Wu Xueqian, ministre des affaires étrangères, Wang Bingqian, ministre des finances, et Song Ping, nouveau ministre chargé de la commission du plan, où il remplace M. Yao Yillin, — succèdent à MM. Yu Qiuli, passé dans l'appareil politique de l'armée, Bo Yibo, retiré à la commission des conseillers du comité central, et Huang Hua, devenu vice-président de l'A.N.P.

Parmi les huit nouveaux ministres, sur un total de quarante-cinq, le principal sujet d'intérêt est la désignation d'un ministre de la sécurité d'Etat — Gong An Bu (G.A.B.). L'heureux bénéficiaire de ce nouveau poste est M. Ling Yun, jusque-là vice-ministre de la sécurité publique. Ce dernier ministère est maintenu, mais il passe sous l'autorité de M. Liu Fuzhi, qui laisse à l'un de ses adjoints, M. Zou Yu, le portefeuille de la justice.

Ce remue-ménage reflète le désir du pouvoir de reprendre sérieusement les choses en main dans ce domaine sensible, dans lequel M. Ling a une longue expérience : il était, dès 1964, vice-ministre de la sécurité publique. Après une certaine éclipse, semble-t-il, pendant la révolution culturelle, on le retrouve au même poste en 1975.

Les réticences de l'armée

Dans une première déclaration à l'agence Xinhua, M. Ling a établi un lien entre la politique d'ouverture vers le monde extérieur et la création de son ministère. A la faveur de cette politique, a-t-il dit, « *les agences de renseignements et les services secrets de certains pays étrangers ont augmenté leurs activités consistant à espionner les secrets d'État de la Chine et ont envoyé des agents spéciaux dans notre pays dans des buts de subversion et de destruction.* » Des mesures « *efficaces* » seront prises contre ces actions et toutes les menées « *contre révolutionnaires qui minent le système socialiste* ».

Cette dernière remarque que le G.A.B. exercera sa surveillance non seulement à l'égard des étrangers, mais aussi des citoyens chinois. Ceux-ci ont été invités à observer scrupuleusement les articles 53 et 54 de la Constitution, qui leur font obligation de respecter les « *secrets d'État* », c'est-à-dire toute information non officielle, et de « *sauvegarder l'honneur et les intérêts de la patrie* ».

Si le nouveau gouvernement reflète un certain mouvement, telle n'est pas l'impression donnée par la composition de la Commission militaire centrale.

Cet organisme, créé par la dernière Constitution, comprend, en effet, nom pour nom, les mêmes membres que la commission militaire du comité central du parti, préexistante, et qui demeure. Même le vieux maréchal impotent Ye Jianying (quatre-vingt-sept ans) conserve sa vice-présidence.

Certes, dès le lendemain du douzième congrès du P.C.C., en septembre, l'un des principaux dirigeants du pays, M. Hi Qiaomu, avait laissé entendre que le parti avait toujours commandé à l'armée et qu'il continuerait d'en être ainsi, malgré la création d'une commission militaire responsable formellement devant l'Assemblée. Il avait aussi indiqué qu'il n'était pas question d'avoir deux commissions « *parallèles* » et qu'une décision en ce sens serait prise par l'A.N.P. Une telle mesure n'a pas été rendue publique, mais le problème a été résolu d'une manière que M. Hu avait laissé prévoir : les deux commissions — celle du parti et celle de l'Etat — existent bien sur le papier, mais elles sont en réalité confondues.

Etait-ce vraiment le but recherché ? Dans ce cas, le sens de l'opération n'apparaît pas clairement, sinon que l'Assemblée aura désormais officiellement à connaître des affaires militaires. Ou bien la manœuvre visant à diminuer le contrôle du parti sur l'armée et à renforcer celui du gouvernement n'a-t-elle pas plutôt tourné court à la suite de la résistance de certains chefs militaires ? L'impression domine en tout cas que l'armée continue de traverser une crise d'identité et que, après avoir vu son influence réduite, elle n'a pas encore véritablement trouvé sa place dans les structures du pouvoir post-maoïste.

MANUEL LUCBERT.

La composition du gouvernement

Voici la liste du nouveau gouvernement chinois :

Premier ministre : M. Zhao Ziyang.

Vice-premiers ministres : MM. Wan Li, Yao Yilin, Li Peng, Tian Jiyun.

Conseillers d'Etat : MM. Fang Yi, Gu Mu, Kang Shien, Mme Chen Muhua, MM. Ji Pengfei, Zhang Jingfu, Zhang Aiping, Wu Xueqian, Wang Bingqian, Song Ping.

Secrétaire général : M. Tian Jiyun.

Affaires étrangères : M. Wu Xueqian ; *défense nationale* : M. Zhang Aiping ; *commission d'Etat du plan* : M. Song Ping ; *commission d'Etat de l'économie* : M. Zhang Jingfu ; *commission d'Etat de restructuration de l'économie* : M. Zhao Ziyang ; *commission d'Etat de la science et de la technologie* : M. Fang Yi ; *commission d'Etat de la science, de la technologie et de l'industrie pour la défense nationale* : M. Chen Bin ; *commission d'Etat des nationalités* : M. Yang Jingren.

Sécurité publique (police) : M. Liu Fuzhi ; *sécurité d'Etat (renseignement)* : M. Ling Yun ; *affaires civiles* : M. Cui Naifu ; *justice* : M. Zou Yu ; *finances* : M. Wang Bingqian ; *commerce* : M. Liu Yi ; *relations économiques et commerce extérieurs* : Mme Chen Muhua ; *agriculture, élevage et pêche* : M. He Kang ; *forêts* : M. Yang Zhong ; *ressources hydrauliques et énergie électrique* : Mme Qian Zhengying ; *construction urbaine et rurale et protection de l'environnement* : M. Li Ximing ; *géologie et ressources minérales* : M. Sun Daguang ; *Métallurgie* : M. Li Dongye ; *industrie mécanique* : M. Zhou Jiannan ; *nucléaire* : M. Jiang Xinxiong ; *aéronautique* : M. Mo Wenxiang ; *électronique* : M. Jiang Zemin ; *matériels militaires* : M. Yu Yi ; *espace* : M. Zhang Jun ; *charbon et pétrole* : M. Gao Yangwen ; *industrie chimique* : M. Qin Zhongda ; *textile* : Mme Wu Wenying ; *industrie légère* : M. Yang Bo ; *chemins de fer* : M. Chen Puru ; *communications* : M. Li Qing ; *postes et télécommunications* : M. Wen Minsheng ; *travail* : M. Zhao Shouyi ; *culture* : M. Zhu Muzhi ; *radio et télévision* : M. Wu Lengxi ; *éducation* : M. He Dongchang.

SORTANT D'UN SILENCE DE CINQ ANS

« Il faut créer une organisation unie en mesure de parler au nom du peuple afghan »

nous déclare l'ancien roi Zaher Chah

De notre envoyé spécial

Rome. – *« Dans la situation actuelle, la priorité absolue s'imposant à tout Afghan est de faire le maximum pour créer un courant unitaire. C'est la raison principale qui m'a obligé à franchir une nouvelle étape dans ma solidarité avec la résistance »*, a déclaré au *Monde*, dans sa première interview accordée depuis qu'il fut renversé par le coup d'État du 17 juillet 1973, l'ancien roi d'Afghanistan, Mohammed Zaher Chah, actuellement en exil à Rome.

Cet ancien élève du lycée Janson-de-Sailly, âgé de soixante-neuf ans, féru de culture française – « le Monde *est presque ma seule fenêtre ouverte sur le monde* », disait-il en mai 1968 – qui régna quarante ans sur un pays limitrophe de l'U.R.S.S., est un homme très réservé, modeste, peu porté aux déclarations publiques. Il a attendu cinq ans depuis la prise du pouvoir par les communistes prosoviétiques avant de se décider, contraint par l'évolution du drame afghan et poussé par ses amis, à s'adresser enfin à l'opinion internationale et à ses compatriotes.

Dans l'appartement de la banlieue romaine où il nous accueille, Zaher Chah a beaucoup consulté ces derniers temps, recevant « *une large majorité* » des mouvements de résistance. Mais, pendant toute la durée de la conversation, il demeure très discret et refuse de se mettre en avant. « *Personnellement, je n'ai aucune ambition, et d'abord pas celle de rétablir la monarchie*, répétera-t-il à plusieurs reprises, *mon seul but est de servir mon pays. Mon devoir est de créer les conditions, le climat de l'entente et de l'unité. Il existe un très fort désir, au sein de notre peuple, que cette unité soit créée.* » Mais Zaher Chah se voit plus comme un conciliateur, *comme le ciment entre des organisations rivales*, dont – certains l'ont d'ailleurs contesté – en particulier plusieurs fondamentalistes musulmans de Peshawar – que comme un de Gaulle ou un Churchill lançant un appel vibrant à ses compatriotes.

Victime d'un génocide

Il appelle de ses vœux « *un front représentatif et uni pour mieux coordonner les activités de notre résistance et mieux la représenter dans les conférences et activités internationales* », avec « *un seul but, libérer la patrie* ». Ce front se donnerait un chef, un porte-parole : mais, là encore, il refuse de se mettre en avant : « *Il est possible que la grande majorité des Afghans s'entendent pour désigner leur représentant pour poursuivre la lutte sur le plan intérieur et diplomatique (...) Il n'est pas obligatoire que les tendances soient représentées dans une seule organisation.* » Quant à « *ceux qui persistent à créer des obstacles à cette unité, ils seront certainement mis en marge par le peuple lui-même* ».

Cette action unitaire à travers des contacts discrets – il apparaît exclu aujourd'hui que tous les mouvements de résistance, depuis les fondamentalistes jusqu'aux ex-maoïstes, en passant par les nationalistes, puissent s'asseoir autour d'une même table – vise à créer un « *choc psychologique* », une dynamique de l'unité. Bien que celle-ci ne doive pas se confondre avec le monolithisme, Zaher Chah semble se poser à la fois en garant des petits mouvements et en censeur de dirigeants intolérants quand il dit : « *Notre diversité est normale parce que la résistance afghane est celle de tout un peuple, elle n'est pas un obstacle à l'unification mais un enrichissement. A la base, notre peuple est uni.* »

Au terme de ses conversations, lorsqu'il aura obtenu l'accord des mouvements de résistance, Zaher Chah entend utiliser ses contacts internationaux, sa réputation de modération et le souvenir de la politique de bon voisinage qu'il mena, pendant quarante années, avec l'Union soviétique. Car actuellement, aucun responsable de la résistance ne paraît capable de parler au nom de tous ses compatriotes et, éventuellement, d'ouvrir l'indispensable dialogue avec Moscou. Zaher Chah n'a pas de mots assez durs pour les dirigeants de Kaboul, responsables d'un « *génocide* », imposés de l'étranger et « *voués à disparaître* ». Il dénonce « *l'invasion soviétique, contraire à toutes les normes acceptées du droit international, qui a ruiné le pays, créé des millions de réfugiés* ».

Négocier avec l'U.R.S.S.

Toutefois, ajoute-t-il, « *nous sommes pour la recherche d'une solution politique à la crise. La création d'une organisation unie aura un rôle très important à jouer dans la recherche de la paix* ». La résistance afghane, si forte soit-elle, ne sera pas en mesure de vaincre par les armes une superpuissance. « *Parfois on entend des rumeurs selon lesquelles l'U.R.S.S. serait éventuellement prête à discuter avec les représentants de la résistance afghane. Si ce désir est sérieux, il faut créer une organisation unie en mesure de parler au nom du peuple afghan. Le représentant mandaté par le peuple y participera. Il aura en outre le pouvoir de faire respecter les engagements.* »

L'ancien souverain rappelle : « *Pendant mon règne, j'ai veillé personnellement à ce que nos relations d'amitié* [avec l'U.R.S.S.] *se développe, toujours sur la base de la non-ingérence, de la légalité, de la coexistence pacifique, du respect de la souveraineté et de l'intérêt de nos deux peuples. L'U.R.S.S. se targuait de notre amitié. Jamais je n'ai voulu adhérer à un pacte hostile à l'U.R.S.S. Jamais l'Afghanistan n'a été une source de danger pour l'U.R.S.S.* » En cas de négociations, Zaher Chah estime qu'il faudra tenir le langage de la modération et de la fermeté. « *Le peuple afgan ne veut à aucun prix*, nous dit-il, *une fois les forces soviétiques retirées, transformer l'Afghanistan en une base hostile à l'U.R.S.S. Il sera neutre, non aligné, membre du monde islamique (...) En contrepartie, il y a des principes sur lesquels le peuple afghan ne peut faire de concessions, qui sont contenus dans les résolutions des Nations unies, des non-alignés, de la Conférence islamique : le retrait de toutes les forces soviétiques, le respect de notre intégrité territoriale, le droit de notre peuple à l'autodétermination sans aucune ingérence étrangère d'où qu'elle vienne* – il insiste à dessein sur ces derniers mots – *et la restauration de nos valeurs spirituelles et nationales.* »

En cas de compromis, qu'adviendrait-il des dirigeants de Kaboul s'ils choisissaient de ne pas partir avec l'envahisseur ? « *Toute ma vie, j'ai cru en la démocratie, et ce n'est pas maintenant que je vais changer. Dans l'Afghanistan de demain, la place de telle ou telle organisation sera celle que le peuple afghan lui donnera.* » En cas d'accord, l'administration de Kaboul pourrait-elle participer à une structure transitoire chargée de préparer des élections, comme la solution en a été proposée au Cambodge par le prince Sihanouk, pour permettre au Kremlin de sauver la face ? « *Ce n'est pas à moi de répondre, ce serait une question à discuter avec la résistance. Mais je tâcherai de les incliner dans le sens du réalisme politique.* »

Il n'empêche que ces négociations que Zaher Chah appelle de ses vœux n'ont pas grand-chose à voir avec les conversations « indirectes » organisées à Genève, sous l'égide des Nations unies, entre représentants du Pakistan et de Kaboul. « *Le peuple afghan a des réserves à faire à leur sujet. D'abord sur la forme : l'affaire afghane est une affaire entre le peuple afghan, c'est-à-dire la résistance, et l'U.R.S.S., force d'occupation étrangère. Toute négociation exigerait des pourparlers directs entre les véritables protagonistes, qui sont absents de Genève. Ensuite sur le contenu : il ne s'agit pas seulement du problème du retour des réfugiés, mais du droit du peuple afghan de décider librement de sa destinée.* » Et d'ajouter que cette conférence « *a créé des inquiétudes légitimes dans tout le peuple afghan. Ce sont ces inquiétudes qui font que je vous parle aujourd'hui* ».

Pas de solution boiteuse

C'est pourquoi, ajoute-t-il, « *j'ai écrit personnellement au président pakistanais Zia Ul Haq, lui expliquant mon point de vue* ». Mais Zaher Chah ne veut pas croire à un « *lâchage* » du Pakistan, dont il loue les efforts – comme ceux de l'Iran – en faveur des réfugiés afghans. « *Le Pakistan ne fera rien contre l'Afghanistan qui mettrait en danger son propre intérêt et peut-être sa propre existence. Du moins espérons-le !* »

Enfin, Zaher Chah entend s'adresser aux pays occidentaux, dont le soutien à la résistance est « *nettement insuffisant* », afin qu'ils comprennent mieux que « *l'affaire afghane n'est pas une affaire locale mais* [qu'elle] a *une dimension et des conséquences internationales. Je ne pense pas qu'une solution éphémère, boiteuse, mal fondée soit un facteur d'apaisement ou résolve la crise. Au contraire, il faut poser le véritable problème.* » Il prendra donc sans doute à cet effet dans un proche avenir son bâton de pèlerin. Il compte aussi sur la France, qui « *pourra efficacement jouer un rôle important pour la défense du peuple afghan et pour la recherche d'une solution politique* ». Car, « *la situation actuelle n'est pas dans l'intérêt de l'U.R.S.S. Cela a choqué énormément dans le monde, qu'elle ait envahi l'Afghanistan, pays neutre, indépendant, non aligné.* »

Zaher Chah sera-t-il entendu, à la fois de la mosaïque des mouvements de résistance afghans et de l'U.R.S.S. ? Dans une situation aussi passionnelle, y aura-t-il place pour la voix de la modération ? Il est encore trop tôt pour dire si la réapparition d'un ancien souverain dont le règne, en comparaison avec l'état actuel de l'Afghanistan, apparaît comme une ère de paix et de prospérité relatives, créera le choc psychologique indispensable pour que la résistance devienne un interlocuteur crédible. Et aussi, comme nous le disaient ces derniers mois des responsables de mouvements nationalistes ou de gauche, pour que l'Afghanistan ne risque pas de passer d'une dictature de gauche (prosoviétique) à une dictature de droite (celle des mollahs).

Propos recueillis par
PATRICE DE BEER.





Le Monde

politique

LE CONTENTIEUX SUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les résultats de neuf villes de plus de trente mille habitants sont contestés

Les tribunaux administratifs continuent de se prononcer sur les recours en annulation dont ils ont été saisis après les élections municipales des 6 et 13 mars dernier.

Ces recours (trois mille six cents environ), sensiblement plus nombreux que lors des précédents scrutins, ont le plus souvent été déposés par l'opposition contre la majorité et, plus particulièrement, contre le parti communiste. Il en a été ainsi dans douze municipalités de la région parisienne : Trappes et Carrières-sous-Poissy dans les Yvelines, Brétigny-sur-Orge dans l'Essonne, Antony dans les Hauts-de-Seine, Aulnay-sous-Bois, Noisy-le-Grand et Villepinte dans la Seine-Saint-Denis, Choisy-le-Roi, Limeil-Brévannes, La Queue-en-Brie, Villeneuve-Saint-Georges dans le Val-de-Marne et Sarcelles dans le Val-d'Oise.

Quelques recours ont été rejetés par les tribunaux administratifs, notamment à Bron (Rhône) ; dans les 1er, 2e et 3e secteurs de Marseille ; à Pantin et Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) ; à Arcueil, Champigny, Ivry-sur-Seine, Villeneuve-le-Roi et Vincennes (Val-de-Marne).

Le plus souvent, les juges ont décidé d'annuler les scrutins. Parfois plus sévères et utilisant une procédure peu employée jusque-là, ils ont accompagné les invalidations de mesures de suspension des élus (ainsi à Trappes, Antony, Aulnay-sous-Bois, Choisy-le-Roi, La Queue-en-Brie, Villeneuve-Saint-Georges et Sarcelles),ou ont inversé les résultats et proclamé élus les candidats de la liste battue (Noisy-le-Grand, Villepinte, Limeil-Brévannes).

Dans la plupart des cas, il a été fait appel de ces décisions devant le Conseil d'Etat. Si celui-ci confirme les inversions prononcées par les tribunaux administratifs, il conviendra d'ajouter aux pertes de villes de plus de trente mille habitants, enregistrées par la majorité (seize à l'issue du premier tour et quinze à l'issue du second tour) celle de Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis).

Si le Conseil d'Etat confirme les décisions d'annulations, les électeurs de communes de plus de trente mille habitants seront appelés à retourner aux urnes, notamment ceux de Choisy-le-Roi, Antony, Aulnay-sous-Bois, Villeneuve-Saint-Georges, Sarcelles dans la région parisienne, Bastia en Haute-Corse, la Seyne-sur-Mer dans le Var et Fort-de-France à la Martinique. Dans le contexte actuel, peu favorable à la majorité – les élections cantonales partielles qui se sont déroulées les derniers dimanches l'attestent, – ce troisième tour de scrutin peut encore augmenter les pertes de la gauche.

NADINE AVELANGE.

M. Marchais : une « manipulation politique »

Le Matin de Paris publie, mardi 21 juin, à l'occasion du deuxième anniversaire de l'entrée des communistes au gouvernement, le 23 juin 1981, une interview de M. Georges Marchais. Le secrétaire général du P.C.F. explique les spéculations sur le départ des ministres communistes, « *chaque jour renouvelées,* dit-il, *dans la presse influencée par le droite* », par le fait que « *la droite fait, ces derniers temps, feu de tout bois pour tenter de déstabiliser la situation* ».

« *Elle a, ces jours-ci,* ajoute M. Marchais, *recours à un moyen inouï, totalement sans précédent : faire annuler en série, dans l'arbitraire le plus complet, des élections municipales qui avaient eu le mauvais goût, en mars dernier, de tourner à l'avantage de la majorité. (...) On a commencé par s'en prendre aux communistes, selon une tradition bien ancrée, mais, maintenant, ce sont des municipalités d'union à direction socialiste (...) ou radicale de gauche (...) qui sont invalidés* ». Selon M. Marchais, « *même si c'est à des juridictions administratives que la droite a confié le soin de ces bonnes œuvres, ce ne sont pas des raisons de droit ou de justice qui motivent, en quoi que ce soit, ces décisions. La manipulation politique,* dit-il, *est évidente.* »

Le secrétaire général du P.C.F. assure qu'« *il n'y a aucune ambiguïté* » quant à la volonté des communistes de « *continuer à travailler* », au gouvernement, dans la majorité et « *à la base, dans tout le pays* », pour « *permettre à la gauche d'aller de l'avant* ». « *Chacun sait,* ajoute M. Marchais, *que nous avons émis des réserves à propos de certaines des dernières dispositions économiques édictées par le gouvernement ; chacun sait, également, que nous ne sommes pas d'accord sur tout avec le président de la République au plan international ; mais ni la politique économique ni la politique étrangère de la France ne se réduisent à ces deux points d'achoppement, et c'est sur l'ensemble que nous nous déterminons.* »

M. Marchais souligne la volonté des communistes de « *respecter crupuleusement le contrat, définissant la politique de la gauche au gouvernement, (...) conclu en juin 1981 avec le parti socialiste* ». Il ajoute : « *Nous continuons et nous continuerons à faire tout ce qui dépend de nous pour que les engagements pris soient tenus (...). Il n'y a pas, il ne peut y avoir, pour la gauche, de politique de rechange à celle qui a été définie par notre parti et le parti socialiste dans leur accord d'il y a deux ans.*

M. COT : assainir la situation

M. Jean-Pierre Cot, ancien ministre, a déclaré, lundi 20 juin, à propos des annulations d'élections municipales : « *Je m'étonne que la droite donne la leçon après avoir tant donné l'exemple naguère lors des législatives de 1978. Pour ma part, je fais confiance à la justice de mon pays pour sanctionner la fraude électorale, inadmissible en toute hypothèse. Quant au surcis à exécution des décisions des tribunaux administratifs, il suffit de le demander au Conseil d'État, qui peut et doit statuer dans les meilleurs délais par référé. Tout refus de prêter main-forte pour l'application de la décision judiciaire, passé ce bref délai, constituerait une fâcheuse immixtion dans le cours de la justice ; car il faut aller vite pour assainir la situation.* »

● *Le tribunal administratif de Lyon* a rejeté le recours en annulation de l'élection municipale de Bron, qui avait vu la victoire de la liste conduite par M. Sousi (P.S.), maire sortant.

M. Guittard (U.D.F.-C.D.S.), tête de liste de l'opposition, reprochait à ses adversaires d'avoir lacéré des affiches et distribué, la veille du second tour, un tract jugé diffamatoire.

Le tribunal a estimé que « *quelque regrettables que puissent être ces manières de procéder, elles n'ont pas été de nature à vicier le scrutin* ».

« *Au cours de leur campagne,* a ajouté le tribunal, *d'ailleurs excessive par sa tonalité raciste, les protestataires se sont eux-mêmes livrés à des attaques personnelles, dont certaines revêtaient un caractère diffamatoire.* »

● *Le Conseil d'État* a annulé le 17 juin les résultats de deux élections cantonales en Corse-du-Sud, pour irrégularités dans les opérations électorales. Dans le canton de Petreto-Bicchisano, M. Luciani, M.R.G., conseiller à l'assemblée régionale avait été réélu au second tour du scrutin de mars 1982 par 1 469 voix contre 1 458 à M. Pianelli, R.P.R.

Dans le canton de Cruzzini-Cinarca, M. Chiapini, div. d., avait été élu avec 1 370 voix contre 1 312 voix à M. Graziani, rad., conseiller sortant.

Les nouvelles élections qui vont avoir lieu sont de nature à modifier la majorité de l'assemblée départementale de la Corse-du-Sud, présidée par M. Jean-Dominique Cesari, M.R.G., qui avait été élu au bénéfice de l'âge.

POINTS DE VUE

Vademecum du petit battu

par DIDIER BRAIL (*)

AINSI vous vouliez l'emporter, et la faveur du peuple ne vous a pas élevé en un rang qui n'était dû qu'à vous et à vos colistiers. Dieu merci, Tourniquet, digne fils d'A.G. Tourniquet, illustre petit homme d'Etat anonyme de la IVe République (1), vous avez, je n'en doute pas, préparé avec minutie le troisième tour des opérations électorales. Il se déroule en quatre temps.

∴

1) La campagne électorale.

Vous avez fait une campagne électorale irréprochable. Vous vous en êtes tenu à la profession de foi des documents officiels et n'avez apposé votre gracieux sourire que sur les panneaux strictement réservés à la campagne électorale. Cela valait mieux du reste...

2) La période dite suspecte.

La période suspecte, beaucoup l'ignorent, commence à 0 heure le samedi qui précède le dimanche de l'élection et prend fin à l'heure de l'ouverture des bureaux de vote. La campagne électorale est censée terminée. Nul ne doit la troubler et aucun coup bas n'est admis, quel qu'en soit l'origine. Là, Tourniquet, vous avez été efficace.

Vous avez consciencieusement fait lacérer vos propres panneaux officiels.

Que vous soyez ou non le maire en place, vous connaissez assurément au moins deux ou trois membres du personnel communal, parfaits faux jetons dont vous savez pouvoir être sûr. Ils auront préparé discrètement sur papier à en-tête de l'association des employés communaux et composté vendredi soir sur la machine à timbrer de la ville, une lettre qu'ils déposeront eux-mêmes pour plus de sûreté dans des boîtes à lettres de tout le quartier, appel mettant en garde le personnel communal contre le sort que vous, Tourniquet, auriez d'ores et déjà décidé de leur faire subir si vous étiez consacré par le suffrage universel. Vous ne risquez rien : le vote de cet électorat est déjà fixé ; mais à cinquante voix d'écart vous avez déjà obtenu l'annulation.

Tourniquet, mon ami, les opérations électorales proprement dites n'ont pas encore commencé. A cent voix près, vous avez déjà quasiment en poche le jugement suspendant vos adversaires si la fraction la plus minable de la population venait à vous manquer.

3) Le déroulement des opérations de vote.

Travaillez d'abord les votes par procuration. De votre côté bien entendu vous avez réalisé le plein. Vous allez maintenant créer le trop-plein.

Faites soigneusement disparaître tout stylo ou crayon bille à l'encre rouge, et, minimisant cette absence, faites procéder à l'émargement des votes par procuration de la même manière que les autres votes : l'article R 76 du code électoral aura ainsi été violé (2).

Quelle ne sera pas votre surprise en voyant venir se présenter l'après-midi deux ou trois électeurs en personne qui ont voté le matin par une procuration dont la signature n'émane pas d'eux.

Une demi-douzaine de personnes se présenteront dans le bureau de vote en prenant ostensiblement un unique bulletin au nom de la liste adverse, s'abstiendront ou refuseront énergiquement si besoin est de passer par l'isoloir, et déposeront dans l'urne l'enveloppe préparée avec le bulletin de votre liste.

Il existe également une bonne dizaine d'électeurs que vous connaissez bien comme vos adversaires de longue date. Nul n'est besoin d'insister pour demander leur identité ; le cas échéant dispensez-les en par courtoisie. Allons ! on ne saurait leur faire cette offense. Le soir venu, déplorez quand même – par écrit bien entendu – que le président du bureau de vote n'ait pas systématiquement fait procéder au contrôle de l'identité des électeurs, laissant voter à la tête de sa clientèle.

4) Le dépouillement des votes.

Première hypothèse, tout se passe bien : l'écart de la défaite est faible. Il ne sera pas besoin d'aller jusqu'à l'incident. Quelques scrutateurs dévoués se contenteront de se tromper dans le calcul du nombre des bulletins de chaque liste ou, si le besoin s'en fait sentir, de recompter deux fois les centaines incomplètes en les additionnant en faveur de votre liste.

Faites aussitôt porter ce premier résultat erroné sur le procès-verbal du bureau de vote : instantanéité et spontanéité sont essentielles. Bien entendu, le résultat des chiffres apparaîtra immédiatement quelque peu aberrant. Ne vous opposez surtout pas à ce que les bulletins soient de nouveau comptés et laissez le représentant de votre adversaire porter de sa blanche main le véritable résultat en sa faveur. Laissez lui le libre choix de la rature franche et nette ou du corrector. Il suffit de n'être pas là pour apposer une nouvelle signature bien inutile qui viendrait confirmer la validité du résultat rectifié.

Deuxième hypothèse, l'écart se chiffre par centaines : il faut alors que votre adversaire n'ait reculé devant rien. Un exemple vous suffira. Un citoyen anonyme qui surveille le bon déroulement du dépouillement jette au pied de votre assesseur un paquet de cent bulletins au nom de vos adversaires. Si l'assesseur adverse ne l'a pas immédiatement, remarqué, votre assesseur lui fera part de sa surprise et avec la courtoisie qui s'impose il ramassera le paquet de bulletins.

C'est là que, plus rapide que Lucky Lucke, intervient l'huissier que vous avez eu la précaution de requérir et qui constate immédiatement, dans un procès-verbal en bonne et due forme, qu'un assesseur de la liste adverse est pris en flagrant délit de possession de cent bulletins en sa faveur en plein milieu du dépouillement.

Troisième hypothèse : l'écart est de l'ordre du millier de voix :

Les énergumènes costauds qui n'ont d'ailleurs rien à voir avec les citoyens de la commune et qui entourent les tables de dépouillement pour s'assurer du respect des règles démocratiques, ne peuvent assurément tolérer d'être séparés de un mètre ou plus, par des barrières des chaises ou des tables, de ces scrutateurs peu scrupuleux qui additionnent les bulletins au nom de vos adversaires.

C'en est trop. Les tables sont renversées, des paquets de bulletins volent. Les officiels du bureau de vote sont débordés. Il faudra faire appel au commissaire de police. Une bonne demi heure sera nécessaire pour que l'on reprenne le dépouillement en essayant tant bien que mal de réaliser un tri des bulletins.

Le calme enfin revenu, c'est avec la dignité qui vous caractérise que vous refuserez de signer le procès-verbal du bureau centralisateur.

5) La procédure du troisième tour devant le tribunal administratif.

Cette ultime phase risque de vous dépasser un peu et vous vous en remettrez au brillant avocat qui sera mieux à même de faire partager au tribunal son extrême indignation.

La protestation doit être précise mais sommaire. N'allez pas dévoiler d'un seul coup l'extraordinaire capital de fautes et fraudes commises par votre adversaire. La procédure contentieuse électorale va singulièrement vous faciliter la tâche.

En effet seule votre protestation sera dénoncée à vos adversaires et elle ne les inquiétera guère. A partir de là, la procédure perd son caractère contradictoire traditionnel devant toutes les juridictions. La loi ne fait au tribunal aucune obligation de communiquer aux parties les mémoires et pièces qui vont venir s'ajouter au dossier.

Au cas où votre adversaire serait un vieux routier et, connaissant cette particularité de la procédure, irait prendre connaissance du dossier au greffe du tribunal, n'allez pas lui faciliter la tâche. Déposez petit mémoire par petit mémoire et pièce par pièce. L'adversaire n'a quand même pas les moyens d'installer au greffe une permanence pour attendre et répondre comme il le faudrait à chacun de vos arguments.

L'éminent juriste choisi par votre adversaire aura donc, lors de l'audience, le choix entre plaider la stupéfaction ou plaider la provocation : il manifestera son ignorance complète de ce que sont les opérations électorales.

Vous aurez alors le plaisir d'écouter les conclusions réellement objectives et impartiales de monsieur le commissaire du gouvernement, et il en sera délibéré. Vous attendrez avec impatience le jugement et vous assurerez qu'il a la diffusion qu'il mérite.

∴

Attention ! Vous avez gagné une bataille mais vous n'avez pas gagné la guerre. Même proclamé par le tribunal aux lieu et place de votre adversaire, l'appel de ce dernier devant le Conseil d'État aura, selon M. le ministre de l'intérieur, qui s'appuiera sur les travaux préparatoires très précis de la grande loi communale de 1884, un caractère suspensif qui fera obstacle à ce que vous ceigniez sur-le-champ l'écharpe tricolore.

Pour le principe, manifestez votre indignation. Elle vous servira et sonnera le départ de la campagne électorale pour les 4e et 5e tours.

(1) Pierre Gatérat : *le Vademecum du petit homme d'État.* Éditions du Seuil, 1952.

(2) L'article R.76 précise que les inscriptions sur les procurations doivent être faites à l'encre rouge.

(*) Juriste.

La rue contre la justice

(Suite de la première page.)

Mais affirmer sans preuve une telle contre vérité est en même temps bafouer l'honneur des magistrats concernés et surtout entamer gratuitement ce que l'on peut appeler la crédibilité de l'institution. Comment fera-t-on croire à ceux à qui l'on va répétant que les tribunaux administratifs font de la politique et non du droit que ces mêmes tribunaux constituent le protecteur de l'administré contre les pouvoirs ?

Si l'on se souvient, notamment, que les lois de décentralisation font des tribunaux administratifs les censeurs – au nom de la légalité – des collectivités locales, comment ne pas s'inquiéter d'une campagne qui, leur imputant des déterminations politiques, ne peut que les rendre éminemment suspects aux yeux des maires et autres autorités décentralisées ?

Ceux qui maudissent aujourd'hui les tribunaux administratifs doivent mesurer la portée de leur tumulte : les missions dont est chargée cette juridiction exigent qu'elle demeure parfaitement stabilisée.

Mais on a aussi perdu de vue l'adage quant à la façon que l'on a de contester les juges. Loin de ces derniers l'idée de se penser infaillibles. Mais la contestation de jugements rendus au nom du peuple français dans un pays démocratique dispose de trois modes normaux d'expression : le premier consiste à utiliser les voies de recours existantes. Le Conseil d'État est là pour vérifier que les tribunaux administratifs ont correctement appliqué le droit et interprété les faits. Le second consiste, par divers moyens, à soumettre à discussion le raisonnement retenu par le juge, pour le critiquer éventuellement au nom du droit actuel ou d'un droit souhaité. Les revues spécialisées, mais parfois aussi la presse d'information générale, nous livrent régulièrement ce débat, qui est normal et légitime. Enfin, si l'on estime que la règle appliquée par le juge est mauvaise, il reste aux représentants élus du peuple à la changer.

Or, que constatons-nous dans la contestation actuelle des tribunaux administratifs ? Si des appels sont ou vont être interjetés, on chercherait vainement dans les discours critiques l'amorce d'une discussion juridique portant sur le raisonnement suivi par le tribunal administratif. Force est d'ailleurs de constater que l'on cherche non moins vainement dans lesdits discours la présentation des jugements incriminés : il est des lecteurs ou des auditeurs qui ne peuvent savoir pour quelle raison le tribunal administratif de Paris a annulé certaines élections municipales et pourquoi il a proclamé élus d'autres candidats que ceux qu'avait désignés le bureau de vote. Pourtant ces jugements comportent une motivation...

Et l'on ne sache pas que le Parlement soit saisi d'une proposition visant à modifier sur les points en litige le code électoral, preuve que la loi paraît bonne.

Des services ou des jugements

En revanche, on manifeste dans la rue contre des jugements passés, ou pis encore ! à venir, et un ministre n'exclut pas la possibilité de participer à l'une de ces manifestations dirigée contre une institution républicaine. Y aurait-il donc en France une justice contre laquelle il est licite, voire officiel de manifester ? Il est grave pour une démocratie que l'on envisage sereinement de jouer de la rue contre la justice, et l'on voudrait que cette évidence soit soulignée par ceux qui sont responsables de notre vie démocratique.

Mis en présence de ces façons de faire, qui reflètent peut-être des façons de penser, il faut se demander si la juridiction administrative est convenablement protégée contre les tentations de ceux qui entendraient lui faire rendre des services plutôt que des arrêts ou des jugements. Force est de reconnaître que, dépourvue pour l'instant de tout conseil supérieur propre à la garantir contre d'éventuelles atteintes à son indépendance, elle est soumise, en ce qui concerne ses moyens, ses règles de fonctionnement et le statut de ses membres, au pouvoir exécutif, situation paradoxale pour le juge de ce pouvoir.

Seul un statut législatif est de nature à la mettre sérieusement à l'abri des risques d'incartades de ceux à qui il lui arrive de déplaire. L'actualité démontre que cette protection pourrait n'être pas inutile, tant il est vrai qu'en matière d'indépendance de la justice il est toujours sage de prévoir le pire et l'imprévisible.

DANIEL CHABANOL.

Propos et débats

M. Peyrefitte : le pouvoir comme le citron

« La patrie est en danger », a affirmé M. Alain Peyrefitte, lundi 20 juin au Havre. *« Il y a plus grave que la dégradation de la situation économique*, a-t-il dit. *Il y a la dégradation de l'unité nationale qui s'étend maintenant au pouvoir lui-même. (...) Le parti socialiste n'est plus que le terrain de manœuvres où s'affrontent des courants contradictoires dans la perspective du prochain congrès d'automne. Le pouvoir actuel sécrète la division comme le citron sécrète l'acide. »*

M. Gaudin : une loi pourrie

M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, soupçonne le gouvernement de préparer une loi électorale qui sera *« plus tordue et plus pourrie que tout ce qu'on a vu jusqu'ici »*. Il a estimé, lundi 20 juin, à France-Inter, que M. Charles Fiterman, ministre des transports, s'est mis *« hors la loi »* en participant à une manifestation destinée à protester contre les décisions d'annulation d'élections municipales prononcées par des tribunaux administratifs.

M. Gaudin considère que M. Raymond Barre *« a arrêté une hémorragie »* de l'électorat U.D.F. *« qui allait en direction du R.P.R. »*.

M. Delanoé : pas de doute

M. Bertrand Delanoé, porte-parole du P.S., a dénoncé, lundi 20 juin, la campagne de la droite qui vise *« à faire douter la gauche d'elle-même »*. Il s'est notamment référé au sondage publié par le *Figaro-Magazine* du 18 juin.

Selon cette enquête de la SOFRES (réalisée entre le 3 et le 8 juin auprès d'un échantillon de mille personnes représentatif de la population âgée de dix-huit ans et plus), 46 % des personnes interrogées souhaitent que l'Assemblée nationale élue en juin 1981 aille jusqu'au bout de son mandat (1986) tandis que 40 % émettent un avis inverse. Sur sa page de couverture, le *Figaro-Magazine* ne retient que ces dernières opinions : *« Dissolution : déjà 40 % des Français sont pour. »*

M. Bariani : mettre à mal le pouvoir

M. Didier Bariani, président du parti radical a estimé, lundi 20 juin, sur radio C.V.S. (Versailles), que la vraie question pour les élections européennes est de savoir si une liste unique de l'opposition serait *« à même de mettre à mal – et sans qu'il soit besoin d'un référendum ou de consultations annexes, le chef de l'État et son gouvernement, dans des conditions tout à fait démocratiques »*.

M. Pleven : la stature de Mme Veil

M. René Pleven, ancien président du conseil, écrit dans le *Petit bleu des Côtes-du-Nord* que Mme Simone Veil *« est un leader européen d'une stature qui permet à l'opposition d'échapper aux rivalités de ses chefs »*.

M. Gallo : colombes et bombardiers

M. Max Gallo, secrétaire d'Etat, porte-parole du gouvernement, a déclaré, lundi 20 juin, à propos de la *« fête de la paix »* : *« Les envols de colombes ne sont pas aussi menaçants que les vols de bombardiers. Reste à savoir quel chemin il faut prendre pour défendre, préserver et maintenir la paix. De ce point de vue, le pacifisme n'est pas la paix. L'entre-deux-guerres nous a montré d'illustres pacifistes qui ont parfois négligé la menace que faisait peser aux frontières de la France le totalitarisme hitlérien. Leur bonne foi ne peut être mise en doute, et pourtant, on peut aujourd'hui parler de leurs illusions. »*

LE P.S. LANCE UNE CAMPAGNE D'ADHÉSIONS

MM. Lionel Jospin, premier secrétaire du parti socialiste, et Paul Quilès, membre du secrétariat national, ont présenté, la semaine dernière, la campagne nationale d'adhésions que le P.S. a décidé de lancer lors de sa convention nationale du 28 mai. Le P.S., qui revendique actuellement deux cent mille adhérents environ, souhaite devenir un véritable *« parti de masse »*. *« Lorsque convaincre devient plus difficile, lorsque l'on est dans une période où des mesures un peu rudes doivent être prises, lorsque la droite se fait plus raide, suscite ou laisse faire des mouvements qui empruntent les formes de la violence, le P.S. doit être une force de conviction et de mobilisation »*, a déclaré M. Jospin.

Cette campagne est engagée par la publication d'encarts publicitaires dans trois journaux parisiens et vingt-huit quotidiens de province, la diffusion d'une brochure qui décrit, à grands traits, l'histoire du socialisme français, les thèses et les objectifs du P.S. ainsi que d'un document qui se veut humoristique – *« L'humour, c'est rare en politique »*, note M. Quilès – intitulé *Quelques conseils à ceux qui veulent conserver leurs nouveaux adhérents.*

Selon M. Jean-Claude Routier, membre du secrétariat national, cette campagne coûtera environ 700 000 F, dont la moitié payée par les fédérations.

Deux élections municipales

FINISTÈRE : Loperhet.

Inscr., 1 457 ; vot., 1 268 : suffr. expr., 1 253. Liste act. loc. (M. Cornec), 721 voix en moyenne, *ÉLUE* ; liste act. loc. (M. Quillien), 563 voix en moyenne.

[Cette élection partielle faisait suite à l'annulation du scrutin de mars dernier par le tribunal administratif de Rennes qui avait constaté des irrégularités dans le dépouillement. C'est la liste du docteur Cornec (maire de Loperhet), favorable à l'opposition, qui emporte dès le premier tour les dix-neuf sièges face à celle de M. Quillien, directeur de l'école publique, sans étiquette mais jugé proche de la majorité. C'est une défaite sévère pour M. Quillien, qui avait réussi, au second tour du scrutin de mars, à faire entrer au conseil municipal six de ses colistiers.]

DEUX-SÈVRES : Chauray.

Inscr., 1 947 ; vot., 1 458 ., suffr. expr., 1 440. Liste d'opp. (M. Brossard), 916 voix en moyenne, *ÉLUE* ; liste P.S.-div. g. (M. Bordage), 509 voix en moyenne.

[Cette partielle faisait, elle aussi, suite à l'annulation de l'élection municipale de mars, prononcée par le tribunal administratif de Poitiers. Lors de ce scrutin, la liste socialiste conduite par M. Tignon n'avait obtenu aucun siège, celle de M. Bordage, dite de gauche indépendante, en gagnait deux. Les vingt et un autres conseillers élus alors appartenaient à la liste d'opposition, proche de l'U.D.F., conduite par M. Brossard.

Cette fois, la liste de M. Brossard emporte les vingt-trois sièges à pourvoir.]

RECTIFICATIF. – Dans le canton des Andelys (Eure), les résultats de l'élection partielle qui s'est déroulée le 19 juin (*le Monde* du 21 juin) sont les suivants : inscr., 10 397 ; vot., 6 244 ; suffr. expr., 6 080. M. Bernard Tomasini, R.P.R., 3 377, *ÉLU* ; Mme Kieffer, div. dr., 1 384 ; MM. Naveau, P.S., 615 ; Etienne, P.C., 518 ; Vauthrin, P.S.U., 186.

Le P.S. enregistre donc une perte de 16,84 points par rapport au scrutin de mars 1979 et n'est pas devancé par le candidat communiste. Le P.C., pour sa part, perd dans ce même canton 9,36 points.

LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les salariés n'auront pas de représentants élus au conseil d'administration de Matra

L'Assemblée nationale a adopté, lundi 20 juin, en deuxième lecture, le projet de loi *« relatif à la démocratisation du secteur public »*. Le Sénat, opposé aux nationalisations, avait considérablement modifié le texte voté en première lecture par les députés, au point que les groupes socialiste et communiste s'étaient opposés au texte adopté par la majorité sénatoriale (*le Monde* des 8, 9 et 10 juin).

L'Assemblée est donc revenue, *pour l'essentiel*, au *texte qu'elle* avait adopté en première lecture (*le Monde* des 28, 29 et 30 avril), ne gardant de la rédaction adoptée par les sénateurs que des modifications de forme et repoussant tous les ajouts qu'ils avaient introduits.

Cette *deuxième* lecture a permis plusieurs apports au texte voté au mois d'avril. Ainsi, M. Pierre Bérégovoy, *ministre* des affaires sociales, a assuré que le gouvernement ferait le nécessaire pour que la puissance *publique* détienne plus de 50 % du capital de Thomson-C.S.F., de façon que cette société soit incluse dans le champ d'application de la loi. En revanche, il a fait adopter un amendement faisant figurer Matra et ses filiales parmi les entreprises appartenant à l'Etat où les salariés n'auraient pas – de droit – des *représentants* élus au conseil d'administration, et cela pour *« respecter la procédure spécifique par laquelle l'Etat a pris une participation majoritaire »* chez Matra.

M. Coffineau (P.S., Val-d'Oise, rapporteur de la commission des affaires sociales) s'est étonné de cette demande, expliquant : *« Il s'agit d'appliquer un accord passé par le gouvernement, accord inconnu de nous. » « Nous ne le combattrons pas »*, a-t-il toutefois ajouté. M. Jans (P.C., Hauts-de-Seine) a émis les mêmes regrets, disant simplement : *« Nous laisserons passer. »* Quant à M. Joxe, président du groupe socialiste, il a *déclaré* : *« Nous n'étions pas partie à ce pacte. La seule justification de notre vote est* pacta sunt servanda. » (1).

La commission, pour sa part, a fait inclure dans les sociétés à conseil d'administration tripartite les sociétés centrales de groupes d'entreprises nationales d'assurances, la Banque française du commerce extérieur et la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur. Le gouvernement a *fait* préciser que les représentants des salariés des filiales de Suez et de Paribas ne seront pas élus mais *nommés par décret*, *puisque* le fonctionnement de ces compagnies financières veut que leurs filiales puissent n'être que *provisoirement* propriété du groupe.

Le gouvernement a fait aussi ajouter la consultation des institutions *représentatives du personnel* des filiales dans la préparation des contrats et plans passés entre la *maison-mère* et l'Etat. La commission, de son côté, a fait préciser qu'il y a incompatibilité entre le mandat de membre du conseil d'administration et *« toute autre fonction de représentation des intérêts du personnel »*.

A la *demande du groupe communiste*, les parlementaires seront membres, avec les représentants des *communes et les conseillers généraux*, des commissions consultatives qui pourront être créées auprès de chaque établissement de plus de deux cents salariés. La commission demandant que le gouvernement adresse au Parlement un rapport annuel sur l'application de cette loi, M. Bérégovoy a fait admettre que ce rapport ne soit présenté que tous les deux ans, le premier devant l'être avant le 31 décembre.

Enfin, malgré le *souhait du gouvernement*, l'Assemblée revient au titre du projet de loi qu'elle avait *retenu en première lecture*, *qui ne* garde que l'idée de *« démocratisation du secteur public »*, alors que celui voté par le Sénat, *« projet de loi relatif à l'organisation et à la démocratisation du secteur public »*, correspond à la demande formulée dans la loi de nationalisation.

L'État actionnaire à 51 %

L'État détient 51 % du capital de Matra. Cette prise de participation a été effectuée dans la foulée de la nationalisation à 100 % des cinq grands groupes industriels (Rhône-Poulenc, Saint-Gobain, Thomson-Brandt, C.G.E., PUK).

Elle a donné lieu à d'âpres négociations entre les pouvoirs publics et la direction du groupe présidé par M. Jean-Luc Lagardère, négociations qui ont été encore compliquées par l'intervention d'un groupe d'actionnaires minoritaires qui jugeaient les propositions du gouvernement insuffisantes et l'ont contraint à les réviser en hausse.

Aux termes d'un protocole d'accord signé le 18 mars 1982 entre MM. Pierre Mauroy et Lagardère, il fut finalement décidé que la prise de contrôle par l'État s'effectuerait en deux temps.

● L'État lançait une offre publique d'échange portant sur 23,5 % du capital, les actionnaires se voyant offrir, en contrepartie de leurs actions, des obligations de 1 800 francs de nominal.

● L'État procédait à une augmentation de capital par émission de 422 000 actions (soit 25,5 % du capital). Le texte présenté à l'assemblée générale des actionnaires prévoyait, en outre : que le conseil d'administration sera composé de douze membres, six représentant la participation de l'État, six autres le reste de l'actionnariat. »

La préparation de la réforme de la mutualité sociale agricole

L'Assemblée nationale a également adopté le projet de loi prorogeant jusqu'au 31 décembre 1984 les mandats des délégués cantonaux et des membres des conseils d'administration des caisses de mutualité sociale agricole, qui devaient s'achever respectivement le 14 octobre 1983 et le 30 décembre 1983. Il s'agit, a expliqué M. Michel Rocard, ministre de l'agriculture, de laisser au gouvernement le temps de préparer *« avec le concours de toutes les parties intéressées »* une réforme des structures de la mutualité sociale agricole. Les syndicats de salariés ont, en *effet*, demandé que la représentation de ceux-ci, qui ne détiennent pour l'instant qu'un siège sur quatre, soit améliorée. *« La réforme devra préserver l'unité de la mutualité sociale agricole tout en permettant aux salariés d'être mieux associés à la prise des décisions concernant leur protection sociale »*, a expliqué M. Rocard, qui envisage la division des conseils d'administration en deux sections, l'une pour les salariés, où ils seraient majoritaires, l'autre pour les exploitants, *« l'action sanitaire et sociale faisant l'objet d'une gestion paritaire »*.

Validation de concours

L'Assemblée nationale a adopté définitivement trois projets de loi validant des concours annulés par le Conseil d'État ou le tribunal administratif de Paris : deux textes concernent un concours d'accès à l'École nationale de la magistrature de 1976, et un autre texte le concours de 1980 des chargés de recherche de l'Institut national de la recherche agronomique.

L'Assemblée a aussi adopté définitivement le projet de loi améliorant la protection des salariés en cas de transfert de l'entreprise suivant une directive des conseils des Communautés européennes (*le Monde* du 21 avril).

---

(1) N.D.L.R. – « Pacta sunt servanda » : cet adage, cité par M. Joxe, qui signifie « Il faut respecter les pactes » mais qui, juridiquement, *devrait se traduire par* « Foi aux titres », provient des travaux de l'Ecole juridique de Bologne, qui fut le centre d'enseignement juridique et d'étude du droit romain le plus illustre du Moyen Age. L'étude du droit est attestée à Bologne depuis les dernières décennies du onzième siècle. Il faut, à cet égard, citer les travaux de Pepo (avocat en 1072, docteur ès lois en 1076), et surtout d'Irnérius (vers 1100-1180), puis, plus tard, Vacarius, Martinus, Bulgarus, Hugo et Jacobus. On ne saurait évidemment oublier la « glose » de Accurse.

De toute façon, tout cela est « Ejusdem farinae » (de la même farine)... – L. Z.

LE PERSONNEL DES HOPITAUX BÉNÉFICIERA DU STATUT GÉNÉRAL DE LA FONCTION PUBLIQUE

L'Assemblée nationale a entrepris, le lundi 20 juin, la discussion en deuxième lecture du projet de loi sur *« les droits et obligations des fonctionnaires »*, portant titre I du statut général de la fonction publique. Si les députés ont conservé les modifications d'ordre technique et rédactionnel apportées par les sénateurs, ils ont repoussé tous les changements de fond votés par le Sénat.

Ainsi, l'Assemblée a réintroduit le personnel des hôpitaux parmi les agents de l'État ou des collectivités locales concernés par ce projet de loi. La commission des lois ayant accepté de laisser figurer que la liberté d'opinion des fonctionnaires *« doit s'exercer dans le respect de l'obligation de réserve »*, M. Anicet Le Pors, secrétaire d'Etat à la fonction publique, a obtenu que cette restriction soit supprimée. En revanche, l'Assemblée, à la demande de la commission, et contre l'avis du gouvernement, précise que *« les statuts particuliers peuvent ne pas prévoir de système de notation »*.

Comme le souhaitait le Sénat, les députés acceptent que les fonctionnaires soient *« tenus au secret professionnel dans le cadre des règles instituées dans le code pénal »*. A la demande du gouvernement et du groupe socialiste, il est précisé que *« le fonctionnaire suspendu conserve son traitement, l'indemnité de résidence, le supplément familial de traitement et les prestations familiales obligatoires »*, alors que la commission, comme le Sénat, avait prévu que cet ensemble de revenu, pourrait être réduit jusqu'à la moitié.

Le vote sur l'ensemble du projet est réservé jusqu'au mardi 21 juin, dans l'attente d'une décision du bureau de l'Assemblée sur le cas particulier des fonctionnaires des assemblées parlementaires.

Th. B.

L'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement propose la constitution d'un réseau d'élus locaux

L'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement (A.P.L.E.), qui regroupe deux cent soixante-dix députés et sénateurs de l'opposition, est en passe de devenir l'association « des élus locaux ».

Si son président, M. Jacques Barrot, député C.D.S. de la Haute-Loire, ne l'a pas formulé en ces termes, il a lancé un appel à la constitution d'« un « véritable réseau » *d'élus, qui serait* « une force de résistance » *aux atteintes contre l'école privée.*

M. Barrot s'adressait aux quelque neuf cents maires ou conseillers municipaux réunis le 20 juin à Paris par l'A.P.L.E., sur le thème « Élus locaux et liberté d'enseignement », *en présence d'anciens ministres (MM. Michel Debré, Jean Foyer, Michel Habib-Deloncle, René Haby, Maurice Ligot, René Monory, Alain Peyrefitte) et de parlementaires de l'opposition.*

« L'école libre est à un tournant de son existence » : pour Mme Hélène Missoffe, député R.P.R. de Paris et secrétaire générale de l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement, le péril n'est plus aux portes, il est dans la place. *« La liberté d'enseignement*, dit-elle, *est aujourd'hui la liberté publique la plus directement menacée. »*

Certes le gouvernement de M. Mauroy ne procède pas *« à la hussarde »*, pas *« à coups de sabre »*, selon les expresions de M. Guy Guermeur. Non, il s'agit plutôt, précisera l'ancien député du Finistère, auteur de la loi du 25 novembre 1977 qui renforçait l'aide de l'État aux établissements et aux maîtres du privé, « d'*« un poison progressif, à la florentine »*.

Comme les organisateurs de cette rencontre et ses participants, il rappelle les *« attaques ponctuelles et incessantes »* essuyées par les établissements privés *« depuis mai 1981 »* : refus du versement du forfait communal par des municipalités de gauche à des écoles primaires privées sous contrat d'association, relèvement du forfait d'externat versé par l'État aux établissements secondaires limité à 6,1 %. Sans oublier la mesure qui se profile à l'horizon du projet de loi sur la décentralisation que doivent examiner les députés à la fin de cette semaine : les frais de fonctionnement des collèges incomberaient désormais aux départements et non plus à l'État. Les tenants de l'enseignement privé craignent que ce transfert ne rende plus fragiles encore *leurs établissements* secondaires. Pour Mme Nicole Fontaine, déléguée au secrétariat général de l'enseignement catholique, les responsables du *privé seront* entraînés par ce biais à négocier avec l'État, alors qu« *'ils ne sont pas demandeurs de négociation »* en l'état actuel des choses.

Dans ces *« remises en cause »* de la *« paix scolaire »* et de *« la liberté »*, qui lui font aujourd'hui *« reprendre du service »*, M. Michel Debré discerne une intention. *« Quand on bouleverse l'éducation, ses programmes et ses finalités*, s'écrie-t-il, *c'est pour former les jeunes dans un moule prédéterminé. »* Le combat auquel il appelle est celui du *« redressement d'un système scolaire en voie de dégradation. L'enseignement privé est attaqué de l'extérieur ; l'enseignement public est attaqué de l'intérieur »*. Le député de La Réunion en voit pour preuves : le rapport Legrand, la *« condamnation des bases de l'orthographe »*, des grands auteurs français, de l'histoire nationale, que les jeunes *« ne connaissent plus que par la télévision »*.

Aussi le maintien d'écoles privées est-il, selon lui, aujourd'hui, *« une nécessité contre le monopole d'État »*, comme le maintien de l'école publique *« était naguère une nécessité contre le monopole de l'Église »*.

Un avertissement

Pour sauver le pluralisme scolaire, illustration de la liberté *« du mouvement associatif »*, pour que les parents *« qui ne veulent plus du statut d'usagers captifs »* puissent choisir leur école *« publique ou privée »*, M. Jacques Barrot propose la constitution d'*« un véritable réseau »* des élus locaux.

Au cas où le pouvoir *« porterait atteinte à l'égalité de traitement avec le secteur public »*, les élus membres de ce réseau qui auraient adhéré à *« une charte des élus locaux pour la liberté de l'enseignement »* pourraient être amenés à consulter leur population.

Les élus de l'opposition ont ainsi lancé au gouvernement un avertissement qui précède de peu celui que les syndicats des personnels de l'enseignement privé préparent en organisant un rassemblement dimanche prochain à Paris. Il est difficile de ne pas y voir une manière de désaveu à l'adresse des dirigeants de l'enseignement catholique qui, du chanoine Paul Guiberteau à M. Pierre Daniel, *président* de l'UNAPEL, essaient de ne pas rompre le fil ténu de leurs contacts avec le gouvernement.

En tout cas, les participants à la rencontre de l'A.P.L.E. ont affirmé sans ambages se soucier comme d'une guigne de l'accusation de récupération politique du problème de l'enseignement privé. *« Nous ne souhaitons pas une politisation de ce débat*, a déclaré Mme Missoffe. *Mais il s'agit en fait d'un problème hautement politique, philosophique et moral, car il est régi par la loi. »* Tandis que M. Guermeur professait que ce combat *« regarde chacun d'entre nous »*, croyant bon d'ajouter que : *« S'il n'y avait eu que les Israélites pour défendre Dreyfus... »*

CHARLES VIAL.

Le Monde

société

UN JEUNE DE VÉNISSIEUX EST GRIÈVEMENT BLESSÉ PAR UN POLICIER

Regain de tension aux Minguettes

Lyon. — Toumi Djaidja, vingt-deux ans, un Français musulman, fils de harki, a reçu une balle de 357 Magnum tirée par un gardien de la paix armé du nouveau « Manurhin » réglementaire peu avant deux heures du matin dans la nuit du 19 au 20 juin. Bavure ? Accident ? En tout cas un nouvel et grave épisode de l'histoire mouvementée du quartier des Minguettes à Vénissieux.

Président de la nouvelle association « S.O.S. avenir Minguettes », Toumi Djaidja, qui a été grièvement blessé, est l'un des interlocuteurs des pouvoirs publics et des autorités locales, membre du conseil communal de prévention, bref un *« élément modérateur »* comme nous le décrivait juste avant cette affaire le préfet de police du Rhône M. Bernard Grasset.

Le tireur, le gardien Patrick Besnard, maître-chien, âgé de vingt-huit ans, faisait partie d'une patrouille de quatre gardiens. Avec son chien ce policier a voulu interpeller un garçon de seize ans, qui se trouvait avec deux autres jeunes à bord d'une voiture. Pour une raison encore incertaine (défaut de permis de conduire du conducteur ou peur de voir découvrir le résultat d'un vol), le véhicule a, selon des sources policières *« dévalé un talus en pente, brûlé un feu rouge »*, avant d'être abandonné quelques centaines de mètres plus loin. C'est au moment où le jeune garçon et ses deux camarades revenaient à pied vers le quartier Monmousseau que le drame s'est joué.

Alertées par les cris du garçon, trois personnes — dont M. Toumi Djaidja — se sont rendues sur les lieux avec un chien. En raison du ramadan, malgré l'heure tardive, de nombreuses personnes étaient à l'extérieur et ont pu être mêlées de près ou de loin à cette affaire. Les interprétations sur les circonstances du coup de feu sont très divergentes. Selon le préfet de police, le gardien de la paix, *« isolé et entouré par une trentaine de personnes, a été pris à partie et frappé à l'aide d'une barre de fer. Tombé à terre et toujours pris à partie, il a ouvert le feu »*. Selon des témoignages recueillis auprès de jeunes du quartier *« le maître-chien a tiré à 2 mètres de distance sur Toumi alors que celui-ci se relevait juste après avoir maîtrisé le chien policier »*. Toujours selon les proches de la victime, qui bénéficie en tant que « moniteur bénévole » d'une forte popularité auprès des jeunes du quartier, Toumi aurait été visé.

De source officielle on indique que le premier examen balistique — la balle est entrée dans l'abdomen au niveau du nombril avant de ressortir au-dessous du poumon gauche

De notre correspondant régional

— pourrait accréditer l'hypothèse d'un tir de bas en haut et pourrait donc être le fait d'un homme dans une position inférieure. De plus, les coups de barre de fer portés sur le gardien de la paix incriminé auraient laissé des traces très visibles : dents cassées, mâchoire fêlée, blessures auxquelles s'ajouteraient des morsures aux bras provoquées par le chien de M. Djaidja. La victime du tir a subi une intervention chirurgicale de sept heures. Son état est jugé *« stationnaire »* par les médecins qui attendent cinq jours pour se prononcer sur ses chances de survie, bien qu'aucun organe vital ne semble avoir été touché.

Un « interlocuteur représentatif »

Le contentieux entre la victime et sa famille d'une part, les forces de l'ordre et la justice d'autre part, était, avant le drame, particulièrement aigu. Amar, frère de Toumi, attend aujourd'hui en prison d'être jugé pour des vols. Quant à Toumi, qui avait bénéficié d'un non-lieu dans une affaire criminelle, il était sous le coup d'un mandat d'amener délivré le 10 mai par un juge d'instruction lyonnais, M. Crétin. Il lui est reproché une *« tentative d'homicide volontaire »* sur des C.R.S. dont il aurait tenté de forcer un barrage routier avec sa voiture le 14 janvier 1982. Un syndicat de policiers, le S.N.P.T. (Syndicat national des policiers en tenue), avait, le 7 juin, protesté contre la non-interpellation de Toumi Djaidja, venu au commissariat de Vénissieux accompagné par le Père Christian Delorme (représentant de la Cimade) plaider le dossier des jeunes du quartier. *« Toumi devait se présenter de lui-même, mardi, devant le juge d'instruction accompagné par un avocat pour se défendre des accusations portées contre lui »*, nous dit le Père Delorme. Avant le drame de dimanche, les autorités nous avaient indiqué qu'il leur paraissait pour le moins maladroit de procéder à l'arrestation d'un *« interlocuteur représentatif »*.

La commission communale de prévention présidée par le maire de Vénissieux, M. Marcel Houël (P.C.F.), insistait lundi soir sur le fait qu'il était *« de la plus haute importance »* que la justice puisse *« avec diligence établir les différentes responsabilités »*. Le rappel du *« respect de la loi républicaine qui s'impose à tous »* ou des priorités pour *« l'emploi et la formation professionnelle »* se veulent des éléments d'apaisement dans un milieu où les boutefeux ne manquent pas. Aussi bien du côté des jeunes, qui ne sont pas tous des immigrés, que du côté de certains syndicats de police.

La section locale du S.N.A.P.C. (Syndicat national autonome des policiers en civil) a publié un communiqué qui va au-delà de la relation officielle et affirme que l'incident est le fait *« d'une trentaine de loubards armés de barres de fer »*. Le S.N.A.P.C. estime que ces faits *« ne sont que la conclusion logique du processus enclenché sous l'entière et terrible responsabilité des pouvoirs publics »*. Quant aux *« autorités »* le syndicat dénonce leur *« incompétence »* et leur *« manque de fermeté devant les problèmes de l'Est lyonnais »*. Il est à noter que le gardien en cause est membre de F.O.

Devant les débris de la tour numéro six détruite dix jours auparavant, un des jeunes du quartier tentés par des solutions extrémistes déclarait : *« Avec la première tour ils nous ont eus avec des promesses. Les prochaines tours, on fera ce qu'il faut pour qu'ils ne les démolissent pas. »*

CLAUDE RÉGENT.

POLICE

LE MEETING DE PROTESTATION CONTRE LES SANCTIONS

Autour d'un « volcan »

Le meeting réclamait un mode d'emploi. *« Pas d'injures, pas de slogans déplacés, pas de provocations, pas d'exclamations diffamatoires »*, prévenait l'unique tract diffusé, ce lundi 20 juin, à l'entrée de la salle Japy à Paris, où l'Union des syndicats catégoriels (U.S.C.), la C.G.C. et la C.F.T.C. avaient convié les policiers. *« Calme et dignité »*, telle était la consigne assenée par le président de séance, M. Paul Florentz, secrétaire général du Syndicat des commandants et officiers (S.C.O.-C.G.C.). Montrons que nous sommes *« des gens sérieux et responsables »*, n'accréditons pas *« la rumeur selon laquelle nous sommes des irresponsables, des séditieux »* !

Comme si la forme, l'apparence, comptaient plus que le fond, en l'occurrence la révocation de M. Rémy Halbwax, secrétaire général de l'U.S.C., après les manifestations policières du 3 juin. Comme s'il fallait exorciser d'avance la violence contenue des participants, éviter une réédition de ce meeting organisé par les mêmes le 7 octobre 1982 à la Bourse du travail de Paris et dont M. Florentz rappela le désagréable souvenir, ses « injures » en effet : *« On va les crever ! »*, *« Badinter au poteau ! »*, etc. Pas de cela ce soir, répétait, menaçant, M. Florentz : Ces *« un ou deux excités »* qui perdraient *« leur sang-froid »*, il n'hésitera pas à *« les faire attraper par les abattis et à les mettre dehors* manu militari ! ».

Il fut entendu. La salle se contenta d'applaudir et de marteler le plancher, d'alterner ovations et roulements de tambour. Deux mille policiers, au maximum, dont les cartes tricolores avaient été contrôlées à l'entrée. Un relatif échec pour les organisateurs, qui en attendaient près de cinq mille et avaient mobilisé la province. Effet de la fermeté gouvernementale ? De cette guérilla administrative qui interdit les récupérations et autorisations d'absence, conduisit au report du meeting et amena les organisateurs à modifier trois fois le lieu de rendez-vous ? Ou, plus simplement, de l'enquête toujours en cours sur les événements du 3 juin, comme en témoignait la présence d'un commissaire de l'Inspection générale des services (I.G.S.), M. Moreau.

« Des démocrates, des policiers loyaux aux institutions et disciplinés », avaient-ils donc promis. L'heure n'est-elle pas *« à l'apaisement, à la concertation véritable »*, selon M. Roger Flattet, président de la Fédération des cadres de la fonction publique C.G.C. ? *« Ni des fascistes ni des moutons »*, avait résumé M. Florentz. *Simplement des policiers qui en ont ras-le-bol ! » Ras-le-bol d'être immolés au dieu de l'insécurité »* ; marre de ces *« intellectuels utopistes et pervers qui ont fait d'un dangereux criminel, Knobelspiess, l'archange du Q.H.S. »* ; assez de *« ces magistrats qui ne font pas de différence entre la parole d'un truand et celle d'un officier de police judiciaire »* ! M. Patrick Genthner, pour la C.F.T.C., le proclame et exige, en retour, *« que les condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité ne connaissent plus la liberté »*. *« Construisons des prisons ! »* résume-t-il.

Telle est la litanie de ces syndicalistes en mal de *« liberté, égalité, fraternité »*, selon M. Flattet. Un juriste, M. André Decocq, professeur de droit à l'université Paris-II (Assas), vient les conforter, au nom d'un appel *« Justice pour Halbwax »*, signé notamment par MM. Michel Droit et Alain Peyrefitte. N'est-ce-pas, selon lui, au nom de la *« responsabilité collective »*, celle-là même que condamna la gauche, qu'est révoqué M. Halbwax ? N'est-ce pas la convention européenne des droits de l'homme qui interdit les sanctions disciplinaires sans recours à une *« juridiction impartiale »* ?

C'était le côté cour. Côté jardin, il y eut d'autres couplets, plus musclés, et la dénonciation vengeresse de têtes de turc. Faute de ministres — par précaution depuis les excès du 3 juin, — on s'en prit à M. Bernard Deleplace, secrétaire général de la FASP, symbole de l'« autre » syndicalisme policier. *« Courroie de transmission »*, ce *« sieur Deleplace »*, *« pyromane de notre maison »*, *« coupeur de têtes en chef »*, autant d'apostrophes qui soulevèrent la salle.

Dans cette division du travail, le gros-œuvre revint au révoqué, M. Rémy Halbwax. *L'« ignoble Deleplace »*, ce *« roi fainéant »*, lança-t-il, qui *« est au gouvernement ce que la C.G.T. est au parti communiste ! »*. Un réquisitoire politique contre un gouvernement qui *« cultive le mensonge, la médiocrité, l'incompétence »*. La police ? *« Elle est résolument dans le camp des mécontents. Elle ne pourra pas indéfiniment dénoncer le climat qui règne, sans un jour prendre son destin en main. »* Un avertissement frôlant l'appel à la désobéissance : *« Les policiers risquent de ne plus répondre présent »*, annonce M. Halbwax, qui voit poindre une *« politique totalitaire »*, ces *« miliciens modèles genre Jaruzelski »* que prédit M. Ferdinand Le Dain pour la C.G.C., car, entre la Pologne et la France, il y a *« certes une différence de degré, mais déjà plus une différence de nature »* (M. Decoq) !

Abandonnées, les précautions de M. Florentz ! M. Halbwax : *« La colère grandit de jour en jour, le volcan est en ébullition. Ce que vous venez de connaître, c'est une petite coulée de lave par rapport à la grande explosion à laquelle vous allez devoir faire face. »* Puis, bras levés, doigts en V — *« comme les Polonais sur le passage de Sa Sainteté Jean-Paul II »*, — on chanta en chœur *la Marseillaise*.

EDWY PLENEL.

SPORTS

AU TOURNOI DE TENNIS DE WIMBLEDON

Argentins et Français en déroute

Pour son cent sixième anniversaire, Wimbledon, le plus ancien tournoi de tennis au monde, a effacé quelques rides de la tradition : excepté sur le court central et le court n° 1, les parties ont commencé le 20 juin à 12 h 30 au lieu de 14 heures. Les dames, dont le tableau compte désormais cent vingt-huit joueuses, sont en lice depuis le premier jour.

Ce Wimbledon *new-look* a vu les deux finalistes de 1982, Connors et Mc Enroe faire leur « tour de chauffe » sans problème majeur, alors que le Français Christophe Roger-Vasselin, demi-finaliste des Internationaux de France et les Argentins Vilas et Clerc, respectivement cinquième et neuvième mondiaux, démontraient leur allergie à l'herbe.

Londres. — Wimbledon paradisiaque. Du soleil à gogo. Des matches au cordeau. A l'heure du thé on ruminait sur la défaite de Christophe Roger-Vasselin. Le Français, né à Londres, s'était fait voler une balle de set dans le *tie-back* de la deuxième manche qu'il avait disputé après être revenu de 4-0. Pris de colère, le récent demi-finaliste des Internationaux de France avait été incapable de se concentrer à nouveau. Il avait laissé la partie au Suédois Edberg, champion junior de Roland-Garros.

Après les autres éliminations de Guy Forget et de Gilles Moretton, on méditait sur la répugnance des joueurs français pour cette surface où naquit et se développa le jeu ; un nombre suffisant de courts avait été réservé cette année pour leur entraînement et leur acclimatation aurait dû être satisfaisante, comme l'a montré Loïc Courteau, en battant le Suédois Tideman (7-5, 6-4, 7-5). A

L'intéressant de cette journée baignée de soleil, c'était tout à coup que deux têtes de série tombaient. Pas n'importe lesquelles : deux joueurs qui n'avaient pas mis les pieds en Grande-Bretagne l'année dernière à cause de la guerre des Maloines, les Argentins Clerc et Vilas.

L'élimination de Clerc a constitué une surprise dans la mesure où elle est arrivée par la raquette de l'Italien Claudio Panatta, qui n'est encore qu'une mauvaise copie de son illustre frère Adriano. L'Argentin qui a déjà été éliminé au premier tour à Paris, n'a pas tout à fait la tête à son tennis à l'heure actuelle. Cette défaite pourrait cependant être moins lourde de conséquences que celle de Vilas.

Le numéro 5 mondial, qui aura trente et un an dans quelques semaines, est dans une situation critique. Il est sous la menace d'une suspension d'un an, par le conseil professionnel qui lui a rerproché d'avoir touché une « garantie », c'est-à-dire une « prime de départ » pour remplacer au pied levé l'Américain Connors lors du tournoi de Rotterdam. Comme la règlementation l'y autorisait, Vilas a fait appel de cette décision. Cet appel suspensif lui a permis de s'aligner à Wimbledon, mais Vilas n'a déjà plus un

De notre envoyé spécial

état d'esprit qui lui permet d'arracher une victoire dans des conditions délicates.

L'Argentin menait deux manches à rien et a eu une balle de match au *tie break* du troisième set contre le Nigérian Odizor. La partie ne devait pas, ne pouvait pas lui échapper. Elle lui fila pourtant entre les doigts comme une poignée de sable. L'écart entre Vilas et Odizor, numéro 81 mondial, était théoriquement grand. Or, le Nigérian, dont le jeu est analogue à celui de l'Indien Amritraj, tout en toucher de balles et en prises de risque maximum sur tous les coups, commença à avoir une réussite plus élevée au service et à la volée.

Comme Noah, Odizor, le Nigérian, a été « découvert » par un champion américain. Le Pygmalion d'Odizor, âgé de vingt-quatre ans, fut Robert Wren, un entraîneur de l'université de Houston (Texas) qui l'accueillit chez lui pour qu'il fasse ses études et qu'il joue. Odizor passa donc un diplôme commercial aux Etats-Unis et se distingua dans les championnats universitaires. Il se lança sur le circuit professionnel en 1981 et gagna son premier tournoi du Grand Prix à Tokyo en 1982.

Très accrocheur, Odizor possède sur l'herbe la philosophie du sprinter qu'il fut naguère, ce qui lui a permis, contre Vilas, d'être au filet sur son engagement au moment où la balle tapait dans le carré de service ; un lancer de balle très en avant lui permettant de réaliser un rush que l'Argentin, en rupture de *passing shot*, n'arriva pas à endiguer.

ALAIN GIRAUDO.

SIMPLES MESSIEURS

Premier tour

PREMIER QUART DU TABLEAU

Curren (Af. S., 15) b. Borowiak (E.-U., 77), 6-7, 6-3, 7-5, 1-0, abandon. Connors (E.-U., 1) b. Edwards (Af. S., 134), 6-4, 7-5, 6-3. Sundström (Suède, 20) b. Van Patten (E.-U., 68), 6-4, 6-0, 2-6, 7-5. Edberg (Suède, 139) b. Roger-Vasselin (Fr., 30), 6-2, 7-6, 6-1. Drewett (Austr., 114) b. Tous (Esp., 135), 6-3, 6-1, 6-1. T. Mayotte (E.-U., 22) b. Dickson (E.-U., 42), 7-5, 6-3, 6-3. Teacher (E.-U., 24) b. Hocevar (Brésil, 31), 6-4, 6-0, 2-6, 6-4. McCurdy (Austr., 156) b. Avendano (Esp., 112), 6-3, 6-4, 6-2. C. Panatta (It., 187) b. Clerc (Arg., 9), 6-1, 6-4, 6-2. Harmon (E.-U., 70) b. Venter (Af. S., 88), 6-2, 6-3, 3-6, 7-6. Casal (Esp., 82) b. H. Simonsson (Suède, 66), 3-6, 6-3, 6-2, 3-6, 6-3. Motta (Brésil, 107) b. Ramirez (Mex., 36), 7-6, 6-1, 2-6, 3-2, abandon.

DEUXIÈME QUART DU TABLEAU

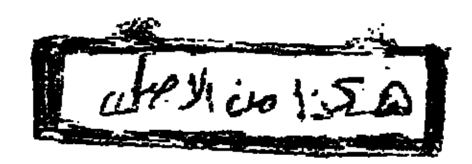
Gottfried (E.-U., 16) b. Glickstein (Israël, 33), 6-1, 6-4, 6-4. Bauer (E.-U., 58) b. Keretic (R.F.A., 108), 7-5, 7-5, 7-5. Courteau (Fr., 124) b. Tideman (Suède, 92), 7-5, 6-4, 7-5. Andrews (E.-U., 176) b. Jarryd (Suède, 94), 6-4, 7-6, 6-3. Dyke (Austr., 179) b. Forget (Fr., 80), 6-2, 6-2, 3-6, 6-2. Fleming (E.-U., 665) b. Bates (G.-B., 234), 7-6, 6-3, 6-2. Bale (G.-B., 493) b. Mitchell (E.-U., 122), 7-6, 6-7, 6-7, 6-4, 12-10. Jarrett (G.-B., 242) b. Foxworth (E.-U., 106), 4-6, 6-2, 7-5, 6-1. T. Giammalva (E.-U., 128) b. Turpin (E.-U., 214), 6-1, 7-6, 3-6, 7-6. Doyle (Irl., 93) b. Pimek (Tch., 79), 6-2, 6-1, 6-1. Purcell (E.-U., 40) b. Wilkison (E.-U., 63), 6-2, 4-6, 6-2, 6-1. Amaya (E.-U., 130) b. Kleege (E.-U., 167), 6-4, 6-3, 6-4. Soares (Brésil, 112) b. Fromm (E.-U., 48), 6-4, 6-3, 6-4. Odizor (Nigeria, 87) b. Vilas (Arg., 5), 3-6, 5-7, 7-6, 7-5, 6-2. C. Lewis (N.-Z., 98) b. Denton (E.-U., 12), 6-4, 4-6, 7-6, 4-6, 6-3.

TROISIÈME QUART DU TABLEAU

Pfister (E.-U., 19) b. Smid (Tch., 21), 6-3, 6-4, 3-6, 6-3. Hlasek (Suisse, 247) b. Birner (Tch., 118), 6-2, 6-1, 6-3. Van T'Hof (E.-U., 32) b. Johnstone (Austr., 100), 4-6, 6-1, 3-6, 7-6, 6-4. Acuna (Chili, 146) b. Barbosa (Brés., 134), 6-7, 6-4, 7-6, 6-3. Miller (Austr., 137) b. Lloyd (G.-B., 216), 1-6, 7-6, 6-2, 3-6, 6-1. Cash (Austr.) b. Goes (Brés., 116) 6-0, 6-0, 6-3. Buehning (E.-U., 57) b. Witms (E.U., 96), 6-4, 6-4, 3-6, 6-4.

QUATRIÈME QUART DU TABLEAU

Segarceanu (Roum., 85) B. J. Fillol (Chili, 59), 6-3, 6-1, 1-6, 6-4. McEnroe (E.-U., 2) b. Testerman (E.-U., 145) 6-4, 7-6, 6-2 ; Scanlon (E.-U., 18) b. Moretton (Fr., 131), 7-6, 6-3, 7-6 ; Hooper (E.-U., 56) b. Hjertquist (Suède, 142), 6-2, 6-4, 6-2 ; Gilbert (E.-U., 75), b. R. Simpson (N.-Z., 188) ; 4-6, 6-3, 6-3, 6-3 ; Tim Gullikson (E.-U., 148) b. Cain (E.-U., 83), 6-1, 3-0, abandon ; Leach (E.-U., 154) b. R. Lewis (G.-B., 262), 7-6, 2-6, 7-6, 6-4 ; Depalmer (E.-U., 46) b. Hampson (Austr., 201), 7-6, 6-3, 5-7, 6-4 ; S. Mayer (E.-U., 27) b. Davis (E.-U., 151), 6-2, 6-4, 6-2 ; Elter (R.F.A., 131) b. Schapers (P.-B., 96), 6-2, 6-2, 6-4.



AU CONGRÈS D'AIX-LES-BAINS

Les huissiers mal aimés

De notre envoyé spécial

Aix-les-Bains. – L'image balzacienne des huissiers, ces oiseaux rapaces, annonciateurs de malheur, leur colle à la peau. Ils le savent, s'en désolent, mais ils appartiennent, qu'ils le veuillent ou non, à ces professions auxquelles il vaut mieux ne pas avoir affaire, des percepteurs aux employés des Pompes funèbres. Au cours du quinzième congrès de leur Chambre nationale, qui a eu lieu à Aix-les-Bains (Savoie) au début du mois, les huissiers de justice se sont inquiétés de l'image que leur renvoie l'opinion. Non, ils ne tirent pas leur bonheur des malheurs des autres. Oui, ils jouent un rôle essentiel au bon fonctionnement de la justice.

Pour mieux se faire comprendre, ils diffusent un « diaporama » où ils se montrent tels qu'on les voit et surtout tels qu'ils se voient. Tout noir et tout rose. Sur une musique d'Offenbach, un huissier du début du siècle en redingote sombre, procède à un constat d'adultère. Aussi peu vêtue qu'on peut l'être, l'épouse prise sur le fait roule des yeux affolés, pressentant le pire. L'image suivante répresente un huissier en train de saisir des objets hétéroclites dans un appartement modeste. Les Frères Jacques chantent l'Inventaire de Prévert, que celui-ci écrivit après avoir été victime d'une telle mésaventure. Les huissiers préféreraient évidemment qu'on retienne d'eux d'autres images : un homme encore jeune (l'âge moyen dans la profession est de quarante-cinq ans) « combattant » et « de dialogue », « au service des justiciables ».

A la fois auxiliaires de justice et membres d'une profession libérale, les huissiers tiennent du magistrat et du conseiller juridique. Ce sont eux qui convoquent les justiciables devant les tribunaux et qui leur notifient les jugements. Ils le font avec une efficacité dont M. Badinter s'est inquiété devant eux, les changements de domicile et les conditions de vie d'aujourd'hui ne permettant pas toujours, rétorquent-ils, les « significations à personne », c'est-à-dire directement aux intéressés.

Les huissiers jouent également un rôle d'auxiliaires de justice quand, à la demande de l'acquéreur d'une maison individuelle, ils viennent constater en vue d'un procès éventuel une fissure dans le mur de la salle de séjour. Leurs activités s'apparentent, au contraire, à celle des membres d'une profession libérale lorsqu'ils conseillent les locataires et les consommateurs sur la manière de régler leurs litiges ou d'obtenir réparation. A l'heure où M. Badinter s'inquiète de l'asphyxie des tribunaux, les huissiers offrent de jouer davantage ce rôle de conciliateurs avec la conviction qu'une bonne transaction sous leur houlette vaut mieux qu'un mauvais procès.

« Une profession libérale »

Le garde des sceaux n'a pas répondu à cette offre de service, mais a voulu rassurer les huissiers sur leur avenir. Le mécontentement des professions libérales se manifeste chez eux aussi. Ils craignent d'être fonctionnarisés et prêtent au pouvoir, parmi d'autres sombres desseins, la volonté de libéraliser totalement l'accès à leur profession, qui, comme celle des notaires ou des commissaires-priseurs, est une profession « fermée ».

M. Badinter a qualifié de « procès d'intention » ces projets dont s'était alarmé, au début de l'année, le Syndicat national des huissiers de justice. « Il va de soi, a-t-il dit, que vous resterez une profession libérale. » Le gouvernement souhaite, en revanche, que le nombre des huissiers augmente. Ils étaient 2 644 en 1960, ils sont 2 789 aujourd'hui, alors que le nombre d'actes délivrés par eux a doublé. Il existe, de ce fait, des départements ruraux et des banlieues de grandes villes où leur absence se fait cruellement sentir.

Le gouvernement s'interroge aussi sur le rôle inflationniste des professions à monopole et à numerus clausus. Les huissiers, avec d'autres professions, sont actuellement sur la sellette et s'en inquiètent. M. Badinter l'a laissé entendre : leur système de rémunération, partiellement fonction des créances qu'ils recouvrent, sera revu. « Il ne faut pas, a-t-il déclaré, que la France devienne un puzzle de corporations. La solidarité nationale n'y résisterait pas. »

BERTRAND LE GENDRE.

CORRESPONDANCE

Encore un Irlandais ?

M. Alfred Kastler, prix Nobel de physique, nous écrit :

Scientifique de nationalité ouest-allemande, Rolf Dobbertin, chercheur au C.N.R.S., travaillant depuis plus de dix ans dans un laboratoire d'une université de Paris, promu au grade de chargé de recherche après l'achèvement de sa thèse, s'est vu brusquement arrêté en 1979 et jeté en prison à la suite d'une dénonciation. Il aurait communiqué des secrets militaires en Allemagne de l'Est. L'affaire a été jadis montée en épingle par la presse à sensation. Dobbertin a été maintenu en détention préventive pendant plus de quatre ans sans être jugé.

Grâce à l'intervention de collègues scientifiques français qui ont réuni une caution (fixée d'abord à 250 000 francs, mais ramenée à 150 000 francs), il a été mis en liberté provisoire en attendant d'être jugé. Il est souhaitable que son jugement intervienne sans tarder et que les débats soient publics. Nous ignorons s'il est coupable ou innocent. Le tribunal nous l'apprendra. Mais, est-il légitime qu'on maintienne en détention préventive une personne, surtout un étranger travaillant dans notre pays, coupable ou non, pendant une période aussi longue, en privant sa famille du soutien de son salaire, sans qu'un jugement intervienne ? Avons-nous perdu à tel point le sens de l'hospitalité ? Pouvons-nous continuer à reprocher au gouvernement soviétique de ne pas respecter les droits de l'homme quand de telles choses se passent chez nous ?

En vérité, cette affaire ressemble étrangement à celle des trois Irlandais.

LE PRIX DE L'ÉLOQUENCE FRANCOPHONE

Maupassant et les avocates

Marseille antique eut une école de rhéteurs qui produisit notamment Pétrone et où l'on venait jusque du Pont-Euxin. Elle est aujourd'hui le royaume de la « tchatche », cette éloquence du pauvre qui peut faire des grands du barreau.

Il n'y a donc rien d'étonnant que ce soit dans une ville où l'on cultive depuis si longtemps l'art de la parole sous toutes ses formes qu'un avocat, Mᵉ Pierre Monlaü, ait eu l'idée en 1977 de créer un concours international d'éloquence ouvert à tous ses collègues francophones âgés de moins de trente-cinq ans et ayant moins d'un lustre de pratique (1). L'académicien André Roussin, natif de Marseille, présida le premier jury et le relais fut pris aussitôt par les barreaux de Belgique, du Québec, etc.

Cette année, le prix était de retour en France, à Versailles, où c'est le maire (centriste) de la cité, M. André Damien, lui-même ancien avocat, qui présidait le jury, entouré notamment de la femme de théâtre Marcelle Tassencourt, du bâtonnier Bernard du Granrut, de Paris, de Mᵉ Harold White, un ténor de Québec, de nos confrères Paul Lefèvre d'Antenne 2 et de Philippe Boucher, etc. Après trois journées d'éliminatoires où l'on entendit jusqu'à un avocat de Tripoli, du Liban, Mᵉ Tony Tager, venu de sa cité à feu et à sang, les cinq finalistes ont concouru samedi 18 juin au Palais des congrès de Versailles, en séance publique.

Parmi la douzaine de citations variées à partir desquelles il fallait discourir – Louis XIV, Robespierre, Proudhon, Rivarol, Maupassant, etc., – ce dernier avait eu la cote, surtout parmi les avocates. C'était notamment le cas des trois finalistes femmes : Mᵉˢ Anne Voituriez (Lille), Véronique Marre (Paris) et Laurette Laurin (Québec), tandis que leurs deux collègues hommes restés en lice, Mᵉ Michel Forges (Bruxelles) et Mᵉ Antoine Chavan (Genève), préféraient Salacrou ou Camus.

Maupassant estimait que, si « la parole éblouit et trompe (...) les mots noirs sur le papier blanc, c'est l'âme toute nue ». Pour démolir cette assertion nuisible à la gent plaideuse ce fut une avalanche de citations, de La Bruyère à de Gaulle, de Musset à Cicéron. Tout le monde y passa, et de chic, sans un papier ni un trébuchement ! On était ébloui, mais on ne pouvait s'empêcher de se remémorer cette femme d'esprit de jadis consolant une de ses amies : « Votre fils est ignorant, à la bonne heure, madame, il ne citera pas ! »

La Québecoise Laurette Laurin avait eu l'astuce de ne nommer personne, sauf à la fin en un bouquet-surprise. Le talent oratoire étant bien partagé, le procédé peu commun de la Canadienne-Française permit de départager les finalistes : Mᵉ Laurin a remporté le premier prix de l'éloquence francophone 1983 (15 000 francs).

Pour le concours de 1984, les organisateurs hésitent entre la Tunisie et le Liban, deux pays pépinières d'avocats francophones, et où les chefs d'Etat sont actuellement tous deux des anciens de la profession.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Renseignements : Mᵉ Richard Delaby, 36, rue Edouard-Delanglade, 13006 Marseille.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT D'UN ARRÊT DE LA 4ᵉ CHAMBRE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS
en date du 2/12/82

I. – Sur les droits de propriété artistique de la Société HABITAT DESIGN.

CONSIDÉRANT que, par des motifs que la Cour adopte, le Tribunal répondant à l'avance au nouveau moyen soutenu par la Société HABITAT DESIGN en cause d'appel a, à juste titre :

1°) Dit que le décor « groseille », constitué des trois éléments que la Société HABITAT DESIGN revendique en cause d'appel pour définir l'œuvre qu'elle revendique a été connu de son fabricant dès le 15 mars 1977, divulgué dans le catalogue HABITAT 1978 avant le 1ᵉʳ septembre 1977 et est ainsi antérieur au décor « MARION » dont la Société FOURLEGNIE & FILS ne démontre l'existence qu'à compter du mois de juillet 1978 ;

2°) Dit qu'une œuvre artistique est protégée indépendamment du support sur lequel elle est reproduite ;

II. – Sur la contrefaçon artistique

CONSIDÉRANT qu'il résulte de la comparaison du décor « groseilles » créé par la Société HABITAT DESIGN et du décor MARION exploité par la Société FOURLEGNIE & FILS que les trois fruits appelés dans le premier cas groseille, dans le second cerise, les trois feuilles et la tige uniformément rouges sur fond blanc ont des formes et des positions identiques ;

CONSIDÉRANT que ce motif commun imprimé dans les deux cas en quinconce à l'infini est en outre combiné par la Société FOURLEGNIE & FILS avec les deux autres éléments (ou l'un d'eux seulement) existant dans le décor revendiqué par la Société HABITAT DESIGN à savoir la bande rouge à dessin blanc et le liseré de damier blanc et rouge ;

CONSIDÉRANT qu'en dépit de l'existence d'une quatrième cerise ajoutée au groupe des trois fruits dans le décor MARION qui ne donne aucun caractère original au dessin initial, ce décor constitue ainsi la contrefaçon du décor « groseille » divulgué par la Société HABITAT DESIGN au cours de l'année 1977 ;

III. – Sur la validité de la marque

CONSIDÉRANT que la marque déposée le 24 août 1978 par la Société HABITAT DESIGN décrite dans l'exposé des faits n'est ni descriptive ni générique des produits qu'elle protège ;

CONSIDÉRANT qu'en dehors même de toute considération relative au caractère original précédemment reconnu au décor « groseille » réalisé en 1977 et particulièrement reproduit dans la marque, cette marque est distinctive pour les produits ;

CONSIDÉRANT qu'ainsi à la date du 24 août 1978 la marque de la Société HABITAT était bien disponible pour tous les produits visés dans le dépôt ; qu'elle doit dans ces conditions être déclarée valable pour tous ces produits ;

IV. – Sur la contrefaçon de marque

CONSIDÉRANT que les premiers juges ont relevé à bon droit que la marque et le groupe de fruits reproduit dans le décor MARION sont exactement semblables dans chacun des éléments les composant, la seule différence étant constituée par l'adjonction dans le décor MARION d'un quatrième fruit à côté des trois autres cette adjonction étant sans incidence sur la ressemblance d'ensemble du décor ;

CONSIDÉRANT que le Tribunal en a, à juste titre, déduit, observation faite au surplus que cette ressemblance risque de créer une confusion sur l'origine des produits dans l'esprit de l'acheteur d'attention et de culture moyenne, que le décor MARION constitue une contrefaçon de la marque en cause ;

PAR CES MOTIFS

Confirme le jugement entrepris en toutes ses dispositions à l'exclusion de celle relative à la publication du dispositif du jugement et au montant de l'indemnité allouée au titre de l'article 700 du nouveau code de procédure civile ;

Le modifiant sur ces points :

1° – Autorise la Société HABITAT DESIGN à publier cet arrêt, intégralement, en résumé ou par extraits dans trois journaux ou périodiques de son choix aux frais de la Société FOURLEGNIE & FILS sans que le coût total des insertions mises à la charge de l'appelante puisse excéder la somme de 24 000 F ;

2° – Condamne la Société FOURLEGNIE & FILS à verser à la Société HABITAT DESIGN la somme de 20 000 F en application de l'article 700 du nouveau code de procédure civile ;

Ajoutant au jugement ;

Dit que la Société FOURLEGNIE & FILS s'est rendue coupable de contrefaçon artistique.

Pour extrait conforme
Jean-Loup LECHARNY,
avoué à la Cour.

ÉDUCATION

Une série de propositions pour la réforme des lycées

• Constitution d'équipes pédagogiques interdisciplinaires
• Revalorisation des activités techniques
• Maintien du baccalauréat

Le ministère de l'éducation nationale vient de rendre publiques les grandes orientations du groupe de travail national sur les seconds cycles (lycées et lycées d'enseignement professionnel), confié en février 1982 à M. Antoine Prost, professeur d'histoire à l'université de Paris-I. A l'occasion de cette mission, deux journées de consultation nationale avaient été organisées dans les lycées (*le Monde* des 8 octobre et 15 décembre 1982) pour y recueillir les suggestions d'amélioration rapidement applicables.

Ces propositions doivent être diffusées dans les établissements pour information.

A l'automne, le rapport final sera remis au ministre, qui devra en tirer des conclusions et éventuellement prendre des décisions.

Le diagnostic porté par le groupe de travail sur les lycées, présidé par M. Antoine Prost, est sévère : un enseignement « *trop ambitieux* », des programmes « *trop chargés* », des horaires « *trop lourds* ». Alors même que l'on s'interroge sur la meilleure manière de préparer les lycéens à une profession. Cette finalité est, il est vrai, nouvelle. Jusqu'aux années 50, rappelle le document, l'objectif des études était de transmettre une « *culture classique* », de préparer à l'enseignement supérieur et de définir « *une élite* ». Puis « *la croissance économique a multiplié les emplois de responsabilité, auxquels les humanités répondaient mal* ». Conséquence de cette évolution : « *La finalité culturelle humaniste, qui donnait aux lycées leur unité, a perdu son évidence* », et on a reproché à ceux-ci « *de ne pas préparer les techniciens et les ingénieurs dont l'économie avait besoin* ».

La finalité de préparation à un emploi est pourtant « *largement acceptée par les lycéens, les parents et l'institution scolaire.* (...) *Cette évolution s'accompagne d'un basculement des modèles d'excellence scolaire des humanités vers les mathématiques et les sciences* ». La commission insiste sur « *le poids de la sélection et de l'échec scolaire* », remarquant notamment que l'orientation — qui échappe souvent aux familles — « *constitue une vaste distillation fractionnée qui répartit les élèves entre des filières fortement cloisonnées et hiérarchisées en fonction des modèles sociaux dominants.* (...) « *Cela,* estime le groupe de travail, *se fait au détriment du développement général de la nation, y compris dans le domaine proprement scientifique.* » L'absence de « *finalités nettement définies laisse le champ libre à un débat purement idéologique* ».

Pour le dépasser, la commission suggère d'organiser les fonctions des lycées autour de deux pôles majeurs : « *Permettre à tous les jeunes de développer au maximum leurs potentialités intellectuelles, manuelles, physiques et artistiques et de construire leur avenir dans un climat de liberté et de responsabilité* » ; « *contribuer au développement scientifique, politique, économique, culturel et social de la nation.* » Pour y parvenir, elle a écarté l'idée de réforme globale des lycées, préférant faire porter l'accent sur une « *rénovation des études* ». Six des onze propositions formulées par la commission y sont consacrées.

Il faut notamment « *renforcer la cohérence interdisciplinaire des études* », actuellement conçues comme une juxtaposition de disciplines, et chaque discipline comme une suite de chapitres. Cette proposition passe par la constitution d'« équipes pédagogiques », étant bien entendu qu'un professeur qui ne veut pas « *entrer dans un projet pédagogique* » ne peut y être contraint. Les travaux de concertation des équipes devraient faire partie du temps de service des enseignants. En attendant, la « *coordination de l'enseignement dans une classse donnée* » devrait pouvoir être assurée rapidement, et il est suggéré d'instituer pour chacune, en début d'année, une réunion entre professeurs, parents et élèves.

Le groupe de travail propose aussi « *d'équilibrer les contenus et d'élargir la façon de les aborder* », attirant l'attention sur les dangers de « *l'inflation des connaissances* », d'autant plus que « *la réduction des disciplines aux connaissances est une mutilation* ». L'acquisition de connaissances et de capacités doit donc s'associer à une « *démarche synthétique* ». « *Il faut ensuite rechercher des activités qui mettent en jeu simultanément plusieurs disciplines comme la réalisation de projets.* » D'autre part, « *les activités techniques peuvent constituer un élément culturel pour tous les élèves* ».

Pas de contrôle continu au baccalauréat

Afin de « *favoriser le travail personnel individuel ou en équipe des élèves* », la commission estime qu'il convient d'organiser l'espace et le temps des lycéens en dehors des seules heures de cours : développement des centres de documentation et d'information, aménagement de petites salles de six à douze places où ils pourraient, en outre, recevoir l'aide de professeurs, de conseillers, de documentalistes. « *Le travail personnel dépend aussi de l'aménagement du temps.* » Pour rompre avec le découpage de la journée en tranches « *uniformes* », le groupe de travail préconise un horaire hebdomadaire global établi sur dix demi-journées, horaire dans lequel les types d'activité seraient progressivement rééquilibrés au profit, par exemple, de l'éducation physique, artistique, et des « *activités de projet* ». Ces demi-journées seraient obligatoirement réparties sur six jours et non cinq. Il faut aussi « *travailler jusqu'à fin juin* » et fixer les conseils de classe après le 25.

Afin de faciliter ces aménagements, le document propose de calculer annuellement le potentiel d'enseignement par discipline et de distinguer deux séries de tâches. Les deux tiers de la masse horaire soumis à une réglementation nationale seraient réservés à l'enseignement de chaque discipline de la section, le reste étant laissé à l'initiative des établissements pour des « *activités de projet* » et des enseignements diversifiés (par exemple par demi-classe ou pour aider les élèves en difficulté). L'évaluation et l'orientation des lycéens, dans l'esprit de la commission, « *impliquent des bilans réguliers avec des élèves permettant de faire le point sur leurs centres d'intérêt scolaires ou non, leurs motivations, leurs projets d'avenir et leurs difficultés. Il s'agit aussi d'évaluer les résultats atteints* » dans chaque discipline comme dans les méthodes de travail. Les professeurs devraient en discuter avec les élèves au cours de réunions, l'objectif étant que les lycéens parviennent à « *évaluer eux-mêmes leur propre formation* ». Les conseils de classe seraient alors moins longs et n'empiéteraient plus autant sur l'année scolaire.

En revanche, si la commission approuve, dans le même esprit, le développement du contrôle continu pour certains examens (certificat d'aptitude professionnelle et brevet d'études professionnelles), elle ne l'envisage pas pour le baccalauréat. Il faut, estime-t-elle, conserver les trois principes sur lesquels repose sa valeur : « *C'est un diplôme national, les épreuves écrites sont anonymes et le jury n'est pas composé des professeurs du candidat.* » Des « *simplifications* » doivent cependant être recherchées.

Des proviseurs capables d'initiatives

Les autres propositions portent sur les « *conditions institutionnelles* » de la rénovation des lycées. Elles visent notamment « *à développer les échanges entre les formations générales et professionnelles et à faciliter le passage d'élèves d'une section à l'autre* ». Le groupe de travail a imaginé à cette fin des « *modules* » ou séquences d'enseignement de durée variable (jusqu'à une année) : « *modules de raccordement* » pour changer d'orientation, modules de spécialisation professionnelle ou d'adaptation à l'emploi. Ces modules, accessibles aussi à de jeunes chômeurs, pourraient recourir à des formateurs extérieurs au lycée : professeurs d'université, d'institut universitaire de technologie, techniciens, formateurs venus des entreprises. Ils devraient permettre en outre de réduire les besoins en « *stages de seize-dix-huit ans* ».

Parmi les propositions relatives aux structures, il en est une qui veut permettre aux établissements de prendre des initiatives mais qui exige des proviseurs capables de les faciliter. Leur recrutement doit en tenir compte et il est, d'autre part, souhaité que des professeurs puissent exercer comme ils le souhaitent cette fonction pendant un temps déterminé. Inversement, « *il serait bon que les proviseurs puissent enseigner quelques heures s'ils le désirent* ».

Le document de la commission Prost insiste, enfin, sur la nécessité d'ouvrir les lycées sur leur environnement et de former les enseignants. Or cette formation, notamment pour les professeurs déjà en fonctions, passe par une initiation active à la recherche. Quant au recrutement de nouveaux professeurs, il ne devrait pas seulement prendre en compte les connaissances mais aussi « *l'aptitude à entrer en relation avec un groupe de jeunes et la capacité de comprendre et de diriger les études des élèves* ».

C. A.

M. PROST : nous ne touchons ni aux horaires de service, ni aux vacances.

Dans un entretien publié par le mensuel *les Cahiers de l'éducation nationale* (1), M. Antoine Prost explique, à propos du temps de travail des enseignants : « *Nous ne touchons ni aux services ni aux vacances. Ce n'est pas nécessaire. Si l'enseignement dans les lycées est réparti sur six jours hebdomadaires, c'est-à-dire inclut le samedi, et si on travaille jusqu'à la fin du mois de juin, on a alors deux cent douze jours de classe dans les lycées français, et des classes qui laissent aux élèves le temps de travailler. Sinon il y a un problème.* »

En ce qui concerne la formation des enseignants, M. Prost regrette l'absence de réflexion didactique. Selon lui, le recrutement « *se fait si tard que le stage pratique ne donne pas la formation pédagogique souhaitée à tous les maîtres. Il n'y a jamais de recalés, même si certains découvrent à ce moment-là qu'ils ne sont pas faits pour ça, qu'ils n'aiment pas ce métier. Il faudrait choisir : ou bien on recrute plus tôt pour avoir le temps d'une réorientation, ou bien on recrute plus tard mais sur la totalité des critères, et on fait une formation professionnelle plus sérieuse que le stage pratique.* »

(1) Revue mensuelle publiée par le ministère de l'éducation nationale. Numéro 16 — juin 1983.

Des « convictions fortes »

En un quart de siècle, les lycées ont profondément changé : la taille des établissements, la diversité des publics accueillis, l'évolution économique et sociale ont fondamentalement modifié le climat, mais surtout les finalités des lycées. Longtemps la « culture classique » leur a permis de dégager la future « élite » de la nation. A l'époque de la croissance économique, les « humanités » ont été détrônées par les disciplines scientifiques. Mais ces dernières n'y ont pas gagné dans la mesure où leur finalité « sélectionniste » a favorisé le bachotage au détriment de la rigueur et de la réflexion.

Avec la crise, qui a brutalement suivi la croissance économique, les lycées ont soudainement été confrontés à une urgence : celle de la préparation à un emploi. *« Etudier pour s'en sortir »,* les lycéens l'acceptent, mais ils constituent un public fort divers. Dans leur origine sociale et scolaire, dans leur orientation, bref dans l'échec du plus grand nombre et la réussite de quelques-uns. Le tout se répercute dans la structure cloisonnée, hiérarchisée, des lycées : des filières professionnelles aux voies dites « nobles » — celles des « forts en maths » — en passant par le flou des autres sections.

Les propositions de la commission Prost pour améliorer la qualité des études, pour tenir compte des goûts des jeunes et répondre aux besoins du pays, reposent, précise l'introduction, sur des *« convictions fortes »*. Dans le but de mettre à la disposition de tous les jeunes des moyens équitables de formation. Mais ses propositions sont prudentes : pas de réforme globale des structures, pas de remise en cause du service des enseignants même s'il doit être aménagé différemment, pas de suppression du baccalauréat.

Néanmoins, par petites touches et sans contraintes, les onze propositions de la commission risquent d'introduire des bouleversements que tous n'apprécieront pas : travail en équipe, « projet pédagogique », décloisonnement des disciplines, rééquilibrage et actualisation des contenus d'enseignement, nouvelle conception du temps scolaire. *« Pour que leurs conditions de travail soient raisonnables et efficaces, les lycéens doivent renoncer soit aux week-ends soit aux vacances actuelles »,* écrit par exemple le rapporteur qui souhaite, en outre, que les jeunes trouvent dans l'établissement des conditions matérielles et humaines d'aide à leur travail personnel. C'est un point central dans ces propositions, aussi bien pour lutter contre l'échec scolaire que pour motiver les jeunes.

Cohérence

Ceux-ci, en outre, vivent au lycée. C'est sans doute une banalité. Pourtant, ils n'y sont pas chez eux. L'ambiance, l'espace, peu accueillants, les jugements assenés sans explication par les enseignants contribuent au malaise, au désintérêt. Les orientations du rapport veulent renverser la tendance.

Surtout, elles s'insèrent avec cohérence parmi d'autres propositions : celles de la commission Legrand sur les collèges — plus hardies alors qu'elles s'attaquaient à un secteur plus fragile et sensible — et le projet de loi sur l'enseignement supérieur.

Former des enseignants de lycées et de collèges qui ne soient plus isolés dans leur discipline, donner des moyens équitables de formation à tous les jeunes, préparer les professionnels dont l'économie a besoin. Telle est la première des cohérences.

Et surtout, prévient la commission Prost, pas de *« débat purement idéologique sur des alternatives qui ne résistent pas à une étude sérieuse. Ainsi, par exemple, de l'opposition entre la sélection par l'échec et le nivellement par le bas, entre la formation générale et la formation professionnelle, ou de l'assimilation entre la quantité des horaires et des contenus et la qualité des études »*.

C'est ainsi poser, en même temps qu'évacuer, le débat sur le rôle des professeurs. A l'expérience, ce n'est pas nécessairement la méthode la meilleure pour les inciter à prendre les initiatives tant attendues.

CATHERINE ARDITTI.

Le « trimestre-croupion »

Comme chaque année aux mêmes dates, des collèges et la quasi-totalité des lycées ont mis pratiquement leurs élèves en vacances, bien avant la fin du troisième trimestre prévue officiellement le 28 ou le 30 juin selon les zones. Comme chaque année une expression illustre cette réalité devenue coutumière on qualifie le troisième trimestre de « trimestre-croupion ».

Pour revenir aussi régulièrement que les fraises à pareille époque, le phénomène n'en laisse pas moins d'inquiéter. Les écoliers français détiennent déjà le record européen du plus grand nombre de jours de vacances dans l'année, sans qu'il soit nécessaire d'en ajouter. La question se pose donc, aussi lancinante que le problème lui-même : que faire ?

Regarder les causes, d'abord. Il y en a au moins deux : les dates du baccalauréat et celles des conseils de classe.

● *Le baccalauréat,* dès le 10 juin, accapare salles et enseignants pour faire composer et surveiller les presque quatre cent mille candidats, puis pour corriger le million et demi de copies. Certains lycées et les collèges qui y sont annexés ont donc fermé leurs portes le 9 juin ; un petit nombre, tel le lycée Thiers à Marseille, les rouvrira pour trois jours, du 25 au 28 juin... Retarder les dates du baccalauréat entraînerait sa prolongation, pour les oraux, au-delà du 14 juillet. Ce qui poserait un problème pour les inscriptions en université, pour les orientations ultérieures, sans parler de la réduction des vacances pour les enseignants. Voilà déjà beaucoup de tabous à bousculer. D'autant que d'autres examens doivent aussi être organisés fin juin : les concours d'entrée aux grandes écoles, par exemple. Mais, pour l'essentiel, tant que le baccalauréat demeurera un examen « final », rien ne sera vraiment changé.

● *Les conseils de classe.* L'orientation des élèves pour l'année suivante dépend de leurs délibérations. L'orientation, c'est-à-dire l'affectation à un autre établissement. En 1980, une circulaire avait prescrit de ne pas commencer les conseils de classe plus de vingt jours avant la fin de l'année ; cette consigne, rappelle M. Antoine Prost (lire, d'autre part) dans sa note de synthèse sur les lycées, *« a été observée par 9 % seulement de lycées d'enseignement général et technique, et 50 % des lycées d'enseignement professionnel »*. Dans certains établissements, les premiers conseils de classe ont eu lieu, cette année, le 24 mai.

Il faudrait, au lieu de reculer la date des conseils de classe, l'avancer dans l'année, afin de laisser aux intéressés, parents et élèves, le temps de « se retourner ». C'est d'ailleurs ce que recommande, en quelque sorte, M. Antoine Prost pour les lycées.

Il y a un obstacle, et de taille : le système scolaire fonctionnant en vertu de la carotte des contrôles et des examens plus que des intérêts profonds des élèves, comment obtenir que des jeunes, fixés sur leur sort pour l'année suivante, restent « mobilisés » et actifs jusqu'au départ en vacances ?

Combien de parents, qui s'indignent du raccourcissement du troisième trimestre, accepteraient l'idée d'un enseignement dont la finalité première ne serait pas de réussir un examen ?

CHARLES VIAL.

A l'Institut d'études politiques de Paris

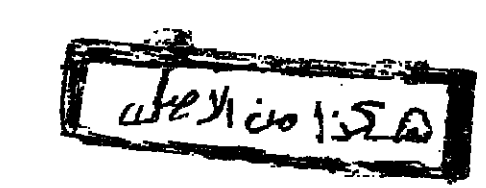
UNE « DEUXIÈME CHANCE » POUR LES ADULTES ENGAGÉS DANS LA VIE ACTIVE

A partir de la rentrée prochaine, les adultes engagés dans la vie active depuis au moins cinq ans, et en particulier ceux qui ne sont pas titulaires d'un titre universitaire, pourront s'inscrire en seconde année à l'Institut d'études politiques de Paris pour y suivre la même formation que les étudiants de l'établissement. A l'issue de leurs études, ils pourront obtenir le même diplôme. L'objectif est de leur donner ainsi une « deuxième chance ».

Les candidatures à l'inscription seront examinées par une commission d'admission qui se prononcera à partir de trois éléments : le dossier personnel et professionnel du candidat, complété par un test de niveau de langue vivante, une épreuve écrite, un entretien.

La scolarité, d'une durée minimum de deux années, sera aménagée pour tenir compte de la diversité des contraintes personnelles de chacun. Qu'ils choisissent de suivre les cours à temps plein ou à temps partiel, les salariés peuvent bénéficier de la législation sur la formation continue.

★ Pour tous renseignements complémentaires : Institut d'études politiques de Paris, service de formation continue, 27, rue Saint-Guillaume, 75341 Paris cédex 07. Tél. : 260-39-60.



Le Monde

MÉDECINE

Comment « faire de l'argent » avec le cancer

Cancer : parce qu'il fait peur, le mot permet de faire de l'argent.

Gravitant autour des associations reconnues d'utilité publique qui collectent, chaque année, des sommes importantes – 110 millions de francs en 1982 par exemple par la Ligue nationale contre le cancer, – *on observe depuis quelque temps une étonnante prolifération de petites entreprises marginales. La plupart proposent, de diverses manières, de faire un beau geste.*

Du même coup, elles réalisent une bonne affaire. Escroquerie ? Au siège de la principale d'entre elles – la société J.L.M. Promotion, – on vous met au défi de le prouver.

« *VOUS venez pour l'annonce ?* » Au premier étage de ce vieil immeuble du boulevard de Sébastopol, le visiteur entre de plain-pied dans les affaires. La société J.L.M. Promotion : quelques bureaux usés, des postes de téléphone, des piles écroulées de papiers divers, une ambiance jeune, joyeuse et décontractée. Ici, sans mystère, on fait dans le démarchage publicitaire à distance. Les statuts de la société sont là pour le prouver s'il en était besoin.

En 1977, la S.A.R.L. J.L.M. Publicité est créée par quatre membres de la famille Le-Monnier. En juin 1978, elle devient la S.A.R.L. J.L.M. Promotion et abandonne à cette occasion l'immobilier pour ne s'intéresser qu'à *« l'import-export, l'achat et la vente en gros et en détail de matériel hi-fi, audiovisuel, photographique, électroménager, de gadgets et de maroquinerie »*. Ainsi qu'à *« la publicité sous toutes ses formes »*. En 1979, le capital de la S.A.R.L. passe de 20000 à 29000 francs. L'année suivante, son siège social quitte la rue Pelleport et le vingtième arrondissement de Paris pour la rue du Louvre.

Aujourd'hui, J.L.M. Promotion a installé sa direction et son administration boulevard de Sébastopol et dispose d'une succursale rue Saint-Marc. Le dernier gérant en date est M. Gilles Chaput, agent technico-commercial.

Une revue sans lecteurs ?

Depuis quelques années, une branche de cette société s'intéresse tout particulièrement à l'édition et au cancer. C'est ainsi qu'elle a réalisé en quelques mois plusieurs numéros d'une brochure couleur intitulée *Revue Cancer*. Mis à part quelques pages de vulgarisation médicale signées par le professeur Julien Guelfi, ancien directeur du Centre régional de lutte contre le cancer de Rennes et président du comité départemental d'Ille-et-Vilaine de la Ligue nationale contre le cancer, la revue est faite de plusieurs centaines d'encarts publicitaires. Ceux-ci sont obtenus pour des sommes variables (de 1 500 F le huitième de page à 9 800 F le quatrième de couverture). Outre de nombreux particuliers, petits commerçants et hôteliers principalement, on trouve parmi les clients de J.L.M. Promotion d'importantes sociétés comme par exemple Renault, Elf-Aquitaine, La Redoute ou Talbot. Plusieurs organes de presse sont aussi concernés *(la Pêche et les Poissons, la Revue nationale de la chasse, Sport-Auto ou l'Auto-Journal), le Nouvel Observateur* allant jusqu'à faire une remise de 35 % sur le prix de ses abonnements *« aux lecteurs de la* Revue Cancer ».

Beau geste et bonne affaire

Cette revue a-t-elle des lecteurs ? La question mérite d'être posée. De nombreux arguments permettent de penser que la diffusion se limite, à peu de chose près, aux seuls annonceurs. Ceux-ci apparaissent groupés par régions. C'est ainsi, par exemple, qu'on peut trouver deux versions du « numéro 1 » de la revue : l'une avec des annonces provenant de quelques départements du nord de la France, l'autre centrée sur le Sud-Est. Au siège du Haut Comité français d'aide à la lutte contre le cancer, que présidait M. Roger Grégoire (1), on soulignait, il y a quelques mois, ne pas avoir trouvé de trace d'un quelconque dépôt légal de cette publication.

La société J.L.M. Promotion a, pour sa part, fait appel à certains responsables de la lutte contre le cancer pour tenter de « placer » sa production. Le cas est notamment établi à Toulouse, où on a demandé au professeur F. Combes, directeur du Centre de lutte contre le cancer Claudius-Regaud, de faire en sorte que la *Revue Cancer* soit mise, dans son centre, à la disposition des malades. Inquiet, le professeur Combes a demandé des précisions à la société éditrice. En janvier dernier, M. Gilles Chaput lui répondait par écrit, précisant que la *Revue Cancer* était *« une revue publicitaire privée et commerciale »* et qu'*« elle n'est en aucun cas destinée, à part quelques dons, à procurer des fonds pour la recherche contre le cancer »*. Une assertion d'autant plus intéressante que dans de nombreux cas il est établi que les démarcheurs de J.L.M. Promotion laissent entendre au téléphone que les sommes versées seront utilisées pour la recherche sur le cancer.

Pour le professeur Combes, *« il est clair que ces gens laissent croire à certains de leurs interlocuteurs qu'ils peuvent faire à la fois un beau geste et une bonne affaire. »*

De fait, boulevard de Sébastopol, le directeur commercial de J.L.M. Promotion ne cache pas que certains de ses clients trouvent là une manière de soustraire des sommes aux yeux du fisc. *« En fait, tout le monde y trouve son compte,* explique-t-il, *sauf l'État. Quant à dire que nous commettons une escroquerie, croyez-moi, cela gênerait beaucoup de monde »*. Selon lui, le système est imparable, compte tenu du fait, notamment, que l'ordre d'insertion des encarts publicitaires adressé au client indique : *« Toute insertion implique l'envoi d'un exemplaire de notre ouvrage à titre de justificatif. La* Revue Cancer *n'accepte sous aucune forme les dons ou versements à caractère social. (...) Il est expressément signifié qu'aucune contrepartie ne peut être attendue à la suite d'une souscription. »*

« Une fois, précise le directeur commercial, *un notaire a parlé de porter plainte contre nous pour détournement de fonds. Après quelques explications, il a estimé préférable de ne pas mettre sa menace à exécution. »*

On ne craint pas non plus à J.L.M. Promotion de brosser un brillant tableau de l'entreprise, *« offreuse d'emplois »*, dans laquelle *« tout le monde est salarié, le travail au noir ayant totalement disparu »*. *« De plus,* poursuit-on, *nous avons pris la précaution de verser des fonds à certaines institutions et nous avons des lettres de remerciements. »*

JEAN-YVES NAU.

(Lire la suite page 14.)

(1) Le Haut Comité français d'aide à la lutte contre le cancer avait été créé en 1979. Il avait notamment pour vocation officielle de *« coordonner l'action des différentes associations et des organismes privés existants, d'harmoniser leurs efforts en faveur de la recherche sur le cancer et d'utiliser au mieux les fruits de la générosité du public »*. Il a été dissous le 27 octobre 1982 (*le Monde* du 2 et du 29 octobre 1982).

Vendeurs de cartes à 25 F

Le 3 octobre 1981, à Créteil, était créée l'Association française pour le traitement des cancéreux *(A.F.T.C.), présidée par M. Guy* Carneiro, photographe indépendant. Son objet : *« L'aide à la recherche contre le cancer et la promotion de revues scientifiques »*. L'adhésion à l'association se faisait au moyen d'une carte d'un prix de 25 F, dont il fallait retourner *une partie au siège. On explique aujourd'hui à* l'A.F.T.C. ne plus embaucher de vendeurs *« à cause du trop grand nombre de problèmes rencontrés »*.

« *L'A.F.T.C. Bonjour ! Vous avez déjà fait de la vente ?* » Première surprise pour le jeune chômeur pendu à son téléphone : l'annonce parlait d'une *« agence de publicité »*. « *Non,* poursuit la standardiste, *il s'agit bien de vente ; l'article est bon et vous touchez 24 % du chiffre d'affaires.* » Et d'ajouter : *« Présentez-vous demain, dès 9 heures. »*

Deuxième surprise pour les quinze jeunes qui, le lendemain, se retrouvent devant cette échoppe au cœur du Marais : la porte est close. Sur la devanture, une seule indication : *« Pour l'annonce, présentez-vous ici. »* Ils persistent, tristes et figés : il est 10 heures quand arrive enfin la pimpante standardiste qui ne salue que Bouboule, le chien d'une des filles. Troisième surprise : les articles vantés se révèlent être des cartes en faveur du cancer, à 25 francs pièce, 6 francs revenant au vendeur. L'A.F.T.C. ? C'est l'Association française pour le traitement des cancéreux. *« Un article qui se vend bien »*, avait expliqué la standardiste, une femme qui n'aime guère *« se répéter »*, surtout au téléphone et face aux étrangers. *« C'est pas une question de racisme, dit-elle, mais, pour la vente ils ne valent rien. »* Le ton est donné.

Et chacun, *sans questions,* devient par une simple signature au bas d'un contrat un *« représentant mandataire libre »* de l'association. La liberté a quelques contraintes : ils s'engagent, en signant, à s'inscrire *« au registre des agents commerciaux »* et à *« la caisse d'allocation-vieillesse du commerce du département »*. Aucun ne le fera puisque aucun n'aura lu le contrat. Mais l'A.F.T.C. est ainsi inattaquable. *« Cancer ou pas,* commente un jeune déjà *résigné, ces sociétés sont à la limite de la légalité. »* Mais les traites de sa voiture, *toute neuve, courent. « Je n'ai pas le choix »*, dit-il.

L'un des deux cars Ford, propriété de l'association, ira en tournée à Nantes ; l'autre pour la journée à Champigny. *« Seule la banlieue paye »*, affirme Tony, le jeune chef d'équipe qui connaît *« la vente » pour avoir vendu des* jeans sur un marché et pour avoir quêté *« pour les handicapés »*. *L'équipe – « le rasta », « le junkie »*, cet autre *« qui s'éclate »*, celui-là somnolant pour avoir *écouté la musique trop tard,* et elle, *« la reine des supermarchés »* – est, le temps du trajet, rapidement formée. *« Faut insister,* dit Tony, *sur les enfants très jeunes atteints du cancer : tu leur balances qu'un enfant sur trois en meurt. »* Ou alors, *« faut insister »* sur la commune qui a organisé la quête, sur le caractère bénévole de l'Association ou encore sur la solidarité : *« Un truc à la mode en ce moment. »*

Un plan de bataille est rapidement conçu, la carte Michelin étalée sur le pare-brise : les pavillons seront *« ratissés »* le matin, les appartements *« tapés »* dans la soirée. *« Faut pas casser le boulot,* explique Tony, *en faisant le matin des appartements vides »*. *« Faites un carton »*, lance Tony. Ils ne placeront le matin qu'une trentaine de cartes – soit 96 F pour l'association et 24 F pour les neuf jeunes, sans compter les *« pourboires »*, ces pièces de 1 ou 5 francs, ces dons des plus pauvres qui *« ne peuvent faire plus »*. Tony, qui escompte pour sa journée cent ou cent cinquante cartes, devient plus menaçant. *« Si tu ne fais rien,* dit-il à l'un d'eux, *dégage. »*

Le « jambon-beurre » vite avalé, la vente reprend l'après-midi – guère plus brillante. *« Si je n'avais pas une gratte (1) à m'acheter, je ne serais pas là »*, affirme celui-là. Hier déjà, il a travaillé de 10 heures jusqu'à *21 heures pour la somme de 40 F – « moins 10 F d'essence »*, précise-t-il. Seuls, paraît-il, les *samedis sont vraiment bons. « J'ai entendu parler,* poursuit-il, *d'un travail de distribution de prospectus à 3 200 F par mois. Pourvu que ça marche ! » « Le meilleur filon,* avait dit l'un d'eux le matin *dans le camion, c'est encore la connerie humaine. »*

NICOLAS BEAU.

(1) Guitare.

Les pilules contraceptives : une protection inespérée contre les tumeurs malignes

Les pilules contraceptives ont un effet protecteur vis-à-vis des cancers de l'ovaire et de l'utérus. Les femmes qui les ont utilisées régulièrement présentent, en effet, beaucoup plus rarement ces deux formes de tumeurs malignes que les autres.

***La fréquence des cancers du sein est, pour sa part, identique, que les femmes aient ou non absorbé des contraceptifs oraux. Ces données exceptionnellement bénéfiques résultent d'une enquête exhaustive,* conduite avec vingt ans de recul dans huit régions géographiques des Etats-Unis, sous l'égide du fameux Centre de contrôle des maladies d'Atlanta.**

VINGT-CINQ MILLIONS de femmes américaines prennent régulièrement, sous une forme ou sous une autre, des pilules contraceptives, commercialisées à grande échelle depuis plus de vingt ans.

Les liens reconnus entre certaines imprégnations hormonales et l'apparition de tumeurs malignes des appareils génitaux avaient incité un certain nombre de médecins à lancer des mises en garde souvent dramatiques concernant l'« explosion de cancers féminins », qu'ils prévoyaient après un recul de cinq à vingt ans, délai admis comme nécessaire pour qu'apparaisse l'effet cumulatif de nombre de carcinogènes.

La publication, il y a trois ans, *d'études épidémiologiques montrant* une augmentation du risque de cancers de l'utérus chez les femmes traitées par des œstrogènes *purs* après leur ménopause avait semblé conforter ces prévisions alarmistes.

Les données que vient de rendre publiques le centre d'Atlanta les *infirment* radicalement. Les pilules contraceptives sont composées, pour la plupart et à des dosages variés, des deux hormones du cycle féminin : les œstrogènes, dont les *quantités ont fortement diminué* dans les pilules modernes, et les dérivés de la progestérone, ou *hormone de la seconde moitié du cycle* menstruel, laquelle est, dans certains cas, utilisée seule.

Il semble que l'effet protecteur observé puisse être lié directement à l'action « anticancérogène » de la progestérone, effet auquel l'école française du professeur Mauvais-Jarvis a consacré des travaux de pionnier importants et nombreux.

En outre, la *surveillance médicale* à laquelle se soumettent les femmes utilisant des pilules contraceptives a *vraisemblablement joué un rôle préventif* complémentaire, bien que plus modeste.

Un risque diminué de moitié

Trois enquêtes distinctes constituent le rapport du centre américain d'Atlanta publié dans le *« Journal of the American Medical Association » (JAMA) (1).*

La première concerne les cancers de l'ovaire, qui figurent parmi les tumeurs les plus dangereuses et les plus difficiles à traiter. L'effet protecteur constaté contre ces cancers chez les femmes soumises à une contraception orale est d'autant plus important que la durée de cette contraception est longue. Déjà apparent après douze mois d'utilisation continue de pilules, il devient manifeste au bout de cinq ans et plus encore après dix à quatorze ans.

Chez les utilisatrices de longue durée, le risque de cancer de l'ovaire est, par rapport au groupe témoin de *même âge n'ayant* pas pris la pilule, diminué de plus de moitié. *« Le nombre des cancers ovariens enregistrés aux Etats-Unis serait, en 1983, de 30 % supérieur à ce qu'il est aujourd'hui si les femmes américaines n'avaient jamais utilisé de contraceptifs oraux »*, souligne le centre d'Atlanta, *« et c'est, chaque année, plus de 1 700 cas de ces cancers qui sont évités grâce aux pilules. »*

Le mécanisme par lequel se produit cette protection est encore discuté, mais les thèses actuellement en *faveur suggèrent qu'elle est liée,* d'une part, à la suppression des ovulations incessantes qui traumatisent *mensuellement l'ovaire, et, d'autre* part, à la diminution du taux d'hormones hypophysaires (ou gonadotrophines), *dont il a été démontré* qu'elles favorisent le développement des cancers ovariens.

Les résultats diffusés *par* le centre américain sont encore plus spectaculaires pour les *cancers de l'utérus* (ou cancers de l'endomètre), *dont le* risque est diminué de moitié chez les femmes ayant absorbé des pilules pendant *au moins un an. Cet effet* protecteur persiste pendant au moins dix ans après l'arrêt de la prise des contraceptifs *oraux.*

Or il s'agit d'un cancer très fréquent (son incidence se situe au troisième rang de tous les types de cancers aux États-Unis), dont 39 000 nouveaux cas sont diagnostiqués chaque année, entraînant 3 000 décès.

L'effet protecteur des contraceptifs oraux est d'autant plus grand que leur durée d'utilisation est longue, pour atteindre son maximum après dix à quatorze ans de prise *continue de la pilule. Les femmes qui* avaient utilisé des contraceptifs dits *« séquentiels », peu répandus,* à *base d'œstrogène pur et ne contenant* pas, comme les pilules classiques, de progestérone, présentent, *en revanche, un risque plus élevé que* les témoins, de cancer utérin. Cette observation confirme celle qui avait *été faite en 1980 sur l'augmentation* du nombre des cancers de l'endomètre chez les femmes ménopausées *soumises à un traitement exclusif* d'œstrogènes. L'adjonction à ce traitement de doses suffisantes de pro*gestérone supprime ce risque,* comme l'ont montré plusieurs publications récentes.

Nous estimons, déclarent *les* enquêteurs d'Atlanta, *« que 2000 cas de cancers de l'endomètre sont évités, chaque année, par l'utilisation passée et actuelle des contraceptifs oraux par les Américaines »*. La progestérone que contiennent les contraceptifs modernes semble jouer un rôle essentiel dans le mécanisme de cette protection.

« Nous allons assister dans dix à vingt ans à une explosion meurtrière de cancers du sein chez les utilisatrices des contraceptifs oraux », annonçaient un certain nombre de gynécologues hostiles aux thérapeu*tiques hormonales. « Notre enquête infirme radicalement cette hypothèse »*, indiquent les épidémiolo*gistes américains.*

L'étude conduite sur une population de femmes âgées de vingt à cinquante-quatre ans, vivant dans huit régions des États-Unis, ne montre, en effet, aucune augmentation du nombre des cancers du sein observés chez les utilisatrices de contraceptifs oraux, même lorsque cet *usage a été continu depuis plus* de quinze ans, même lorsque ces femmes appartiennent à un groupe dit « à risques », soit parce que leurs mères ou sœurs ont eu un cancer du sein, soit parce qu'elles souffrent de mastopathie bénigne (tumeurs bénignes de la glande mammaire).

L'enquête confirme, en revanche, que certaines catégories de femmes courent *plus que les autres le risque* de présenter un cancer mammaire, qu'elles prennent ou non la pilule. Il *s'agit de celles qui n'ont pas* d'enfants, ou dont la première grossesse conduite à terme a été tardive, *qui sont atteintes d'une mastopathie* bénigne ou qui ont des antécédents familiaux de cancers du sein.

L'effet protecteur remarquable observé pour les tumeurs de l'ovaire et de l'utérus ne semble donc pas jouer pour celles de la glande mammaire, qui constituent, aux États-Unis comme en France, la toute première cause de mortalité par cancer chez la femme et qui frappent une femme sur douze.

Il n'est pas exclu, cependant, que l'introduction de contraceptifs plus fortement dosés en progestérone *permette d'obtenir, à l'avenir,* une telle protection.

Des campagnes indûment alarmistes

Il est peu de substances pharmacologiques dont les effets, et l'éventuelle toxicité, aient été aussi rigoureusement et aussi minutieusement étudiés que les contraceptifs oraux. Aucun autre produit de l'industrie pharmaceutique ne connaît une telle diffusion (150 millions de femmes dans le monde prennent régulièrement la pilule), et aucun autre ne peut être à ce point considéré non comme un médicament dont les effets toxiques éventuels doivent être mesurés aux bénéfices attendus, mais comme une chimie de convenance, de laquelle aucune conséquence dangereuse ne saurait être tolérée.

A l'appréhension que suscitait le maniement des hormones en un temps où leurs effets étaient encore mal connus sont venus s'adjoindre des préjugés d'ordre idéologique ou religieux qui ont fortement marqué les campagnes alarmistes de dénigrement continuellement lancées depuis vingt ans contre *les pilules* contraceptives.

De tous les risques annoncés, seuls persistent, à court et à moyen *terme, les accidents cardio*vasculaires (hypertension, embolies, accidents coronariens ou cérébraux) *très rares chez les femmes prédis*posées de moins de trent-cinq ans, plus fréquents chez les plus âgées *(trente-cinq à quarante-cinq ans).* Mais, même chez ces dernières, une étude récente montre que l'accrois*sement du risque d'accidents cardio*vasculaires n'est pas plus important que chez les fumeuses.

Les ennemis de la pilule s'étaient donc rabattus, faute d'armes plus convaincantes, sur les inconnues cancérologiques à long terme. Les enquêtes rendues publiques par le centre d'Atlanta apportent sur ce point non seulement un rassurant apaisement, mais la conviction d'un bénéfice préventif inespéré pour la cancérologie féminine.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) JAMA, volume 7, nº 68, avril 1983. Quatre rapports.

Alerte au danger des micropiles

Des centaines d'ingestions accidentelles

Le centre national antipoisons de Washington vient de lancer un appel aux praticiens américains pour que lui soient désormais signalés tous les cas d'ingestion accidentelle de piles miniaturisées. L'extension du marché de ces piles que l'on place dans les montres, les calculatrices, les appareils photographiques ou acoustiques, a conduit à une multiplication inquiétante de ces accidents, qui surviennent actuellement au rythme de huit cent cinquante par an aux Etats-Unis, chez des enfants de moins de cinq ans dans la plupart des cas.

La composition chimique et l'activité électrique de ces micropiles expliquent que la conduite thérapeutique ne peut, en pareil cas, être assimilée à celle classiquement adoptée lors de l'absorption accidentelle d'un corps étranger moins toxique.

UN petit garçon de deux ans est admis en urgence au service de pédiatrie de l'hôpital de Dallas dans le Texas. Il est cyanosé, au bord de l'asphyxie et ne peut plus avaler que très difficilement. Un cliché radiographique montre une pile miniature encastrée dans la partie haute de l'œsophage, et cela depuis cinq jours selon les dires de la mère, qui n'avait encore consulté aucun médecin.

Après anesthésie générale, la pile est retirée sous endoscopie ; une fistule est visible entre la trachée et l'œsophage à l'endroit où elle a été logée. Un arrêt cardiaque dû à l'asphyxie survient ; l'enfant est réanimé et transféré dans un service chirurgical où on l'opère d'urgence.

Une fois le thorax ouvert, une nécrose importante apparaît avec une brèche de plus de 3 centimètres de long atteignant tant la trachée que l'œsophage. Une greffe musculaire permet de refermer la trachée, tandis que l'œsophage, irréparable dans l'immédiat, est abouché à la peau. Un an plus tard, une portion de l'intestin est greffée afin de rétablir la continuité de l'œsophage, et l'enfant retrouve peu à peu des fonctions digestives normales.

La gravité des lésions ainsi observées ne tient certes pas à la taille de la pile ingurgitée (de 17 à 23 millimètres de diamètre) mais à sa composition chimique et aux destructions tissulaires que peuvent engendrer à la fois le courant électrique dégagé et la solution alcaline et mercurielle concentrée qu'elle répand lorsque son scellement plastique s'est ramolli au contact des sucs digestifs et de la salive.

La situation n'est pas toujours, et fort heureusement, aussi grave que celles (une quinzaine) qui viennent d'être décrites par les chirurgiens de Dallas.

Dans de nombreux cas, la pile traverse tout le tube digestif, et se trouve éliminée dans les selles sans troubles sérieux et après un délai allant de vingt-quatre heures à quatre ou même sept jours.

Mais la gravité des lésions est telle lorsque la pile se trouve bloquée en un endroit quelconque du tube digestif que la surveillance des petites victimes de ces accidents de plus en plus fréquents se doit d'être rigoureuse.

MICROPILE AU MERCURE

Réceptacle — Couvercle — Matériaux de sertissage plastifiés — Anode — Electrolyte — Cathode

Les micropiles se composent d'un matériau imprégné d'électrolytes inséré entre un petit réceptacle constituant la cathode et un couvercle représentant l'anode. Le tout se trouve scellé par des matériaux plastifiés où peuvent se produire des fuites d'électrolytes dangereux. Dans les piles au mercure, l'anode est constituée d'un amalgame de poudre de zinc et la cathode d'oxyde de mercure et de graphite. Le réceptacle de la cathode est enduit de nickel et le couvercle de l'anode est tapissé de cuivre à l'intérieur, de nickel et d'or à l'extérieur.

Les équipes universitaires du Colorado se sont livrées à une série d'expériences pour comprendre le mécanisme des lésions observées.

Une centaine de micropiles de marques différentes ont été immergées dans une solution de sérum physiologique afin de les placer dans une situation comparable à celle qu'offre le tube digestif. Toutes ces piles ont produit un précipité noirâtre et une émission de bulles gazeuses avec une très forte alcalinité, proche de celle d'une solution de soude caustique.

Des expériences ont ensuite été pratiquées sur des chiens, chez lesquels des micropiles ont été placées chirurgicalement et sous anesthésie générale dans l'œsophage, l'estomac ou l'intestin, puis retirées au bout d'une à sept heures.

Au bout d'une heure, et dans tous les cas, une nécrose de la muqueuse digestive s'est produite au contact de la pile. Dès la deuxième heure, une ulcération se développait. Toutes les marques de piles ont produit des lésions plus ou moins graves. Outre la destruction tissulaire due à l'alcalinité, le fait que certaines des piles contiennent du mercure peut encore aggraver la situation.

Pour une campagne de prévention

Les risques que la pile déglutie reste enclavée dans l'œsophage sont fonction de sa taille : ils sont pratiquement nuls si le diamètre est inférieur à 18 millimètres (l'équivalent d'une pièce de 10 centimes). Il est donc fort important que les parents témoins d'une ingestion accidentelle puissent indiquer immédiatement au médecin, par téléphone, la taille de la pile (1). Les travaux conduits à l'hôpital des Enfants-Malades sous la direction du professeur Denys Pellerin et concernant le devenir des corps étrangers absorbés par plus de mille enfants permettent de relier les risques d'enclavement à la taille, à la forme et à la rigidité de ces objets et de montrer que l'élimination spontanée est l'éventualité la plus fréquente.

En toute hypothèse, un cliché radiographique doit être immédiatement pratiqué dans le cas des micropiles. Si la pile est bloquée dans l'œsophage (taille d'une pièce de 2 francs), les équipes de Denver recommandent de l'extraire sans retard à l'aide d'une sonde à ballonnets. Les ballonnets sont gonflés lorsque la sonde a atteint l'extrémité inférieure de l'œsophage, et ils sont ensuite remontés en « raclant » la paroi, ce qui ne nécessite pas d'anesthésie générale.

Si la pile est bloquée depuis plus de vingt-quatre heures, le risque de lésions est tel qu'il importe de procéder à un examen plus approfondi, par endoscopie, pour évaluer l'importance des destructions éventuelles et les nécessités opératoires. L'éventualité du blocage d'un corps étranger dans l'œsophage doit être envisagée par les parents (qui n'ont pas toujours été témoins du geste de l'enfant) et par les médecins dès lors qu'un enfant refuse de s'alimenter, salive beaucoup, souffre en avalant et vomit (vomissements sanglants parfois).

Si la pile est découverte au-delà de l'œsophage, dans l'estomac ou dans l'intestin et si la victime ne présente aucun symptôme alarmant, il faut savoir que, dans la majorité des cas, l'objet sera spontanément éliminé par les selles au bout de quatre à sept jours (quatre semaines dans quelques cas). Mais la dangerosité des micropiles exige une surveillance étroite de ce cheminement, afin de pouvoir intervenir à tout moment au cas où un enclavement intestinal suivi de nécrose se produirait. Des purgatifs ou des lavements salés permettent d'accélérer cette évacuation. Toutes les selles de l'enfant doivent être soigneusement examinées afin d'observer cette éventualité et un dosage du mercure doit être pratiqué dans le sang et les urines afin de vérifier l'opportunité d'une thérapeutique visant à éliminer ces dérivés hautement toxiques.

Mais peut-être serait-il judicieux, avant d'en arriver aux sauvetages *in extremis*, d'organiser une information du public et des fabricants et d'entreprendre une prévention efficace.

L'extension de l'usage des calculatrices à l'école et celle par conséquent du marché des micropiles appellent des mesures urgentes et de bon sens, à commencer par l'obligation qui devrait être faite aux fabricants de prévoir des emballages de sécurité et une notice d'avertissement bien visible avec le sigle de tête de mort compris dans le monde entier.

Il importe aussi d'informer largement les parents afin qu'ils ne laissent jamais à la portée des enfants ces piles qui, neuves ou usées, provoquent un peu partout dans le monde des dizaines de morts inutiles.

Dr. E.-L.

(1) Celles vendues dans le commerce ont 17 mm (pièce de 5 centimes), 18 mm (pièce de 10 centimes), 20 mm (pièce de 1 franc) ou de 23 mm (pièce de 2 francs).

LIVRES

■ **NEUROBIOLOGIE DES COMPORTEMENTS D'AGRESSION, du professeur Pierre Karli. P.U.F. Collection « Nodules ». 90 pages, 20 francs.**

Le professeur Karli est le plus célèbre spécialiste des problèmes neuro-physiologiques liés à l'agressivité. Il se trouve que sa formation primitivement philosophique donne à ses exposés scientifiques une singulière portée.

Il réussit le tour de force d'expliquer, en 90 pages et sans un schéma, ce que l'on sait aujourd'hui, sur le plan de la biologie tout au moins, des mécanismes cérébraux mis en œuvre dans les comportements violents, comme chez les fameux *« rats tueurs »* qu'il a tant étudiés.

Certes, et comme il le souligne, *« chez l'homme, une histoire culturelle est venue se greffer sur l'histoire biologique de l'espèce, et de nombreuses significations sont tirées du monde des idées et s'attachent aux symboles qui y renvoient »*.

Si tout prête à penser que, dans son comportement d'agressivité, *« le cerveau humain ne diffère pas du cerveau des autres mammifères »*, l'éventail des besoins et des désirs qui déclenchent ces comportements s'est singulièrement élargi.

Il ne découle plus seulement des impératifs biologiques innés, génétiquement pré-programmés, comme chez l'animal, mais de systèmes de valeurs, de significations qui fournissent des motivations spécifiquement humaines.

« Aucune fatalité d'ordre biologique ne saurait jamais être tenue pour responsable, souligne le professeur Karli, au terme d'un exposé remarquable, *de ce que les hommes se servent de certaines idées pour asservir, avilir ou agresser d'autres hommes. »*

Quand un éditeur offrira-t-il au professeur Karli les deux cents pages abondamment illustrées qui lui permettront de développer *« la véritable et passionnante histoire de l'agressivité » ?* Une histoire si profondément enracinée dans celle de l'espèce humaine. Une histoire dont il est l'un des seuls, au monde, à connaître réellement les ressorts.

■ **DROGUES ET PLANTES MAGIQUES, de Jean-Marie Palt. Fayard, éditeur, 336 pages, 85 francs.**

Par le professeur de biologie végétale et de pharmacognosie de l'université de Metz, une réédition de la synthèse riche d'enseignement et d'anecdotes sur l'histoire ancienne et actuelle de toutes les plantes, des potions de sorcières à la mandragore, ou au datura, qui ont fondé de tout temps les pouvoirs mystérieux des mages.

Comment « faire de l'argent » avec le cancer

(Suite de la page 13.)

Tout ce dispositif n'a pourtant pas été mis en place sans quelques incidents, notamment avec le Comité français d'éducation pour la santé. Les premiers ordres d'insertion mentionnaient, en effet, le nom de ce comité officiel. L'an dernier, les responsables de ce comité portaient plainte pour usurpation de parrainage et, en novembre 1982, J.L.M. Promotion était condamnée à verser 4 500 F de dommages et intérêts (2). Le sentiment d'impunité n'est pourtant pas absolu : *« Nous préparons un troisième numéro,* explique-t-on aujourd'hui au siège de la société, *mais nous allons vraisemblablement en rester là. »*

Si le système de J.L.M. Promotion semble particulièrement « performant », il n'est pas unique. En marge des associations reconnues d'utilité publique et des campagnes nationales de lutte contre le cancer, on observe, depuis plusieurs années, une étonnante prolifération d'associations de type 1901 à la durée de vie plus ou moins longue. Plusieurs d'entre elles recrutent du personnel par voie de petites annonces dans la presse pour la vente à domicile. Sont ainsi engagés à la journée des étudiants ou des demandeurs d'emploi qui travaillent « au noir » et sont payés au pourcentage (voir l'article de Nicolas Beau). Des activités commerciales plus ou moins « camouflées » sont de la sorte organisées. Elles consistent en général en la remise contre une somme relativement modique (entre 20 F et 30 F) de quelques objets (cartes postales, crayons à bille, etc.) en contrepartie d'une adhésion à l'association. Dans d'autres cas, ce sont des artistes amateurs qui, appuyés par des campagnes publicitaires qui se développent notamment dans des endroits publics, se lancent dans la vente de disques au profit de la recherche sur le cancer.

Du point de vue juridique, le problème a deux aspects. D'une part, le régime des associations dites à but non lucratif est en France extrêmement libéral et toute atteinte à la loi de 1901 serait considérée comme anticonstitutionnelle. Personne ne peut non plus s'opposer à la création d'associations de ce type, même si elles « s'intéressent » à la recherche sur le cancer. D'autre part, seules les associations reconnues d'utilité publique peuvent recevoir des libéralités, les autres ne pouvant avoir comme ressources que les cotisations des adhérents et, éventuellement, des subventions. Toute l'astuce consiste donc à transformer les dons sollicités sur la voie publique en une cotisation d'adhérent. Personne, par la suite, n'est tenu au courant de l'utilisation des sommes ainsi collectées. Le caractère systématique du démarchage sur la voie publique permet de penser qu'au total les sommes ainsi collectées sont d'un montant important.

JEAN-YVES NAU.

(2) On explique au Comité français d'éducation pour la santé avoir été contacté début 1980 par J.L. M. Promotion, qui demandait alors la rédaction d'un article *moyennant financement.* Un contrat avait été signé, puis, après enquête, dénoncé.

La peur, l'espoir et les bons sentiments

EST-IL possible de mêler cancer et argent sans qu'immédiatement des problèmes sordides apparaissent ? Côté officiel, on connaît la situation : deux grandes associations reconnues d'utilité publique (la Ligue nationale contre le cancer et l'Association pour le développement de la recherche sur le cancer de Villejuif) revendiquent plusieurs centaines de milliers d'adhérents et se livrent à une très vive compétition. Une compétition dans laquelle la volonté de puissance a parfois priorité sur les objectifs déclarés et qui a notamment été à l'origine de la dissolution du Haut Comité d'aide à la lutte contre le cancer. Une telle professionnalisation de la quête ne va pas sans abus, mais, du moins, on sait qu'une bonne partie des sommes recueillies vont effectivement financer des programmes de recherche sur les maladies cancéreuses.

Il en va tout autrement des associations marginales qui, à une échelle plus modeste, mais de manière souvent efficace, transforment en espèces sonnantes et trébuchantes la peur, l'espoir et les bons sentiments. Le fait n'est pas nouveau, et, périodiquement, on retrouve les mêmes circuits parasitaires, axés, selon les époques, sur les aveugles, les poliomyélitiques ou les handicapés. Récemment, une affaire de ce type a été jugée. Elle portait sur les enfants inadaptés (1).

L'étonnant, ici, c'est que *personne ne soit en mesure de prendre* une quelconque responsabilité : ni les associations reconnues d'utilité publique ni les ministères concernés ne semblent pouvoir agir. La récente concertation nationale sur le cancer n'a pas non plus été suivie d'effet. Pourtant, de nombreux témoignages ont déjà été enregistrés, des dossiers ont été constitués au ministère de la santé, puis transmis au ministère de la justice. Sans suite.

En 1982, le président du Haut Comité français d'aide à la lutte contre le cancer portait plainte auprès du procureur de la République de Paris contre quatre associations *« utilisant,* expliquait-il, *le mot « cancer » pour collecter auprès du public des fonds dont l'emploi est plus que douteux »* (2). Cette démarche n'a pas non plus été suivie d'effet. Il est vrai que, depuis, le Haut Comité a été dissous...

J.-Y. N.

(1) Le 2 juin dernier, l'Union nationale des associations de parents d'enfants inadaptés (UNAPEI) obtenait la condamnation de l'Association de parents d'enfants inadaptés Lucie (APEIL). L'APEIL avait été créée en octobre 1982 par MM. Serge et Jean-Luc Schmidt dans le but avoué d'aider les enfants inadaptés. Des quêtes avaient été organisées à travers toute la France, et plus de 1 million de francs avaient été recueillis en quelques mois. Le 2 juin, l'APEIL était condamnée pour escroquerie et infraction à la marque distinctive. MM. Serge et Jean-Luc Schmidt ont été condamnés à trois ans de prison, dont un an avec sursis.

(2) Il s'agit des associations J.L.M. Promotion, de l'Association nationale pour la recherche sur le cancer, de l'Association nationale d'aide à la recherche et aux études médicales ainsi que de l'Association française de productions réalisant au profit de la recherche et de la lutte contre le cancer.

Le Monde

culture

CINÉMA

« LE ROI DES SINGES », de Wan Lai Ming

A l'assaut du ciel

Réalisé en deux temps, en 1961 et 1965, à la veille d'une certaine révolution « culturelle », le Roi des singes (titre complet : *Sun Wu Kong, le roi des singes contre le palais céleste)* a le charme des anciens Walt Disney, mais les exigences plastiques héritées d'une très ancienne tradition picturale. S'il garde l'essentiel de l'accompagnement musical, le doublage, réalisé avec soin dans notre langue, nous prive d'un facteur capital dans un tel travail : les voix chinoises originales, *inséparables de l'image*, du graphisme. Heureux encore que nous ne soyons pas obligés de suivre le récit dans une version doublée anglaise avec des *sous-titres français...*

Ces réserves formulées (1), le Roi des singes conte à sa façon, très particulière, les démêlés d'un singe roublard, Sun Wu Kong, avec un empereur céleste *paresseux et mal conseillé par* une cour de flatteurs. Prince de la montagne des fleurs et des fruits, où il semble couler un bonheur parfait avec un petit peuple *vaquant aux arts martiaux, Sun* Wu Kong plonge par défi au fond des eaux et s'empare de la règle magique à dompter les flots du roi Dragon. Déjà Kong se révèle *le roi de la cabriole*, méprise les règles du temps et de l'espace.

Fâché d'avoir été dupé *par le* bouillant singe, le roi Dragon va se plaindre auprès de l'arbitre suprême, l'empereur de Jade, fils de la reine d'Occident, qui s'efforce de retenir Kong à sa cour pour mieux contrôler ses ébats. D'abord affecté à l'entretien des écuries impériales, Kong se fâche et se proclame « Grand Saint à l'égal du ciel ». L'empereur, par *sbire interposé, l'expédie au jardin des Rêves* où il vole les pêches de longévité et subtilise l'élixir d'immortalité. Malgré l'assaut de cent mille guerriers du *diable dépêchés* par l'empereur, Kong triomphe de toutes les ruses, de tous les ennemis, mais se laisse un jour capturer et rôtir dans un four dont il réchappera *grâce à ses dons d'immortalité.*

La narration vaque au gré de la fantaisie de Wan Lai Ming et *de son équipe de dessinateurs*, ne suivant d'autre logique que celle de ce petit empêcheur de tourner en rond, ou plutôt de ronronner, qu'est Sun Wu Kong, *un Kong d'une engeance assez* particulière – lointain cousin d'un autre Kong, King ? Sun Wu Kong n'en fait qu'à sa tête, moque l'ordre impérial (militaires, vieux sages), acrobate imbattable, débrouillard aux tours inépuisables, plus félin que simiesque, animal malin chargé de résumer le meilleur des qualités humaines.

Si, affirme-t-on, l'ordre céleste résume celui des hommes, le copie pour mieux le moquer, on comprend les ennuis qu'a pu *valoir à son auteur ce Roi des singes* sous le règne d'un autre empereur, le Grand Timonier, bien plus sourcilleux que l'empereur de Jade sur son omniscience supposée. Wan Lai Ming, qui devrait avoir aujourd'hui quatre-*vingt-cinq ans, fut avec ses* frères l'inventeur du cinéma d'animation chinois. Les studios de Shanghai ont entrepris de poursuivre dans cette direction, *et vont nous conter encore et encore* la suite des aventures de ce héros national, Sun Wu Kong, capable de défier toutes les forces du mal réunies avec une grâce qui n'a rien de mécanique, jaillie du plus secret de l'être.

LOUIS MARCORELLES.

(1) Le film exige d'être projeté selon l'ancien format 1 × 1,37, sous peine de voir rogner les têtes et le décor. Ce n'était pas encore le cas au tout début de l'exclusivité.

★ Voir les films nouveaux.

NOUVELLE CRISE A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

La pagaille

La salle de lecture des imprimés de la Bibliothèque nationale est fermée depuis le jeudi 16 juin. M. Alain Gourdon, administrateur de l'institution, en a décidé ainsi « pour que la situation soit plus nette que la grève perlée ». Les chercheurs venus de l'étranger, les universitaires de province, ont dû rebrousser chemin. Les habitués parisiens, professeurs ou étudiants, s'y attendaient presque, pouvant constater la dégradation rapide de la situatioin ces dernières semaines. Un situation qui remonte maintenant à plusieurs mois.

Rue de Richelieu, les conditions de travail du lecteur n'ont cessé d'empirer. Cela a commencé par la non-communication des ouvrages le samedi – *annoncée comme provisoire*, celle-ci est devenue définitive. Cela a continué par le raccourcissement des heures d'ouverture. Puis, il est devenu impossible de se faire *communiquer des ouvrages entre* 12 heures et 13 heures. Enfin un jour, l'autre, sans que nul ne soit prévenu, des fonds entiers – correspondant à des séries de cotes non *communiquées – sont devenus inaccessibles.*

Motif ? Manque de main-d'œuvre ou plutôt mauvaise volonté affirmée des magasiniers et des gardiens, qui, depuis le 18 mai où leur a été signifiée la suppression du paiement d'un quart de l'heure supplémentaire attribué depuis 1966 sur le temps du déjeuner, poursuivent de cette façon une sorte de grève sourde, non déclarée *en tant que telle... Un prétexte ?* Le traitement de base de cette catégorie d'employés (C et D) ne dépasse guère 4 000 francs (5 000 après dix années d'ancienneté).

« Tout cela relève des problèmes généraux de la fonction publique, auxquels je ne peux rien », répondrait invariablement M. Alain Gourdon aux employés et usagers de la maison qui viennent le supplier de prendre des mesures, d'obtenir du ministère de tutelle (celui de la culture) les crédits et les créations de poste promis après sa nomination en août 1981 (1), quand il ne se ré*fugie pas en conseil* d'administration derrière l'argument selon lequel « tout va mal dans le pays », pour expliquer qu'il n'est pas possible de sanctionner la mauvaise volonté de *certains* agents.

Atermoiements. Fins de non-recevoir. M. Gourdon, qui n'a jamais tenu aucun compte des suggestions proposées par le comité des lecteurs en juillet 1982, n'est pas un *as de* la concertation. Il ne semble d'ailleurs pas faire grand cas des préoccupation spécifiques des « clients » de la B.N. *« Pourquoi n'achetez-vous pas des livres de poche pour rester travailler chez vous »*, aurait-il répondu au professeur Maurice Lever, maître de recherche au C.N.R.S. et président du comité des lecteurs de la B.N. La boutade, érigée en système de gouvernement à la longue, tourne court. Pire, elle nuit au prestige déjà bien entamé de ce qui fut une des plus importantes bibliothèques du monde... Et si les mêmes lecteurs, lassés, inquiets, dérangés dans leur travail et qui pourtant *« s'organisent dans la pagaille »* et se résignent à *« faire avec »* menacent d'occuper la salle de lecture, on leur fait savoir que M. Gourdon est prêt à en appeler aux forces de l'ordre et à supprimer leurs cartes...

M. Maurice Lever a envoyé le 7 juin une lettre à M. Jack Lang, *ministre délégué* à la culture... sans obtenir encore de réponse.

A la suite de plusieurs réunions avec les syndicats, l'administration annonçait, le mardi 21 juin, que la salle des imprimés serait réouverte le jeudi 23 juin.

M.L.B.

(1) Quarante et un seulement des soixante-quatre emplois qui devaient être créés l'ont été effectivement, tandis que des postes de vacataires étaient supprimés.

ACTION CULTURELLE

LE CENTRE D'ACTION CULTURELLE DE TOURCOING MENACÉ A SON TOUR

Après Nantes et Brest, où les nouvelles équipes municipales ont dénoncé les conventions qui les liaient aux maisons de la culture, tandis qu'à Saint-Etienne le directeur de ce même type d'établissement vient d'être licencié (*le Monde* du 17 juin), c'est au tour du Centre d'action culturelle (CAC) de Tourcoing de devoir fermer ses portes et probablement licencier ses onze salariés : en effet la municipalité de cette ville a décidé de supprimer la subvention de 1,1 million de francs qui était attribuée au centre dirigé par M. Patrick Dréan. Selon M. Christian Vanneste, adjoint à la culture (R.P.R.), cette mesure se justifierait par *« un mauvais rapport qualité-prix des prestations du CAC »*. *« Il s'agirait*, a-t-il ajouté, *d'une création artificielle de la précédente municipalité dominée par deux groupes, courants d'un groupe politique »*. M. Patrick Dréan, de son côté, estime que les employés du CAC, et cet outil culturel dans son entier, font ainsi les frais des tractations politiques d'un autre ordre. Il rappelle que le président du CAC, M. Christian Maes, actuellement conseiller municipal de l'opposition, était l'adjoint à la culture du précédent maire...

■ **L'école d'art lyrique de l'Opéra de Paris organise une opération « portes ouvertes » le 30 juin, salle Gaveau, de 10 heures à 18 heures. Le public pourra assister à différents cours.**

UN « A BOUT DE SOUFFLE » MADE IN U.S.A.

Jerry Lee Lewis contre Humphrey Bogart

(Suite de la première page.)

Jesse est un romantique des années 60 dépassé, désaxé dans le monde hargneusement cynique des années 80 et qui se maintient à coups de miracles, jusqu'au dernier défi. *Entre « le chagrin et le néant »*, il choisit le néant, parce que, dit-il, pour lui c'est toujours tout ou rien. Richard Gere joue des pectoraux, du sourire irrésistible, du corps souple, il sombre un instant dans la conscience, la repousse, repart, se déhanche, se déchaîne, et Jim Mac Bride laisse faire. Il porte sur le personnage, comme sur celui de la jeune fille – Monica – un moment entraînée dans la danse, comme sur la foire californienne qui les enserre, un regard de dérision-compassion, d'ironie nostalgique. Les images clinquantes traînent en écharpe les lambeaux de vie vraie, regrets, déceptions, souffrance discrète des illusions perdues, en même temps que l'affirmation un peu flambarde, faussement naïve : tant qu'y a de la vie, y a de l'espoir, et le film en ressort émouvant, cafardeux, rigolard.

Jim Mac Bride : dix ans d'attente

« Il est difficile de prendre la vie au sérieux, dit Jim Mac Bride, *et pourtant, il le faut bien, n'est-ce pas ? »*

Il a pensé au film pendant cinq ans, a travaillé avec trois scénaristes, en a écrit sept versions. La dernière *n'a été définitive qu'à la dernière minute* du dernier jour de mixage. *« Pendant qu'on tournait, il y a eu beaucoup de changements. Il a fallu compter avec la réalité de l'argent, des lieux, des acteurs. La participation de Richard Gere a été très importante. A l'origine, je ne pensais pas à lui. Je voyais un gars du Texas, un cow-boy voyou. Et Monica, la jeune Française, je la voyais plus punk. Les producteurs ont pensé qu'elle devait être à l'opposé de Jesse. Ils ont eu raison.*

» A l'origine, je voulais faire un film. Après dix ans d'attente, j'ai compris que je devais proposer un sujet déjà existant : une pièce de théâtre, un roman, un film français. A bout de souffle *est un de mes films préférés. L'histoire me touche profondément. En plus, c'est un mythe, même à Hollywood, même auprès de gens qui ne l'ont jamais vu. C'était le cas de mon producteur, et, quand on le lui a projeté, il s'est endormi au bout de vingt minutes. Mais, à la fin, on l'a réveillé et il a dit : « O.K. ». Je dois dire une chose, j'essayais de me protéger des influences, en particulier de celles des gens de studio, ils ont beaucoup participé, mais ils ont été vraiment très bien. Ce qui n'a pas changé dans le film, c'est son esprit. Ma contribution... »*

Jim Mac Bride aurait pu développer et préciser s'il en avait eu le temps. Seulement, Richard Gere l'attendait pour aller écouter Van Morison, qui, paraît-il, ne vient jamais chanter à Los Angeles, d'où Jim Mac Bride arrivait tout juste. Les séjours de promotion sont brefs, les minutes sont précieuses.

C. G.

Richard Gere, le héros

Mardi, 16 h 30. Richard Gere sourit comme si on était la première personne de la journée à venir l'interviewer. On a été prévenue : il est adorable, mais, surtout, pas de question sur sa vie privée. A dire vrai, ce n'était pas du tout dans nos intentions. Forcément, un interdit aussi catégorique éveille la curiosité. Le privé de la vie, on le respecte, mais un petit quelque chose de personnel serait intéressant. Eh bien : rien. Pas de dérive sur le théâtre, où Richard Gere a fait ses débuts, sinon que les journalistes ont l'air de penser que le cinéma est un pis-aller. Il aime le cinéma, qui lui paraît plus « créatif ».

Première question : « Comment jugez-vous le personnage de Jesse ? » *Réponse :* « Je n'aime pas expliquer. Non, juger. Ah !.. Il me plaît. J'adhère à ce personnage qui refuse l'autodérision. Il est à l'opposé des intellectuels français. Il est authentique dans tout ce qu'il fait, possède une énergie spontanée. C'est quelqu'un qui vit au bord du précipice et trouve l'énergie nécessaire pour transformer une difficulté en situation de bonheur. Le futur ne l'intéresse pas, et il n'a pas de passé. C'est très délibéré. Le studio craignait que le public se demande qui est sa famille, sa mère, son chien boiteux, son traumatisme... Il est seulement un pauvre mec qui cherche une passion. Il agit sur l'instant juste comme ça. You've got the money, you've got the car, O.K. this is over »... *dit Richard Gere, et il claque les doigts en cadence.*

Beau, bronzé dans un tee-shirt blanc avec un pull noir noué en foulard, il va, vient, mime, s'affale de tout son corps sur le canapé crème. Comme dans ses films, bien à l'aise dans son image.

« Monica se pose des questions. Elle ne sait jamais quoi penser, quoi faire. Jesse, lui, est clair. Il vit le moment, le vit en musique, c'est important le feeling du bout des doigts. Jesse exprime tout ce qu'il ressent par son corps... » *Une question sur le narcissisme et la réponse :* « Jesse est narcissique. Le personnage d' *American Gigolo*, non, c'était autre chose. Il a un côté psychologique, un sentiment de culpabilité, totalement absent ici. Personne n'a jamais appris à Jesse qu'on ne doit pas tellement s'apprécier soi-même. Il s'est créé tout seul à l'image de ses héros qu'il trouve dans une B.D. et dans l'histoire de Jesse James.

» Le film se passe à Los Angeles, une ville sans racines, où on ne touche rien. Rien ne correspond à ce monstre sans architecture où les gens vivent enfermés dans leur voiture. Jesse, il choisit les voitures qu'il vole, il ne prend pas la première venue. L'habitant-type de Los Angeles, pour moi *(Richard Gere habite New-York)* c'est le ferrailleur qui porte un chapeau sur lequel tourne une girouette. Ce genre de fous, je n'en ai rencontré qu'à Londres.

» Le héros californien ? Non... Réellement je ne sais pas – *il ne connaît pas le mot baba cool, qui le fait beaucoup rire.* – Jesse vient de la côte est, il n'est pas un homme du désert. Il est dangereux mais ne veut pas faire le mal. Il connaît le bien et le mal. Pour lui c'est pareil. Il ne pense pas aux conséquences. Il pense pourtant, à la manière des Sud-Américains qui ne s'accrochent pas désespérément à un sujet. *(Richard Gere agrippe une bouteille d'eau minérale).* On va parler d'une bouteille en relation avec la table, avec la chambre, l'hôtel, la ville, et on fait le tour du monde.

» Le film aurait pu se passer à New-York, mais déjà le langage, l'argot, accroche mieux. Et puis le personnage est en constant débordement d'énergie. Los Angeles est une ville amorphe, le contraste est plus fort. Et il y a les voitures. La côte ouest leur appartient comme elle a appartenu aux chevaux. Et à New-York, il n'y a pas d'espace. Est-ce que Jesse aurait pu sauvegarder son innocence à New-York ? Oui. Mais pourquoi ? »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

« LET'S SPEND THE NIGHT TOGETHER » (Rolling Stones)

La plus grosse affaire de l'histoire du rock n'roll

Deux millions de spectateurs américains, répartis sur cinquante concerts, ont assisté, dans le dernier trimestre de l'année 1981, aux éclats des Rolling Stones, le plus grand orchestre rock de l'histoire, et ont ainsi aidé à ce que cette tournée – qui s'est poursuivie six mois plus tard en Europe, et notamment à l'hippodrome d'Auteuil – constitue *la plus énorme opération financière* montée par le show-business : elle a rapporté aux Rollings Stones eux-mêmes cinquante millions de dollars, provenant non seulement de la vente *des billets, mais aussi des droits sur* les tee-shirts, les badges, les programmes et le disque 33 tours.

Voici aujourd'hui le dernier produit dérivé de cette grosse affaire : un film du concert – en 70 mm ou en 35 mm Dolby stereo, suivant les salles de distribution – *Let's spend the night together*, tourné avec vingt caméras au Sun Devil stadium de Tempe, en Arizona, et au Meadowlands' Brendan Bym Arena, dans le New-Jersey.

Réalisé par Hal Ashby *(Harold et Maude)*, le film ne cherche nullement à nous donner une analyse clinique du phénomène constitué par les Rollings Stones. *Let's spend the night together* se contente de capturer la dynamique du show, depuis le lâcher de ballons multicolores qui accompagne l'arrivée sur scène des Rollings Stones, jusqu'à *Satisfaction*, le titre fétiche avec lequel le groupe termine traditionnellement son spectacle, soit en tout vingt-cinq chansons durant lesquelles la superbe machine de rock déploie toute sa vigueur. Mick Jagger tient évidemment à la fois le rôle de l'acrobate et du clown, du dandy et du mime. Keith Richard et Ron Wood, une éternelle cigarette aux lèvres, entretiennent le dialogue avec le chanteur superstar et font le chorus.

Les images sont belles, bien montées. *Mais mercredi soir*, par exemple, au cinéma Bretagne à Montparnasse, le son – singulièrement au début du film – était franchement exécrable.

CLAUDE FLÉOUTER.

* Voir les films nouveaux.

■ ***Le Festival du film court*, organisé par Mme Henriette Dujarric, directrice du Technicien du film, a attribué une série de prix décernés chacun par un organisme ou un syndicat. Ont été couronnés : le *Péril rampant*, d'Alberto Yaccelini, et *Un crime considéré comme un des beaux arts*, de Frédéric Compain (prix du syndicat de la production audio visuelle), *The Subtil Concept*, de Gérard Krawczyk, et *la Frite*, de Roger Guillot (prix des laboratoires Vitfer), *Bluff*, de Philippe Bensoussan (prix T.F.1), *l'Apprenti solitaire*, de Yann Piquet (prix Fuji).**

■ **Le mercredi 22 juin, à 21 h 30, après la projection de 19 heures, un débat organisé par la revue *Ciné-critiques réunira au cinéma Gaumont-Ambassade*, 50, Champs-Élysées, l'équipe de *la Lune dans le caniveau* : Jean-Jacques Beinex, réalisateur, Lise Fayolle, productrice, Philippe Rousselot, chef opérateur, Hilton Mac Connico, décorateur, et Gabriel Yared, musicien.**

SPECTACLES

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

MAURICE BAQUET - Espace Gaîté (327-13-54), 20 h 30.
DARLING DARLING - Dejazet (887-97-34), 21 heures.

Les salles subventionnées et municipales

SALLE FAVART (296-06-11), 18 h : Conférence A. Tubeuf.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Interenzzo
CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer, 18 h 30 ; Aldebert le botaniste ; Grand Théâtre, 21 h 30 : le Prince travesti ; Théâtre Gémier, 20 h 30 : Récital J. Brahms par G. Parmentier.
ODÉON (325-70-32), relâche.
PETIT ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu.
TEP (797-96-06), relâche.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 ; Ballet du grand théâtre de Genève.
CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), 21 h : les Oiseaux.

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71) 20 h 30 : Coup de soleil.
ARTISTIC ATHEVAINS (355-27-10), 20 h 30 : le Deuil éclatant du bonheur ; Prélude à K. Mansfield.
ATELIER (606-49-24), 21 : le Neveu de Rameau.
ATHÉNÉE (742-67-27), 20 h : Kean.
CARTOUCHERIE, Epée de bois (808-39-74), 20 h 30, Patience... patience dans l'azur. — Aquarium (374-99-61), 20 h 30 : la Débutante.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 21 juin

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPETRIERE (508-09-46), 20 h 30 : Lit vers Léthé.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie, 20 h 30 : Dialogue de l'arbre. — Resserre, 20 h 30 : la Musica.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Pauvre France.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : Si Guitry m'était chanté.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : Un campé-lit.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 30 : Mourir à Colone.
ÉDOUARD-VII (742-57-49), 21 h : Joyeuses Pâques.
ELDORADO (208-45-42), 20 h 30 : Théâtre de Bouvard.
ESCALIER D'OR (523-15-10), 22 h : la Sonate de Belzebuth.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : le Mariage de Figaro.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 30 : S. Joly.
GALERIE 55 (326-63-51), 21 h : Play it again, Sam.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Théâtre d'ombres ; 22 h 30 : les Atours de Nell.
JARDIN D'HIVER (255-74-40), 21 h : Transat.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.
LUCERNAIRE (544-57-34) I. 18 h 30 : Stella Memoria ; 20 h 30 : les Mystères du Confessional ; 22 h : Jeu même. — II. 20 h 30 : Milosz. — Petite salle, 22 h 15 : Permis de séjour.
MADELEINE (265-07-09) 20 h 45 : l'Amour fou.
MARAIS (278-50-27), 20 h 30 : le Plaisir berlinois.
MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74), 21 h : la Surprise.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : R. Devos. — Petit Montparnasse 21 h 15 : l'Astronome.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h : Folies d'opérettes.
PLAISANCE (320-00-06) 20 h 30 : le Musée noir de Valia Angel.
POCHE (548-92-97), 21 h : Vera Baxter.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Il signor Fagotto.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : Six heures au plus tard.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 20 h 45 : le Fauteuil à bascule.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) I. 20 h 30 : l'Ecume des jours. — II. 20 h 30 : Huis clos.
TEMPLIERS (272-94-56), 20 h 30 : Robinson Crusoé.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DU LYS (327-88-61) 20 h 30 : Le Monte-Plats.
THEATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : l'Ivrogne dans la brousse. — II. 20 h 30 : A petit feu de chagrin.
THEATRE 18 (226-47-47), 20 h : Vous avez dit bizarre : Aller simple.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : l'Opéra de quat'sous.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Petite salle, 20 h 30 : Joséphine, la cantatrice.
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), 21 h : J. Charby : Pour de rire.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 21 h : les Dix Petits Nègres.
UNION (770-90-94), 20 h 30 : Vol au-dessus d'un nid de coucou (en anglais).

En région parisienne

CHAMPIGNY, C.C. Gérard-Philipe (881-11-01), 16 h : Fête de la musique, jardin communal ; 21 h : Ensemble 2e2m (Miereanu, Bayle).
GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30), 20 h : l'Épine du dos.
MONTREUIL, TEM (858-65-33), I. : 21 h, les Soldats.
NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81), 20 h 30, les Paravents ; II. 21 h, Combat de nègre et de chiens.
VIGNEUX (940-44-00), av. Maurice-Thorez et fosse Montalbot (Fête de la musique), à 18 h.

La danse

ALLIANCE (544-41-42), 21 h 30 : Hayachine Kagura-S.
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), 20 h 30 h : le Lac des cygnes.
TH. DE PARIS (280-09-30) 20 h 30, Ballet du Rhin.
TH. DU ROND-POINT (256-70-80), Grande salle, 20 h 30 : Ballet-Théâtre Joseph Russillo.

Les concerts

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE, 20 h 30 : Groupe vocal de France, dir. : M. Tranchant (Bancquart, Marcland, Scelsi...).
SQUARE A. CHERIOUX, 15e, 19 h 30 : Récitals ISG (E. Exerjean, Ph. Corre, etc.)
LUCERNAIRE, 19 h 45 : M. Simon, A. Pellerin (Schumann, Schubert, Chostakovitch) ; 21 h : M.-M. Larigaldie, N. Chabot, B. Hallary, S. Daval (Messiaen).
RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : Ensemble l'Itinéraire (Tamba, Nodaïra, Bousche).
THÉATRE CONSTANCE, 20 h 45 : P. Masella, N. Belton, C. Molinaro.
ÉGLISE SAINT-MERRI, 20 h : Fête de la musique.
ÉGLISE SAINT-GERMAIN DES PRÉS, 21 h : Ensemble orchestral de Paris, dir. : H. Soudant (Florentz, Mozart).
ÉGLISE DE LA MADELEINE, 18 h 30 : Ensemble vocal et orchestre symphonique de Charenton, chœurs de la Madeleine (Bach).
CENTRE CULTUREL SUÉDOIS, 20 h 30 : Ch. Larson, E. Hehr (Balbastre, Bach, Barrière...).
ÉGLISE SAINT-SÉVERIN, 21 h : A. Isoir (Vivaldi, Bach, Haendel...).
NOTRE-DAME DE PARIS, 16 h 30 : The Lakeview Chorale (Brenchley, Chajes, Hawkins...).
ÉCOLE DES BEAUX-ARTS, 18 h 30 : Horizons sonores XXI (Srawley, Campana, Hurel, Dupraz, etc.).
PALAIS-ROYAL (296-20-00), 21 h 15 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm (Debussy, Ravel, Bizet).

Festivals

XXe FESTIVAL DU MARAIS
(887-74-31)

HOTEL DE BÉTHUNE-SULLY (D., L.), 21 h 30 : Othello.
CENTRE CULTUREL DE WALLONIE-BRUXELLES, 20 h 45 : Vingt minutes d'entracte.
CARREAU DU TEMPLE (D., L.), 21 h 30 : Vitrines.
TH. ESSAION I, (D), 18 h 30 : Un mari à la porte ; 20 h 30 : Le nô de Saint-Denis ; 21 h 45 : Sally Mara ; II : (D., L.), 21 h 15 : Bertrand strip-tease.
HOTEL D'AUMONT, 21 h 15 : le 15 : A. Queffelec, G. Causse (Purcell, Hummel, Schumann...) ; le 17 : Th. Dussaut (Rameau).

FETE DE LA MUSIQUE
Entre autres concerts :
Esplanade de la Défense, 20 h 30 : Orchestre national de Lille, dir. : J.-C. Casadesus, M.-A. Estrella.
Sainte-Chapelle, 17 h : Solistes de l'ensemble intercontemporain (Beethoven, Brahms, Schubert...)
Palais-Royal, 21 h : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm.
Église Saint-Germain-des-Prés, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris.
Salle Gaveau, à partir de 10 h : C. Ivaldi, Rouvier, F. Clidat, Beias...
Église de la Trinité, 20 h 45 : Orchestre du Conservatoire de Chilly-Mazarin, maîtrise de N.-D. de Paris (Vivaldi).
(Renseignements : 256-44-00 pour Paris ; (1) 359-25-00 pour la province).

HOTEL DE MARLE, le 21 à 20 h 30 : Ch. Larson, E. Hehr (Balbastre, Bach, Barrière...).
PLACE DU MARCHÉ-SAINTE-CATHERINE, le 16 à 19 h 30 : Du sang sur les Charentaises ; le 17 à 19 h 30 : Fantasio ; le 18 à 19 h 30 : Traction à vent ; les 15 et 21 à 19 h 30 : L. Moriot ; le 15 à 20 h 30 : Confiduo ; le 21 à 20 h 30 : Notre Brésil.
CAVE GOTHIQUE DE L'HOTEL DE BEAUVAIS, les 15, 16, 17, 18 à 20 h 30 : la Crapotte ; à 22 h : les Mots qui penchent ; les 20, 21 à 20 h 30 : Hélène, à 22 h : Ayawasica.

FESTIVAL DE L'ILE DE FRANCE
(723-40-84)

SAINT-OUEN, Château, le 15 à 19 h : Concert royal, dir. R. Safir (Extermann, Safir).
GOURNAY-SUR-MARNE, Château et église, le 17 à partir de 18 h : Ensemble de cuivres Da Camera (Pezel, Hindemith, Taylor).
PROVINS, Église, le 18 à partir de 15 h : Orchestre de chambre de Fontainebleau, dir. Merle-Portales (Dandrieu, Purcell, Vivaldi).
PARIS, Pont-Neuf, le 19 à partir de 14 h 30 : orchestre de chambre J.F. Paillard, dir. J.-F. Paillard (Couperin, Grieg, Holberg).
MANTES, Collégiale et église Sainte-Anne de Gassicourt, le 20 à partir de 18 h : Chœurs de Senlis et de Mantes-la-Jolie, orchestre de chambre de France, dir. A. Boulfroy (Bach).
FONTAINEBLEAU, Château, le 21 à 17 h 30 : Ecole municipale de musique de Fontainebleau, A.-M. Barrat, orchestre de Fontainebleau, harmonie municipale.

VIIe SOIRÉES DE SAINT-AIGNAN
(354-96-60)

Hôtel de Saint-Aignan, 21 h : le 15 : A. Gillieron (Haydn, Clementi, Mozart) ; le 16 : A. Delle-Vigne (Mozart, Beethoven, Ravel) ; le 17 : E. Magnan, M.-P. Soma (Beethoven) ; le 18 : Ensemble Rameau (J.-S. et C. Ph. E. Bach) ; le 19 : H. Le Floch, G. Pludermacher (Leclair, Fauré, Debussy).
Musée des monuments français, le 20 à 20 h 30 : Orchestre de chambre de Saint-Denis, dir. P. Menet (Pergolèse).

PRINTEMPS DE LA JEUNE CRÉATION
(Quartier des halles)
(547-50-85)

THÉATRE : Th. de l'Epicerie, le 15 à 20 h 30 : Théâtre de la mie de pain ; les 16, 17, 18, 19 Café-Théâtre.
DANSE : Espace de l'Horloge, 18 h 30 et 20 h 30 : Cie Signans, Gwall V., Catala-Lemosof, Rubeus Dance Guillaumes, Box productions-M. Lelièvre-Frédéric, M.O.T.U.S. Danse, Ramdam.
MUSIQUE : Crypte Sainte-Agnès, le 16 à 20 h 30 : G. et Ch. Andranian.
Galerie des Lombards, 20 h 30 : Samarkand Djinn concept.

FOIRE SAINT-GERMAIN

Salle des Fêtes de la Mairie, les 15, 17, 18 à 20 h 45 : Le Plaisir de rompre-Le Pain de ménage ; les 16, 19 à 20 h 45 : Comme dit monsieur ; les 20, 21 à 20 h 45 : le Cirque ; le 15 à 18 h 30 : M.-D. Mornay, R. Miura ; le 16 à 18 h 30 : M. Hacquard, L. Tsan ; le 21 à 18 h 30 : Concert de Chorales.
Place Saint-Sulpice, le 18 à 15 h : le Puits aux images.
Devant la mairie, le 19 à partir de 11 h : Carnaval des enfants.

FÊTES DU PONT-NEUF

Place Dauphine, le 18 à 14 h 30 : M. Solal ; 16 h : A. Alexandre, M.-f. Burkhalter, percussions du Mali ; 17 h 30 : Bastien Bastienne ; 20 h 30 : Séance friction ; 22 h : C. Renard ; 23 h : Feux d'artifice ; le 19 à 14 h 30 F. Jeanneau ; 16 h : voir FIF ; 17 h 30 : Banda Osiris ; 20 h 30 : Urban Sax ; 22 h : Nederlands dans theater.

JOUR DE FÊTE SUR LA BUTTE
(580-95-49)

Le 18 : Culture au quotidien présente à partir de 12 h : chant, danse, musique, jazz, folk, etc. ; à 17 h : Paco Ibanez.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

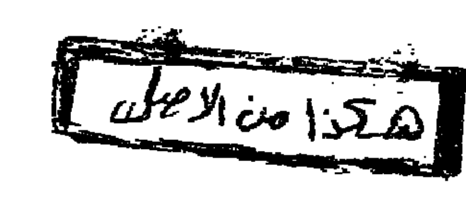
15 h, le Capitaine Fracasse, d'A. Gance ; Cannes 83 — Perspectives du cinéma français : 19 h, Diogène, de M. Jolivet ; 21 h, Un bruit qui court, de J.-P. Sentier et D. Laloux.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

AMÉRIQUE TEENAGERS (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-60-74).
AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio Opéra, 2e (742-82-54).
ANNA (Port., v.o.) : Républic cinéma, 11e (805-51-33).
L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
L'ARGENT (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
ATOMIC CAFÉ (A., v.o.) : Épée de bois, 5e (337-57-47) ; Studio St-Séverin, 5e (354-50-91) ; Cinoches, 6e (633-10-82).
LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
LES AVENTURIERS DU BOUT DU MONDE (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
LA BALANCE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).
BERLIN HARLEM (All., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).
BLADE RUNNER (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
BRISBY ET LE SECRET DU NIMH (A., v.f.) : Cinoches St-Germain, 6e (H. sp.) (633-10-82).
CARBONE 14, LE FILM (v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
C'EST FACILE, ÇA PEUT RAPPORTER VINGT ANS (Fr.) : Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
CHICANOS STORY (A., v.o.) : Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8e (359-12-15). — V.f. : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; Murats, 16e (651-99-75).
COUP DE FOUDRE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
DE MAO A MOZART (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).
DAR L'INVINCIBLE (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).
DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
DIALOGUE DE ROME (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.o.) : Quintette, 5e (633-70-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
DIVA (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (297-53-74) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
ÉDUCATION ANGLAISE (Fr.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles,



SPECTACLES

15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.-v.f.) (**) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ÉVENTREUR DE NEW-YORK (A., v.f.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).

FAITS DIVERS (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

LA FEMME DU CHEF DE GARE (All., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

FURYO (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01).

GALIJN (Bré., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01) ; Châtelet Victoria (H. sp.), 1er (508-94-14).

GANDHI (Brit., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

HALTEROFLIC (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99).

L'HISTOIRE DE PIERRA (Franco-Ital., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Biarritz, 8e (729-69-23) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

L'HOMME BLESSÉ (Fr.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Olympic, 14e (542-67-42).

J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

JE SAIS QUE TU SAIS (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64).

LE JEUNE MARIÉ (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (327-84-50).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

MORTELLE RANDONNÉE (Fr.) : Biarritz, 2e (723-69-23).

LA MORT DE MARIO RICCI (It., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LE MUR (Franco-Turc, v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Opéra, 9e (261-50-32).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA PALOMBIÈRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Colisées, 8e (359-29-46) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Murats, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

PIÈGE MORTEL (A., v.o.) : Paramount Mercury, 8e (562-75-90). – V.f. : U.G.C. Opéra, 9e (261-50-32).

QUARANTE-HUIT HEURES (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

SAMANKA, ILE DES PASSIONS (Fr.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

THE VERDICT (A., v.o.) : Cinoches, 6e, (633-10-82). – V.f. Lumière, 9e (246-49-07).

TIR GROUPÉ (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

TOOTSIE (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : H. sp. Denfert, 14e (321-41-01).

LA VALSE DES PANTINS (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

LE VENT (Mal., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).

LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

ZIG ZAG STORY (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

ZOMBIE (A., v.f.) (**) : Hollywood Boulevards, 9e (770-10-41) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LES FILMS NOUVEAUX

LE BATARD, film français de Bertrand Van Effenterre, Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 2e (325-59-83) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 6e (288-62-34) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LA BÊTE NOIRE, film français de Patrick Chaput : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Images, 18e (522-47-94).

LA DERELITTA, film français de Jean-Pierre Igoux : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LES FESSES A L'AIR, film américain d'Adrew Bergman, v.o. : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; George-V, 8e (562-41-45) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Images, 18e (522-47-94).

NEWSFRONT, film australien de Phillip Noyce, Saint-André-des-Arts, 5e (326-48-18).

LES PLANQUÉS DU RÉGIMENT, film français de Michel Caputo : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Saint-Charles-Convention, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (241-77-99).

LE ROI DES SINGES, film chinois de Wan Lai Ming, v.f. : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Marais, 4e (278-47-86) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C. Gobelin, 13e (336-23-44) ; 3 Secrétan, 19e (241-77-99).

ROLLING STONES, film américain de Hal Ashby, v.o. : Kinopanorama, 15e (70 mm. - dolby) (306-50-50) ; Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Wepler, 18e (522-46-01).

NOUS ÉTIONS TOUS DES NOMS D'ARBRES, film français d'Armand Gatti : Le Marais, 4e (278-47-86).

LES TRAQUÉS DE L'AN 2000 (**), film américain de Briand Trenchard Smith, v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 8e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 13e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

UNE JEUNESSE, film français de Moshe Misrahi : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City-Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount- Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34).

MERCREDI

COMMUNICATION

LE « PLAN CABLE »

LES COUTS PROPOSÉS PAR LES INDUSTRIELS SONT PLUS ÉLEVÉS QUE PRÉVU

Comment passer du stade de projet où en est actuellement le « plan câble » à celui de la réalisation ? C'est la question que se pose le ministère des P.T.T. confronté à deux problèmes : le choix industriel des équipements et le rapport avec les collectivités candidates au câblage.

Le ministère des P.T.T. avait lancé une consultation auprès des industriels, pour la fabrication en série des matériels (*le Monde* du 20 janvier).

Parmi les sept réponses adressées au ministère, deux sont pour l'heure écartées. Il s'agit de celle de la SERMAT (Saint-Gobain) et de celle de Portenseigne (Philips). Restent en lice : L.T.T.-Thomson, C.I.T.-Alcatel, SAT, Velec et la C.G.C.T., dont les propositions ne sont pas encore complètement dépouillées. On ne conteste cependant pas aux P.T.T. qu'elles atteignent dans l'ensemble un prix beaucoup trop élevé, entre 10 000 F et 15 000 F la prise en fibres optiques, soit de deux à trois fois plus cher que le coût recherché.

« Pas de quoi remettre en cause les objectifs du plan câble », explique-t-on au cabinet du ministre des P.T.T., où l'on a tenu à faire le point lors d'une rencontre, lundi 20 juin, avec la presse. *« La compétence de nos industriels n'est pas en cause. Mais il semble qu'il n'y en ait pas un qui soit encore en mesure de fabriquer dans des conditions intéressantes tous les équipements d'une extrémité à l'autre des réseaux. »* Certaines restructurations industrielles ne devraient donc pas, aux yeux des P.T.T., être exclues à moyen terme.

Le ministère estime cependant qu'il ne pourra se prononcer vraiment que lorsque des maquettes sur dix prises auront été réalisées. Il espère ainsi pouvoir encore passer commande de quatre cent mille prises suffisamment tôt, vers l'automne, afin de réaliser dans les délais les raccordements annoncés pour l'an prochain.

Soixante-treize municipalités ou collectivités locales ont déjà posé leur candidature au câblage, représentent environ 2,5 millions de foyers, un million de plus qu'il n'est prévu pour la fin de 1985.

Très rapidement le ministère devra donc mettre au point une procédure pour agréer concrètement les demandes, dont une quinzaine sont jugées déjà mûres. Aujourd'hui, il se refuse à déterminer un calendrier d'équipement de la France. La décision d'installer ou non un réseau dans une commune doit rester à ses yeux subordonnée à l'étude de la viabilité du projet présenté par la municipalité. L'un des critères qui joueront sera l'appréciation *a priori* que portera la Haute Autorité de la communication audiovisuelle sur les différentes grilles de programmes qui devront être conçues, estime-t-on.

Mais, tant au cabinet de M. Mexandeau qu'à la direction générale des télécommunications, on reconnaît qu'on ne pourra pas effectuer d'estimations financières sérieuses des projets de réseau tant que la répartition des compétences, charges et bénéfices d'exploitation entre les municipalités, les futures sociétés locales d'exploitation commerciale (SLEC) et l'État ne sera pas définie. Point délicat s'il en est, encore largement à débattre. – E. R.

ARRÊT DES EMISSIONS DE T.F. 1 EN 819 LIGNES SUR LA RÉGION PARISIENNE

Les téléspectateurs de la région parisienne desservis par le centre émetteur de Paris-Tour-Eiffel ne recevront plus, à partir du mardi 19 juillet, les émissions de T.F. 1 en 819 lignes sur le canal 8 A. Le programme de T.F. 1 en 625 lignes continuera à être diffusé normalement sur le canal 25 par l'émetteur de la tour Eiffel. Les téléspectateurs ayant des difficultés à capter T.F. 1 en 625 lignes sont invités à se mettre en rapport avec la circonscription de télédiffusion de France-Ile-de-France : 21-27, rue de la Varenne, B.P. 518, 92542 Montrouge Cedex (tél. : 657.11.33).

[Voici donc l'avis de décès parisien du vieux réseau noir et blanc de la première chaîne de télévision. Converti en 625 lignes, il servira désormais à diffuser en couleurs les programmes de « Canal Plus », le projet de quatrième chaîne payante, cher à M. François Mitterrand. Par une surprenante coïncidence, le décret de 1947 créant ce réseau 819 lignes était déjà signé par M. François Mitterrand, alors ministre de l'intérieur.]

Mardi 21 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Fête de la musique.
Présenté par L. Zitrone, en direct du parvis de la Défense :
Tango, rock, variétés, musique classique, Bernard Lavilliers, Colette Magny, Jean-Claude Casadesus, avec l'Orchestre national de Lille, le Cuarteton Cedron, etc. Paris en fête.

22 h 10 Temps X.
Magazine de science-fiction des frères Bogdanoff.
Spéculations sur les lieux de vie des extraterrestres...

23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 40 Film : L'Esprit de famille.
Film français de J.-P. Blanc (1978), avec M. Serrault, N. Courcel, P. Rocard, M. Kornbluh, M. Legrand, S. Soubert.
Une fille de dix-sept ans rêve de devenir romancière. Elle écrit un livre où elle raconte sa vie de famille petite bourgeoise, et vit son premier amour avec un peintre quelque peu marginal. D'après un roman de Janine Boissard, une comédie rose et charmante faisant, dans un style impressionniste, l'éloge de l'ordre familial. Bien interprété.

22 h 10 Magazine : Lire c'est vivre, de P. Dumayet.
« Le Horla », de Guy de Maupassant.
L'un des romans les plus tragiques de l'auteur de « Bel Ami » commenté par un journaliste, un psychanalyste, un comédien, un sculpteur, un écrivain et un amateur de jardins.

23 h 5 Journal.

23 h 25 La fête de la musique : Nuit du rock.
Magical Mystery Tour, un téléfilm réalisé par les Beatles ; à 0 h 45, le groupe Téléphone ; à 1 h 55, Les enfants du rock ; à 2 h 40, Rude boy, film anglais avec le groupe Clash.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 La dernière séance.
Actualités Gaumont, 20 h 45 Tom et Jerry ; 22 h 25 Tex Avery, réclames de l'époque.

20 h 50 Premier film : le Temps de la colère.
Film américain de R. Fleischer (1956), avec R. Wagner, T. Moore, B. Crawford, B. Ebsen, R. Keith, B. Dexter.
Pendant la seconde guerre mondiale, un jeune planteur sudiste est envoyé sur le front du Pacifique. Pour avoir frappé un lieutenant responsable de la mort de trois hommes, il est muté dans un camp disciplinaire dirigé par un officier sadique. Film d'action qui retourne le mythe de l'héroïsme et de l'idéalisme militaires. Des personnages bizarres et déséquilibrés. Œuvre audacieuse pour l'époque où elle fut réalisée.

22 h 50 Journal.

23 h 5 Deuxième film : les Inconnus dans la ville.
Film américain de R. Fleischer (1955), avec V. Mature, R. Egan, S. Mac Nally, V. Leith, T. Noonan, L. Marvin, S. Sidney (Rediffusion).
Trois gansters décident de cambrioler une banque dans une petite ville de Pennsylvanie. Leurs actes font éclater les drames latents de la vie de certains habitants. Description unanimiste d'une communauté provinciale dérangée par un fait divers. Mise en scène fluide sur un scénario touffu, destins entrecroisés. Vérité sociale et psychologique.

0 h 33 Une minute pour une image : d'Agnès Varda.
L'album imaginaire de Georges Fèvre, par le journaliste Y. Aubry.

0 h 35 Prélude à la nuit.
« Appel interstellaire pour cor », d'O. Messiaen, par A. Cazalet (soliste).

FRANCE-CULTURE

20 h, Dialogues franco-portugais : y a-t-il des mythes littéraires nationaux ? Avec Y. Centeno et P.-G. Sansonetti.
21 h 15, Micro musical.
22 h 30, Nuits magnétiques : quelque part.

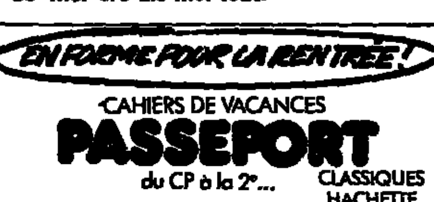
FRANCE-MUSIQUE

19 h 35, L'imprévu.
22 h 35, Fréquence de nuit : portrait de Billie Holiday ; 23 h 35, Jazz-Club.

Mercredi 22 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF1

11 h 35 Vision plus.
12 h HF 12 (info.).
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Un métier pour demain : Agent forestier.
13 h 50 Mer-cre-dis-moi-tout.



15 h 45 Jouer le jeu de la santé.
15 h 50 Les pieds au mur.
18 h Jack spot.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Les uns pour les autres.
19 h 50 Tirage de la Loterie nationale.
20 h Journal.
20 h 30 Tirage du Loto.
20 h 35 Les mercredis de l'information : La France noire.
Un reportage de M. Honorin et T. Comiti sur la condition des immigrés en France. A Saint-Denis, Levallois, Clichy où vivent des travailleurs maliens, sénégalais, mauritaniens...

21 h 50 Concert : l'Oiseau de feu.
(En liaison avec France Musique.)
De Stravinski par l'Orchestre national de France sous la direction de Lorin Maazel.

22 h 45 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 5 Jeu : L'académie des neuf.
13 h 30 Stade 2 midi.
13 h 50 Série : Les amours des années folles.
14 h 5 Les carnets de l'aventure.
« Hispar » : expédition himalayenne ; « Delta plane à Rio ».
14 h 30 Dessins animés.
15 h 5 Récré A 2.
17 h 10 Platine 45.
Avec les Belles Stars, Plastic Bertrand, Linda Keel, Taxi Girl et Rod Steward.
17 h 45 Terre des bêtes.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Fou comme l'oiseau.
de F. Cazeneuve. Avec F. Pagny, S. Edmond.
Dans un village de Haute-Saône, un adolescent ombrageux préfère à toute autre la compagnie des oiseaux. Arrive Jana, une jeune immigrée yougoslave... L'amour leur donnera des ailes. Une fable pudique, légèrement écologique.

22 h 10 Moi... je.
magazine de B. Bouthier.
Au sommaire : sur quels « tubes » danserons-nous cet été ? ; les mères dites « indignes » : portrait de trois femmes qui ont mis leurs maris et leurs enfants au placard pour vivre leur destin de femme ; l'angoisse du service militaire, etc.

23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

15 h En direct de l'Assemblée nationale.
Questions au gouvernement.

18 h 25 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Union des centres sportifs de plein air.
19 h 10 Journal.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 50 Dessin animé : Bucky et Pépito.
20 h Les jeux.
20 h 35 Variétés : Cadence 3.
Émission de Guy Lux, L. Milcic, P. Danel.
Avec Sylvie Vartan et Michel Sardou.
21 h 35 Journal.
21 h 55 Documentaire : Léo Lagrange.
de J. Lacouture, réal. G. Poitou.
Une enquête sur un citoyen au-delà de tout soupçon : Léo Lagrange. Secrétaire d'État aux sports et aux loisirs sous le Front populaire, membre de la S.F.I.O., il a eu le mérite d'être le premier à organiser nos vacances (payées) et à nous inciter à fréquenter plus assidûment les stades.

22 h 48 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
L'album imaginaire de Robert Delpire par l'écrivain P. Gascar.

22 h 50 Prélude à la nuit.
Sonate pour violon et piano de C. Debussy, par A. Roussin (violon) et N. Bera-Tagrine (piano).

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : l'architecture méditerranéenne ; jeux électroniques.
8 h, Les chemins de la connaissance : la charrette fantastique : à 8 h 32, Charles Du Bos, un inconnu célèbre.
8 h 50, Échec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h 45, Le livre, ouverture sur la vie : « Tu vaux mieux que mon frère », avec J.P. Nozière.
11 h 2, La musique prend la parole : Brahms.
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Musique : les gitans de Paris, l'héritage de Django Reinhardt (et à 17 h 32 et 20 h).
14 h, Sons.
14 h 5, *Un livre, des voix* : « *la Gifleuse* » et « *le Valet de peur* » de P. Reumaux.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : les jeunes réinventent-ils le couple aujourd'hui ?
15 h 2, Les après-midi de France-Culture : Itinéraires : à 15 h 35, la nature ; à 16 h, Science ; à 17 h, Raisons d'être.
18 h 30, Feuilleton : Le grand livre des aventures de Bretagne.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche : Allô, l'humanité, ici les extra-terrestres, avec J. Heidmann.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Pittoresques et légères.
6 h 30, Musiques du matin.
7 h 5, Concert : œuvre de Kreutzer.
7 h 45, Le journal de musique.
8 h 10, Concert : œuvres de Beethoven, avec R. Ruchbinder au piano.
9 h 5, D'une oreille l'autre : œuvres de Monteverdi, Gluck, Mehul...
12 h, Avis de recherche.
12 h 35, Jazz : Lee Collins.
13 h, Opérette.
13 h 30, Jeunes solistes : œuvres de Mahler, Strauss, sol. A. de Frondeville, contralto.
14 h 4, Microcosmos.
15 h 10, Le piano autrement.
17 h 5, L'histoire de la musique.
18 h, Jazz.
18 h 30, Studio-Concert (en direct du studio 106) : œuvre de Mendelssohn, Gershwin.
19 h 35, L'imprévu.
20 h 30, Concert : « Bouchara », de Vivier, « Point d'or », de Jonas, Cantate de Cohen, par l'ensemble 2E2M.
21 h 50, Concert : (en liaison avec TF 1) « l'Oiseau de feu » de Stravinski par l'Orchestre national de France, *dir. L. Maazel.*
22 h 30, Fréquence de nuit : portrait de Maria Callas.

TRIBUNES ET DÉBATS

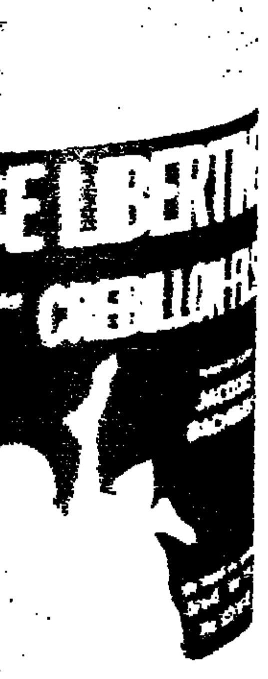
MARDI 21 JUIN

– *M. François Léotard*, secrétaire général du parti républicain, est l'invité de l'émission « C'est à vous » de T.F. 1 à 18 heures.

– *MM. Roger Fontanille*, ancien maire de la Queue-en-Brie (R.P.R.), et *Marius Faïsse*, ancien maire de Villeneuve-Saint-Georges (divers droite), participent à un débat sur la fraude électorale à 19 heures sur Radio-Be-Bop, 88,7 MHz, Joinville, Val-de-Marne.

– *M. Michel Debré*, ancien premier ministre, député (R.P.R.) de la Réunion, participe à l'émission « Face à la rédaction », d'Europe 1, à 19 heures.





COMMUNICATION

DEUX FESTIVALS

A BIARRITZ — L'entreprise partenaire de l'audiovisuel

Du 21 au 25 juin, Biarritz accueille le vingt-sixième Festival de la communication d'entreprise, patronné par le C.N.P.F. Un jury, présidé par le cinéaste Pierre Schoendoerffer, récompensera les meilleures productions audiovisuelles présentées par les entreprises françaises. Mais, à travers ses nombreux colloques, le Festival est surtout, cette année, l'occasion de préciser la place des entreprises dans le développement des nouveaux réseaux de communications.

M. Louis Mexandeau, ministre des P.T.T., rappelait récemment le rôle décisif joué par les entreprises dans le développement des nouveaux médias. Avec 22 % du parc des lignes téléphoniques, elles fournissent plus de la moitié des recettes des P.T.T. C'est dans leur rang que se recrutent les cent mille abonnés du télex, les dix mille utilisateurs du système Transpac ou les premiers usagers des services professionnels de Télétel. Les sociétés françaises possèdent 5 % du parc national de magnétoscopes et, avec une production de quelque mille neuf cent heures annuelles de programmes de formation, elles représentent une bonne part du chiffre d'affaires des partenaires de services vidéo.

Mais l'entreprise n'a pas attendu la vidéo et les nouveaux réseaux de communications pour s'intéresser à l'audiovisuel. Il existe depuis vingt ans une production cinématographique chargée de véhiculer l'image de marque des sociétés et l'information sur leurs produits. Ce marché fait vivre une vingtaine de petites sociétés de production privées et quelques cinémathèques de diffusion. La loi sur la formation professionnelle de 1971 a sensiblement dynamisé ce marché en provoquant la création de centres de production intégrés dans les grandes entreprises.

Responsables de formation et d'information, professionnels de l'audiovisuel se trouvent chaque année à Biarritz. Créé en 1957, le Festival du film industriel avait d'abord pour but de stimuler par la compétition la qualité et l'efficacité de la production des entreprises. L'effort n'a pas été inutile. On est passé peu à peu du film « gadget », des vœux annuels du P.-D.G. à des documents précis, efficaces, capables d'aider une force de vente ou de stimuler l'exportation. Aujourd'hui, les grandes sociétés ont de véritables politiques de communication qui vont du cours de langues sur diapositives au journal d'information sur vidéocassettes.

L'information vers l'extérieur

Les 90 films, 60 vidéogrammes et 50 diaporamas sélectionnés cette année pour le Festival de Biarritz permettront de mesurer cette évolution. Pour M. Michel Frois, responsable du Festival, la production des entreprises est capable aujourd'hui d'intéresser le grand public : *« Il ne s'agit plus seulement de passer un film d'entreprise en première partie dans les salles de cinéma. L'audiovisuel doit être l'instrument privilégié de notre effort d'information vers l'extérieur. Un effort concrétisé par la semaine « Portes ouvertes » que le C.N.P.F. organise du 10 au 15 octobre dans toute la France. Le film doit témoigner de la réalité de l'entreprise, de ses difficultés comme de son rôle social. C'est pour cela que nous nous intéressons aussi au câble, à la quatrième chaîne et que nous avons demandé à Mme Michèle Cotta, présidente de la Haute Autorité, de participer à Biarritz à un débat sur la place de l'entreprise dans les nouveaux médias. Nous voulons étudier aussi bien le mécénat, le parrainage d'émissions que l'accès à des canaux de diffusion spécifiques touchant le grand public. »*

A cette stratégie d'information vers l'extérieur, M. Michel Frois en ajoute une autre l'utilisation de l'audiovisuel par les petites et moyennes entreprises. *« Nous voulons convaincre les P.M.E. que l'audiovisuel n'est pas un investissement inutile. Il ne s'agit pas seulement d'argent mais de définition des produits. Une P.M.E. n'a pas beaucoup de temps à consacrer à la formation, sous peine de désorganiser la production. Nous présentons cette année des documents vidéo d'une dizaine de minutes consacrés aux deux grands axes dégagés par le C.N.P.F. pour « L'année de l'entreprise » : la formation économique du personnel et l'expression individuelle des salariés. »*

Enfin, l'entreprise représentant un marché non négligeable pour les industriels de la communication, le Festival de Biarritz accueillera un lon rassemblant éditeurs et distributeurs de programmes, concepteurs de logiciels informatique et studios de production vidéo. Parallèlement à la manifestation, la direction générale des télécommunications ouvre, expérimentalement, le réseau câblé en fibres optiques de Biarritz pour une première démonstration des pos ibilités de communication interactive.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

A LUCHON — Reportage de guerre ou de propagande ?

Luchon (Haute-Garonne). — Des vieux documents des armées sur la guerre de 1914 aux reportages clandestins effectués en Angola ou en Afghanistan en passant par le conflit éclair des Malouines, l'interminable guerre du Vietnam : le Festival de grand reportage de Luchon, organisé depuis quatre ans par la Guilde européenne du Raid — et consacré jusque-là principalement à l'ethnologie, — s'est ouvert cette année au grand reportage de guerre. Six heures de projection par jour pendant deux jours et demi (du 8 au 11 juin), quelque vingt-deux films, français, américains, anglais, australiens... On a frisé le harassement, mais comparé aussi les genres et les méthodes, réfléchi sur les limites d'un métier dont la censure, la propagande, constituent quelques-uns des dangers.

Etrange climat, à vrai dire. Comme le temps, hésitant entre le chaud et le froid. Un festival amical et ambigu, avec des jeunes gens aux cheveux très très courts, des baroudeurs, quelques nostalgiques de la guerre du Vietnam, un certain vocabulaire...

Officiellement, on ne parle pas politique à la Guilde européenne du Raid, pas plus qu'au Festival de Luchon. La Guilde est une association chargée de promouvoir l'esprit d'aventure, mais dans les éditoriaux de ses bulletins comme dans les films de guerre qui ont été choisis ici, on peut relever — sur l'Angola, sur le Vietnam — une tendance.

Un film a dominé les autres : *First contact*, des Australiens Bob Connoly et Robin Anderson. Ce document est un étonnant travail d'intelligence, à cheval entre le reportage et l'ethnologie, le noir et blanc et la couleur, le présent et le passé revisité par ceux qui des deux côtés ont vécu un même événement. Il a cumulé le Grand Prix du Festival et le Prix du public (1).

De notre envoyée spéciale

En 1930, trois frères, trois chercheurs d'or australiens, découvrent une vallée inconnue en Nouvelle-Guinée, un territoire immense, sur lequel vivent des centaines de milliers d'hommes à demi nus qui n'ont jamais eu aucun contact avec la civilisation. Les trois frères ont filmé cette rencontre. On voit en noir et blanc — images un peu tressautantes, silencieuses — la vallée, les frères et leurs porteurs, puis soudain les Canaques. Assurance affirmée des frères, mélange de curiosité et de frayeur des autres, sourires, échanges. On voit l'un des frères mettre en marche un gramophone, inviter à danser, plus tard un avion atterrir au milieu de l'effarement...

Le plus étonnant n'est pas là. L'idée de génie, c'est d'avoir recherché — et retrouvé — ceux que l'on voit sur ces images intenses, ils ont cinquante-deux ans de plus (le film a été réalisé en 1982), les frères (il n'y en a plus que deux, le troisième est mort) et les Canaques (habillés en haillons ou au contraire cravatés de frais). Ils redonnent vie et langue au document, commentant au fur et à mesure ce qui se passe, se rappelant chaque détail, comme si c'était hier, leur peur, les faits. Images couleur.

First contact a été produit par l'Institute of Papouasia New Guinea Studies (Institut consacré à la promotion de la culture de ce pays, le directeur, Andrew Strathern, est un ethnologue britannique).

Contourner la censure

Dans le grand reportage de guerre, volet principal de cette rencontre, les Américains ont prouvé, s'il le fallait, qu'ils étaient les meilleurs. L'enquête réalisée par Steve Singer (pour A.B.C.) sur les massacres de Sabra et de Chatila, est exemplaire. On l'a vu tel qu'il a été diffusé aux États-Unis, entrecoupé d'encarts publicitaires. Steve Singer a tenu compte de ces entractes pour construire son film. Il a divisé en chapitres sa recherche minutieuse des responsabilités. Multiplicité des témoignages livrés tels quels, avec leurs contradictions comme élément d'information, masse d'images, commentaire réduit au strict nécessaire. Même chose avec un reportage sur l'Irlande, montré lui aussi par A.B.C. Ici il n'y a plus de commentaire du tout.

Ce que les Français ne savent pas faire. Chez nous, on ne peut pas faire une image sans mettre un texte dessus, quitte à parler à la place des gens. C'est le cas avec « Les combattants de la foi », le reportage que Philippe Jamin et Patrice Franceschi ont réalisé clandestinement avec les rebelles en Afghanistan (il est passé sur TF 1). De belles images, mais Patrice Franceschi ne nous lâche pas un instant. Il assène ses propres idées. On préférerait entendre davantage celles des maquisards.

Autre document assez impressionnant, celui qu'Éric Durschmied a réalisé lui aussi en Afghanistan. Ce grand reporter qui travaille pour différentes télévisions anglo-saxonnes a fait beaucoup parler du lui avec les images du procès Augoyard, qu'on a vues ici. Il était le seul journaliste occidental présent. Invité par les autorités, il a accepté de filmer pendant trente-cinq jours sous leur contrôle l'Afghanistan vu du côté du régime : la tentative de libération de la femme, des réunions entre le parti et les ouvriers... Le trente-sixième jour, il a réussi à s'esquiver pour filmer ce qu'il voulait, la preuve de l'importance de la présence soviétique niée : soixante Mig et quatre cents hélicoptères près de l'aéroport. Images qu'il a dû, bien sûr, passer lui aussi clandestinement.

Pris à partie au cours du débat qui a eu lieu à la fin du Festival sur le thème « Grands reportages de guerre, censure et propagande », accusé de se faire inviter par des pays où sévit la censure, Éric Durschmied a expliqué que le travail d'un reporter consiste aussi à tenter de passer entre les mailles de celle-ci, et à défaut de faire lire entre les lignes. Dans « A view from Kaboul », on trouve continuellement cette distance qui permet au téléspectateur de mettre en doute l'information donnée ou le témoignage recueilli (par exemple : *« Voici un témoin présenté par les autorités aux journalistes »...*). Il a précisé les limites de la méthode, là où il s'arrête, refuse. Comme à Hanoï récemment. Le reportage réalisé par deux Français, Christophe de Ponfilli et Édouard Girardet, en Angola, invités par l'UNITA et sous son contrôle, n'a pas cette prudence. On leur a reproché une certaine naïveté.

On entrait dans le vif du sujet. Outre le risque de se faire tuer ou blesser dans une embuscade avec une unité, de se faire arrêter en cas de tournage clandestin, le reporter de guerre affronte des questions inquiétantes. Comment contourner la censure ? Faut-il filmer dans les pays « contrôlés » ? Comment rester objectif ? Et comment s'en assurer ? Faut-il passer d'un camp à l'autre ? Le peut-on ? En ce sens, le débat sur la censure et la propagande a été vif mais bâclé. Ceux qui niaient l'intérêt d'aller filmer dans certains pays, par exemple les pays communistes, oubliaient un peu vite que l'absence de censure ne garantit pas pour autant l'objectivité. En témoignent de nombreux films sur le Vietnam, dont l'admirable *Section Anderson*, de Pierre Schoendoerffer, document intimiste sur la vie quotidienne d'une unité de soldats américains au Vietnam. De la propagande ? Pierre Schoendoerffer, qui a plaidé le *« droit à la sensibilité »*, a expliqué avec une certaine éloquence l'impossibilité pour lui de passer comme cela d'un camp à un autre *(« on a reçu des bombes, regardé les photos de famille, établi des liens... on n'est pas des machines, on est des êtres humains »)*. Certes, mais où est la frontière entre la sympathie et la propagande, même inconsciente ?

Et où est la frontière entre le document neutre, mais filmé d'un seul côté, et le film partisan ? Le reportage réalisé sur le conflit des Malouines par un reporter de la B.B.C. pose cette autre question. Il suit le déroulement des combats (côté britannique), préparatifs, attaques, etc., sans jamais aborder les enjeux politiques ou économiques ni s'interroger sur les arguments argentins. On dirait un document de l'armée. La « couverture » des Malouines a posé, il est vrai, un énorme problème à la presse télévisée, les autorités militaires ayant empêché qu'aucune image ne parvienne en Grande-Bretagne jusqu'à la fin des combats.

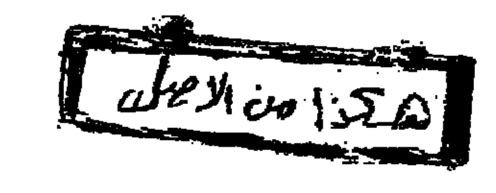
Intérêt stratégique, obligation de préserver les secrets militaires, ont défendu certains. Peut-on imaginer le débarquement filmé par des journalistes ? Censure exagérée, bureaucratique, a répondu Édward Behr, ancien grand reporter de « Cinq colonnes à la une », directeur pour l'Europe de *Newsweek International*, très inquiet de ce « trou » dans la fameuse liberté de la presse télévisée britannique. Personne n'a parlé des services psychologiques de l'armée, on a joué à cache-cache aussi avec l'idéologie. Une question en cache une autre, le débat sur la « censure » ressemble aux tables gigognes.

CATHERINE HUMBLOT.

(1) Antenne 2 en a diffusé des extraits dimanche 19 juin dans le journal de midi.







	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

CAREL FOUCHE

SOCIETE CONSTRUCTION DE MATERIEL FERROVIAIRE INOX
Leader sur le marché français
(2 Usines - 1200 personnes - C.A. : 500 MF)
Filiale d'un groupe privé très important vient d'enregistrer en peu de temps plusieurs commandes de METROS et VOITURES VOYAGEURS à l'exportation.
Pour faire face à son développement, elle renforce les structures de l'usine principale située à 100 km à l'Ouest de Paris *et recherche son*

DIRECTEUR DE LA LOGISTIQUE

Rattaché au Directeur Général, le Responsable de ce Service, Centre Nerveux de l'Entreprise, se verra confier les responsabilités suivantes :
- La gestion de 30.000 pièces dont 15.000 vivantes.
- La coordination des services Etudes, Approvisionnements, Fabrication, permettant d'aboutir à une optimisation des délais et des stocks en fonction de moyens techniques et humains et incluant l'élaboration d'une politique de sous-traitance et le contrôle de sa réalisation.

— Les autres fonctions de ce service concernent :
- Les relations avec les autres sociétés du groupe incluant des négociations délicates et les arbitrages nécessaires.
- Une assistance à la Direction Générale pour assurer la cohérence entre la politique à long terme et les moyens que l'entreprise se donne pour l'atteindre.
- *La maîtrise des moyens informatiques nécessaires au fonctionnement du service.*

— *Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé d'une grande école* (ECP, AM, INSA...) attiré par les questions d'organisation industrielle, doué du sens de la prévision, capable d'une grande rigueur et aimant la négociation.
— Il animera un groupe d'environ 30 techniciens.
— Son expérience dans un poste équivalent ou à la tête d'un atelier lui donnera l'autorité de compétence dont il aura besoin pour s'imposer *au sein de l'Entreprise.*
— Sa maîtrise de la langue anglaise lui facilitera sa future évolution de *carrière dans la Société ou dans le Groupe.*

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à :
S.A. CAREL FOUCHE - Secrétariat Général
BP. 86 - 27940 AUBEVOYE.

La Banque de France

recrute
LE PERSONNEL DE DIRECTION
de ses services centraux et de ses comptoirs par la voie du

concours d'adjoint de direction

ouvert aux titulaires d'un diplôme national sanctionnant un

2ème cycle d'études supérieures ou du diplôme d'une grande école

de niveau équivalent.

Date des épreuves écrites : Samedi 1er et Dimanche 2 Octobre 1983.
Inscriptions reçues jusqu'au 29 Août.

Ce concours s'adresse aux candidats (hommes ou femmes) de nationalité française âgés de moins de 26 ans (sous réserve de prorogations prévues par les dispositions réglementaires) au 1er Janvier 1983.

Documentation et renseignements à la Banque de France
Direction Générale du Personnel - Service du Recrutement et des Concours
39, rue Croix-des-Petits-Champs - 75049 PARIS CEDEX 01
Téléphone 261.56.72 postes *35-43* et *35-44.*

Organisation et Publicité

Directeur administratif

200.000 F +

Filiale d'un Groupe Leader dans le domaine énergétique, nous sommes spécialisés dans le négoce international et la *distribution de produits pétroliers.*
Nous recherchons un cadre de haut niveau pour gérer 1,5 milliard de chiffre d'affaires.
Rattaché à la présidence, il organise et contrôle le fonctionnement administratif de cette filiale en relation avec la direction générale de la holding. Il assume avec autonomie, la gestion des services facturation, informatique, comptabilité et exploitation (commandes, distribution, stocks). *Il élabore les budgets, exploite les résultats dans un esprit de contrôle de gestion. Il manage avec autorité une équipe de 35 personnes. Il participe* personnellement à l'implantation d'un nouvel outil informatique.
Ce poste convient à un diplômé d'une Grande Ecole de Gestion, âgé de 30 ans minimum, justifiant d'une solide expérience dans le domaine administratif et financier, et dans l'encadrement d'équipes opérationnelles.
Il sera confié à un manager avec un fort tempérament de chef d'entreprise, soucieux d'évoluer à terme vers une direction générale de PME.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous référence 6692 à :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

L'A.D.A.P.E.I. des Deux-Sèvres
recherche :

UN(E) DIRECTEUR

d'institut médico-éducatif, pour son établissement de Melle, 67 places en externat, pour enfants et adolescents des Deux-Sèvres. Convention collective de 1966, enfance inadaptée.
Le cand. devra justifier, soit :
— Du diplôme de directeur, *délivré par l'école de la santé de Rennes ;*
— *Du diplôme de directeur,* délivré par le C.N.E.F.E.I. de Suresnes ou le C.N.E.F.A.S.E.S. de Beaumont-sur-Oise ;
— D'un diplôme d'éducateur chef.
Le poste est à pourvoir à compter du 20 août 1983. le c.v. et la lettre d'embauche sont à adresser à : Monsieur le Président de l'A.D.A.P.E.I., 11, avenue de La Rochelle, 79028 NIORT CEDEX.

MAISON DE L'ENFANCE
(2 centres de loisirs,
2 *haltes-garderies,*
1 centre de loisirs
associé à l'école,
structure d'animation intégrée
à un centre socio-culturel
quartier Sud d'ANGERS)
recherche

DIRECTEUR

animateur gestionnaire
30 salariés et vacataires,
budget global
de 1.000.000 F.
Solide expérience animation et gestion d'équipement.
Profil de poste à retirer à :
MAISON DE L'ENFANCE *J.-VILAR, PLACE J.-VILAR,* B. P. 1034, 49015 ANGERS CEDEX. Téléph. : 66-51-00.
Clôture des candidatures *le 4 juillet prochain.*
Lettre manuscrite, curriculum vitae, photo.

BSL

SOCIÉTÉ FRANÇAISE de BIENS d'ÉQUIPEMENT

de renommée internationale
recherche un

DIRECTEUR de DIVISION

TUBES & RACCORDERIE

représentant une partie importante du CA global de la société.

Rattaché au DIRECTEUR GÉNÉRAL, il sera responsable – avec une large autonomie – *de l'ensemble des opérations COMMERCIALES, INDUSTRIELLES et de* GESTION de sa DIVISION. Il développera les exportations qui représentent actuellement 60 % environ de l'activité, et recherchera de nouveaux produits ou licences.

Ce poste, basé à PARIS, s'adresse à un véritable PATRON de Division, DIPLÔMÉ MINES, CENTRALE, A & M..., âgé d'au moins 35 ans et ayant effectivement exercé pendant plusieurs années des responsabilités globales de management. Il parlera l'ANGLAIS *couramment.*

Merci d'adresser votre dossier de candidatures (CV, photo et prétentions) sous *réf. 76440 M à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS, qui transmettra.*

HAVAS CONTACT

DIRECTEUR TECHNIQUE

Transformation des matières plastiques

Une entreprise employant 400 personnes, très saine financièrement, concevant, fabriquant et commercialisant une large gamme de produits destinés à divers secteurs de l'économie (automobiles, télécommunication, para-médical,...) crée le poste de DIRECTEUR TECHNIQUE.

Rendant compte au Directoire, en étroite liaison avec le commercial et la production, il sera responsable d'une part de la rationnalisation des gammes existantes (analyse de la valeur), d'autre part de la recherche et du développement de produits nouveaux.

En étroite liaison avec le Directeur de Production, il définira les moyens permettant d'assurer dans les meilleures conditions économiques et techniques les productions (définition, conception et mise au point des outillages, études d'industrialisation, mise en place d'un système de CFAO...).

Il aura pour souci constant l'amélioration de la valeur ajoutée et de la productivité de l'entreprise. Ce poste s'adresse à un ingénieur généraliste mais "amoureux" de la technique (AM, ECAM, INSA...).

Agé de 30 à 35 ans, il a acquis une solide expérience comme responsable de bureau d'études dans une entreprise évoluée appartenant au secteur de la transformation des matières plastiques (bonnes connaissances des outillages, des matières techniques et des évolutions en cours).

La rémunération motivante tiendra compte de l'expérience et des potentialités du candidat retenu, pour piloter la fonction technique à laquelle nous attachons un grand prix. Possibilité de logement.

Ecrire à :

CREAC *Conseil en Recherche et Evaluation de Cadres*
6 rue Victorien Sardou 69007 Lyon
qui vous garantit toute sa discrétion

Important hebdomadaire
économique et professionnel
recherche son

DIRECTEUR DE L'INFORMATION TECHNIQUE

Il devra définir
les objectifs
et la politique rédactionnelle du journal et animer une équipe de journalistes.
La rémunération est en rapport avec la mission confiée.

Merci d'adresser C.V. et lettre manuscrite, sous la réf. 1.584. à PROWAY, 27, rue de Marignan, 75008 PARIS.
Tél. : 359-64-14.

ANNONCES CLASSÉES
TÉLÉPHONÉES
296-15-01





emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

L'Afrique à la carte...
scac *Transport International*

Auditeur junior pour nos filiales africaines

Nous occupons une des toutes premières places dans notre profession d'auxiliaires du transport.
Notre groupe accueille des jeunes cadres et leur offre des carrières intéressantes et variées.
Intégré dans une équipe, vous serez formé à notre métier de prestataire de service et à nos procédures. Puis vous prendrez personnellement en charge l'audit interne de quelques filiales en Afrique francophone (assistance comptable, juridique et fiscale, *conseil en organisation, contrôle de gestion et informatique...).*
Votre personnalité déjà affirmée, votre formation de type ESC, ISG, etc... et votre compétence sanctionnée par le DECS complet nous intéressent.
Vous êtes débutant ou vous avez une courte expérience d'audit et de plus tout en résidant à Paris, vous êtes disponible pour répondre aux fréquentes demandes de nos filiales en Afrique.



N'hésitez pas à adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV), sous réf. 33 M 069 à notre Conseil, CPA.
3 rue de Liège 75009 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

média-system

DIRECTEUR DE PROJET

(X. PONTS, CENTRALE)
10 ans d'expérience
pour une Importante Fédération Professionnelle

Notre audience dans l'ensemble des professions du bâtiment nous impose un *haut niveau de performance.*
En amont, le titulaire du poste participe à la définition de notre politique technique et, en aval, *il anime sa mise en œuvre auprès des services de la* fédération en relation avec les autres professions.
Il devra avoir une bonne connaissance des techniques de construction et de leurs évolutions, de l'organisation des professions et de l'exercice de la négociation.
Une réussite à ce poste devrait offrir des perspectives intéressantes et diversifiées.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature complète (lettre manuscrite, Curriculum-Vitae et prétentions) s/référence 12319 M, à : l'Agence AFFLUENTS 49, avenue Trudaine 75009 PARIS - qui transmettra.

DIRECTION FINANCIERE

Nous sommes une importante Entreprise de Travaux Publics solide et performante. Notre siège social est implanté en Région Parisienne. Nous travaillons en France et à l'étranger. Pour permettre à notre actuel Directeur Financier d'accéder à d'autres responsabilités nous lui recherchons un

ADJOINT

capable de lui succéder à terme

Nous devrons pouvoir lui confier immédiatement :
— les procédures de financement à moyen et long terme
— les prévisions financières.
— la négociation et le montage de financements pour d'importants marchés export.

Vous avez déjà ce type d'expérience, acquis dans la Banque et dans les secteurs B.-T.P., équipements industriels lourds ou Ingenierie.
Vous êtes âgé d'une trentaine d'années, vous disposez d'une formation grande école et vous pratiquez couramment l'Anglais.
Alors venez participer activement au développement de notre groupe, nous avons de quoi satisfaire vos légitimes ambitions.
Pour pouvoir nous rencontrer rapidement, *adressez votre CV détaillé, s/n° A.6427*
à l'Agence Meesters,
113, rue de Reuilly 75012 PARIS
Discrétion absolue

Cabinet d'Ingénieurs Conseils de renommée internationale recherche d'urgence :

► Expert en développement industriel

niveau Doctorat, avec grande expérience en préparation de projets pour une *mission de 2 ans auprès d'un Gouvernement africain.*

► Expert en organisation et suivi de grands projets de formation Outre-Mer

dans les domaines «technique» et «de gestion». Statut de vacataire pouvant déboucher, à terme, sur un contrat à durée indéterminée. Langue de travail : français. Autre(s) langue(s) constitue(nt) un avantage. Adresser CV et prétentions s/réf. 6068
PUBLIVAL 27 route des Gardes 92190 MEUDON



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Responsable des Services Comptabilité, Contrôle de Gestion et Informatique

270 000 F +

Nous sommes un groupe industriel de taille internationale. Nous pratiquons une politique de décentralisation et nous cherchons, pour une unité industrielle dont le chiffre d'affaires est de l'ordre d'un milliard de francs, un responsable des services comptabilité, contrôle de gestion et informatique.

Sa fonction :

– Mettre au point et faire appliquer des procédures liées à un système de gestion informatisé, en pleine évolution.
– Superviser l'informatique : ce service comprend quinze personnes dont trois ingénieurs. Les applications sont traitées sur IBM 4341.
– Former son personnel, cadres et employés et ses interlocuteurs dans les unités opérationnelles, à l'utilisation des outils de gestion.

Ce poste, rattaché directement au directeur de l'usine, convient à un homme de 33 ans minimum, diplômé d'une école de commerce ou équivalent + DECS, ayant déjà l'expérience de la direction d'un service comptabilité, de contrôle de gestion et d'informatique d'une usine importante.

Le poste est situé dans une ville de province, proche d'un centre universitaire. Notre groupe offre de réelles possibilités de carrière.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à Jeanne FAIVRE d'ARCIER, sous la réf. 301-2LM.

jacques tixier s.a.
7 rue de logelbach. 75017 paris



membre de syntec

HAVAS CONTACT

AU CŒUR DE LA POLITIQUE COMMERCIALE...

ESSEC, SUP de CO...

DÉBUTANT OU PREMIÈRE EXPÉRIENCE

Dans un environnement Marketing "pointu", vous apprendrez à maîtriser les éléments du Marketing Direct.

En effet, au sein de l'équipe GESTION et PROSPECTION CLIENTÈLE, vous serez celui qui mène les dossiers ACTIONS NOUVELLES : décisions de ciblages, choix de l'offre commerciale, propositions de documents nouveaux... Pour concrétiser vos plans d'actions vous aurez à être en contact avec les Acheteurs, les Informaticiens, l'Exploitation...

Quatre personnes vous assisteront, notamment pour la mesure de l'impact de l'ensemble des actions commerciales Redoute.

Ce poste à créer vous permet d'être en prise directe avec la politique commerciale de l'entreprise.

Les candidatures (lettre, CV, photo et prétentions), sous référence 83.46.24, seront traitées par Gilles WOILLEZ, Direction des Affaires Sociales - LA REDOUTE - 57, rue de Blanchemaille - 59100 ROUBAIX.

La Redoute

HAVAS CONTACT



CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES

L'espace, un domaine de pointe ...

Le CNES recherche pour son établissement de Toulouse, dans le cadre du développement de ses activités de mise et maintien à poste de satellites des

Ingénieurs informaticiens

Grande Ecole ou Universitaires
Débutants ou 2 à 3 ans d'expérience
ayant des compétences, respectivement :
- en temps réel de préférence sur SOLAR
- en calcul scientifique sur gros ordinateurs et en Assurance Qualité Logiciel.

Ingénieurs électroniciens

de formation aéronautique ou spatiale
Ayant une bonne ouverture à l'informatique

Techniciens en électronique

de formation type DUT Génie Electrique ...
Dans les deux cas, ils devront justifier de 2 à 3 ans d'expérience si possible en Electronique analogique et numérique classique ou dans un service opérationnel.

Opérateurs pupitreurs

de formation type DUT informatique
Une expérience dans la conduite de chaînes Temps réel à base de minicalculateurs type SOLAR est nécessaire.

Adresser CV détaillé et prétentions à la Division du Personnel C.N.E.S., 18 avenue Edouard Belin 31055 Toulouse Cédex.

GROUPE BANCAIRE SPECIALISE DANS LE CREDIT AUX PARTICULIERS

recherche

• pour son agence de Lille

collaborateur(trice)

de bon niveau disposant d'une première expérience bancaire (classe IV ou V) pour lui confier la responsabilité du développement commercial de l'Agence.
Qualités requises :
- motivations essentiellement commerciales,
- sens des contacts humains et de l'animation,
- grande disponibilité.

• pour son siège social à Paris et ses agences de province

jeunes diplômé(e)s

de l'enseignement supérieur

débutants(es), I.E.P., Sciences Eco., droit...) pour leur confier après formation, des postes à responsabilités.

Merci d'adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions sous référence 2900 à AXIAL Publicité, 27 rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

COLONIE VACANCES CANTAL recherche

ASSISTANT SANITAIRE

étudiant en médecine 2e ou 3e année pour juillet et août. Téléphone : 230-78-79 h. b. et 660-83-10 le soir.

Ville du HAVRE organise en juillet un concours sur titres de

SOUS-ARCHIVISTE

(un poste à pourvoir).
Salaire net de départ : 4.450 F.
Conditions
– Etre titulaire du diplôme technique de documentaliste (C.N.A.M.) ou du D.U.T. carrières de l'information (option : documentation ; sous-option : documentation);
– Ou être sous-archiviste communal.
Adresser candidature (et photocopie diplôme) à Monsieur le Maire de la Ville du HAVRE, bureau Gestion et Formation du Personnel, B.P. 51, 76084 LE HAVRE CEDEX, jusqu'au 1er juillet 1983.

La Ville de Belfort recrute 1 RESPONSABLE CONTRACTUEL pr son service « Information » (journaliste ou connaissant les problèmes de communication, relations avec la presse, bulletin municipal, nouveaux moyens de communication). Adresser c.v. détaillé au Service du Personnel, hôtel de Ville, 90000 BELFORT.

Maison des Jeunes et de la Culture recherche pour le 1er septembre, animateur(trice) culturel, assistant de direction. Envoyer c.v. et motivations à la M.J.C., 10, cours Carnot, 76500 ELBEUF.





emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

SOCIETE INTERNATIONALE DE MANAGEMENT D'ORGANISATION ET D'INFORMATIQUE
filiale d'un grand établissement public - recherche pour
affectations résidentielles outre-mer

INGENIEURS INFORMATICIENS

diplômés grandes écoles - option informatique - ou écoles d'ingénieurs

Expérience confirmée en :
• Micro informatique et réseaux
• informatique de gestion

Adresser curriculum vitae, prétentions et date de disponibilité sous référence 2893 à :

SINORG RECRUTEMENT
7 RUE ROYALE 75008 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ HOLDING
établie à Luxembourg
dépendant d'un important groupe pétrolier international recrute pour sa direction administrative à Luxembourg

UN JEUNE CADRE FINANC. EXP.-COMPT. (M/F)

- Grandes écoles, ou diplôme 3e cycle de gestion.
- Expérience en consolidation de bilan, acquise dans un grand cabinet d'audit et si possible complétée par un poste de responsabilité en entreprise.
- Bonne connaissance de l'anglais et de l'italien.

Réf. BC/5448

UN JEUNE CONTROLEUR DE GEST. (M/F)

- Grandes écoles, ou diplôme 3e cycle de gestion.
- Elaboration et contrôle de budget.
- Analyse des coûts.
- Expérience de quelques années nécessaire pour ce poste.
- Bonne connaissance de l'anglais et de l'italien.

Réf. CG/5448

Prière d'adresser lettre manuscrite avec c.v., photo et prétentions en rappelant la référence à :

FIDUCIAIRE GÉNÉRALE DE LUXEMBOURG
Experts-comptables, réviseurs
Service du Personnel
21, rue Glesener
1631 LUXEMBOURG.

Société Internationale de travaux nucléaires recherche pour postes de longue durée à pourvoir rapidement à l'étranger

INGÉNIEURS DIPLOMÉS

répondant aux spécialités et critères suivants :

- MÉCANIQUE
- INSTRUMENTATION
- ÉLECTRICITÉ-ÉLECTRONIQUE
- SERVICES GÉNÉRAUX
- PLANIFICATION et MÉTHODES.

Références indispensables : 5 ans d'expérience en centrales EDF, PWR 900 dont 3 ans en travaux de maintenance.

Capacité de créer et gérer un service correspondant aux spécialités ci-dessus. Statut DATR en cours de validité.

Anglais courant exigé.

Haut salaire garanti. Nombreux avantages offerts. Poss. d'expatriation en famille.

Adr. c.v. dét. à Sté IOTA, 1, rue Tour-de-l'Isle case postale 344 1211 GENÈVE 11.

esa

L'AGENCE SPATIALE EUROPEENNE

recherche

pour son CENTRE TECHNIQUE situé aux Pays-Bas

son Chef de Division

GESTION DES DONNEES ET TRAITEMENT DES SIGNAUX

L'Agence a pour mission d'assurer et de développer, à des fins exclusivement pacifiques, la coopération entre Etats européens dans les domaines de la recherche et de la technologie spatiales et de leurs applications en vue de leur utilisation à des fins scientifiques et pour des systèmes spatiaux d'applications.

Le chef de la division gestion des données et traitement des signaux dirigera une équipe d'environ 80 personnes et contribuera activement à la définition, la promotion et l'exécution de la politique technique générale de l'ASE dans le domaine des systèmes de gestion des données qui couvrent le matériel embarqué et le secteur sol ainsi que les fonctions de collecte et de diffusion, de traitement et de stockage, de codage et de décodage, de localisation et de synchronisation des données.

QUALIFICATIONS

Les candidats retenus auront un diplôme universitaire ou un titre équivalent, ainsi qu'un minimum de 10 ans d'expérience dans les domaines précités. Ils auront démontré leur capacité de gestionnaire et devront être en mesure de défendre les intérêts de l'Agence dans les négociations avec les contractants et d'autres organismes en vue de la préparation et de la gestion technique des contrats.

Une excellente connaissance de l'anglais ou du français et la connaissance pratique de l'autre de ces deux langues sont exigés.

CONDITIONS D'EMPLOI

Ambiance de travail internationale, indemnité d'expatriation, allocations familiales, régimes de sécurité sociale et de pension. Remboursement des frais d'installation.

Adressez votre curriculum vitae détaillé au Chef du Personnel, ESTEC, Keplerlaan 1, Postbus 299, 2200 AG Noordwijk, Pays-Bas.

IMPORTANT ÉTABLISSEMENT INDUSTRIEL
de l'Etat région Ouest littoral
recherche COLLABORATEUR
pour les fonctions de chef du bureau de sûreté

Expérience souhaitée :
connaissance des problèmes de protection du secret.

Ecrire avec c.v. détaillé et photo sous n° 8.449 *le Monde* Publicité, service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.



le Crédit d'équipement des PME

dont la vocation est de financer le développement des entreprises, recherche, pour sa délégation régionale **NORMANDIE à ROUEN.**

UN REDACTEUR FINANCIER *HF*

diplômé d'une école Supérieure de Commerce ou d'une maîtrise de gestion orientation financière.

Après formation, il se verra confier l'étude des dossiers de crédit et acquerra une compétence dans l'analyse financière des entreprises ainsi que dans l'appréciation du risque.

Envoyer C.V., photo, prétentions à Mr **BALLESTER** Directeur Régional **CEPME**, Immeuble Blaise Pascal 20, rue H.Gadeau de Kerville 76045 **ROUEN** Cédex.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PÉTROCHIMIQUE DE LA RÉGION ROUENNAISE

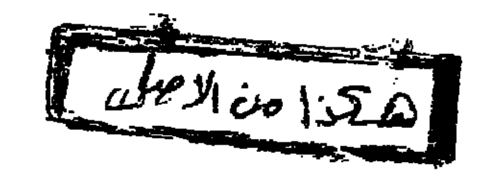
recherche pour son siège social

ADJOINT CHEF COMPTABLE

30 ans environ, D.E.C.S. ou diplôme E.S.C., anglais lu et parlé exigé.
Le candidat devra assurer la responsabilité de la marche quotidienne d'un service comptable déjà largement informatisé (saisie des données, reporting mensuel pour bilan compte d'exploitation).

Bonnes perspectives d'évolution.

Adresser c.v., photo et prétentions sous n° T 041.081 M RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Responsable Logiciels Informatique Industrielle

BSN-EMBALLAGE, 1er producteur européen d'emballages en verre avec 14 usines, recherche un Responsable logiciels pour son Service Informatique Industrielle.

Dans ce domaine en plein développement, il sera chargé d'élaborer *une stratégie BSN au niveau des logiciels* pour l'ensemble de la branche et pour chaque unité de production. Assisté d'un analyste-programmeur, il aura pour mission d'étudier, réaliser, tester et démarrer les programmes nécessités par les différents projets d'automatisation poussée des procédés de fabrication.

Ce spécialiste du software, en relation avec les fournisseurs et conseils extérieurs, *sera basé au siège à Villeurbanne, mais ses* nombreux contacts avec les services d'exploitation et d'automation des usines l'amèneront à se déplacer sur le terrain.

Nous souhaitons rencontrer pour ce poste un jeune ingénieur diplômé ayant une solide formation d'informatique industrielle et une expérience d'au moins 3 ans d'écriture de programme assembleur sur PDP 11 en RSX 11 M.

La forte expansion prévue de notre Service Informatique Industrielle lui ouvrira de réelles perspectives d'évolution.

HAVAS CONTACT



Merci d'adresser votre candidature, sous réf. Y4M en précisant rémunération actuelle à : BSN - Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75381 Paris Cedex 08.

Ingénieur Débutant Assistance Industrielle

LES BRASSERIES KRONENBOURG – 2,6 Md de F de CA, leader en France du marché de la bière avec les marques Kronenbourg, 1664, Obernai, Force 4 – recherchent un jeune ingénieur pour le Service Fabrication de leur usine d'Obernai, près de Strasbourg.

Ce service a la responsabilité de l'élaboration de la bière selon les normes de quantité, qualité et délais qui lui sont prescrites. A ce titre, ses procédés de fabrication sont parmi les plus modernes qui soient, et l'automation y joue un rôle essentiel.

Dans ce cadre, le jeune ingénieur recherché aura initialement la responsabilité des études précédant l'installation de nouveaux matériels, ou visant à améliorer la qualité ou la productivité, et en assumera la réalisation complète en collaboration étroite avec les sections d'exploitation du service, les services fonctionnels de *l'usine ou les prestataires extérieurs.*

Dans un délai d'environ 2 ans, son action pourra s'étendre à la gestion complète du secteur métrologie et cybernétique.

Le poste sera confié à un ingénieur alimentaire débutant ouvert aux évolutions technologiques et soucieux de s'impliquer concrètement dans le fonctionnement d'une unité de production.

HAVAS CONTACT



Merci d'adresser votre candidature, sous réf. B4M à : BSN - Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75381 Paris Cedex 08.

Chef de Projets Informatiques

LES BRASSERIES KRONENBOURG – 2,6 Md de F de C.A., 2700 personnes, occupent des positions de leader sur le marché de la bière en France et poursuivent leur essor sur le plan international.

Leur plan de développement informatique, bureautique, télématique, repose sur un large éventail de moyens techniques : 2 IBM 4341, mini-informatique répartie, télétraitement, bases de données, info-centres, traitement de textes... Les projets concernent notamment les systèmes de gestion et d'aide à la décision, la gestion de production, la bureautique. Pour *mettre en œuvre ce plan, la Direction Informatique souhaite renforcer ses* équipes de conception et recherche un CHEF DE PROJETS.

Il assumera une responsabilité d'ensemble sur les projets qui lui seront confiés. Il collaborera *étroitement* avec les services utilisateurs depuis la définition des objectifs jusqu'à la mise en place concrète des applications. Il animera et coordonnera une équipe d'analyse-programmation. Avec les autres chefs de projets, il participera à la réflexion sur l'évolution des systèmes d'information de la société.

L'autonomie et les responsabilités de cette fonction intéressent un diplômé d'études supérieures disposant déjà de 3 ans d'expérience en informatique de gestion. Les opportunités d'évolution professionnelle offertes par la Société sont largement ouvertes pour un candidat à potentiel.

Ce poste est à pourvoir à Strasbourg.

HAVAS CONTACT



Merci d'adresser votre candidature, sous réf. Y7M en précisant rémunération actuelle à : BSN - Service Recrutement Cadres, 7, rue de Teheran - 75381 Paris Cedex 08.

IMPORTANT GROUPE D'ORGANISMES DE RETRAITE ET DE PREVOYANCE

Recherche

SON RESPONSABLE DE L'INFORMATIQUE

- Formation Supérieure
- 35 ans environ
- Compétences techniques

Capable d'encadrer une équipe de 50 personnes

CARACTÉRISTIQUES DU MATERIEL :
- 2 unités centrales 3031-3033 S
- 10 Milliards de capacités disques
- 160 terminaux sous MVS - CICS - DL1 - TSO

Lieu de travail : Région Orléanaise

Adresser lettre manuscrite, CV. prétentions et photo :

**CAMPBELL N° 710 - B.P. 57
75824 PARIS CEDEX 17**

Gestion Prévisionnelle des cadres

LES BRASSERIES KRONENBOURG – 2,6 Md de F de CA, 2700 personnes dont 250 cadres – ont la volonté d'accompagner leur développement technique et économique par une politique dynamique et prospective de gestion de leurs ressources humaines. Dans cette optique, elles renforcent leur équipe de Direction des Relations Humaines et Sociales en créant un poste de Responsable de la Gestion Prévisionnelle de l'Encadrement.

Il sera chargé de coordonner l'ensemble des actions visant à améliorer et à développer la gestion prévisionnelle des cadres. Il mettra en place et animera les différents moyens appropriés : définition et évaluation de fonctions, filières de carrière, organigrammes prévisionnels, appréciation, évaluation de potentiel...

Il aura un rôle de conseil et de coordinateur pour tous les problèmes de recrutement, mutation et promotion.

Il participera, avec le Comité de Direction, à l'étude plus prospective d'adéquation des besoins et ressources en fonction *du développement de la société. Dans ce cadre, il aura, à court terme, à définir et organiser une pépinière de jeunes cadres.*

Ce poste s'adresse à un professionnel de la gestion humaine, possédant une expérience d'au moins 5 ans dans ce *domaine (recrutement, gestion de carrière), intéressé par la perspective de développer et mettre en place une politique* dynamique de gestion des cadres. Il doit posséder de réelles qualités de communication, d'animation et d'organisation afin de faire participer et adhérer à ses projets les responsables hiérarchiques et l'ensemble de l'encadrement.

La réussite dans cette fonction lui offrira de larges *possibilités* d'évolution au sein de la Direction Humaine et Sociale de la Société et du Groupe.

Ce poste est basé à Strasbourg.

HAVAS CONTACT



Merci d'adresser votre candidature, sous réf. M31 M en précisant rémunération actuelle à : BSN - Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75381 Paris Cedex 08.



Rowntree Mackintosh

recherche pour son établissement de Dijon (fabrication Quality Street, Assortiments Lanvin, les Trésors, Escargots de Bourgogne, Rêve Noir - 350 salariés permanents + important effectif saisonnier)

CHEF DU PERSONNEL

Répondant hiérarchiquement au Directeur de l'Usine et en relation fonctionnelle avec la Direction du Personnel du Siège.
- il participe à l'élaboration et assure l'application au niveau de l'établissement d'une *politique de développement* de ressources humaines,
- il veille à l'application de la réglementation,
- il assiste le Chef d'établissement dans les relations industrielles,
- il assume *les différents aspects de la fonction* : recrutement, formation, gestion administrative, *supervision* de la paie informatisée, etc...

Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure (*anglais apprécié*) justifiant d'une expérience minimum 3-5 ans dans la Fonction Personnel.

Adresser lettre de candidature, CV (photo) et salaire actuel à Alain ABRIVARD, ROWNTREE MACKINTOSH S.A., Z.I. Nord, Rue de Cluj 21019 DIJON Cedex.

HAVAS CONTACT

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.



SFENA

Nous sommes une société de 3000 personnes dont 650 Ingénieurs et Cadres, grand équipementier aéronautique, constructeur de tests et constructeur informatique - notre CA dépasse 1 Milliard de Francs dont 50 % à l'exportation.

Que vous soyez débutants ou expérimentés et si l'aéronautique vous passionne, nous vous proposons dans notre établissement de Chatellerault (930 personnes), spécialisé dans les matériels électroniques de bord et les centrales de navigation à gyromètre laser, des postes d'Ingénieurs dans les technologies les plus avancées.

Ingénieurs électroniciens

(Grandes Ecoles) Réf. 1164

et Ingénieur mécanicien

(AM, ENSMA, INSA, ESME ou équivalent) Réf. 1165

pour participer au développement des gyromètres laser et des centrales inertielles.

Ingénieur d'études

(Grandes Ecoles ou Universitaire)

Expérimenté en mécanique théorique, en électronique et en asservissement, pour traiter les questions théoriques dans le *domaine des capteurs, gyroscopes, accéléromètres et* asservissements. Réf. 1166

Ingénieurs logiciels

Electroniciens expérimentés dans le domaine du logiciel *pour l'analyse, les tests et la validation du logiciel au niveau d'un* projet. Réf. 1167

Ingénieur méthodes

(ENSI ou équivalent)

pour le suivi technique et l'industrialisation des matériels électroniques. Réf. 1168

Si ces postes vous intéressent, veuillez écrire ou téléphoner à Sfena, BP 128, 86101 Chatellerault Cédex. Tél. (49) 23.45.00.

média-system

Groupe international
n° 1 du jean Lee Cooper en FRANCE
activité doublée en 4 ans



recherche

UN JEUNE CADRE DE GESTION

pour étoffer les structures du management financier situé au siège à AMIENS. Le candidat, de formation école supérieure de commerce (options finances-comptabilité), ayant de préférence une première expérience acquise en cabinet ou dans un service comptable ou de gestion, sera chargé d'analyses financières dans un environnement très informatisé.

Dans le cadre d'un groupe en plein développement de larges perspectives d'évolution sont possibles en cas de réussite à cette fonction ouverte et formatrice.

Adresser lettre manuscrite avec c.v. et photo à Direction des relations sociales, 7, rue Anne-Franck, 80045 AMIENS CEDEX.

SOCIETE DE TRAVAUX PUBLICS

implantée à échelon international

dans le cadre du développement de notre activité : réparation et renforcement des structures béton : nous recherchons pour notre agence

RHONE-ALPES/AUVERGNE/BOURGOGNE

INGENIEUR COMMERCIAL

Rattaché au Directeur de l'Agence, vous êtes chargé des contacts commerciaux (suivi et développement) auprès des maîtres d'œuvre. Vous *êtes également* responsable de vos études et de l'établissement de vos devis.

Jeune Ingénieur (ou équivalent) possédant quelques années d'expérience en T.P., vous êtes dynamique et motivé. Ce sont les atouts *majeurs de votre réussite et de votre évolution au sein du Groupe.*

Envoyer C.V., photo et salaire actuel sous référence 8321/M à :



54, avenue Félix-Faure - 69003 Lyon

EST DE LA FRANCE

Filiale en expansion d'un Groupe Multinational (650 personnes), spécialisée dans la forge à froid en grande série et exerçant ses activités dans les marchés de l'automobile européenne.

Recherche son

RESPONSABLE TECHNICO-COMMERCIAL

En charge du *Département Commercial*, il aura pour missions les négociations et le suivi de la clientèle existante ainsi que la recherche et le développement de nouveaux marchés.

Ce poste s'adresse à un Ingénieur (métallurgiste, de préférence) âgé de 30/35 ans.

Il sera bilingue français/anglais et possédera une bonne connaissance de l'allemand.

Il pourra, en outre, justifier d'une expérience réussie dans la vente de produits industriels.

Si cette offre vous intéresse, envoyez votre candidature (lettre manuscrite, curriculum vitae détaillé et prétentions) à : *McCann-Erickson, Service Media, Tour Maine Montparnasse,* 33, avenue du Maine, 75755 Paris, Cedex 15, qui transmettra *sous la référence BEL./118.*

RÉPONSE ET DISCRÉTION ASSURÉES.

SOCIETE DE
CAUTION MUTUELLE

1 RESPONSABLE REGIONAL

basé à ROUEN (76 - 27)
Crédit moyen et long terme.

- prestataires de services, commerciaux autonomes.
- Expérience banque ou établissement financier.
- Connaissant bien le bilan et l'analyse financière.
- 2 *déplacements* par semaine à prévoir.

Salaire motivant et avantages sociaux.

Merci d'adresser CV + photo s/réf. 76 à Mr Chabanne.

help international

12, rue Chabanais - 75002 PARIS.

OWENS-CORNING FIBERGLAS
Leader mondial de la fibre de verre

recherche pour son usine proche d'
AVIGNON

Jeune Ingénieur

Organisation industrielle

Mission : étudier, résoudre, suivre la réalisation de projets liés à l'évolution *technique d'une industrie* de process, dans un service Méthodes qu'il pourra être appelé à animer.

Profil : 1ère expérience industrielle réussie, homme de terrain, apte à travailler en contact étroit avec la production, dans un environnement très informatisé. Anglais nécessaire.

Adressez CV avec photo et prétentions à La Direction du Personnel O.C.F. - BP 13 - L'Ardoise - 30290 LAUDUN.

Desseln



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

LENS

CdF Ingénierie



recherche pour ses différents départements des

INGENIEURS MECANICIENS GENERALISTES

ECP, AM, ICAM, IDN, Mécanique de Nantes, ... et un

JEUNE INGENIEUR ELECTRONICIEN I.S.E.N....

Le redéploiement rapide et nécessaire du charbon dans l'industrie nécessite des prestations d'ingénierie dans des domaines où CDF Ingénierie a acquis compétence et notoriété : aménagements portuaires, installations de lavage, criblage, broyage, stockage et manutention, chaufferies collectives et industrielles, intégration dans les processus de fabrication...

Par ailleurs, toutes les industries en voie de modernisation mettent en œuvre des ensembles d'équipements de plus en plus automatisés, étudient des machines spéciales intégrant des techniques variées allant jusqu'à la robotique pour réaliser les opérations les plus diverses. L'activité de CDF Ingénierie s'est largement développée sur ces marchés où elle a acquis une grande notoriété, tant dans la grande industrie que dans les PME. Elle s'oriente également vers l'exportation.

MACHINES SPECIALES Ingénieur d'Etudes et de Projet confirmé (ECP, AM...)

Une dizaine d'années d'expérience de conception et exécution de machines spéciales.
CDF Ingénierie a acquis une grande notoriété dans la création de prototypes et d'outillages spécialisés pour des industries très variées. Nous recherchons un ingénieur expérimenté ayant eu l'occasion d'élargir l'éventail de ses compétences techniques, et qui soit à même de concevoir et de réaliser des ensembles mécaniques complexes.
Possibilité de prise de fonction rapide - Anglais souhaitable - Voyages - Promotion certaine dans un délai relativement court. (réf. 2943M)

EQUIPEMENTS INDUSTRIELS Chef de Département (ECP, AM...)

ayant environ 10 années d'expérience BE Ingénierie - Après une période de rodage en double commande avec le Chef de la Division, ce *collaborateur prendra la responsabilité complète* du Département.
Dans le cadre de la fourniture de complexes industriels, ce Département prend en charge la mise en œuvre d'ensembles d'équipements industriels de toute nature. Puissamment stimulée par la D.G., cette activité, qui se situe sur un créneau porteur, est en net développement.
Anglais indispensable. - Voyages. - Possibilité de prendre le poste rapidement. (réf. 2944M)

MANUTENTION CONTINUE (ECP, AM ...)

Environ 5 années d'expérience manutention continue acquise en BE Ingénierie ou chez un constructeur. Expérience nécessaire dans la spécialité : charbon, coke, minerais... La connaissance de la manutention discontinue (palettage, stockage...) peut être appréciée.
Au départ, Adjoint au Responsable du Département, ce collaborateur est appelé (dans un délai relativement court), à en prendre la direction.
Secteur d'activité en développement, à la fois dans la clientèle traditionnelle et dans de nombreuses industries nouvelles.
Anglais de base. (réf. 2945M)

Pour ces 3 postes, l'ingénieur est responsable des projets de A à Z : contacts, négociations, conception, pilotage des opérations, animation, coordination, liaison... Il assume la responsabilité du bon fonctionnement des équipements qu'il fournit, dans le cadre des délais et des budgets fixés.

AUTOMATISMES - INSTRUMENTATION (Ingénieur ISEN...)

(option électronique, automatisme, informatique en temps réel) ayant, de préférence, de bonnes connaissances en physique, mécanique des fluides, métrologie.
Poste très varié, évolutif, formateur, convenant à un débutant ayant, si possible, accompli des stages ou T.P. ou participé à un projet d'automatisation industrielle. (réf. 2946M)

CONSTRUCTION DE MACHINES DE FOURS DE COKERIE (ECP, AM...)

Dans le cadre de l'expansion de ce Département, CDF recherche un Jeune Ingénieur capable d'assister le Responsable du Service. Une courte expérience acquise en fabrication ou en entretien peut être utile mais nous pouvons accueillir un débutant. (réf. 2947M)

THERMIQUE INDUSTRIELLE (ECP, AM, Ecole de Mécanique avec Option Génie Thermique)

Quelques années d'expérience souhaitables acquises chez un constructeur ou, de préférence, chez un exploitant.
Participera à la réalisation d'importants projets d'installations industrielles à vocation thermique dont CDF Ingénierie assure la maîtrise d'œuvre (plate-formes d'essais, chaufferies, réseaux...) (réf. 2948M)

Les jeunes ingénieurs assument eux-mêmes de larges responsabilités couvrant : conception des projets, organisation et coordination des travaux, conduite des hommes, nombreux contacts, clients, sous-traitants... Il s'agit donc de postes très formateurs, ouvrant des perspectives certaines d'évolution. - Anglais de base nécessaire.



Merci d'adresser CV, photo et prétentions sous référence correspondante à D. DANGER
Département Recrutement - CORT - 65, av. Kléber - 75116 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

Dessein



CIMSA
TOULOUSE

Spécialiste de l'informatique en milieu sévère, notre compétence s'étend à des domaines très divers : espaces, aéronautique, énergie, armements... Nous assurons le développement de très grands projets. Des projets qui attendent vos compétences.

INGÉNIEURS SYSTÈME

• Une solide expérience du suivi de projets vous permet de maîtriser et d'assumer la responsabilité de l'intégration d'un système : interface avec l'extérieur, normalisation (matériel et logiciel). Ce poste implique des contacts fréquents et directs avec le client et les responsables projets du département. (Réf. 001)

• **Débutants** ou possédant une première expérience, vous travaillerez à la réalisation d'un logiciel de simulation dont vous testerez la valeur en parallèle avec les composants du système. (Réf. 002).

INGÉNIEURS LOGICIEL

Les deux postes que nous proposons seront directement impliqués dans la conception de systèmes complets (définition technique, suivi des travaux de sous-traitance, essais, vérifications,...). Ils impliquent une première expérience temps réel de 3 à 5 ans.
Nous apprécierons plus particulièrement :
– pour l'un, des compétences réseaux. (Réf. 003).
– pour l'autre, des compétences en intégration de logiciels (réalisés en sous-traitance) pour des essais sur plate-forme. (Réf. 004).
Responsables des travaux réalisés en sous-traitance nous comptons sur leurs capacités à en assurer un suivi de A à Z au point de vue coûts, qualité et délais.

Adresser votre candidature sous référence correspondante à Jacqueline FLEURENT-DIDIER - JFD CONSEIL - 15, avenue Victor-Hugo 75016 PARIS, qui l'étudiera en toute discrétion.

HAVAS CONTACT



GROUPE INTERNATIONAL LEADER SUR SON MARCHE
recherche pour son centre de production situé dans le **Nord (59)**

UN CHEF DE PROJET INFORMATIQUE

dépendant hiérarchiquement du Directeur Informatique France

MISSION :
- Il étudiera, dirigera, et coordonnera la mise en place de nouveaux systèmes informatiques en relation avec les utilisateurs.
- Il s'assurera que ceux-ci s'intègrent dans la politique de l'ensemble des systèmes existant dans le groupe.
- Il apportera son concours aux utilisateurs.

PROFIL :
- Nous souhaitons intégrer un candidat ayant au minimum 3 ans d'expérience professionnelle en tant qu'**analyste confirmé** au sein d'une importante société industrielle.
- De formation supérieure (ingénieur ou équivalent), le candidat aura l'**expérience de la négociation à haut niveau et la maîtrise de la langue anglaise.**
- Des perspectives d'évolution sont envisagées pour un candidat de valeur.

Merci de nous adresser votre dossier de candidature complet (C.V. + photo) sous la référence 2665 M à :

PUBLISCOPE JUNIOR, 13 rue Royale 75008 PARIS (qui tr.) 742.44.10

CREDIT INDUSTRIEL DE L'OUEST
Banque Régionale - Nantes



pour compléter son équipe des financements industriels recherche
JEUNE CADRE BANCAIRE
de formation juridique et fiscale, ayant quelques années d'expérience d'intervention en matière de

HAUT DE BILAN

— augmentation de capital, rapprochement d'entreprise, introduction en bourse.

Dans un premier temps, il devra également, en relation avec les responsables de notre réseau, étudier et mener à bien le financement des projets industriels de nos clients.

Des possibilités de carrière sont offertes aux candidats ayant une première expérience de banque d'affaires et possédant une personnalité marquée.

Adresser candidature, curriculum vitae et prétentions
CREDIT INDUSTRIEL DE L'OUEST
Direction du Personnel
4, rue Voltaire - 1 x - 44040 Nantes Cedex



les solutions de progrès

11.000 personnes dont 26 % à l'Etranger
22 Usines en France - 6 Usines à l'Etranger - Filiales Commerciales dans 28 pays - C.A. consolidé 3,9 Milliards en 1982

Sa division industrielle de Dijon (21)
renforce son équipe électronique et recrute pour son activité

Développement électronique

POUR DIJON
après formation (1 à 2 ans) à ANGOULÊME

2 INGENIEURS DEBUTANTS électroniciens

CES JEUNES INGENIEURS DIPLOMES SERONT FORMES DANS L'UNITE D'ANGOULEME PAR UN INGENIEUR « DEVELOPPEMENT » CONFIRME avec lequel ils feront « équipe » AVANT DE PRENDRE LEURS PROPRES RESPONSABILITES A DIJON :
ETUDE, DEVELOPPEMENT ET INDUSTRIALISATION DE NOUVEAUX PRODUITS ELECTRONIQUES DE SERIE.

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunération et photo sous réf. 6005 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

Jeune Ingénieur d'Avenir

(CENTRALE, SUP. AERO, AM ...) LYON

Réfléchir, imaginer, proposer, introduire de nouvelles techniques et de nouvelles formes d'organisation, favoriser l'adaptation du personnel, en bref préparer la mutation vers les techniques du futur, telle est la mission que nous désirons confier à un jeune ingénieur qui apportera sa première expérience, ses idées, son enthousiasme. Nous offrons à ce candidat une fonction passionnante entièrement tournée vers l'avenir -le nôtre et le sien- dans laquelle il se formera pendant les 2 à 4 ans nécessaires pour être en mesure de prendre la responsabilité d'une unité de production (200 à 400 pers.). Dans un premier temps, il sera le second d'un service de 60 personnes. Par son dynamisme et la qualité de ses produits, notre entreprise s'est très fortement implantée dans son secteur industriel, tant en France que sur les marchés internationaux (CA : 900 millions de francs dont 65% à l'export). Par ses investissements humains et techniques elle veut maintenant se donner les moyens de conquérir le premier rang. C'est pourquoi nous attendons un candidat de qualité : celui-ci trouvera dans notre entreprise et dans notre groupe les perspectives de carrière capables de satisfaire ses ambitions.

Veuillez adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 306239 M à ORION 35, rue du Rocher 75008 Paris qui vous garantit réponse et discrétion.



LEVI TOURNAY



IMPORTANT GROUPE FINANCIER PRIVE
souhaite accueillir dans son
Agence d'ORLEANS

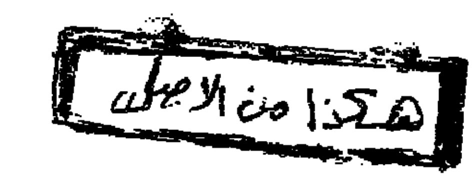
Un jeune diplomé d'études supérieures

justifiant éventuellement d'une première expérience professionnelle.

Pour lui permettre de prendre d'ici deux ou trois ans la responsabilité d'une Direction d'Agence, nous le formerons à nos différents produits et services (financement d'entreprises, crédits immobiliers, financements automobiles et crédits) ainsi qu'au management d'une agence.

Il bénéficiera d'une rémunération fixe rapidement évolutive, d'une voiture de fonction et d'importants avantages sociaux.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (C.V. + photo + prétentions) à la Direction des Relations Humaines du Groupe SOVAC 19 - 21, rue de la Bienfaisance 75008 PARIS



ANNONCES CLASSÉES

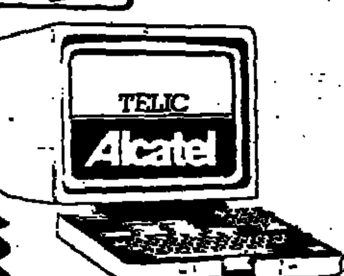
	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux





TELIC-ALCATEL

Nous sommes les premiers en France et l'un des premiers dans le monde sur le marché du téléphone et de la communication privés (télématique, bureautique, électronique grand public). Une croissance rapide nous permet d'atteindre aujourd'hui le milliard de Francs de chiffre d'affaires.

La qualité des hommes de TELIC est le moteur de son développement.

Vous avez la même créativité et le même goût d'entreprendre, venez nous rejoindre à Strasbourg au sein de notre

DIRECTION TECHNIQUE

Nos 250 Ingénieurs et Techniciens peuvent se prévaloir d'avoir réalisé la première gamme de PABX électroniques en Europe, le premier intercom-électronique, le terminal télématique Minitel, le premier poste électronique nouvelle génération homologué par les PTT ...
Ils développent actuellement une gamme d'autocommutateurs de nouvelle génération et un ensemble de terminaux téléphoniques et bureautiques.
A cette fin, ils mettent en œuvre des techniques avancées telles que : commutation et transmission numériques, traitement de la parole, vidéo, micro-informatique, systèmes à architecture répartie, logiciel temps réel, logiciel de base, langages de haut niveau, environnement de génie logiciel ...
Pour cela, ils disposent d'outils et de moyens d'aide à la conception très performants tels un centre de CAO, plus de 50 machines de développement, un centre de calcul puissant.
L'entreprise s'est dotée de sa propre équipe de conception de VLSI et intégrera dans ses produits, en 1983, plus de 450 000 microprocesseurs 4, 8, et 16 bits.

Si vous êtes intéressés par le développement de nos projets futurs (autocommutateurs de nouvelle génération, applications télématiques et bureautiques), venez renforcer nos équipes actuelles et construire, avec elles, l'avenir de Télic-Alcatel.

INGÉNIEURS LOGICIEL

CONFIRMÉS

Une expérience significative vous a permis d'approfondir vos connaissances en *logiciel de base*, en *systèmes temps réel* et si possible en réseaux locaux et en bases de données. En vous confiant la responsabilité d'animer des projets complexes, nous vous offrons la possibilité d'élargir votre expérience professionnelle et de promouvoir votre évolution personnelle.

DÉBUTANTS

ou ayant une première expérience

Vous êtes diplômé d'une Grande Ecole (option informatique, avec de préférence une spécialisation systèmes) ou titulaire d'un DESS logiciel systèmes ; nous vous donnons les moyens de parfaire votre formation au cours d'un stage d'initiation aux produits et méthodes spécifiques de l'entreprise ; nous vous accueillerons ensuite dans nos équipes où vous participerez à la conception des logiciels de nos produits et systèmes.

INGÉNIEURS D'ÉTUDE ÉLECTRONICIENS

CONFIRMÉS

Vous avez acquis une première expérience dans la conception de systèmes ou produits électroniques et vous avez de bonnes connaissances en logique ou/et en analogique. Vous pourrez enrichir votre expérience en prenant la responsabilité d'animer une équipe d'ingénieurs et de techniciens ou en participant à la conception de nos produits en tant qu'ingénieur système.

DÉBUTANTS

Vous êtes diplômé d'une Grande Ecole avec une spécialité en électronique. Vous approfondirez vos connaissances dans des techniques de pointe, en participant avec nos équipes à l'étude de projets importants. Ces études s'appuient sur des outils et des méthodes d'aide à la conception particulièrement performants.

CONTESSE

Technologie de pointe. Economie de conquête. Contexte socio-culturel très évolué, font de TELIC-ALCATEL une entreprise ouverte et évolutive.
Notre principal capital est la «matière grise» et notre expansion se fait principalement par elle.
C'est la meilleure garantie pour un Ingénieur de rester «up to date» et de se voir proposer d'intéressantes *et rapides évolutions de carrière.*

A 25 km de la forêt des Vosges et à 200 km des Alpes Suisses, Strasbourg, carrefour de l'Europe, vous offrira le reste, c'est à dire une vie culturelle intense dans une région de tradition et d'equilibre : L' Alsace.

Vous vous reconnaissez dans l'un des postes proposés, et vous pensez avoir le «profil TELIC», adressez, en prélude à notre rencontre, votre curriculum vitae, en indiquant le poste choisi à Bernard CAMMAS, Directeur du Personnel, qui vous assure une totale confidentialité.



TELIC ALCATEL
206, route de Colmar, BP 57
67023 STRASBOURG CEDEX.

MOI, JE

Vous avez une formation commerciale, niveau universitaire ou équivalente, acquise sur le terrain et vous avez 23 ans minimum.

Vous êtes conscient de votre valeur, mais on ne vous écoute pas toujours, en tous cas, on ne vous donne pas les moyens de réussir, ***malgré vos plus*** :

- un dynamisme apprécié sur le terrain, dans le travail en équipe et l'animation d'un groupe,
- une personnalité que vous jugez aussi importante qu'un diplôme,
- un sens aigu des responsabilités,
- une ambition réelle soutenue par une forte activité,
- une expérience commerciale réussie qui vous confirme dans la recherche de responsabilités plus importantes.

OUI, VOUS

Vous êtes le **RESPONSABLE COMMERCIAL** qui a les plus larges perspectives d'avenir chez un ***LEADER DE LA DISTRIBUTION MODERNE*** qui a des postes à pourvoir à BORDEAUX.

Votre salaire sera apprécié par rapport à l'expérience acquise et évoluera ensuite en fonction des résultats économiques du centre de profit qui vous sera confié.

AIDEZ-NOUS A FAIRE VOTRE CARRIERE en adressant lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions à :

PROMONOR, 52, rue de Douai, 59000 LILLE

qui vous convoquera à Bordeaux, traitera votre dossier avec discrétion et répondra à toutes les demandes.

promonor

Une importante société industrielle, leader sur son marché de *biens d'équipement recherche* pour son usine de l'est de la France

Un adjoint au Chef du Personnel

de formation supérieure ou DUT Gestion du personnel. Ayant acquis une expérience de 2 à 3 ans, de préférence en usine. Il participera activement à la définition de la politique sociale de l'établissement et sera plus particulièrement chargé dans un premier temps de la formation, de l'information et de la sécurité.

Adresser CV, photo et prétentions sous réf. 5273 à Média-System 104 rue Réaumur 75002 Paris.

média-system

OFFRES D'EMPLOIS

La Centre Hospitalier de Meaux (Seine-et-Marne) *recrute*

INGÉNIEUR PRINCIPAL

Option GÉNIE CIVIL
Pour assurer encadrement des Services Techniques
Titulaire d'un diplôme d'une École d'ingénieurs ou d'Architecture (liste fixée par Arrêté du 25 juillet 1975).

Adresser lettre de candidature et curriculum vitae à Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier de Meaux, 6, 8, rue Saint-Fiacre, 77108 MEAUX.

Pour tous renseignements, contacter *Monsieur GIZARD*, 433-49-35, poste 3.410.

VILLE DE LA BANLIEUE SUD (+ 40.000 habitants) CHERCHE
DIRECTEUR DE SERVICES ADMINISTRATIFS
pour le secteur Affaires scolaires, maintenance scolaire Enfance et Jeunesse.
Ecr. s/nº 8.416 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

VILLE DE LA BANLIEUE SUD (+ 40.000 habitants) CHERCHE

ANIMATEUR (TRICE)

de 1re classe pour direction adjointe du Centre de loisirs municipal, *coordination centres primaires et maternelles.*
La candidat sera recruté par mutation ou bien devra être titulaire des diplômes nécessaires pour passer le concours d'attaché, option animation (CAPASE, DEFA).
Ecr. s/nº 8.417 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ASSISTANT SERVICE FORMATION

recherché par

Important *groupe de secteur tertiaire*

Il participera, au sein d'une équipe permanente, à la réalisation des supports audio-visuels *dont il assurera le suivi* et la rédaction des manuels et publications destinés au réseau commercial.
Il sera responsable des prises *de vues en reportage*, de la documentation générale du service et de la maintenance des équipements.

Le poste, axé sur la communication pédagogique, est évolutif. Il requiert une formation *minimum Bac + 2, de la créati*vité, une bonne connaissance rédactionnelle de la rigueur et le sens de l'organisation. Aptitudes à l'expression graphique *souhaitées. Une première exp.* serait appréciée.

Ecrire avec c.v. détaillé + photo sous référence 9084 M à *ICA, 3, rue d'Hauteville,* 75010 PARIS qui transmettra.

Cabinet de Commissariat aux comptes et d'expertise comptable recherche

RÉVISEURS

DECS + 2 ans expérience mini.
Env. C.V. et prétent. à SOCOREX, 109, av. de Paris, 94160 SAINT-MANDÉ.

LYCÉE COLLÈGE GARÇONS CONTRAT D'ASSOCIATION BANLIEUE PARISIENNE NORD-OUEST cherche pour RENTRÉE 1983

UN PROFESSEUR DE MATHÉMATIQUES

et

UN PROFESSEUR DE PHYSIQUE

Ecrire avec C.V. à HAVAS CONTACT, 1, pl. du Palais-Royal, 75001 PARIS, s réf. 33.032.

CORBEIL MENNECY BRUEL ET KJAER

Notre expansion rapide dans le domaine de l'instrumentation électronique nous amène à créer le poste d'

ASSISTANTE DE DIRECTION

CONFIRMÉE

Rattachée au directeur général, vous aurez la charge du secrétariat classique mais aussi du traitement et suivi des dossiers ainsi que de la gestion administrative du personnel et du C.E. *Autonome, polyvalente et organisée*, vous savez rédiger tout type de courrier et connaissez l'anglais.
Agée de 35 ans minim., vous êtes de formation BAC + 2 et possédez une solide expérience du secrétariat de direction *P.M.E.*
Pour ce poste d'assistante, *nous garantissons une rémunération très motivante, ainsi que* de réelles perspectives d'évolution.
Vacances été 83 possibles.
Merci d'adresser, *sous réf.* AD, *votre lettre de* candidature (photo et prétentions) à BRUEL ET KJAER, 38, rue Champoreaux, 91540 MENNECY.

Expert comptable *commissaire aux comptes* recherche

COLLABORATEUR ASSISTANT

Pour cabinet proche St-Lazare
Tél. : 293-46-03.

---

jeune diplômé : une carrière immobilière à Lille

Nous sommes une entreprise bien connue et la promotion immobilière (collectifs, bureaux...) fait partie de notre métier.

A 26 ans au moins, de formation supérieure (droit, Sup de Co. + IAE et/ou ICH), vous avez l'âme d'un *promoteur, et une première expérience de la gestion.*

Vous prenez entièrement en charge, dans chaque opération, le suivi administratif et la gestion des ventes ainsi que les dossiers financiers : appels de fonds (pré-financement et acquéreurs), gestion des marchés d'entreprise, suivi et contrôle du bilan financier et de la trésorerie.

A terme, vous assurez progressivement le montage complet d'opérations.

Notre consultant, S. BERLEM, vous remercie de lui écrire (réf. 353 LM).



ALEXANDRE TIC S.A.
2, RUE G.-DE-CHATILLON - 59000 LILLE
PARIS - LYON - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

ANALYSTE FINANCIER

Nous sommes un établissement financier basé à ROUEN et intervenant auprès des entreprises sur toute la NORMANDIE.

Nous recherchons un ANALYSTE FINANCIER confirmé pour étudier les *besoins des entreprises, promouvoir nos produits,* monter les dossiers de financement.

Vous êtes diplômé E.S.C. ou équivalent et avez trois ou quatre ans d'expérience dans la banque ou dans un cabinet comptable.

Vous souhaitez étoffer cette expérience et rejoindre sur le terrain *une petite équipe dans une région dynamique située entre la mer* et la capitale.

Ecrire à HAVAS CONTACT, 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS, sous *réf.* 33034, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Société de négoce de matériaux proche *GARES NORD et EST* (pour 15 mois environ) puis BRETAGNE

(VANNES)

recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

(euse)
QUALIFIÉ (E)
GAP III sur IBM 38

Env. C.V. et prétentions *sous réf. 27.120* à COFAP, 40, rue de Chabrol 75010 PARIS qui transmettra.

C.N.R.S. recherche CANDI*DAT pour thèse de docteur in*génieur (bourse industrielle, possibilité d'embauche à l'issue de la thèse) et thèse de 3e cycle (bourse D.G.R.S.T.), domaine : PHYSIQUE DES POLYMÈRES.
Envoyer c.v. à :
J.-M. GUENET
C.R.M. (C.N.R.S.)
6, rue Boussingault
67083 STRASBOURG CEDEX.

Importante Industrie en expansion Produits Modernes pour le bâtiment à Strasbourg recherche

JEUNE CADRE COMMERCIAL

ESCE - ESC + formation
export ou similaire
Disposant d'une expérience de l'exportation de 1 à 2 ans, parlant bien l'anglais + l'allemand ou l'espagnol.

- ***Mission :***
  - Développement et gestion des marchés d'Europe de l'Ouest + Scandinavie, Grèce, Proche Orient.
  - Missions ponctuelles dans le monde entier.
- Voiture de fonction type R9
- Larges possibilités d'ave*nir liées à la volonté exporta*trice de la DG.

Adr. CV dét. ss réf. 1007 à
SELETEC Conseil
67009 STRASBOURG CEDEX

ENTREPRISE ÉLECTRONIQUE RÉGION TOURS, *recherche* pr service approvisionnements

1 ACHETEUR

Niveau BAC + 2 ans ou Ecole *de Commerce.*
Ecrire Nº 4.836 À AGENCE HAVAS 37047 TOURS CEDEX qui transmettra.

Afin de faire face au développement *constant de ses activités et d'accélérer* l'intervention des techniques les plus modernes dans sa gestion informatique,

notre Société, implantée sur tout le territoire national recrute pour son siège social dans l'Ouest, un :

Responsable système et télécommunications

en vue de lui confier des missions impor*tantes en matière de conception de ses* réseaux informatique.

Ce poste conviendrait à un candidat de formation scientifique supérieure, d'abord générale puis spécialisée dans les domaines concernés.

Nous vous remercions d'adresser lettre *manuscrite et CV sous réf. 57466* à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de *l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01* q.tr.

HYPERELEC
(Société d'un important ensemble industriel)
recherche pour BRIVE (Corrèze)

INGENIEUR INFORMATICIEN

GRANDE ECOLE

EXPERIMENTE GESTION PRODUCTION
sur 43 XX pour poste CHEF DE PROJET
Dégagé O.M. - Anglais indispensable.
Envoyer C.V., photo et prétentions à
HYPERELEC, Département du Personnel
Avenue de Freyssinet 19106 BRIVE.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Manager style Auchan !



35 hypermarchés AUCHAN en France

Jeunes diplômés E.S.C., Universitaires, Ingénieurs...

L'esprit d'entreprise de nos collaborateurs

Nous apprécions, bien sûr, les jeunes diplômés d'une école de commerce, d'une université ou équivalent. Nous pensons qu'une formation supérieure de ce type les aidera à mieux franchir les étapes de leur vie professionnelle à Auchan.

Mais en plus de ces diplômes, il nous paraît également indispensable d'avoir des qualités essentielles comme le sens du commerce (primordial dans la grande distribution !), de la gestion et des capacités à animer les hommes.

Si vous avez la volonté d'entreprendre, soyez sûr qu'Auchan vous en donnera les moyens !

Une mission de responsable

Pouvant être comparées à celles d'un chef d'entreprise, vos responsabilités consisteront à faire progresser votre rayon en intervenant sur :

- le commerce : en développant votre C.A. par une meilleure structure de gammes de produits, par des actions comme la promotion, la publicité, détermination des prix de vente les plus bas possibles...,
- l'économique : en achetant aux meilleurs prix, en fixant vos marges, vos objectifs, en contrôlant vos résultats pour une meilleure gestion, en gérant vos stocks « au plus près »,
- l'humain : en animant l'équipe dont vous avez la responsabilité. Du recrutement à la formation, vous motiverez vos collaborateurs, vous les aiderez à s'épanouir, à évoluer.

Sur ces trois axes, vous aurez à effectuer un travail qualitatif et en profondeur.

Décentralisation et participation : 2 points forts d'Auchan

Grâce à une politique de décentralisation des responsabilités à tous les niveaux, Auchan permet à ses collaborateurs de concrétiser leurs projets de développement personnel tout en participant activement à la réalisation d'un objectif commun.

Rappelons également qu'Auchan a eu depuis sa création la volonté d'instaurer un style très participatif, puisque c'est la première société de distribution à avoir ouvert son capital à son personnel !

Si votre style c'est l'éfficacité et le goût de la performance, vous avez votre place parmi les Managers Auchan.

Vous êtes intéressé ? Pour en savoir plus sur vos possibilités d'intégration de juin à septembre à Auchan, adressez selon la région choisie, votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous la référence LM/03 à

Région Parisienne et Normandie

Jean-Marc GIVERT Auchan
4, rue des Frères Lumière
78370 PLAISIR

Région Nord

Jean-François DUPREZ Auchan
200, rue de la Recherche
59650 VILLENEUVE D'ASCQ

AUCHAN

Débuter à Auchan, c'est passionnant !

MEDIA PA

MANAGER
d'un centre de profits
département Pompes

UNITEC est une filiale française solidement implantée d'un groupe international. Elle étudie, réalise et commercialise des biens d'équipement.

Nous recherchons le **Directeur de son Département "Pompes".**

Il assumera des responsabilités complètes : business planning et management. Il animera et coodonnera les services : études techniques, marketing, ventes, après-ventes, gestion commerciale. Il fera partie du Comité de Direction de la société.

Ce poste conviendrait à un candidat diplômé d'une grande école d'ingénieurs, ayant une expérience réussie dans la vente de biens d'équipement. La connaissance du domaine des Pompes ou de la clientèle du secteur du Traitement des Eaux serait un atout sans être indispensable. Préférence sera donnée aux qualités de chef d'entreprise dont le candidat fera preuve.
Connaissance de l'anglais nécessaire.
Rémunération importante liée aux responsabilités.

Poste à Paris.

Ecrire sous référence SL 624 AM.

etap 4, rue Massenet 75016 Paris

SAFT

Nous sommes leader mondial de l'accumulateur nickel-cadmium et le 1er Français dans le domaine de la conversion d'énergie de petite et moyenne puissance.

Nous produisons une gamme complète de dispositifs destinés à l'alimentation, le secours et la sécurité des équipements électriques et électroniques.

Nous recherchons pour l'une de nos agences de ventes située en banlieue Nord-Est de Paris

JEUNE INGENIEUR DE VENTE

Vous serez chargé de la prospection et du suivi de la clientèle dans le domaine de la bureautique et de la promotion des biens d'équipements en conversion d'énergie.

Ce poste convient à un jeune

ingénieur électricien ou électronicien

ayant une première expérience réussie dans la vente de matériels industriels.

La candidature d'un débutant très motivé par la vente peut être envisagée.

Adressez votre CV sous référence R.4.25 à
SAFT Direction des Ressources Humaines
119, rue du Président Wilson 92300 LEVALLOIS

Nous recherchons pour un des tout premiers Groupes Industriels Français (lieu de travail Sud-Ouest de Paris), des

INGENIEURS DEBUTANTS
SOUHAITANT S'ORIENTER VERS L'INFORMATIQUE.

Une formation sera assurée selon les cas à l'INFORMATIQUE DE GESTION ou au SYSTEME.

Une évolution de carrière très rapide sera offerte aux candidats de valeur.

Merci de nous adresser votre C.V. sous référence CG LU 36 à :

CGS INFORMATIQUE
19, rue de la Paix - 75002 PARIS

ENGINEERING INTERNATIONAL RECHERCHE

Filiale d'un puissant groupe industriel Français exportant des usines et installations dans le monde entier recherche pour la division engineering de son Siège Social proche de PARIS LA DEFENSE :

INGENIEUR PROCESS

Cet ingénieur possède 10 ans d'expérience dans le domaine des engrais - ammoniaque notamment - acquise au sein d'un service "procédé et démarrage". référence IP

INGENIEUR UTILITES

Cet ingénieur possède une expérience confirmée de la coordination des utilités dans un COMPLEXE INDUSTRIEL (pétrochimie, ciment, papier,...) référence IU

Pour ces postes la pratique de l'informatique est souhaitée. Bonnes connaissances de l'anglais.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions sous référence du poste choisi à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra



COMPAGNIE GENERALE DE CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES

Usine de MASSY (91)
fabrication de pièces détachées et sous ensembles électroniques pour matériel téléphonique

recherche

AGENTS TECHNIQUES ELECTRONICIENS

pour études, conception logiciel et essais d'équipements de test et de commande de machines.

Nous vous remercions d'adresser CV et souhaits de rémunération à CGCT, Chef du Personnel, 19, avenue Carnot 91300 MASSY



Computervision Europe, présente dans quinze pays européens, appartient à Computervision Corporation important groupe américain, leader mondial dans le domaine de l'étude, de la production et de l'installation de systèmes de conception et de fabrication assistées par ordinateur (CAO/FAO).

Computervision apporte aux utilisateurs une technologie de pointe, le soutien de tous ses services logistiques, et leur permet ainsi d'augmenter leur productivité.

Nous sommes une organisation jeune, dynamique, extrêmement performante engagée dans un vaste programme d'expansion répondant à la demande du marché.

COMPUTERVISION

Dans le cadre de notre développement continu, nous offrons les opportunités suivantes :

Ingénieurs d'application

Ils sont les interlocuteurs directs de la Société auprès de la clientèle pour tout ce qui concerne le Logiciel.

Débutants, ils possèdent un diplôme scientifique (Ingénieur ou Universitaire)

Expérimentés, ils justifient d'un acquis en électricité, électronique, dessin mécanique, commande numérique ou ingénierie.

Connaissance du Fortran appréciée.

La pratique de l'anglais serait un atout favorable. Référence 210 M

Jeunes diplomés - Scientifique - DUT ou équivalent

Ils assurent les cours dans notre centre de formation et chez nos utilisateurs après un stage dans nos services.

La connaissance de l'anglais, la pratique d'un langage informatique sont des atouts favorables. Référence 211 M

Ces postes nécessitent des déplacements fréquents en France métropolitaine.

Adresser C.V. détaillé en précisant la référence du poste choisi à Antoine de MIERRY



COMPUTERVISION S.A.
Tour Galliéni
36, avenue Galliéni
93175 BAGNOLET Cedex.



BOSCH outillage
F B C S.A.

recherche
pour son service COMPTABILITE

JEUNE CADRE DE GESTION

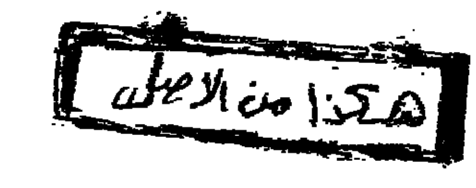
Niveau DECS ou équivalent

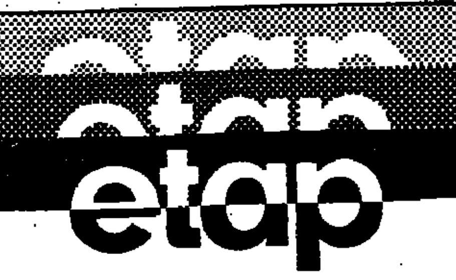
Minimum 3 ans d'expérience pour :
- comptes d'exploitation analytique
- suivi budgétaire
- études de réduction de coûts
- rapport à la Maison Mère



BOSCH

Adresser CV manuscrit, photo et prétentions au Service du Personnel - Société FBC
50, rue Ardoin - 93407 SAINT-OUEN Cedex.





4,rue Massenet 75016 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Chef services administratif juridique et de gestion

référence PI 622 AM

TRÈS IMPORTANT CENTRE DE RECHERCHES TECHNIQUES AU PLAN NATIONAL (plus de 200 millions de budget) Paris, recherche le **Chef de ses Services Administratif, Juridique et de Gestion.**

Il s'agit d'un poste de responsabilité directement rattaché au **Secrétaire Général** impliquant un ensemble de tâches très variées : coordination achats, suivi de contrats France et étranger, Brevets, Services Généraux, etc.
Ce poste peut convenir à diplômé ESSEC, ESC ou formation juridique, ayant 5 à 6 ans d'expérience de gestion administrative, possédant qualités marquées de **réalisateur pragmatique et efficace** et fortes capacités de communication.
Connaissance de l'anglais indispensable.

Traitement : 200.000 ±

Ingénieur chef de production

référence GV 604 AM

UN GROUPE MÉTALLURGIQUE FRANÇAIS RENOMMÉ réalisant des biens d'équipement en inox et en métaux spéciaux, destinés à des industries diversifiées : chimie, nucléaire, agro-alimentaire... recherche pour son usine principale (900 personnes) un **Ingénieur Chef de Production** (AM, ENSI ou équivalent qui dirigera et animera une unité intégrée (200 personnes) comprenant : méthodes, lancement, ordonnancement, fabrication, progrès technique.

Homme d'expérience, il est rompu aux problèmes de gestion d'atelier et **homme de progrès,** il participera à la promotion de nouvelles méthodes de fabrication pour des produits en très forte expansion sur les marchés étrangers.

Poste : ville 100 km est Paris **Rémunération : 180.000 F**

Responsable de la comptabilité des filiales

référence RK 623 AM

GROUPE D'ORGANISMES DE CONSTRUCTIONS SOCIALES ayant une politique active de développement, recherche le **Responsable de la Comptabilité de ses filiales.**

Intégré dans le service de la Direction Financière et Comptable, il sera plus particulièrement chargé :
- de la comptabilité des sociétés associés à la société mère,
- de l'animation d'une équipe de 15 personnes environ.

Ce candidat présentant des qualités d'organisation et de contact devra disposer d'une solide formation comptable de base DECS ou niveau équivalent et de quelques années d'expérience.

Poste à Paris **Ordre de rémunération : 150.000 F**

Futur Responsable des ressources humaines

référence MF 619 CM

UNE SOCIÉTÉ A TAILLE HUMAINE (300 personnes) rattachée à un grand groupe (10.000 personnes), recherche pour assister le Directeur Général son **futur Responsable des Relations Humaines.**

De formation supérieure, ayant 2 à 3 ans d'expérience (ou éventuellement débutant si stages intéressants), il créera le poste et assumera progressivement l'intégralité de la fonction.
Poste intéressant pour candidat capable de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une politique dynamique du personnel.

Poste à Tours.

Jeune Responsable trésorerie prévisionnelle

référence NG 620 CM

UN GROUPE IMMOBILIER DU SECTEUR SOCIAL renforce ses structures financières et recherche son **Responsable trésorerie prévisionnelle.**

Ce poste **rattaché directement au Contrôleur de Gestion** du groupe sera confié à un(e) jeune diplômé(e) de gestion ou ESC, ayant acquis une première expérience professionnelle de 1 à 2 ans en trésorerie et/ou gestion.
Sa mission impliquera :
- le recueil d'informations auprès des différents services ou sociétés du groupe,
- l'établissement de la trésorerie à MT et LT et le suivi des écarts en liaison avec le contrôle budgétaire.

Poste intéressant et évolutif pour candidat motivé.
Poste à Paris
Écrire en précisant prétentions.

TRANSPORTS URBAINS DE VOYAGEURS Responsable études générales

référence PE 552 CM

UN GRAND GROUPE PRIVÉ FRANÇAIS, en développement constant, recherche pour son Centre Régional de Lyon un **Ingénieur d'Études Générales** chargé d'apporter aux filiales rattachées à ce Centre, une assistance en matière de développement technique qui se manifestera, soit sous forme de conseils, soit sous forme concrète de réalisation d'études ou de projets. Il assurera le suivi des actions qu'il aura proposées.
Ce poste conviendrait à un ingénieur ECP, Mines, IDN ou école équivalente, ayant quelques années d'expérience dans le domaine des transports, des plans de circulation et des méthodes d'observation.
Il aura un goût réel pour la technique, de la curiosité intellectuelle et d'excellentes capacités relationnelles.
Larges possibilités d'évolution de carrière dans le groupe.
Poste à Lyon.



GROUPE INTERNATIONAL
N° 1 du jean en France
a doublé son activité en 4 ans

Au sein de son management financier et comptable à **Amiens,** sont offerts **deux postes motivants et évolutifs,** dans un environnement très informatisé.

Responsable gestion comptes clients

référence TA 608 CM

Responsable comptabilité générale

référence UB 609 CM

- **Un responsable gestion comptes clients.** De formation DUT (Techniques de Commercialisation) ou équivalent, ayant quelques années d'expérience dans poste similaire, il sera chargé :
  - de la gestion des comptes (6.000 environ),
  - du contrôle du crédit et de l'évolution des procédures et de l'outil informatique,
  - des relations avec les clients et les différentes directions concernées,
  - de la direction d'une équipe de 8 personnes.
- **Un responsable comptabilité générale.** De formation ESC (option finance-comptable) ou DECS, ayant une première expérience de quelques années dans cette discipline, il devra :
  - seconder le Responsable des services comptables pour l'organisation et le suivi de la comptabilité générale,
  - animer, organiser, contrôler une équipe de 7 personnes.

Pour ces deux postes, les qualités de dynamisme prévaudront sur l'expérience acquise.
Dans le cadre d'un groupe en plein développement, de larges perspectives d'évolution sont possibles en cas de réussite à ces fonctions.
Écrire en précisant la référence.

4,rue Massenet 75016 Paris

etap



LITTON SWEDA INTERNATIONAL
Leader de la commercialisation
de caisses enregistreuses électroniques
et terminaux de points de vente
recherche, dans le cadre de son expansion à Nanterre (92)

Support manager

Rattaché au Directeur Technique national et en relation avec la Direction Technique européenne, ce futur collaborateur devra animer une équipe constituée d'hommes support et de laboratoire.

En liaison avec les directeurs techniques régionaux, ses collaborateurs et lui-même assureront les besoins en formation des techniciens de terrain, étudieront les normes d'installation, d'utilisation et maintenance des produits, etc.

Ce responsable attachera une attention particulière à développer la notion de service et de qualité au sein de son équipe.

Ce poste conviendrait à un cadre de 30 ans environ, bilingue anglais-français, ayant une formation en électronique supérieure (ingénieur ou équivalent) et pouvant justifier d'une expérience de 5 ans minimum dans un poste technique à une fonction d'encadrement.(ref. 148).

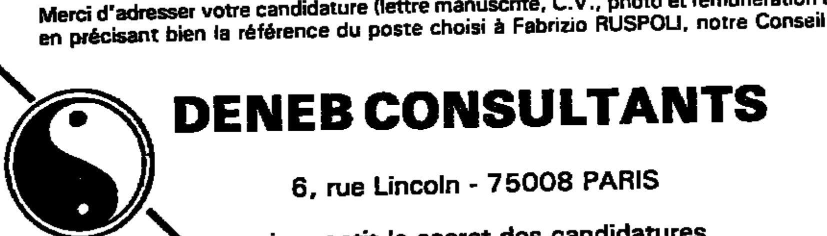
Directeur technique régional

Placé sous l'autorité du Directeur Technique national, il devra animer une équipe de 22 techniciens et sera responsable :
- de la gestion et des résultats de son agence,
- d'un budget de fonctionnement,
- de la qualité et de l'efficacité du travail de ses collaborateurs...

Ce poste conviendrait à un cadre de formation électronique supérieure ayant déjà assumé des responsabilités d'encadrement et de gestion.

De la rigueur, des aptitudes au commandement ainsi que de réelles compétences en gestion sont nécessaires pour réussir dans ce poste. (réf. 149).

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle) en précisant bien la référence du poste choisi à Fabrizio RUSPOLI, notre Conseil



6, rue Lincoln - 75008 PARIS

qui garantit le secret des candidatures.

Nous sommes une entreprise française à vocation et implantation, internationales. Nous occupons avec des produits « leaders » l'un des tout premiers rangs de notre secteur d'activité au niveau mondial.
Nous recherchons pour l'un de nos services situé dans un environnement d'assistance technico-commerciale

INGENIEUR MECANICIEN

(INSA - ENSI ou équivalent...)

Possédant une expérience de quelques années en service technique ou d'études, il se verra confier la coordination d'une équipe de techniciens chargée de l'évolution, du développement et du suivi technique d'équipements de type industriel (élaboration de cahier des charges, essais, dossiers techniques, évaluation performances, etc...).
Basé en proche banlieue Sud-Est, il effectuera des déplacements en France mais aussi dans des pays étrangers parfois très éloignés.
Pratique d'au moins une langue étrangère usuelle (anglais, allemand, espagnol...) indispensable.

Connaissances en informatique fortement appréciées.

Envoyer CV manuscrit, photo et prétentions s/réf. 73801 à
CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transm.

JEUNE FISCALISTE

VOUS POSSEDEZ NECESSAIREMENT UNE FORMATION FISCALE SPECIALISEE :
DESS Droit fiscal ou équivalent
et des connaissances comptables niveau DECS

Vous parlez couramment l'anglais et, éventuellement, l'allemand ou l'espagnol.

Vous intégrerez la Direction Fiscale de la Compagnie holding où, au sein d'une équipe de 9 spécialistes, vous participerez à l'étude et à la solution de questions importantes.

La diversité des tâches et l'importance du Groupe (51 MdF de chiffre d'Affaires, 138.000 Personnes, 110 Sociétés implantées dans 17 Pays) ouvrent pour un candidat motivé de bonnes perspectives d'évolution.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV)
à la Direction des Affaires Juridiques et Fiscales sous réf. 372
Cie de SAINT GOBAIN - Les MIROIRS - CEDEX 27 92096 PARIS LA DEFENSE.



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



INGÉNIEURS: L'AGRO-ALIMENTAIRE VOUS PASSIONNE.

WILLIAM SAURIN filiale importante du Groupe LESIEUR, avec 1100 personnes, 2 usines (Lagny à 35 km Paris Est et Châlon-sur-Saône) est le leader incontesté des plats cuisinés et conserves (cassoulet, choucroute, saucisses-lentilles).

Son appartenance au Groupe LESIEUR garantit une politique de progrès en matière de ressources humaines : promotion interne, mobilité, cercles de qualité, suivi des carrières...

Le combat contre la non-qualité à Lagny: une évolution rapide vers l'opérationnel. (Réf. M 1)

Conduire des études et des missions techniques ponctuelles sur les aspects technologiques, techniques et organisationnels du développement de nouveaux process : voilà les premières responsabilités que vous assumerez en liaison avec le Directeur de notre usine de Lagny.
En collaboration étroite avec la Recherche et le Développement, votre effort portera plus particulièrement sur la lutte contre la non-qualité, du recensement des filières à la proposition des investissements et au suivi des correctifs.
Une expérience de 5 ans minimum de l'industrie agro-alimentaire est nécessaire. Vous pourrez évoluer rapidement, au sein de la Direction Industrielle, vers des fonctions opérationnelles comportant le management d'une équipe importante.

Industrialisation produits nouveaux à Châlon-sur-Saône: un poste tremplin. (Réf. M 2)

Venez renforcer notre équipe dans la mise en place industrielle des nouveaux produits (nouveaux matériels, formation du personnel, sensibilisation au contrôle des coûts...). Ce sera pour vous une excellente façon de valoriser votre première expérience dans l'agro-alimentaire (3 - 4 ans).
Apprenez d'abord à connaître l'outil industriel de WILLIAM SAURIN et vous verrez ensuite s'ouvrir à vous des perspectives de carrière attractives, là où vous pourrez exercer pleinement vos qualités de contact et d'ouverture. Vous vous déplacerez souvent entre nos deux usines, Lagny et Châlon-sur-Saône.

Gestion de la qualité pour jeune ingénieur Agro, Agri. (Réf. M 3)

Participer à la mise en place d'une Politique Qualité fondée sur la participation : c'est pour vous - débutant ou première expérience - une mission variée et passionnante. Basé à Lagny, responsable du contrôle de la Qualité de la réception des matières premières (viandes, légumes...) aux produits finis, vous animerez une équipe d'une dizaine de personnes et travaillerez en liaison permanente avec la Fabrication, les Achats, le Marketing...
Mais votre action ne s'arrêtera pas aux respect des standards. Vous proposerez et appliquerez les solutions nécessaires pour faire progresser les méthodes et procédures tendant à améliorer la qualité des produits.

La création en recherche et développement pour un jeune ingénieur pragmatique. (Réf. M 4)

Chef de projet intégré à l'équipe Recherche et Développement de l'usine de Lagny, vous travaillerez en liaison étroite avec le Marketing.
Vous aurez pour mission d'imaginer, de définir et de mettre au point une nouvelle gamme de produits :
– proposition de produits nouveaux,
– utilisation de matières premières et de technologies nouvelles,
– art culinaire.
Conduire un projet de la conception à la fabrication du produit sur "pilote" : une première expérience très enrichissante pour exprimer vos qualités d'innovation et de dynamisme.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo) en précisant la référence du poste à LESIEUR – Gestion encadrement – 122, avenue du Général Leclerc - 92103 BOULOUGNE



CONTESSE



La SODERN conçoit et réalise des équipements de haute technicité dans les domaines du Nucléaire, de l'Espace, des Systèmes Automatisés et de la Visualisation.

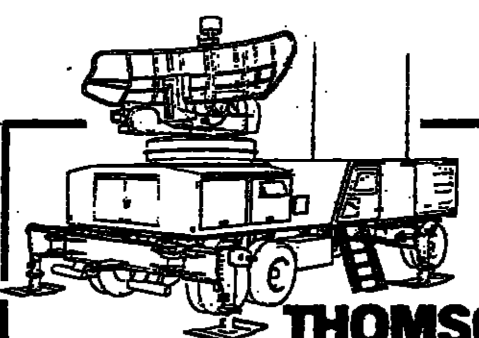
Elle recherche des

INGENIEURS MECANICIENS

AM – CENTRALE...

Ils mèneront les études et les expérimentations relatives à la conception d'équipements embarqués sur satellites.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature au Service du Personnel, SODERN, 1, avenue Descartes 94450 LIMEIL BREVANNES.



THOMSON-CSF
Division des Travaux Extérieurs et de Services

INGÉNIEURS A&M...

ÉTUDE

Ils coordonneront l'activité de petites équipes qui prendront en charge l'étude et le suivi d'installation d'équipements électroniques dans des shelters ou des véhicules.
Une expérience de 5 ans et des connaissances en climatisation et matériaux plastiques sont souhaitées.
La dimension du groupe peut permettre pour ces fonctions, une évolution de carrière intéressante.

Merci d'adresser C.V. + photo à M. CORDAVILLE, THOMSON-CSF-DTEX, 34, boulevard Ornano, 92300 SAINT-DENIS.



THOMSON
BRANCHE SYSTÈMES ET DÉTECTION

HAVAS CONTACT

Cadre rémunération

Le groupe pour lequel nous recrutons est une société française internationale de tout premier plan. Son personnel, à forte proportion cadre, est réparti entre le siège parisien et les filiales du monde entier.

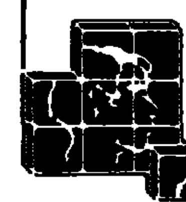
Il est important d'étudier les rémunérations dans la société et le groupe, de les comparer avec les systèmes des grands groupes internationaux et d'optimiser ainsi la politique du personnel en la matière. Une fonction «Etude des Rémunérations» est donc créée au sein de la Direction du personnel. Son rôle sera double : assurer les études, interpréter les enquêtes, analyser les paramètres quantitatifs et qualitatifs d'une part, et être l'interlocuteur de la Direction du personnel à l'intérieur et à l'extérieur du groupe d'autre part.

Nous cherchons un spécialiste de la fonction avec au moins 10 ans d'expérience, orienté à la fois vers les études et les relations.

Le salaire est susceptible d'attirer les meilleurs éléments.

Merci d'adresser lettre manuscrite et C.V. sous réf. VE/4 à Victor ERNOULT. Des renseignements complémentaires pourront être obtenus en appelant le Cabinet INFRAPLAN au 548.14.50 le vendredi 24 juin.

MEDIA PA



INFRAPLAN Conseil en Recrutement 83, bld Raspail - 75006 PARIS
Paris Nantes
— MEMBRE DE SYNTEC —

INFORMATICIENS, DEVENEZ ANIMATEURS DE FORMATION!

BULL SEMS est spécialisée dans la conception, la fabrication et la diffusion d'équipements de mini-informatique (MINI 6, MITRA, SOLAR).

Pour renforcer l'équipe responsable de la formation des utilisateurs à nos produits logiciels, nous recherchons des informaticiens confirmés ou des jeunes diplômés (écoles d'ingénieurs, MIAGE) possédant une première expérience en support produit ou en analyse et attirés par la formation.

Outre la connaissance de l'assembleur et, si possible, de la langue anglaise, les candidats retenus (hommes ou femmes) posséderont un sens pédagogique certain.

Ils se verront confier non seulement une mission d'animation, mais aussi de suivi des stages existants et de conception de nouvelles formules.

Intégrés à notre centre actuellement basé à Trappes (78), ils pourront évoluer à terme selon leurs goûts et leurs aptitudes, vers d'autres types de fonction au sein de notre groupe.

Merci d'adresser votre candidature sous référence M/AF à Jacqueline Fleurent-Didier - *JFD CONSEIL* - 15, av. Victor-Hugo - 75116 PARIS.

Bull

MEDIA PA

Johnson & Johnson

Leader mondial de l'hygiène et de la santé - 80.000 personnes, 150 filiales - nous connaissons en France un fort développement. Faire face à de nouveaux moyens de production (modernisation, amélioration de la productivité, mise en place de nouvelles fabrications) nous amène à rechercher pour notre usine de SEZANNE, à 110 km à l'Est de Paris, un

INGENIEUR AM, INSA, ENI

débutant ou 1ère expérience

Au sein d'une équipe performante, vous prendrez en charge des projets complets concernant le développement de nouveaux moyens de production et l'amélioration de la productivité par automatisation. Pour ce faire, vous mènerez les études nécessaires : organisation de la production, implantation des moyens, consultation des fournisseurs,...
Nous souhaitons rencontrer un ingénieur ayant de réelles compétences techniques en électromécanique et automatismes (automates programmables, microprocesseurs,...), un très bon esprit de synthèse et des qualités de contact.
La rémunération et les perspectives d'évolution sont très motivantes pour un candidat de valeur.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) s/réf. 73591 à :
CONTESSE Publicité - 20, avenue de l'Opéra - 75040 Paris Cedex 01

Johnson & Johnson

Chef des services comptables

Paris **Salaire ouvert**

Nous sommes un important laboratoire pharmaceutique international. En France, notre filiale réalise un chiffre d'affaires supérieur à 400 millions de francs et son développement est constant.
Aujourd'hui nous recherchons le responsable de nos services comptables (comptabilité générale, comptabilité fournisseurs, clients, trésorerie, reporting, fiscalité...), soit une douzaine de personnes. Il s'agit d'un poste opérationnel où vous aurez à mettre concrètement «la main à la pâte» pour organiser et résoudre l'ensemble des tâches classiques de comptabilité, dans le cadre d'une société très internationale.
Vous avez l'expérience de 5 ans minimum d'un poste similaire dans un contexte international, DECS complet et si possible le niveau d'expertise comptable.
Par ailleurs vous connaissez les procédures anglo-saxonnes, vous pratiquez couramment l'outil informatique et vous pouvez vous exprimer professionnellement en anglais si nécessaire.
Merci d'envoyer votre CV sous la réf. 5585 à Michel Garnier

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE



28, avenue de Messine 75008 Paris.

média system

chef du service gestion des ventes

PRODUITS ALIMENTAIRES DE GRANDE CONSOMMATION

Un des premiers GROUPES AGRO-ALIMENTAIRES FRANÇAIS (C.A. 5 milliards de francs) recherche pour une de ses filiales de création récente, spécialisée dans la distribution en France de produits de grande consommation et faisant elle-même un C.A. de 600 millions, un CADRE responsable du Service de GESTION COMMERCIALE.

Rapportant directement au Directeur Marketing-Ventes, il animera l'équipe de 4 personnes chargées d'apporter au réseau de ventes le soutien logistique nécessaire à son action (gestion dynamique des commandes, tenue des tableaux de bord, préparation et suivi des dossiers clients et notamment des conditions commerciales, gestion des budgets-ventes...), il devra améliorer en permanence l'organisation du service et les méthodes de travail et sera chargé de la mise en place d'un nouveau système informatique.

Ce poste, inséré dans une structure légère laissant à chaque responsable une grande part d'initiative et d'autonomie, conviendrait à un JEUNE CADRE de FORMATION type E.S.C., ayant plusieurs années d'expérience de l'organisation commerciale, acquise dans une société s'adressant essentiellement à la Grande Distribution et pratiquant des méthodes modernes de vente et de gestion.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 2685 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.



(600 personnes)
recherche son

directeur du personnel

Sous l'autorité directe de la DIRECTION GÉNÉRALE, il participe à l'élaboration de la politique de Ressources Humaines de l'Entreprise et est chargé de son application (Administration, Recrutement, Formation, Communication, Prospective...).

Ce poste de terrain et de réflexion conviendrait à DIPLÔMÉ d'ÉTUDES SUPÉRIEURES, âgé de 35 ans minimum, ayant eu auparavant une expérience l'ayant confronté avec les aspects concrets de la fonction. Il sera désireux d'apporter non seulement des connaissances techniques très complètes mais aussi sa conviction et son sens de l'organisation. Il saura innover et sera un homme de dialogue.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 2689 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

PARIS

UN POSTE CLE POUR UN GESTIONNAIRE AVISE

190 000 +

Filiale d'un important groupe international de vins et spiritueux, nous sommes spécialisés dans l'importation et la distribution de produits alimentaires de prestige.

Aujourd'hui 240 MF de CA, nous enregistrons une croissance de nos activités. Cette expansion nous conduit à renforcer les structures de notre établissement et regrouper sous l'autorité d'un

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

- l'administration commerciale (relation services clientèle, comptabilité clients/fournisseurs, recouvrement,...)
- la structure logistique (appro, gestion des stocks, expéditions, formalités administratives).
- le contrôle de gestion (préparation et contrôle budgétaires-prévisions, reporting mensuel anglo-saxon).
- le développement des applications informatiques (IBM 34).

Le tout en relation avec les services centraux de la société. Dépendant de la Direction Générale, il animera une équipe de 17 personnes.

Le poste, inséré dans une structure légère laissant à chaque responsable une part importante d'initiative et d'autonomie, requiert une formation supérieure commerciale ou de gestion, une solide expérience des problèmes d'organisation administrative et commerciale acquise de préférence dans une société de négoce. Il devrait intéresser un gestionnaire de 30 ans minimum, qui s'est fait de la polyvalence une spécialité, et qui souhaite s'impliquer dans la vie quotidienne de l'établissement.

La maîtrise de l'anglais est nécessaire.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV, photo et salaire actuel sous la référence 25506 M à Rudolph von Raesfeldt - TEG
18, place Henri Bergson - 75008 PARIS.

The Executive Group
Développement

Lyon Strasbourg — TEG : division de SYSTEMA

Dessein

CHEF DE SERVICE VENTE ET DEVELOPPEMENT PRODUITS CHIMIQUES INDUSTRIELS

La société française HOECHST, filiale d'un des tous premiers groupes chimiques mondiaux, réalise en France un chiffre d'affaires proche de 4 milliards de francs, dont plus d'un tiers venant de la production française. Nous recherchons actuellement :

UN INGENIEUR CONFIRME

En liaison avec la production, l'application technique et le réseau de vente, il aura à animer une *équipe chargée de vendre et de développer un chiffre d'affaires important (France et export)* réalisé à partir de **produits chimiques minéraux** et à prendre en charge le lancement de produits nouveaux.

Le poste conviendrait à un ingénieur (Arts et Métiers par exemple) orienté vers la technologie et la chimie minérale, ayant une première expérience de l'application technique et/ou de la vente des produits chimiques. **Allemand et/ou Anglais nécessaires.**

Adresser C.V., et prétentions s/réf. 656
Département des Ressources Humaines
SOCIETE FRANCAISE HOECHST
Tour Roussel Nobel Cédex 03.
92800 PARIS LA DEFENSE



europ assistance

adjoint au directeur comptable

Avec 250 Millions de chiffre d'affaires et un effectif de 300 personnes, nous sommes le nº 1 dans le domaine de l'assistance. Notre directeur comptable anime une équipe de 50 personnes avec l'aide de 5 cadres financiers. Il souhaite aujourd'hui recruter son adjoint. Ce dernier aura à intervenir dans toutes les activités comptables : comptabilité internationale, gestion de la trésorerie, élaboration du bilan... Il se verra confier différentes missions d'organisation en vue de développer l'activité du service : mise en place d'un service recouvrement, actions de formation du personnel... Ce poste conviendrait à un homme d'environ 35 ans, justifiant d'une solide formation comptable (DECS), et possédant une bonne maîtrise de la comptabilité analytique. Une expérience de chef comptable, d'au moins 5 ans, acquise soit dans une entreprise industrielle, soit dans la grande distribution, soit dans un organisme financier... serait très appréciée. Un candidat à fort potentiel trouvera chez nous une réelle possibilité d'évolution.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous *réf. 280.83 M à notre Conseil - 61, boulevard Haussmann - 75008 PARIS*

CB Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

Organisation et Publicité

PTT Télécommunications — *Centre National d'Etudes des Télécommunications*

MINISTERE des POSTES, des TELECOMMUNICATIONS et de la TELEDIFFUSION

à ISSY-LES-MOULINEAUX recherche

INGENIEURS Grandes Ecoles

(X, ENST, CENTRALES, MINES, ...)

OU UNIVERSITAIRES

(DOCTEURS D'ETAT, 3ème CYCLE, DEA)

pour participer à des études et recherches sur l'optimisation et l'évaluation des performances des réseaux de télécommunications. *Ces études font appel aux techniques de la recherche opérationnelle, de la théorie des graphes et de la théorie des files d'attente.*
Adresser C.V. au CNET - Division "Architecture et Trafic dans les Réseaux"
Centre PARIS A - 38/40, rue du Général Leclerc - 92131 ISSY-LES-MOULINEAUX

cnet

Organisation et Publicité



La SODERN conçoit et réalise des équipements de haute technicité dans les domaines du Nucléaire, de l'Espace, des Systèmes Automatisés et de la visualisation.

Elle recherche des

INGENIEURS GRANDES ECOLES

qui exerceront les fonctions de

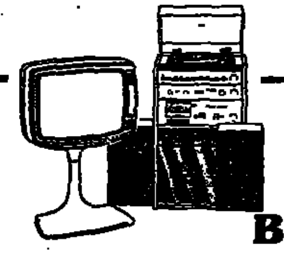
CHEFS DE PROJETS

Ceux-ci recevront délégation de la Direction pour conduire les projets qui leur seront confiés :
- *Ils en définiront les objectifs, le plan, la logique de Développement,*
- Ils en coordonneront et contrôleront l'avancement technique,
- Ils mèneront les relations commerciales correspondantes.

Ils seront responsables des résultats économiques des projets.

Les candidats auront l'expérience de l'animation d'équipes d'ingénieurs et de techniciens dans des domaines d'activité qui mettent en œuvre les techniques de pointe.

Nous vous remercions d'adresser vos candidatures au Service du Personnel, SODERN:
1, avenue Descartes 94450 LIMEIL-BREVANNES



THOMSON
BRANCHE GRAND PUBLIC

recherche un

CHEF DE PROJET

Ce centre informatique (120 personnes) met en œuvre un **IBM 30 33 sous OS (MVS, IMS, DL 1), 350 terminaux et 12 ordinateurs répartis.**

Nous souhaitons intégrer un CHEF DE PROJET ayant déjà eu une expérience de dessins de base de données DL 1.

Nous vous confierons la responsabilité :
- du dessin des bases de données et du suivi de leurs performances.
- de la cohérence des applications.
- de la supervision du gestionnaire des données et du responsable du Contrôle Qualité des projets.

Diplômé d'une ÉCOLE d'INGÉNIEURS ou de l'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, nous vous offrons un poste évolutif.

Pour un premier contact, adressez C.V., photo et prétentions, sous référence 808/01 à notre Conseil : ALPHA CDI – 181, avenue Charles De Gaulle, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.



HAVAS CONTACT

le responsable (250 000 F +/an) d'une informatique installée au vert

La filiale française (400 p., C.A. 200 MF) d'un groupe US de taille mondiale dispose, depuis peu, d'un IBM 38 de 4 Megs supportant une vingtaine de terminaux (40' de Paris-Ouest).

Vous prenez en main le service informatique, lui apportez votre rigueur méthodologique, faites entrer dans la phase opérationnelle le schéma directeur auquel vous êtes associé et lancez les nouvelles applications orientées vers la *gestion, les finances et production.*

Ingénieur grande école, parlant l'anglais couramment, vous avez déjà réussi la mise en place d'applications transactionnelles autour d'un gros mini ou d'un 43XX et votre objectif est de réaliser des systèmes d'informations distribués, gérés en libre-service par les utilisateurs.

Notre consultante, Mlle K. CHATJIMIKES, vous remercie de lui écrire (réf 4372 LM) à **"Carrières de l'Informatique".**



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

Juriste d'Entreprise

De formation juridique solide (Doctorat ou, au minimum maîtrise en droit), vous avez deja 4 à 5 années d'expérience diversifiée du droit des affaires en entreprise. *Homme de dossiers, vous êtes aussi un* homme de contact, sachant négocier et convaincre. Vous parlez si possible l'anglais.
Dans ce cas, vous pouvez, a Paris, participer a l'important developpement d'une Société industrielle française, leader sur son marche, ayant plusieurs filiales etrangères en projet ou en cours de constitution.
Votre acquis juridique, mais aussi votre sens des responsabilités dans la conduite des dossiers, vous *feront reconnaître comme un interlocuteur credible auprès des opérationnels et des meilleurs spécia*listes extérieurs dans la resolution de tous les problèmes de Droit des Affaires de la Société : conseil en *matiere de rédaction de contrats et actes ; gestion des marques et brevets, polices d'assurance* ; vie juridique de la Societé ; précontentieux, ...
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V. et salaire actuel) sous référence 7302 M à François CORNEVIN qui garantit toute discrétion.



EQUIPES ET ENTREPRISES
33, rue Vivienne 75002 PARIS - Tél. 233.18.72

Organisation et Publicité

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



recherche pour son
SIEGE EUROPEEN

informaticiens de haut niveau

ILS SE VERRONT CONFIER LA MISSION SUIVANTE :

• Etablir les orientations à long terme de l'environnement et du support aux utilisateurs : bureautique, traitement interactifs, centre d'information, informatique décentralisée.
• Conduire la mise en œuvre des options choisies :
- convaincre le management et les utilisateurs de leur bien-fondé,
- conseiller les professionnels du système d'information dans le développement des applications.
• Assurer le support quotidien et le conseil aux utilisateurs.

UNE EXPERIENCE DANS LES DOMAINES SUIVANTS EST NECESSAIRE:

• Connaissance approfondie des systèmes d'ordinateurs, matériels et logiciels, dans le cadre d'un système d'information.
• Expérience de management ou de conduite de projets essentielle.
• 5 à 8 ans de pratique de produits tels que APL, Graphiques, traitement de texte, bureautique (PROFS), dont 2 à 3 ans de support direct et conseil aux utilisateurs de ces produits.
• Expérience de la programmation et connaissance de VM nécessaires

Ces postes exigent d'excellentes qualités de contact à tous les niveaux de la hiérarchie et une bonne maîtrise de l'Anglais.
Ils sont à pourvoir à PARIS LA-DEFENSE

Merci d'adresser votre candidature en Anglais sous référence IHN à :
IBM Europe - Service du Recrutement
Tour Franklin - Cedex 11 - 92081 PARIS LA-DEFENSE

L'INFORMATIQUE PERSONNELLE HEWLETT-PACKARD : VOTRE MARCHÉ.

Des produits à la pointe du progrès, un CA dont le taux de croissance annuel est de 40 %. 2200 personnes en France, pour lesquels 5 % de la masse salariale est consacré à la formation.

Voilà Hewlett-Packard France le 3e exportateur français de matériel informatique.

Notre Division Informatique Personnelle est en plein essor. Elle a la responsabilité du développement européen et de la fabrication des micro-ordinateurs et pour répondre à cette expansion, nous recherchons :

Ingénieurs d'application

en région parisienne réf. 075

Ingénieurs informaticiens ou électroniciens, débutants ou avec une première expérience du support technique, vous aurez pour mission :
- d'intervenir dans le domaine du support technique,
- de participer aux actions de marketing,
- de former les distributeurs,
- d'animer les centres de démonstration de la Division.

Ingénieur de vente distribution

à Rennes, Bordeaux, Toulouse, Lyon réf. 076

Sup de Co ou ingénieur généraliste, votre première expérience de la distribution serait un atout pour prendre la responsabilité de la promotion des ventes auprès des distributeurs et des revendeurs de votre région.

Pour ces postes pour lesquels l'anglais est indispensable, nous vous offrons un salaire très motivant, une voiture de fonction, une formation très complète mois en Europe, et une évolution de carrière à la mesure de vos performances et de votre implication, soit au sein du groupe support technique, soit dans l'activité commerciale.

Merci d'adresser votre dossier de candidature comprenant lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à Didier Gabin, Hewlett-Packard France, Service Recrutement 91947 Les Ulis Cédex en précisant la référence du poste choisi.



média-system

Pharmacien - Biologiste Responsable des Services Techniques

Nous sommes la filiale française d'un important laboratoire International, spécialisée dans les matériels et réactifs de laboratoire.

Nous voulons confier à un pharmacien-biologiste ayant acquis une bonne expérience en laboratoire privé ou hospitalier l'organisation, l'animation et la supervision de nos services techniques.

Les tâches sont variées, depuis les relations scientifiques avec nos clients jusqu'à l'assistance des Chefs de Produits, en passant par la formation des Attachés Commerciaux et la participation aux symposiums, congrès, réunions diverses organisés par le laboratoire.

Ce poste s'adresse donc à un candidat doté d'une très solide culture médicale et scientifique, doué pour la rédaction et la communication, mobile et disponible (poste basé à PARIS mais nombreux déplacements à prévoir).

La pratique parfaite de l'Anglais est impérative.

Adresser lettre de candidature, C.V. et photo sous réf. LM 22683 à notre Conseil



13, Place Kossuth 75009 PARIS

qui traitera les dossiers de façon confidentielle.

amp

SOURIAU

DIVISION EQUIPEMENTS INDUSTRIELS

Dans le cadre de son expansion cherche à renforcer son potentiel humain technique en créant un poste d'

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Il sera chargé de l'étude et du suivi de la réalisation d'un projet. Ingénieur diplômé (ENSI, ESIEE, INSA, ou équivalent), il aura acquis, au cours d'une première expérience industrielle, de solides connaissances en micro-processeurs (INTEL) ainsi qu'en analogique. Les qualités d'organisation, de rigueur, son dynamisme et surtout son sens des contacts humains lui permettront de réussir en s'intégrant à une équipe jeune.

Lieu de travail : PARAY VIEILLE POSTE (proximité ORLY).

Merci d'adresser CV, photo et prétentions à SOURIAU, 11, rue Galliéni, 92100 BOULOGNE.

Société d'équipements automobile
RECHERCHE

INGENIEUR pour service essais

diplômé ETACA - SUDRIA ou INSA Lyon

- Expérience une ou plusieurs années en milieu automobile.
- Fonction technique essais et analyse informatique.
- Formation effectuée par la Société pendant 1 an environ dans son principal établissement (100 km Nord de Paris) et ensuite poste en région parisienne.

Adresser C.V. et prétentions à N. 3171
PUBLICITÉS RÉUNIES - 112, Bd Voltaire
75011 Paris qui transmettra

SOCIETE DE CAUTION MUTUELLE
PARIS 9e

REDACTEUR

Crédit moyen long terme.
Expérience banque crédits spéciaux connaissant bien le bilan et l'analyse financière.

Salaire motivant et avantages sociaux.

Merci d'envoyer CV + photo à :
Mr Chabanne s/réf. 75.



12, rue Chabanais - 75002 PARIS.

Contrôle Bailey
GROUPE CGEE ALSTHOM

recrute: POUR SON

DÉPARTEMENT RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

(RÉF. 1 RD 15)

JEUNE INGÉNIEUR MÉCANICIEN DIPLÔMÉ

Ayant une expérience industrielle de 3 à 5 années acquise en études de capteurs et d'actionneurs.

DÉPARTEMENT QUALITÉ

(RÉF. 2 ASQ)

INGÉNIEUR

Il sera responsable:
– Des procédures générales d'assurance qualité, gestion du manuel, mise à jour.
– Des programmes qualité particuliers à certains clients.
– Du suivi de la qualité des produits de l'entreprise et en clientèle.

Il sera chargé des audits dans la société et chez les sous-commandiers et animera des actions qualité en liaison avec les autres départements.

Une expérience d'environ 8 ans est souhaitée en milieu industriel électronique et ainsi qu'une connaissance de base en matière d'assurance qualité.

SERVICE DOCUMENTATION

(RÉF. 6 DC 41)

ÉLECTRONICIEN

Familiarisé avec microprocesseurs (notions informatique appréciées)

Expérience rédaction notices ou documentation.
Niveau technicien supérieur ou cadre II.
Pour:
Élaboration de documents techniques d'exploitation et de maintenance.

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

(RÉF. 6 IA 22)

Temps réel pour système appliqué au Process Control.
Connaissance Solar souhaitée.

Adresser CV détaillé et prétentions à Contrôle Bailey - Direction du personnel - 5, avenue Newton - 92142 Clamart CEDEX - en précisant | la référence.

Ingénieurs électroniciens

Débutants et confirmés

Le Groupe MATRA recherche pour son activité radiocommunication des Ingénieurs électroniciens radio.

Vous êtes jeunes diplômés telecom ESE, ENSEA, ESIEE. Nous vous proposons de participer à des développements d'équipements radio V.H.F. et U.H.F.

Vous avez acquis 2 à 3 ans d'expérience radio. Dans le cadre de notre laboratoire d'études, vous serez responsable d'un développement complet d'équipement radio V.H.F. et U.H.F. (étude, réalisation, prototype, qualification).

Lieu de travail : Saint-Quentin-en-Yvelines.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 2574 à MEDIA P.A. - 9, bd des Italiens - 75002 PARIS.



MEDIA PA

La Sécurité : une profession d'avenir

L'APPAVE est un important organisme de vérifications techniques de sécurité.

L'ensemble des compétences acquises et le potentiel technique qu'elle représente lui confèrent une notoriété liée directement aux hommes qui la composent.

Pour notre service CTC en plein développement, nous recherchons des

INGENIEURS ETP, AM ou équivalent

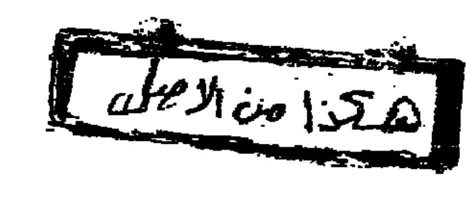
Leur mission consiste à
VERIFIER DES PLANS
ET EFFECTUER DE NOMBREUX CALCULS.

Pour ce faire, ils doivent posséder une expérience de quelques années en Bâtiment TCE et être expérimentés dans l'établissement ou la vérification des calculs de structures.
Priorité sera donnée à des candidats pouvant justifier du diplôme CHEBAP.

• 2 postes à pourvoir à PARIS (référence 83.30)
• 1 poste à pourvoir à REIMS (référence 83.31)

Adresser c.v. détaillé avec photo et prétentions en rappelant la référence à : APPAVE - Service Recrutement - 17, rue Salneuve 75854 Paris Cedex 17.





Valeo

1ER FABRICANT FRANCAIS D'EQUIPEMENTS POUR L'AUTOMOBILE
PARTENAIRE RECONNU DES CONSTRUCTEURS MONDIAUX
28 500 PERSONNES - C.A. 8 MILLIARDS DE FRANCS

recherche

INGENIEUR DEBUTANT
généraliste ou mécanicien
diplômé grande école

POUR ETUDES MATHEMATIQUES APPLIQUEES ET INFORMATIQUE

Vous serez chargé, au sein de la Direction Etudes Avancées Automobile *Saint-Ouen (93)*, en collaboration avec les ingénieurs des services techniques, de résoudre les problèmes (calculs de structures échanges thermiques. . .) par les techniques de l'analyse numérique ou toute autre technique mathématique ou informatique appropriée.

Connaissance de l'anglais appréciée.

Adresser lettre, CV, prétentions et photographie sous référence 50716 à VALEO Service Recrutement I. & C. - 43, rue Bayen - 75017 PARIS en n'oubliant pas la référence du poste

---

L'UN DES PREMIERS GROUPES de BTP
recherche

INGENIEUR GENIE CLIMATIQUE

Pour lui confier la responsabilité complète des études au Siège ainsi que le lancement des chantiers et l'assistance technique sur sites.

Une formation supérieure d'ingénieur (grandes écoles, ENSI, INSA...) et une solide expérience de bâtiment dans une entreprise de climatisation, sont indispensables.

La participation sur le terrain à un grand chantier (hôpital, hôtel...) serait vivement appréciée, en particulier à l'export.

La pratique courante de la langue anglaise est impérative, ainsi que la connaissance des normes anglo-saxonnes.

Ecrire avec CV, photo et prétentions sous référence IC à

claude debray conseil

78, rue Olivier de Serres 75739 PARIS CEDEX 15.

IMPORTANTE BANQUE PRIVEE PARIS 8ème
recherche
dans le cadre du renforcement du réseau commercial de ses agences parisiennes

démarcheurs expérimentés

pour
- la RECHERCHE d'une Clientèle de Dépôts : Particuliers de bon niveau, Commerçants et Professions libérales,
- l'entretien et le développement de cette clientèle.

L'expérience de la Banque et des Produits bancaires est souhaitable mais n'est pas impérative.

En revanche une expérience de la démarche, même dans d'autres secteurs que la Banque, sera un atout très favorable. Seront considérés comme indispensables, le sens commercial, le dynamisme et le goût de convaincre.

Nous remercions les candidats intéressés d'adresser leur CV, photo et prétentions s/réf. 73463 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra

---

SAFT

GROUPE CGE

Nous sommes leader mondial pour les accumulateurs alcalins, les *générateurs spéciaux et les piles à usage* industriel.
Nous participons activement au développement de secteurs d'activité de technologie avancée, communication, bureautique, électronique, aéronautique, spatial, ferroviaire et militaire.

Nous recherchons pour notre *usine* en proche *Banlieue Est*, un

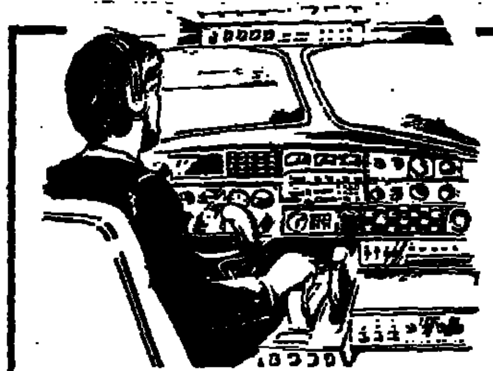
INGENIEUR METHODES FABRICATION

Nous offrons à un jeune ingénieur de formation mécanique (AM, INSA...) de confronter ses connaissances techniques aux problèmes de *production* et d'acquérir les compétences complémentaires à une éventuelle évolution vers les services Techniques ou Qualité.

Vous serez responsable :
- *du développement* des méthodes d'une unité de fabrication d'éléments de batteries pour missiles
- *du fonctionnement des équipements existants*, de l'étude des améliorations possibles et de la réduction des coûts
- du suivi de la mise en production des nouveaux *produits*
- d'un petit atelier de fabrication.

Adressez votre candidature sous réf. GS 2 - 15 à *SAFT Direction des Ressources Humaines* 119, rue du Pdt Wilson 92300 Levallois

---



THOMSON-CSF

DÉPARTEMENT DES COMPOSANTS ÉLECTROMÉCANIQUES

Au sein de la Division Avionique, le Département Electromécanique conçoit et produit des équipements de haute technicité, associant mécanique fine, électrotechnique et électronique.

L'évolution des activités conduit à une augmentation du potentiel en

INGÉNIEURS D'ÉTUDES

ÉLECTROMÉCANICIENS
A et M ou ÉQUIVALENT

Mécaniciens de formation, ces ingénieurs, débutants ou non, *devront pouvoir dialoguer avec des ingénieurs de formation différente*, pour intégrer dans des structures mécaniques de précision des sous-ensembles *électromécaniques* et électroniques divers. Réf. EM/M

ÉLECTROTECHNICIENS
INSA, ESE ou ÉQUIVALENT

Ingénieurs débutants ou possédant une première expérience industrielle. Ils prendront en charge, de l'étude à la réalisation *des prototypes, une famille de composants électromécaniques* – capteurs, moteurs – destinés à l'aéronautique, l'armement, la robotique et les équipements industriels. Notions d'électronique analogique souhaitables. Réf. ET/M

INFORMATICIENS ÉCOLE D'INGÉNIEURS OU UNIVERSITAIRES

2 à 5 ans d'expérience industrielle, connaissant l'informatique appliquée, systèmes temps réels, mini-ordinateur DEC (POP 11).

Au sein d'une équipe de 10 personnes chargée du développement d'une famille d'équipements de mesure, il participera à l'étude d'un système de traitement de données avec visualisation graphique. Connaissance des micro-processeurs appréciée. Réf. I/M

Pour ces postes, à pourvoir dès septembre, toutes possibilités d'évolution de carrière sont ouvertes, au sein du Département et du Groupe THOMSON.

Les candidats sont priés d'adresser leur dossier accompagné d'une photo en précisant la référence du poste souhaité à F. BOURRÉ – THOMSON-CSF – 125, rue J.-J.-Rousseau, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.

THOMSON
BRANCHE SYSTEMES ET DETECTION

HAVAS CONTACT



PROCTER et GAMBLE
SOCIETE LEADER DANS LE DOMAINE DES SAVONS, DETERGENTS ET COUCHES CULOTTES
(Ariel, Mr Propre, Vizir, Camay, Pampers...)

Jeunes diplômés des grandes écoles pour ses services financiers

●NOUS TRAVAILLONS en étroite relation avec :
- notre Direction Générale (plans prévisionnels à moyen et long terme, participation aux décisions),
- notre Département du Marketing (développement des stratégies des marques existantes ou nouvelles)
- d'autres Départements tel que celui de la Production (pour l'analyse des coûts)
- notre organisation européenne sur différentes analyses financières de projets européens.

●APRES FORMATION VOUS SEREZ RESPONSABLE :
- de l'un de ces postes : ● élaboration des prévisions de profit ● contrôle budgétaire ● analyse financière liée aux produits ● comptabilité des usines (Amiens ou Marseille) ● différents projets de réduction des coûts...
- vous aurez éventuellement à superviser une équipe de plusieurs personnes.

● VOUS DEVEZ DONC AVOIR un esprit logique et combatif, un bon contact et disposer d'un sens aigu de l'organisation.

Votre salaire sera compétitif et la possibilité de promotion interne effective.

Si cette perspective de carrière vous intéresse, adressez votre candidature à M. RUDLOFF, 96, avenue Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY.

PROCTER et GAMBLE : UN DIPLÔME QUI A DE L'AVENIR

Un «must» pour notre secrétaire de direction : aisance relationnelle, bilinguisme et professionnalisme...

Nous sommes l'un des groupes les plus importants de courtage en assurance et réassurance au niveau mondial : d'origine anglo-saxonne, le groupe est présent dans 56 pays et couvre des secteurs très diversifiés. Paris est le siège de nos activités pour la France, l'Afrique, l'Europe du Sud et regroupe 280 personnes.

Le poste que nous offrons s'adresse à une collaboratrice qui assumera auprès des «deux patrons globe-trotters» de la Direction générale, un rôle de liaison, de suivi et d'organisation. *Par ailleurs, elle aura l'entière responsabilité du bureau de voyages interne.*

Cette fonction concerne donc une secrétaire de direction qui a su montrer et développer ses aptitudes, ses qualités de contact et une excellente maîtrise de la langue anglaise.

Nous lui proposons un environnement très agréable, une rémunération élevée et... une équipe sympathique. Le poste est à pourvoir début septembre au plus tard.

Nous avons chargé les consultants du Cabinet INFRAPLAN d'établir les premiers contacts. Merci de leur adresser votre dossier qu'ils étudieront avec attention et confidentialité sous la référence FM/1.



INFRAPLAN Paris Nantes
Conseil en Recrutement
83, bld Raspail - 75006 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

MEDIA PA

ALSTHOM ATLANTIQUE

proche banlieue
accès par Métro

recherche

UN INGENIEUR DIPLOME

pour conception de matériel de sécurité ferroviaire. Formation électronique. Connaissances en automatisme et notions de micro-informatique.

Ecrire s/réf. 11113 à **PIERRE LICHAU S.A.**
BP 220 - 75063 PARIS CEDEX 02 qui transmettra.

Très *importante*
AGENCE DE PUBLICITÉ

cherche jeunes

CONTROLEURS DE GESTION

Formation E.S.C.P. ou équivalent
expérience souhaitée.

Adresser C.V. et prétentions s/référ. 267.097 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

INGENIEURS DE RECHERCHE

Contribuez au futur de l'informatique
Rejoignez les équipes de pointe du

CENTRE DE RECHERCHE DU GROUPE

Venez participer à la conception des produits de l'avenir.
Intelligence artificielle
Génie Logiciel
Bureautique intégrée
Machines bases de données
Systèmes distribués.

Postes à Louveciennes et Grenoble.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la référence 436 M à

Cii Honeywell Bull
PC OG021C
94, avenue Gambetta
75990 PARIS CEDEX 20



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Un contrat de confiance

DARTY

CHEF DU SERVICE COMPTABLE

DARTY, PARIS ILE-DE-FRANCE, est la plus importante unité du groupe DARTY. Elle se compose d'une trentaine de magasins et du même nombre de centres d'après-vente organisés en filiales.

Au sein de la Direction Générale après-vente au siège, le titulaire du poste, assisté de deux réviseurs comptables, a pour principale mission d'animer les comptables de chaque centre (40 personnes) et d'assurer dans les délais prescrits la sortie des situations mensuelles. Il est également chargé du recrutement et de la formation de ces comptables et de l'évolution des procédures.

Pour ce poste à grande responsabilité, nous souhaitons rencontrer un professionnel confirmé. Agé d'au moins trente ans et titulaire du D.E.C.S., il a acquis l'expérience de l'animation d'une équipe importante.

Organisé et doté d'une grande puissance de travail, il agit au sein d'une direction qui participe à la notoriété du groupe.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 19344 P à

EGOR PROMOTION
63, rue de Ponthieu 75008 Paris.

média-system

egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

Proximité Versailles (78)

CHEF COMPTABLE

Cette Société particulièrement performante est le leader français de la distribution d'instruments électroniques.
Elle emploie 120 personnes et réalise un CA de 150 Millions de francs.

Sous l'autorité du Directeur administratif et financier, le titulaire du poste est responsable de l'ensemble de la comptabilité. Il encadre un service de 4 personnes qui regroupe : comptabilité générale, clients, fournisseurs, trésorerie. De plus, il assure le suivi de l'utilisation du système informatique comptable. A terme, il gérera les éventuelles modifications de programmes.

Nous souhaitons confier cette responsabilité à un jeune professionnel, de 28 ans minimum possédant une formation adaptée (DECS) et ayant acquis en entreprise une bonne pratique des travaux de comptabilité utilisant l'outil informatique.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV, photo et rémunération actuelle, sous réf. M. 11357 C. à :

EGOR PROMOTION
63 rue de Ponthieu 75008 Paris.

média-system

egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

Important Groupe de Distribution Alimentaire
recherche

Assistant de Gestion

Jeune Débutant, diplômé de l'enseignement supérieur (école de commerce), vous serez chargé, au sein du service Contrôle de Gestion, de l'application et du contrôle des systèmes de gestion actuellement en place : tableaux de bord, statistiques...

Vous participerez à la réalisation d'études ponctuelles concernant la gestion des filiales, à la mise en place de nouvelles applications informatiques de gestion, au suivi d'opérations diverses en liaison avec les autres services.

Un goût prononcé pour **l'informatique de gestion**, une grande rapidité d'assimilation et un esprit de synthèse seront vivement appréciés.

Ce poste est à pourvoir à PARIS.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + prétentions, sous référence **4051** à
L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris
Cedex 02 qui transmettra.

LEVI TOURNAY

l'information scientifique dans l'industrie pharmaceutique... un métier pour un médecin

HF

UN GRAND LABORATOIRE À VOCATION INTERNATIONALE (Paris-banlieue ouest) cherche l'ADJOINT DE SON RESPONSABLE DE L'INFORMATION MÉDICALE.

Il a pour missions de :
- *Superviser et coordonner l'édition d'ouvrages scientifiques de haut niveau, rédigés par des personnalités médicales.*
- *Rédiger des documents d'information sur les produits.*
- *Participer aux études de pharmacovigilance et à l'organisation de symposiums.*

Ce médecin, homme ou femme, a des connaissances médicales solides. Il a déjà une expérience de l'information scientifique, notamment écrite, ou après quelques années de pratique médicale, se sent attiré par cette fonction.

Nous remercions les médecins intéressés d'adresser leur dossier de candidature à Mme Catherine de la ROCHE, sous la réf. 309 LM.

jacques tixier s.a.
7 rue de logelbach. 75017 paris



membre de syntec

HAVAS CONTACT

IMPORTANT ORGANISME DE FORMATION PARIS-8e
recrute pour son secrét. général :

ATTACHÉ (E)

Formation supérieure juridique ou comptable souhaitée.
Agé(e) de 28 ans minimum le ou la candidat(e) aura acquis une expérience de 5 ans dans une direction administrative ou un secrétariat général.
Perspectives d'avenir et tâches variées assurées pour une personne ayant le goût des contacts, l'esprit d'initiative, le sens de la rigueur allié à un caractère diplomate.

Env. C.V. et prét. s/réf. 73.593 à CONTESSE PUBLICITÉ, 20, av. de l'Opéra. 75040 Paris, cedex 01 qui transmettra.

IMPORTANT ORGANISME PUBLIC PARIS
recherche

UN JURISTE DE DROIT PUBLIC

POUR SA DIRECTION DU PERSONNEL

- Diplômé d'enseignement supérieur.
- Formation complémentaire en psychologie souhaitée.
- Bonne aptitude à la rédaction.
- Expérience professionnelle appréciée.

Adr. lettre man., c.v., photo et prét. sous nº 267.159 M RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

VILLE DE CORBEIL-ESSONNES
recherche
par voie de mutation ou par recrutement sur titre
UN (E) SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE
titulaire du C.A.F.B.
option discothèque
ET
UN (E) SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE
titulaire du C.A.F.B.
option lecture publique.
ENVOYER CANDIDATURES AU SERVICE DU PERSONNEL, MAIRIE DE CORBEIL-ESSONNES 91108.

AETA

Z.I. de VÉLIZY
recherche

UN INGÉNIEUR LOGICIEL

de formation supérieure
- 1 à 2 ans d'expérience.
- Excellente connaissance du 8086 et de circuits annexes.

Expérience des moniteurs temps réels spécialisés.

Adresser C.V. détaillé à AETA, 12, rue des Frères-Caudron, B.P. 34, 78142 VÉLIZY Cedex.

INFIRMIÈRE EXP. D.E.

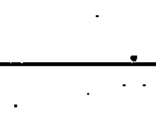
célibataire, recherchée par internat garçons. Ecrire avec c.v. Collège libre de Juilly, 77230 Dammartin-en-Goële.

Nous sommes une société industrielle (350 personnes), située en proche banlieue Nord, spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de biens d'équipement destinés à l'industrie pétrolière. Membre d'un groupe français à implantation multinationale, un des leaders mondiaux dans son domaine, nous recherchons dans le cadre de notre développement un

JEUNE INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Vous êtes, compte tenu de la nature de nos produits, plutôt ingénieur de formation que diplômé d'une école de commerce. Quoiqu'il en soit vous avez acquis une première expérience de la vente de produits techniques, mettant en oeuvre si possible petite mécanique, électronique, microprocesseurs, où la notion de système est présente. Sous l'autorité du responsable du secteur "grands clients", vous aurez pour mission de développer nos ventes par des démarches auprès des sièges parisiens et des directions régionales en province. A l'écoute du marché et de notre force de vente vous serez également, en tant qu'homme de marketing, à l'origine de nouveaux produits. Un candidat de valeur évoluera dans nos structures.

Si vous pensez avoir le profil de la personne que nous recherchons, écrivez à Jean-Loup Parichon sous réf. 6712 M ; il étudiera avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
47 bis, AVENUE BOSQUET – 75007 PARIS
TELEPHONE : 555.11.11
MEMBRE DE SYNTEC

l'innovation technique

GCT COMPAGNIE GENERALE DE CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES

Centraux téléphoniques, télématique, réseau et commutation à large bande, la vocation de CGCT est de concevoir, produire et installer des matériels et réseaux dans le monde entier. Pour participer à son expansion, CGCT recrute pour son activité télématique



INGENIEURS ET TECHNICIENS INFORMATICIENS DEBUTANTS ou CONFIRMES

pour s'intégrer dans une équipe de développement de très haut niveau et participer à la conception et à la réalisation de systèmes en temps réel : Commutation de données, Traitement de texte, Traitement de parole, etc ...

Nous vous remercions d'adresser CV et souhaits de rémunération à CGCT, Direction du Personnel 251, rue de Vaugirard 75740 PARIS Cedex 15.

Assurer le développement des systèmes informatiques de filiale, c'est ce que

L'AIR LIQUIDE

propose à un

Chef de projet

Ses missions :
- Conseiller et participer à la conception, la réalisation, la mise en place et l'évolution des systèmes informatiques de filiales, en particulier en AFRIQUE.
- Former le personnel d'exploitation et les utilisateurs locaux.

Son profil :
- 3 à 5 ans d'expérience réussie sur IBM 34 (GAP).
- Un dynamisme et un sens des responsabilités autorisant une large autonomie.
- Un sens aigu des relations humaines et une aptitude au métier de formateur.
- Une mobilité permettant des séjours de plusieurs mois à l'étranger.

Son environnement :
- Basé à PARIS, il travaille au sein de la Direction des Services d'Informatique et d'Organisation.

La réussite dans ce poste pourrait ouvrir d'intéressantes opportunités d'évolution de carrière dans le Groupe.

Les candidatures accompagnées d'un C.V. détaillé et photo, sont à adresser sous référence 6894 - M, à :
L'AIR LIQUIDE Direction des Relations Humaines
75, quai d'Orsay 75321 PARIS CEDEX 07

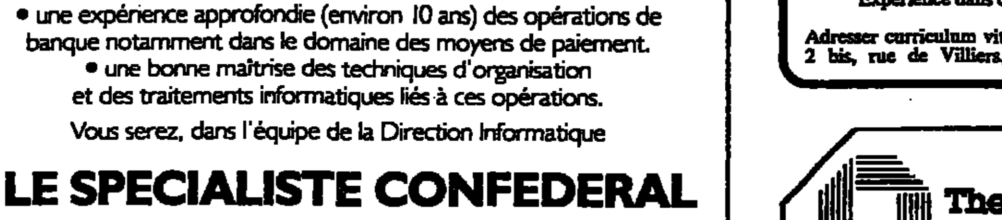


TECHNIQUES BANCAIRES AU PLUS HAUT NIVEAU

De formation supérieure, vous possédez :

- une expérience approfondie (environ 10 ans) des opérations de banque notamment dans le domaine des moyens de paiement.
- une bonne maîtrise des techniques d'organisation et des traitements informatiques liés à ces opérations.

Vous serez, dans l'équipe de la Direction Informatique



LE SPECIALISTE CONFEDERAL

Chargé de :
- représenter le CREDIT MUTUEL dans les instances professionnelles
- d'assurer la concertation interne sur les choix techniques
- de coordonner la réflexion et de conduire les efforts d'amélioration des procédures.

Ce poste évolutif et essentiellement fonctionnel implique de nombreux contacts.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (C.V. + photo) sous référence 390 M à Henry YVAN, C.N.C.M. 88-90 rue Cardinet 75017 PARIS

Curriculum

Crédit Mutuel

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
recherche
pour son siège de LEVALLOIS

AUDITEURS CONFIRMÉS

pour missions Nationales et Internationales
Expérience dans cabinet d'audit indispensable

Adresser curriculum vitae à : FIDEX ILE-DE-FRANCE, 2 bis, rue de Villiers, 92309 LEVALLOIS-PERRET.



The Chase Manhattan Bank N.A.
recherche
pour son **Département contrôle financier**, un

analyste de gestion

Formation niveau universitaire ou école de commerce. Bonne connaissance de l'anglais. 2 ans d'expérience de la fonction serait un atout supplémentaire.

Adresser candidature manuscrite, CV et prétentions à Denise Thullier, Service Recrutement, 41 rue Cambon 75001 Paris.

média-system

GESTIONNAIRE ET INFORMATICIEN



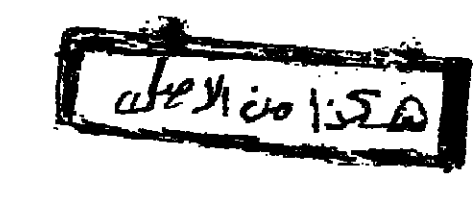
L'Homme que nous recherchons n'a pas les deux pieds dans le même sabot

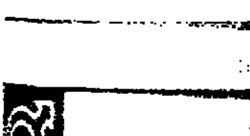
Mobile de corps et d'esprit, ce chef de service contrôlera toute notre informatique : approvisionnement - gestion - comptabilité.

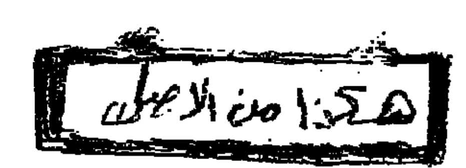
Nous sommes un important grossiste spécialisé dans la distribution de produits périssables (charcuterie, crèmerie, fruits et légumes, etc...).
Nous avons plusieurs implantations sur le territoire, chacune doté d'un MINI 6.

Il se déplacera régulièrement, mais c'est dans la banlieue sud qu'il sera basé.
À un fin gestionnaire et «maître es mini», grâce à une expérience confirmée, nous sommes prêts à donner des responsabilités variées. Le salaire sera motivant.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous référence 4255 M à rscg corrières - 48, rue saint ferdinand - 75017 PARIS.







ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

VICTOR®

Europe's Leading 16 bit microcomputer manufacturer

SEEKS

For its European Headquarter
BASED IN PARIS - PORTE MAILLOT

EXECUTIVE SECRETARIES

- Fluent in english and french (english mother tongue if possible).
- Other european languages an asset.
- 5/10 years expérience.

Please, send resume, photo and salary required to:

VICTOR TECHNOLOGIES SARL, Danielle ROBINOT.
28, rue Jean-Jaurès, 92800 PUTEAUX.

TRADUCTION:

VICTOR leader en micro-informatique recherche pour son siège européen situé à Paris porte Maillot : *Assistantes de Direction*, anglais et français courants (langue maternelle anglaise si possible), autres langues européennes appréciées, 5 à 10 ans d'expérience.

Ingénieurs commerciaux

TELECOM -

Vous avez réussi votre première expérience de la vente : c'est votre atout majeur. Bien sûr, votre connaissance du domaine informatique serait un plus.
Nous souhaitons vous confier la responsabilité de développer notre progression *sur le marché des télécommunications*. Vous commercialiserez une gamme complète d'équipements compatibles : contrôleurs à distance, écrans (couleurs et graphiques), imprimantes hard copy et à aiguille.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (C.V., photo et prétentions) à : MEMOREX, Département des Relations Industrielles 1 - 5, rue Gustave Eiffel - 92300 LEVALLOIS.

MEMOREX
- **une gamme complète de périphériques compatibles IBM**
- ***la garantie du deuxième constructeur* mondial de l'informatique**

IBM IBM IBM IBM IBM

Recherche

DES JEUNES CADRES ADMINISTRATIFS

Souhaitant un développement de carrière *dans le domaine de la gestion administrative*:
- ayant le goût du management d'une équipe ou d'un projet,
- motivés par l'utilisation de systèmes informatisés de gestion.

Ils devront posséder 2 à 5 ans d'*expérience professionnelle* en *entreprise* commerciale, de préférence dans des activités de gestion administrative.

Les candidats doivent être diplômés d'une Ecole de Commerce ou de Gestion (HEC - ESSEC - ESCP - ESCAE - IEP PARIS + DECS) ou titulaires d'un doctorat de 3e cycle de gestion.

Nous attendons d'eux de bonnes connaissances en **anglais** et l'acceptation du principe de la mobilité géographique.

Nos postes sont à pourvoir à Paris et en province.

Adresser lettre de candidature et C.V. à IBM France - Département Recrutement 2, rue de Marengo - 75001 Paris, en mentionnant la référence JCAMI

MASH

IBM IBM IBM IBM IBM

ÉTABLISSEMENT PUBLIC ADMINISTRATIF

recherche

RESPONSABLE
DU SERVICE ÉQUIPEMENT MÉNAGER AUDIOVISUEL MINI-INFORMATIQUE

Sous l'autorité du chef de service il ou elle aura la charge des essais comparatifs et des études techniques destinés à être publiés dans nos médias.

Ces postes d'agent contractuel 1re catégorie réclame un diplôme d'ingénieur grande école ou un DEA DESS avec un minimum de 5 années d'expérience professionnelle dans un domaine similaire.

Ouverture d'esprit, bons contacts humains, initiative, goût du travail en équipe exigés.

Ecrire INC SERVICE TECHNIQUE,
80, rue Lecourbe, 75732 PARIS CEDEX 15.

digital

N° 1 de l'informatique interactive

Ingénieurs commerciaux expérimenté(e)s
Paris

Le succès du VAX, le lancement des ordinateurs personnels, notre développement sur le marché CAO/FAO : autant de raisons de nous rejoindre.
Nous vous confierons la responsabilité de la vente de nos produits informatiques ou l'animation de grands comptes sur des marchés spécifiques (ingénierie, pétrole, électricité, banque...).
Vous sortez d'une école d'ingénieurs, de commerce ou de gestion, vous avez une expérience de 2 années de vente en informatique-gestion ou scientifique- vous parlez si possible l'anglais.

VIVEZ L'INFORMATIQUE DIGITAL

Ecrivez, sous la réf. M 49, à la Direction du Personnel,
DIGITAL EQUIPMENT FRANCE,
18 rue Saarinen 94528 Rungis Cédex.

VOLVO FRANCE s.a

recherche
pour la succursale Véhicules Industriels de Sarcelles, son

RESPONSABLE
administratif et comptable

- Il prendra en charge l'ensemble des domaines comptable et de gestion.
- Il sera le conseil de la Direction dans ces domaines.

Quelques années d'expérience dans une fonction similaire dans le cadre d'une PME sont indipensables.

La pratique de la comptabilité anglo-saxonne serait appréciée.

et pour son siège social basé à PARIS, *le*

CHEF DU SERVICE
approvisionnement/distribution

- *Homme de dialogue ayant le sens du contact, ses relations seront permanentes avec le réseau.*
- *Rigoureux, il saura mettre en place, développer et suivre les procédures de gestion des stocks.*

Une première expérience comptable dans une activité de distribution serait souhaitable.

La pratique de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre candidature avec C.V., photo et prétentions à :
Direction du Personnel - 49, avenue d'Iéna - 75116 PARIS

smp

MOORE PARAGON

LEADER EUROPEEN DE L'IMPRIME DE GESTION

recherche un

ingénieur commercial

Rattaché au Directeur des études et applications, *vous aurez pour mission* de participer à un important PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT concernant LA MISE AU POINT et LA PROMOTION interne et externe de "SYSTEMES DE COMMUNICATION" NOUVEAUX basés sur des imprimés.

VOS ATOUTS :
- une formation supérieure, école de commerce ou équivalent
- une pratique de la vente dans un secteur similaire
- de solides notions en organisation, en informatique et en anglais
- une expérience professionnelle de 5 à 10 années.

Il s'agit d'une fonction évolutive pour un candidat à fort potentiel.

Merci d'adresser C.V., photo et prétent. à MOORE PARAGON, Direction de Développement, 22-24, rue de Sèvres, 92102 BOULOGNE.

SOFRESID

LE GROUPE SOFRESID est l'un des premiers de l'Ingénierie Internationale, plus de 3000 INGENIEURS/TECHNICIENS - 80 % du C.A. à l'exportation, des contrats dans 70 pays dans les domaines suivants : MINES - METALLURGIE - PETROLE - PETROCHIMIE - ENGRAIS - CHIMIE - OFFSHORE - PIPELINES - CENTRALES.

SOFRESID recherche dans le cadre de la croissance de ses activités offshore

INGENIEUR DE PROJET
(E.C.P , A.M. ou équivalent)

Ce poste s'adresse exclusivement à un Ingénieur diplômé possédant quelques années d'expérience en « Travaux » Mer dans le domaine du pétrole offshore.
Adjoint au Chef de Projet, son rôle consistera à :
- coordonner les études et les orienter afin de minimiser les travaux en mer.
- diriger l'équipe chargée de négocier les contrats de travaux en mer.
- contrôler les entreprises chargées d'exécuter ces travaux.

Ce poste nécessite des déplacements fréquents sur les chantiers de construction ou en mer.
Anglais courant indispensable.

Merci d'adresser lettre manuscrite C.V., photo, prétentions sous réf. 2196
SOFRESID Service du Recrutement
59, rue de la République
93108 MONTREUIL Cédex

SOFRESID

informaticien, chef de projet

C'est en qualité de CHEF de PROJET, *rattaché au Directeur des Etudes que* vous entreprendrez la réorganisation complète de nos systèmes comptables.

Notre important Groupe français réalise un C.A. de plus de 11 *Milliards* de Francs et emploie 18.000 personnes. Ces chiffres vous laissent entrevoir *l'ampleur de la mission qui vous sera assignée.*

Une mission de longue haleine que vous mènerez au départ avec une petite équipe que vous renforcerez peu à peu en fonction des besoins.

Nous désirons recruter un INFORMATICIEN d'au moins 30 ans même s'il *n'a pas encore assumé les responsabilités* d'un véritable Chef de Projet.

Par contre, le candidat issu d'une **Grande Ecole** ou titulaire d'un **Doctorat Scientifique**, sera rompu au **CICS et PAC** et devra avoir une **bonne *connaissance de la comptabilité.***

Son salaire de départ sera à la fois motivant et compétitif.

Si ce poste, basé en proche banlieue, vous intéresse, adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo en mentionnant vos prétentions) *sous référence* 3463 *M* à rscg carrières - 48, rue Saint *Ferdinand* 75017 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANT ÉTABLISSEMENT FINANCIER PARIS recherche

ECONOMISTE

diplômé de l'enseignement supérieur (HEC, ENSAE, niveau doctorat ou équivalent) à orientation bancaire et financière.

Caractéristiques du poste :
directement rattaché au responsable des études, le candidat devra justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans une fonction similaire, devra être autonome, savoir très bien rédiger.
Il se verra confier des études micro et macro économiques *donnant lieu à des publications* externes ainsi que des études sectorielles et *financières.*

Il assurera en outre un suivi permanent de la conjoncture économique dans le cadre de la *recherche d'indicateurs clés relatifs aux PME.*

Envoyer C.V. photo et prétentions s/réf. 1803 à
PIERRE LICHAU S.A., BP 220,
75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

Une importante entreprise de BTP largement présente dans le monde

recherche pour son Siège social à

LA DEFENSE

un cadre administratif et fiscal

De formation supérieure : maitrise de droit des affaires, *certificat* de fiscalité, le candidat retenu aura acquis quelques années d'expérience, si possible dans les travaux publics.
Il *réalisera* les études et négociations des clauses juridiques des contrats à l'étranger, l'audit et le suivi de la fiscalité de la zone géographique dont *il sera chargé.*
La connaissance de l'anglais lui sera indispensable, celle de l'espagnol sera appréciée.

Adresser lettre manuscrite, *CV, photo et prétentions*
sous référence 9005 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02
qui transmettra

LEVI TOURNAY

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANTE BANQUE PRIVEE 8ème arrdt recherche

JEUNE ORGANISATEUR CONFIRME

(Réf. M.OC 63)

rattaché au Directeur Département **ORGANISATION** pour la conception, exécution et mise en place de projets de traitements d'information.

Il aura :
- Formation Supérieure (Ecole de Gestion ou d'Ingénieurs),
- 2 à 3 ans d'expérience d'organisation de préférence en milieu bancaire.

ORGANISATEUR DEBUTANT

(Réf. M.OD 63)

sera formé aux techniques d'organisation et d'informatisation.

Il aura :
- Formation Supérieure exigée.

Adresser votre C.V. détaillé, en précisant votre salaire actuel, sous référence choisie à :

EGS CARRIERES
19, rue de la Paix - 75002 PARIS



Responsable Logistique

140 000/an ±

Notre Société, située à Viry-Châtillon, recherche son RESPONSABLE LOGISTIQUE.

Il anime vingt personnes, contrôle les opérations de réceptions et d'expéditions, assure le bon fonctionnement administratif et technique des magasins, coordonne les relations avec les affréteurs et les transitaires.

Après une formation supérieure d'au moins deux ans (DUT, ENOES) cet homme de terrain, de contact, rigoureux, méthodique, âgé de 32 ans minimum, justifie d'une expérience confirmée de logistique en Entreprise Industrielle.

Si cette opportunité vous intéresse, merci d'adresser lettre manuscrite, C.V sous référence 83726 M à Béatrice GALIEVSKY

EMPLOI centor — 13 bis, rue Henri Monnier 75009 PARIS

AFFLUENTS

L'ASSEMBLÉE NATIONALE

recrute par concours

3 SECRÉTAIRES DES DÉBATS

chargés de

L'ANALYSE DES DÉBATS PARLEMENTAIRES

Emploi de haut niveau.
Rémunération en conséquence.
Licence ou diplôme équivalent exigé.

Clôture des inscriptions le 29 juillet 1983.
Séances de préparation facultatives les 26 juin et 3 juillet à 9 h 30 au 101, rue de l'Université.

Pour tous renseignements, s'adresser au :
Service du Personnel de l'Assemblée nationale.
Téléphone : 297-62-81.

Multiconsult

Correspondant de Deloitte, Haskins and Sells, recherche des

CONSULTANTS EN MANAGEMENT

Vous êtes :
— diplômé de grande école,
— éventuellement titulaire d'un MBA ou du diplôme d'expertise comptable,
— âgé d'environ 30 ans.

Vous possédez :
— plus de 3 ans d'expérience en entreprise et/ou en cabinet de conseil,
— des facilités de contacts à haut niveau ,
— une bonne connaissance de l'anglais.

Vous participerez à des missions telles que :
— diagnostic, conception et mise en place de systèmes d'information de gestion (comptabilité générale et analytique, contrôle budgétaire, trésorerie...),
— audit opérationnel d'entreprise,
— études d'acquisition et analyses d'investissement.

Nous offrons :
— un travail au sein d'une équipe jeune et internationale,
— des possibilités d'évolution rapide,
— des missions très variées,
— un salaire motivant,
— un poste basé à l'Etoile, impliquant des déplacements en province et à l'étranger.

Adresser C.V. et lettre manuscrite s/réf. 1802 à
PIERRE LICHAU S.A., BP 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

recherche pour sa **Direction Internationale**

- un Chef de zone Afrique
- un Chef de zone Afrique du Nord/Moyen-Orient

possédant une solide expérience bancaire des opérations internationales et une bonne connaissance pratique des banques et milieux d'affaires des pays considérés. 10 ans d'expérience minimum sur poste similaire + 3/4 ans d'expérience bancaire. Diplôme d'études supérieures, anglais courant, arabe apprécié.

Adresser CV, photo, salaire et prétentions sous réf. **MJF4** à
CNCA Gestion des Personnes 75740 Paris Brune

LEVI TOURNAY

CRAY RESEARCH FRANCE

En vue de l'installation à Paris et en province de plusieurs systèmes CRAY-1S, nous recherchons :

INGÉNIEURS SYSTÈMES

Homme ou femme ayant 5 à 10 ans d'expérience grands ensembles scientifiques.
Une expérience Télécommunication et MINI 32 BITS sera un atout supplémentaire (MINI-6, PRIME, etc.).

INGÉNIEURS APPLICATIONS

– APPLICATIONS GRAPHIQUES
Homme ou femme ayant de 5 à 10 ans d'expérience en APPLICATIONS GRAPHIQUES expérience constructeur souhaitée.

– ASSISTANCE ET FORMATION
Pour ces deux domaines, homme ou femme formation mathématiques, grandes écoles ou universitaire, maîtrisant parfaitement FORTRAN, expérience grands ensembles scientifiques.

INGÉNIEURS DE MAINTENANCE

Ayant de 3 à 7 ans d'exp. sur gros ensembles (BULL, IBM, CDC, UNIVAC, etc.).

Pour tous ces postes, une très bonne connaissance de l'anglais écrit et parlé est nécessaire. Les exigences ou expériences requises justifieront une rémunération et des avantages importants.
Des stages de formation aux U.S.A. sont prévus,

Env. C.V. à : *CRAY RESEARCH FRANCE S.A.*
21, avenue Victor-Hugo, 75016 PARIS.

Importante Société de Services Immobiliers dépendant d'un groupe financier recherche

CADRE DE GERANCE

Ce poste conviendrait à un jeune gérant ayant une première expérience en matière de baux commerciaux. Il aura à seconder le responsable du Service chargé de la Gestion d'un important patrimoine, composé uniquement d'immeubles de bureaux, d'entrepôts et de locaux commerciaux appartenant aux 4 SICOMI du Groupe.

Une formation supérieure ou de type ICH serait appréciée.

Adresser CV, photo et prétentions s/réf. 60825 à Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra 75040 Paris cedex 01, qui tr.



Société multinationale américaine
leader de la micro-électronique développe son département de maintenance et recherche pour son siège de Rungis (banlieue Sud Paris)

TECHNICIENS DE MAINTENANCE

Après une période de formation technique interne en France ou en Angleterre, ils assureront la maintenance en clientèle des équipements et systèmes Intel en région parisienne.
Les candidats auront entre 2 et 5 ans d'expérience.
L'anglais est indispensable.

Rémunération motivante et voiture de fonction.

Adresser CV à Intel Corporation, Direction du Personnel, 5 Place de la Balance, Silic 243, 94528 Rungis Cédex.

média-system



ÉCONOMISTE CHARGÉ D'ÉTUDES

Organisme professionnel agricole recherche pour son service économique un jeune chargé d'études pour élaborer et suivre les dossiers dans le domaine économique, financement et fiscalité.
Il devra également animer des groupes de travail et des sessions de formation.
Poste basé à Paris.
Diplôme souhaité : Sciences Politiques, Sciences Économiques, Écoles de Commerce.
Une première expérience professionnelle est un atout.
Envoyer lettre manuscrite + CV sous référence MD 683 au:

Département recrutement

synercau
23, rue Cadet, 75009 Paris



BASES ET BANQUES DE DONNEES SERVICE EN INFORMATION AUTOMATISEE RECHERCHE UN

ingénieur consultant

ayant 2 à 3 ans d'expérience.
En tant que conseil pour l'utilisateur, il aura pour mission de commercialiser des contrats serveurs.
Langues étrangères souhaitées.
Ecrire à TELESYSTEMES QUESTEL, 40, rue du Cherche Midi - 75006 PARIS.



telesystemes

Dessein



CONTROL DATA France recherche un

INGÉNIEUR EN EAO

De formation ingénieur grandes écoles ou équivalent, vous connaissez l'environnement assisté par ordinateur et vous avez eu l'occasion d'approcher les méthodologies EAO dans le contexte PLATO et autres media.

Dans un souci d'adéquation aux besoins de nos clients, vous aurez à mettre en place des projets intégrant la stratégie pédagogique, la conception et la réalisation des cours et le suivi client.

Vous aurez, dans le domaine spécifique de l'EAO, l'opportunité de devenir très rapidement chef de projet.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature à CONTROL DATA FRANCE - Service Recrutement Conseil et Applications - 195, rue de Bercy - 75582 PARIS CEDEX 12.



JEUNES INGENIEURS BATIMENT - T.P.

DEVENEZ L'INGENIEUR D'AFFAIRES DE VOTRE REGION

PARIS - NANTES - TOURS - LILLE - CAEN

C'est ce que vous propose PROMOGIM. En 10 ans d'existence, nous avons construit plus de 15.000 logements (villages de maisons individuelles et immeubles collectifs) : une croissance régulière, des réalisations de qualité. Voilà l'environnement très performant dans lequel nous vous proposons de réaliser vos objectifs.
Vous êtes attiré par la construction et la promotion immobilière : vous serez responsable de la conception et de la réalisation de villages de maisons individuelles. En relation avec le Directeur de votre région, vous assurerez la coordination générale des opérations et serez l'interlocuteur des administrations, mairies, architectes, entreprises, ...
Votre compétence et notre savoir-faire assureront votre réussite.
Si vous avez le dynamisme, l'ouverture et le sens des "relations publiques", vous trouverez chez nous d'intéressantes perspectives d'évolution.

promogim

Adressez-nous votre candidature, en précisant la région de votre choix, sous la référence M 216 à PROMOGIM
9, avenue de Friedland - 75008 PARIS
Filiale de la SCREG, 1er groupe européen de Bâtiment et Travaux Publics
CAPITAUX PROPRES 120.000.000 F

Creation et Publicite

LA SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE PROPULSION
recrute pour sa Division "Traitement d'Images"

UN JEUNE SUIVEUR D'AFFAIRES

Il sera chargé sous l'autorité du responsable du service des aspects administratifs, comptables et financiers des affaires de la division notamment de :

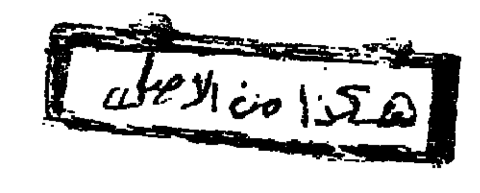
- la participation avec les maîtres d'œuvre à la conception des structures budgétaires,
- l'établissement à partir des devis techniques, des budgets et des calculs des résultats prévisionnels,
- l'assistance des maîtres d'œuvre jusqu'à la liquidation administrative des affaires.

De formation BTS ou DUT Comptable, le candidat devra posséder le sens de l'initiative et de l'organisation ainsi que des connaissances en informatique.

Adresser cv, lettre manuscrite, photo et prétentions, réf. M à : SEP, Service du Personnel - 3, avenue du Général-de-Gaulle
92800 PUTEAUX



HAVAS CONTACT



ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/l.g. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

ITT SEMICONDUCTEURS FRANCE

renforce son équipe MARKETING par un

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

- Vous aurez à promouvoir auprès de nos clients nos concepts VLSI : *circuits intégrés à la demande, microprocesseurs pour Grand Public*, Télécommunications, Automobile et nos semiconducteurs discrets de fabrication française.
- De formation ELECTRONIQUE (ingénieur, CNAM ou DUT) vous avez une bonne connaissance de la technique des microprocesseurs acquise dans l'industrie. Une expérience de quelques années dans la VENTE des semiconducteurs (secteur indifférent) serait un atout supplémentaire, mais non indispensable. Vous parlez l'anglais.
- Le poste est à pourvoir à BAGNEUX (région parisienne) mais nécessite de fréquents déplacements en province.

Vous êtes priés d'adresser votre candidature avec C.V. détaillé, photo et prétentions à :
ITT COMPOSANTS ET INSTRUMENTS S.A.
Division Semiconducteurs INTERMETALL - 92220 BAGNEUX
à l'attention de Monsieur BABAUD.

Financer les investissements des entreprises

Telle est la vocation de notre société, premier organisme de conseil et de services financiers auprès des entrepreneurs et maîtres d'ouvrage des secteurs BTP et Transports.

Nous recrutons pour nos délégations de PARIS, METZ, NANTES,

3 Chargés d'affaires

Leur rôle : étudier les besoins des entreprises, promouvoir nos produits (crédits moyen terme, crédit-bail, cautions, etc...), monter les dossiers de financements.
De formation Ingénieur Travaux Publics, Ecole supérieure des Transports, Sciences Po, ESSEC ou équivalent, ils justifient d'une expérience technique ou financière dans une entreprise de BTP, de transports ou dans un organisme financier.

Merci d'adresser candidature motivée en précisant l'affectation de votre choix et prétentions, sous référence 4474 à DESSEIN
69, rue de Provence - 75009 PARIS, qui transmettra.

Dessein

Banque quartier Montparnasse
recherche

Responsable des Moyens Généraux

- *Relevant du Secrétariat Général et animant directement une équipe* d'une dizaine de personnes, il sera amené à assumer ces responsabilités dans les domaines suivants :
  - implantations, suivi et entretien des locaux ;
  - gestion des matériels ;
  - achats et relations avec les fournisseurs.
- Il participera à l'élaboration de la politique concernant les achats et les problèmes liés à l'intendance.
- De plus en liaison avec la division juridique et contentieux il gérera les dossiers d'assurances de la Société.

Profil : 30 ans minimum niveau d'études supérieures souhaité expérience de plusieurs années dans un poste similaire.

Adresser CV, photo et prétentions sous référence **5758** à
L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 qui transmettra.

LEVI TOURNAY

frantel

La chaîne hôtelière
recherche pour son siège social Paris 15e

Cadre
Chargé de la Gestion de la trésorerie

possédant une expérience confirmée de 3 à 5 ans, si possible, dans une entreprise à établissements multiples.
Adresser CV, photo et prétentions au Service du Personnel, 78 rue Olivier de Serres 75015 Paris.

médie-system

Important groupe de distribution
recherche
pour une de ses filiales en développement

Responsable des Méthodes

- **Profil du poste :**
Responsable de la logistique, il devra l'organiser sur 3 plans : informatique, exploitation entrepôt, transport.
- **Qualités requises :**
esprit d'analyse et capacité de synthèse, goût des projets évolutifs, *aptitude à prendre des décisions.*
- **Formation :**
bonne connaissance informatique + gestionnaire confirmé (contrôle de gestion).
Quelques années d'expérience sur des problèmes similaires seraient un atout déterminant.

Envoyer CV et prétentions sous référence **2010** à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 qui transmettra

LEVI TOURNAY

Bureau de représentation de SOCIÉTÉ JAPONAISE d'investissements et financière

recherche

ATTACHÉ DE DIRECTION

Intéressé par domaines des affaires financières BILINGUE ANGLAIS. Connaissance et expérience en économie financière.

CONTACT TÉL. : 268-32-40.

Cherchons
REWRITEURS PROFESSIONNELS
pr romans traduits de l'anglais. Ecrire sous le nº T 041.142 M *RÉGIE-PRESSE* 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

La CHAMBRE de COMMERCE et D'INDUSTRIE INTERDÉPARTEMENTALE VAL D'OISE, YVELINES recherche
UN CADRE ADMINISTRATIF
Il sera responsable des services généraux et de la gestion des achats.
Formation supérieure exigée
Expérience minimum 5 ans.
Ecrire avec C.V., photo et prétentions au Service du Personnel, 21, avenue de Paris, 78011 VERSAILLES.

La ville des MUREAUX (Yvelines), 35.000 habitants, 40 km à l'Ouest de Paris, C.E.S., LYCÉE, L.E.P., RECRUTE DE TTE URGENCE
– UN SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE, titulaire du C.A.F.B., option « Lecture publique » *pour responsabilité d'un secteur.*
– UN SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE, titulaire du C.A.F.G., option « Jeunesse ».
Adr. cand. avec c.v. et photo d'ident. à M. le Maire, conseiller général des Yvelines, hôtel de ville, 78130 Les Mureaux.

GROUPE INDUSTRIEL DE DIMENSION INTERNATIONALE
présent partout ou le feu impose ses contraintes
recherche un

adjoint de direction

pour l'une de ses unités de production.

Organisateur et animateur, il supervisera l'administration, la comptabilité, la gestion du personnel, il assistera le Directeur d'usine dans la gestion sociale et humaine.

Une bonne expérience des milieux de production, une pratique de la législation sociale sont indispensables, pour créer et développer cette fonction au sein d'une équipe dynamique.

La rémunération sera fonction de l'expérience.
Logement de fonction ou indemnité.
Poste situé dans la région NORD.

Les candidatures seront à adresser s/réf. 73805 à Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra - 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

Société d'équipements automobile recherche pour principal établissement 100 km Nord de Paris

RESPONSABLE service entretien et travaux neufs

- Formation BTS mécanicien, électro-mécanicien ou équivalent.
- Quelques années d'expérience dans fonction similaire souhaitées.
- Age 30 ans environ.

Adresser C.V. et prétentions à N. 3164
PUBLICITÉS RÉUNIES - 112, Bd Voltaire
75011 Paris qui transmettra

INSTITUT FRANÇAIS DE L'ÉNERGIE
recrute pour sa
DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT

INGÉNIEUR THERMICIEN

chargé de la formation des conducteurs de chaufferie et agents de maîtrise.

Bonne expérience des chaufferies industrielles.

Sens de l'innovation et de la pédagogie en vue d'élaborer les programmes des stages et d'effectuer prospections auprès des entreprises et des collectivités.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à : I.F.E., 3, rue Henri-Heine, 75016 PARIS.

C.J.A.
CABINET DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
recherche

- ***Réviseurs***
- ***Assistants débutants***

- Formation supérieure de gestion,
- D.E.C.S.
- Langue(s) étrangère(s).

Possibilités de promotion et rémunération motivante pour les candidats à fort potentiel.

Adresser C.V. photo et prét. à Mme Douchy CASTEL, JACQUET & ASSOCIES 28, boulevard Haussmann 75009 PARIS

Toshiba micro-informatique
cherche

- **INGÉNIEUR COMMERCIAL**
Expérimenté micro
- **INGÉNIEUR COMMERCIAL**
Débutant.
Diplômé école commerciale ou ingénieur.
Possédant voiture.
Lieu de travail : PARIS.
Formation assurée.

Envoyer C.V. manuscrit + photo sous nº T 041.083 M RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Adjoint au responsable comptabilité et statistiques

Direction maladie

Les ASSURANCES GENERALES DE FRANCE recherchent, pour leur Direction Maladie, l'adjoint au responsable du département comptable et statistiques.

Votre formation initiale de type BTS, DUT, ESCAE option comptabilité vous a donné des connaissances en statistiques, probabilité, recherche opérationnelle et informatique.

Vous possédez de plus de bonnes notions de comptabilité générale et analytique.

Vous êtes, si possible, familiarisé au domaine de l'assurance.

Nous vous proposons la mission suivante :
- proposer et innover en intégrant et optimisant tous les moyens mis à votre disposition (outil informatique),
- assister le responsable du département dans l'ensemble de ses activités.

Lieu de travail : Paris 2e (siège social).

Veuillez adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions aux A.G.F. - Service Recrutement - 33, rue Lafayette - 75009 PARIS.



MEDIA BA

secrétaires — secrétaires

Nous sommes une importante entreprise de BTP largement présente dans le monde.

Nous recherchons pour notre Siège à LA DEFENSE

une secrétaire bilingue

Dans le cadre du Service documentation, la titulaire du poste assurera la dactylographie en français et en anglais des dossiers de préqualification, la collecte des pièces administratives et financières, la mise en page de la revue de presse.
Elle utilisera une machine de traitement de texte.
Le poste est à pourvoir rapidement.
Horaire souple - Restaurant d'entreprise.
Adresser lettre *manuscrite*, CV, **photo** et prétentions sous référence 9013 **à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02** qui transmettra

LEVI TOURNAY

FILIALE IMPORTANT GROUPE ÉTRANGER ACIERS SPÉCIAUX et INOXYDABLES, rech.
SECRÉTAIRE COMMERCIALE
BILINGUE ANGLAIS SOUHAITÉ
Connaissant produits métallurgiques. *Rattachée Direction générale.* Promotion possible. Salaire fonction compétences et réf. Nombreux avantages sociaux. Lieu de travail : proche *banlieue nord.*
Ecrire avec C.V. et photo s/nº 9.166 à PRAIRIAL, 47, rue des Tournelles, 75003 Paris, qui transmettra.

S.O.S. 99-99
recherche
UNE SECRÉTAIRE
STÉNODACTYLO
(connaissances des affaires du personnel souhaitées).
Tél. : M. Baudson, 707-99-99.

Société Multinationale implantée à La Défense *recherche*
SECRÉTAIRE
niveau B.T.S.
Allemand parlé et écrit.
Anglais souhaité.
Avec expérience dans le domaine des relations publiques.
Ecrire avec C.V. et photo sous nº 73.316, *CONTESSE Publicité*, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

CRAY RESEARCH FRANCE

Nous sommes la filiale française d'une société américaine d'informatique, de haute technologie.
Nous recherchons

UNE ASSISTANTE-ADMINISTRATIVE / SECRÉTAIRE DÉBUTANTE

Formation :
BTS ou DUT de type techniques administratives, ou équivalent.
Mission :
Elle devra assister le secrétaire général de l'entreprise, *dans ses différentes missions.*
Envoyer C.V. et prétentions à l'adresse suivante :
CRAY RESEARCH FRANCE S.A.
21, avenue Victor-Hugo, 75016 PARIS.

Recrutons
SECRETAIRE STENO-DACTYLO CONFIRMÉE
Bilingue anglais.
Envoyer C.V. + photo + prétentions en indiquant sur l'enveloppe la réf. 5257 à MEDIA SYSTEM, 104, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

travail à domicile

Cherche dactylo à domicile habit. Paris, très expér. dictaphone français, anglais, textes juridiques. Tél. : 500-33-54.

JE DACTYLOGRAPHIE
vos menus. sur I.B.M. 587-37-64.

capitaux propositions commerciales

J.F., prestataire de service rech. mi-temps de secrétariat ou permanence téléphonique pour *Société* pouvant lui *louer* bureaux 75-92/666-66-10.

VENDS
RADIO LOCALE AUTORISÉE + *JOURNAL PUBLICITAIRE.*
Tél. (94) 46-09-17 ap. 20 h.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes *et tous avec ou sans diplôme.* Demandez une documentation gratuite sur la revue FRANCE CARRIÈRES (C16) B.P. 402, 09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). *Demandez une documentation sur notre revue spécialisée.* MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon 75429 PARIS CEDEX 09.

Etudiante commerce, je pars 3 m. Tokyo, propose enquête. T. (99) 50-62-00 ou 722-94-43.

représentations offres

CONSTRUCTEUR recherche pour son agence de Melun

UN(E) REPRÉSENTANT(E)

Connaissance de la vente souhaitée. Salaire motivant pour élément de valeur. Possibilité poste secrétaire pour conjointe.

Adr. curriculum vitae et photo au siège social :
PAVILLONS LE TOIT,
19, rue Ambroise-Cottet, 10000 TROYES.

GROUPE INTERNATIONAL JOUETS EN PELUCHE HAUT DE GAMME

offre collaboration à

REPRÉSENTANT MULTICARTES

Justif. excellentes références (Départ. 75, 91, 92, 95, 78, *27, 28, 76, 41, 36, 18, 58).*

Pour son premier contact av. C.V. sous nº T 041.087 M RÉGIE-PRESSE 86 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

automobiles ventes

de 12 à 16 C.V.

Particulier vend MERCEDES 500 SEC 83 9.000 km nombreuses options. Tél. 405-49-86.

PACER 1re MAIN 79
Air conditionné, en parfait état mécanique, or métal., intérieur cuir. Téléphone : 914-46-27.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lg. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

DEMANDES D'EMPLOIS

TITULAIRE D'UNE MAITRISE DROIT DES AFFAIRES

Jeune Fille recherche poste Service Contentieux, secteur PRIVÉ ou PUBLIC. Disponible si nécessaire dès 1er août.

Ecrire sous nº 6.509 *le Monde* Pub., Service ANNONCES CLASSÉES 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

RÉSIDANT A LONDRES

J.H. 30 ans. Études sup. de commerce ayant excellentes connaissances et expérience du marché britannique

CHERCHE

à représenter société française désireuse d'établir ou d'élargir contacts en Grande-Bretagne. (Courtes missions aussi envisagées). Veuillez envoyer propositions au nº 6.499 *LE MONDE PUB.* service annonces classées 5, rue des Italiens - 75009 PARIS.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi

vous propose une sélection de collaborateurs :

- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

FRANCE, USA, TEXAS. INGÉNIEUR CONSEIL, PROMOTEUR D'AFFAIRES DE HAUT NIVEAU – ayant assumé DIRECTIONS et responsabilités importantes – EXPÉRIENCE MILIEUX D'AFFAIRES et ADMINISTRATIFS U.S.A. – commerce – industrie – bâtiment – promotion – constructions – financements – administrations – INNOVATIONS – CRÉATIONS.

APPORTERAI : son concours – expérience – capacités et « Know-how » à groupe ou entreprise de 1er plan à vocation internationale.

OUVERT : à toute formule de coopération (même à titre temporaire ou préparatoire) à poste de DIRECTION – RELATIONS EXTÉRIEURES – NÉGOCIATIONS – MISSIONS SPÉCIALES – MÉDIATIONS DE HAUT NIVEAU – Salaire motivant – Disponible immédiatement. (Section BCO/BD/MCP 375).

CADRE SUPÉRIEUR – 48 ans – INGÉNIEUR grande école – 20 ans expérience direction financière contrôle de gestion et administration de personnel multinationalités dans PME Paris Beyrouth Abidjan – Spécialiste économie de développement transfert de maîtrise industrielle études de marchés internationaux opérations financières internationales audit financier – Doct. Sc. Éco. 1983 thèse nouvel ordre économique international.

RECHERCHE : collaboration PME PMI haut niveau de responsabil. (Section BCO/JCB/ 376).

ATTACHÉE COMMERCIALE – 32 ans – Dynamique et fonceuse – Formation supérieure – Bonne culture générale – Bilingue anglais – Bonnes notions d'italien – Expérience dans la publicité depuis 1977 – Sens des contacts – Bonnes relations avec clientèle.

RECHERCHE : poste de relations publiques/presse ou promotion – Dépl. France/Étranger acceptés. (Section BCO/JCB 377).

RESPONSABLE DES AFFAIRES INTERNATIONALES – 48 ans – Formation commerciale supérieure en Allemagne – Allemand, anglais et italien courants – Longue expérience polyvalente (commerciale, administrative...) dans sociétés industrielles de biens d'équipements et produits de grande consommation – Bien introduit sur les marchés allemands et italiens – Rompu aux relations de haut niveau – Grande disponibilité.

RECHERCHE : situation dans entreprise dynamique désirant renf. image à l'étranger par dével. réseau commercial. (Section BCO/JCB 378).



ECRIRE OU TÉLÉPHONER : 12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, postes 33 et 34.

Jeune fille cherche emploi de maison ou garde d'enfants. Tél. 280-15-18 8-9 h et 20 h.

Ecrit et parle couramment anglais et français, serait un bon précepteur ou interprète discret. Ephraïm Nsengiyumva. Tél. 254-50-32 chambre 41.

Jeune écrivain sér. ch. travail indifférent. Tél. 364-79-20. Demander ARMAND BALIMA.

Allemand 35 ans, trilingue français, anglais. 4 ans d'expérience assurances en R.F.A., disp. de suite. Etudie toutes propositions. Tél. : 352-62-41.

F. 33 a., secrétaire/assistante de direction, haut niveau, 10 a. exp., dont import-export et gestion financière, bilingue angl. DESS gestion, cherche à SECONDER DIRIGEANT. Tél. 240-20-71.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION 35 ans, organisée, méthodique, 10 ans expér. différents secteurs recherche même poste à Paris. Prétentions 112.000 F par an. Tél. : 266-45-65 h. b.

Psycho, 37 ans, bien dans sa peau, licence en cours, exp. gestion entrepr. DUT thérap., analyse format. continue anim. groupe enseig. ch. mi ou plein temps. Etud. toutes proposit. c.v. Carayon, 23, rue Charles-Fourier, 75013 Paris.

INGÉNIEUR PHYSICIEN ch. sur Paris – Banlieue emploi mi-temps. (96) 33-14-99.

H. 31 ans, dynamique, goût des contacts humains, anglais espagnol, dipl. C.C.I. de Madrid. Exp. étranger, étudierait ttes propositions sérieuses Téléphone : 229-33-59

Spécialiste marketing publicité libre du 5/7 au 7/9 étudie ttes propositions de collaboration à temps partiel avec Sté pour étude ponctuelle. Ecrire sous le nº 41116 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

FORMATEUR 35 ans, spécial. ingénierie formation. Expér. maghreb. Anglais courant. Ch. emploi contrat durée déterminée maximum 6 mois. Libre de suite. Accepte missions provinces, étranger. Vous pouvez me joindre au 633-62-25.

Chauffeur très bonne réf. très bonne connaissance de Paris, rech. pl. chez part. Sté ou autre. Ecrire CHAPARRO 6, rue Clément-Marot, 75008 Paris.

INGÉNIEUR + I.A.E. Adaptabilité – disponibilité 37 ans, angl., allem., milieu T.P., informatique, contrôles, missions. Recherche opportunité France et O.M. Libre très rapidement. Ecrire sous le nº 040968 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

DOCTEUR ÈS LETTRES

26 ans, ch. emploi France ou étranger, étudie ttes propos. Ecrire sous le nº 11.044 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CONSULTANTE

RECHERCHE DE CADRES temps partiel

De formation psycho et grapho, une dizaine d'années d'expérience dans le recrutement, maîtrisant parfaitement les techniques d'évaluation, recherche poste en cabinet ou en entreprise, comme vacataire ou salariée.

Écr. s/réf. nº 73.711 Contesse 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris cedex 01 qui trans.

Projectionniste cinéma, expérimenté rech. travail juillet/août. Tél. 534-87-09 le matin.

Cadre homme, 13 ans EXP. TOUTES ACTIV. TOURISME, angl., esp. Lic. Maîtr. Lettres. Etudie toutes proposit. Paris. Tél. : 325-94-81.

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt

MARAIS

Dans imm. caractère rénové, tt cft, très bel appart. 100 m², gd séjour, 2 chbres, cuis. entièrement équipée, entrée 2 salles de bains en MARBRE + douche, 2 w.-c. Tél. : matin entre 8 h et 10 h. Tél. 224-57-07.

QUAI AUX FLEURS ÉTONNANT DUPLEX, 85 m² SUPERBE SALON, 1 CHBRE boiseries XVIIe. 296-58-88.

MARAIS, près Parc-Royal duplex, 6 P., gd luxe dans hôtel particulier XVIIe, jard. suspendu, vue sur champ. verdure. Téléphone : 326-22-63.

5e arrdt

R. MONGE STUDIO

entrée, cuis., bains, w.-c., chaufage. Prix : 265.000 F. VERNEL : 526-01-50.

CONTRESCARPE 327-82-40. Sur belle cour pavée, studio av. coin bur., ref. nf, 430.000 F.

JUSSIEU

dans imm. pierre de t., stand. Plusieurs 2.3, 4 P., refait neuf, sur jardin et square. SIMRA. 355-08-40.

FREDERIC SAUTON Dans imm. 18e superbe duplex, magnifique liv., 2 chambres. 1.450.000 F – 624-93-33.

6e arrdt

PRÈS QUAIS

S/GDE COUR PAVÉE 2/3 p. de CHARME. EXCLUSIVITÉ FONCIÈRE ODÉON. 329-85-06.

Mº VANEAU

bel imm. pierre de taille, asc. 5e ét., soleil, chauff. cent. GRAND LIV. DOUBLE, 3 chbres, cuis., bains, 160 m², service. 107, rue de Sèvres, mardi, mercredi 14 h 30/17 h.

Métro VAVIN, 327-82-40. Immeuble en cours de rénovation, studios 2 et 3 pièces à part. 320.000 F, 828-72-71 Soir.

RUE DE SEINE

Prox. quai, bel immeuble, asc. 3 pièces, 70 m², soleil SANTANDRÉA 260-67-36/66.

7e arrdt

Verneuil 4 pces lux. 354-42-70

SUR JARDINET

125 m² caractère, calme.

8e arrdt

Mº VILLIERS

Rue MONCEAU, dans imm. gd stand. en cours rénov., asc. A vdre plusieurs stud. 2 P à 4 P. 5 P Simra. 355-08-40.

109, RUE CHERCHE-MIDI sur jardin, 2 pces, 63 m², imm. récent, park. 650.000 F. mercredi 22, de 14 à 17 h.

9e arrdt

PIGALLE

VUE SACRÉ-CŒUR Bel imm. STUDIOS

PRIX 79.000 F

CRÉDIT TOTAL. 294-11-33.

ST-GEORGES 7 PCES

CLAIR, spacieux parf. état (5 chbres, 2 bns), cuis. équipée, chambre de service. 1.880.000 F VERNEL : 526-01-50.

SAINT-CHARLES, BALCON 2 p. en studio, cuis., w.-c., 35 m². Prix 290.000 F. Téléphone : 577-96-85.

Mº Poissonnière, imm. récent sur jardin, studio, tt cft, balc. 199.000 F. Immo Marcadet. 252-01-82.

CITE ROUGEMONT - 4 Pces 90 m², bel imm. Pierre de taille 2e ét. 730.000 F, impeccable très calme. Tél. 563-07-77.

RUE de MONTYON - 5 P. 120 m², refait neuf, plein Sud, 3e étage, ascenseur. 950.000 F. 563-07-77.

R. LE PELETIER 2 P.

cuis. possible cft, bel imm. 195.000 F – 526-54-61.

ST-GEORGES DIRECTOIRE beau 2/3 P. Tt cft. 480 000 F 325-97-18

10e arrdt

RUE LA FAYETTE, 2 pces en sol., cuis., douche, w.-c., refait à neuf, 35 m². Prix 280.000 F. Tél. : 237-41-77.

11e arrdt

OBERKAMPF je vends 3e ét., gd studio 30 m². 153.000 F. à débattre. Tél. : 554-74-85.

RÉPUBLIQUE

4 p. bourgeois, dble expo., imm. p. de tail., balc. 850.000 F

LERMS – 355-58-88.

12e arrdt

PTE DE VINCENNES

Vaste 2 pces, tt cft, rue et cour, bon imm. 277.000 F.

LERMS – 355-58-88.

BERAULT, près bois, dans bel imm. caractère, 3 pces, dble exp. 265.000 F. 347-57-07.

ST-MANDE, près bois, 3/4 pces, sur jard., tt cft, p. de t., bourgeois. 880.000 F. 347-57-07.

13e arrdt

Limitr., 13e, bus 27, 300 m + Mº, 2/3 pces, belle exp., état neuf, terr. privatif, chf. centr., interphone, belle partie comm., fbles ch. 340.000 F. Téléphone : 672-04-48.

BD HOPITAL, imm. récent, très beau dble liv. + 2 chbres, box. 999.800 F. 655-61-59.

GOBELINS

charmant 4 P., 95 m² + bal. triple réception, 2e, asc. soleil, verdure. 1.150.000 F. 2 pces, 50 m² + balc., 10 m² PLEIN SUD, 11e ét. sans vis-à-vis. Px 630.000 F. 2 pces, 47 m² + 21 m², terrasse, 6e, asc., ensol. 540.000 F. N.J.H. 535-05-09.

EXCEPTIONNEL

MAISON JARDIN

clair, calme, double liv., 3 chbres, parfait état. Possibilité prêt conventionné 14 %. S/pl. Mer. 22 de 11 h. à 15 h. 35, rue Moulin-de la-Pointe.

GOBELINS, 5e ét., asc., séj. dble, 2 chbres, bains. 80 m², tt cft. Téléphone : 742-28-88.

GOBELINS, gd 2 P., 50 m² tt cft, 2 et 3 P. A rénover. Imm. pierre de t. 272-40-19.

Vue soleil rare superbe

4 Pces 590.000 F

récent. Pptaire 766-49-94.

14e arrdt

RASPAIL SUR VERDURE 2 pieds-à-terre, 42 m² à rénov. Téléphone : 250-04-28.

PARC MONTSOURIS (MIXTE) séjour + 3 chbres tt cft + chambre de service. Px 860.000 F. 327-28-60.

ALESIA 2 PIÈCES, TOUT CONFORT, 55 m² 530.000 F. 327-28-60

15e arrdt

SÈVRES-LECOURBE dans imm. rénové. Pptaire vend studio tt cft 30 m² occupé dame 35 ans. 704-27-37.

CECOGI CONSTRUIT

329, RUE LECOURBE

IMMEUBLE GD STANDING

STUDIO 2,3,4 PCES

1 studio .... 444.800 F
2 pces à part. de 688.400 F
3 pces à part. de 934.300 F
– PRÊTS BONIFIÉS –
Bureau de vente ouvert : – Mardi au Vendredi de 14 à 19 heures – Samedi 11 à 18 heures ou tél. au 575-62-78.

RUE LECOURBE. Pptaire vend dans imm. pierre de taille, 3 pces occupées. Très bon placement financier. 734-98-67.

SAINT-CHARLES, BALCON 2 p. en studio, cuis., w.-c., 35 m². Prix 290.000 F. Téléphone : 577-96-85.

CHARLES MICHEL style. Rive Gauche, 80 m², duplex, charmant, petite terrasse, soleil. 633-29-17 – 577-38-38.

TRÈS BEAU STUDIO

dans imm. récent, excellent stand., cuis. équipée avec fenêtre, s. de bains. Possib. part. 360.000 F. Parimmo 554-70-72.

16e arrdt

Entre FOCH et DAUPHINE. Etage élevé, soleil calme, gd liv. + 2 chbres, 2 bains, box service. PX 1.950.000 F. 783-88-86.-548-54-99.

BOULEVARD MURAT, petit studio, balcon, jardin parking. Px 270.000 F. négociable. Tél. 705-61-91.

17e arrdt

BD PEREIRE 100 m², séj. dble, 2 chbres, cuis., bns, 3e ét., asc. GARBI : 567-22-88.

MALESHERBE PEREIRE ATELIER DUPLEX, bal., cuis. équipée, 85 m² env. 850.000 F + garage. 577-96-85.

COURCELLES, r.-d-ch., 72 m², imm. p de t., séj., 2 ch., cft. 535.000 F. 522-05-96.

ROME, r. des DAMES, 30 m² STUDIO CARACTÈRE, 5e ét. Px 260.000 F. 522-05-96.

VILLIERS

Vaste 4 P., avec grande entrée double living, 2 chambres belle cuisine équipée, s. de bns. 1er ét., très clair. Possibilité chbre de service. Avec asc. 1.250.000 F. PARIMO. 755-96-76.

Villa Laugier 2 pces cuis., s.-d'eau refait neuf, 30 m². 290.000 F – 763-44-30.

18e arrdt

BON 18e PPTAIRE VEND Maison 75 m², calme, soleil, CHARME CAMPAGNARD. tt cft. 520.000 F 387-95-97.

CECOGI CONSTRUIT Résidence « MAIRE du 18e »

53, RUE DU SIMPLON

23, APPTS DE STANDING

STUDIOS 2,3 P. PARK.

Studios à part. de 306.900 F
2 pces à part. de 431.500 F
3 pces à part. de 657.500 F
Pour rens. : 575-62-78.

RUE MARCADET

A rénover 2 pces cuis. 129.000 F. Immo Marcadet. 252-01-82.

PROPRIÉTAIRE VOUS DÉSIREZ VENDRE

un logement avec ou sans cft. Adressez-vous à un spécialiste

IMMO MARCADET

89, r. Marcadet. 75018 Paris. Estimation gratuite, publicité à nos frais, réalisation rapide. Paiement compt. 252-01-82.

20e arrdt

VASTE duplex, 95 m² + jardin privatif, 100 m² en partie constr., refait neuf imm. restauré. 790.000. 347-57-07.

78-Yvelines

LE CHESNAY – PROX : VERSAILLES part. vends appt. F 3/4 – 70 m² Ds petite résid. calme – Charges peu élevées – chauf. ind. prox. comm. écoles – Px : 460.000 F. Tél : à partir 17 H. 954-74-80

VERSAILLES R. G.

2 p. 38 m², calme, confort impec. Px 310.000 F. Tél : 894-68-00.

LE CHESNAY

120 m² 4 chbres + gd séjour près bus commerces écoles gde terrasse sud-est calme 850.000 F. 955-00-60.

92 Hauts-de-Seine

ST-CLOUD pierre de taille, 2 p., 53 m², cuis., s. de bains, balcon, 420.000 F, 344-61-48.

BOULOGNE MARCEL SEMBAT 45 m², balcon 7,50 m, 2e ét., ascenseur., confort. Px 440.000 F. T. 522-05-96.

ST-CLOUD Parc Béarn 66 m², gd séjour, 1 chbre + terrasse. Px 745.000 F. T. 522-05-96.

PT ASNIERES imm. anc. 2 p. vue de journal décor., s/Seine, beaucoup de charme, style jeune. Px 280.000 F. T. 296-63-33.

PUTEAUX

Face NEUILLY Immeuble de standing 3e étage 4 pièces ensoleillé 94 m² + 18 m² loggias 892.000 F. AGENCE FRANCE-IMMOBILIER M. LAFON

Tél. 320-15-11.

BOULOGNE

direct s/bois superbe séjour + 2 chbres, 2 bains, 1.650.000 F TRÈS GD STANDG 544-22-36

Dans immeuble style HOTEL PARTICULIER. Beau 4 p., calme, soleil, terrasse, limite Neuilly-Levallois 8.800 m² le m². Possible prêt conventionné. Directement propriétaire. 329-58-65 (après 19 heures. Tél. : 326-13-00).

MEUDON

8, route des Gardes

VUE PANORAMIQUE

IMMEUBLE NEUF PIERRE DE TAILLE 2 et 3 PIÈCES AVEC terrasse ou jardin. livraison de suite.

PRÊT CONVENTIONNÉ

Appartement témoin, samedi, mardi, vendredi 14-18 heures. T. 507-15-98 ou 200-23-20.

BOULOGNE BOIS

STUDIO, cuis., bains, refait neuf, bel imm. 115.000 F. Tél. : 526-99-04.

94 Val-de-Marne

Mº Mairie d'Ivry, duplex 74 m² + 38 m², terrasse plantée. 560.000 F. 658-55-45.

Province

Lyon 6e, Brotteaux centre, prox. parc Tête-d'Or. Part. Dieu, cours Vitton, Mº, appt ancien, 110 m², 1er ét. entier, tt cft, occupé. 750.000 F. Ecrire sous le nº 041.174 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

appartements achats

EMBASSY-SERVICE

8, av. de Messine, 75008 PARIS recherche URGENT APPARTEMENT

120 A 150 m²

ACHAT ou LOCATION 16e-8e ou 7e. Tél. 562-16-40.

CONSEIL IMMOBILIER Clientèle très sélectionnée rech. appartements grand standing dans quartiers tr. résidentiels. Tél. 567-47-47 mat. ou h. repas.

Recherche 2 à 4 pces Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou ss travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 873-20-67 même le soir.

P. DUFFOUX 522-20-92. ACHAT PARIS OU PORTES du STUDIO au 6 PIÈCES.

constructions neuves

ANTONY centre, 300 m. Mº, commerces, lycée, quartier résidentiel, idéal prof. libérale. Ss-sol complet chf cent. gaz, cave, buanderie, s. de jeux, gar. 2 voitures, 6 chbres, 3 s. de bains, 3 w.-c., séj. 70 m² cheminée, cuis. équipée, 300 m² habit., terrasse suspendue avec accès jard. terrain 450 m², état impeccable. 663-42-45.

immeubles

TOULOUSE centre. Vd ensemble immobilier, 15 locataires, 3 corps de bât. + 1 garage + 2 hangars, 1.340 m². Tél. ap. 19 h. (61) 21-23-02.

locations non meublées demandes

Paris

APPTS OU VILLAS 2 à 10 pièces demandés pour personnel et cadres en cours mutation. IMPORTANTE Cie ASSURANCE FRANÇAISE DIRECT à PARTICULIER. 504-48-21, p. 144.

BUTTES-CHAUMONT. Maison 7 p., tt cft, jardinet, garage, 10.000 F/mois, 344-23-25.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

Province

Centre Grasse, immeuble neuf, appt meublé, séjour, 2 chambres, linge, vaisselle, télé., juillet 5.000. Tél. (93) 38-36-53.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P., LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades, 285-11-08.

EMBASSY-SERVICE

8, av. de Messine, 75008 Paris rech. pour clientèle étrangère et diplomates, APPTS, HOTELS PARTIC. et BUREAUX LOCATION ou ACHAT. **562-78-99**

URGENT. SAOUDIEN cherche grand appt meublé, minimum 4 chbres à coucher, juillet, août. Téléphone : 720-09-39.

viagers

Etude LODEL, 35, bd Voltaire. PARIS-11e. Tél. 355-61-58. Spécialistes viagers. Expérience, discrétion, conseils.

Libre .NICE, F3, balcon, vue mer. 280.000 F + rente. Téléphone : (1) 359-79-20.

RUE MONGE - 3 pces, cft 180.000 + 2.300. Occupé couple 71/73 ans. F. CRUZ. 8, rue La Boétie. 266-19-00.

propriétés

A vendre, à St-Michel-en-Grève 22300, face à la mer (vue imprenable) BELLE PROPRIÉTÉ. Écrire Mme Jeanne Leclair, « Breiz-Ker », route de Toul-Ar-Vilin, Saint-Michel-en-Grève.

A vendre grde maison de maître de une petite ville des Vosges près Vittel, calme, 8 pièces, confort, très grand garage et jardin, verger, dépend. poss. crédit ss intérêt 28.000 F à la vente et 3.500 F/mois pendant 16 ans. Tél. (16-29) 84-52-81.

Presbytère XVIIIe s. Colombage, 20 km Deauville. 6 p. S. de b., dépendances, jardin. 260.000 F. Tél. 589-80-27.

En Haute-Marne, à 6 km de Colombey-les-Deux-Églises, pêche, chasse, forêts, vends BELLE PROPRIÉTÉ, parf. état, tt cft, chfge cent. : rez-de-chaussée : sal. 48 m², salle à manger, cuis., chbre, W.-C., salle d'eau ; Premier étage : 4 chbres, W.-C., salle de bains. Dépend., garage, terrain 1.700 m², arbres, pelouse, le tout entièrement clos. Tél. : (25) 07-53-13 (le soir).

SUR 5 HA, HONFLEUR chaumière rénovée et 3 bâtiments à restaur., vue imprenable s./vallée. 637-14-40.

maisons individuelles

PORT-GRIMAUD (VAR) vends MAISON + anneau. BAUDISSON, 4, Lamothe-Guérin, 83000 TOULON.

pavillons

A vendre pavillon F6 sur 1.600 m², 7 km de Tours. Prix 750.000 F. Tél. (47) 42-04-89.

VENDS PAVILLON

A Fosses (95). ANNEE 1973. R.-D.-C. : Séjour, 2 chbres, W.-C., entrée, cuisine, cellier, salle de bains. Étage : 2 chambres, W.-C., douche. TERRAIN : 300 m, garage, dépendance au fond du terrain. PRIX : 400.000 F. Téléphone : 472-20-08.

villas

CORSE DU SUD, ROCAPINA Part. vend superbe villa 78 meublée tt cft. 120 m² + 80 m² sous-sol, salon 40 m² + mezzanine 20 m², 3 chambres, 2 salles de bains, 3 WC, cheminée barbecue, 3 terrasses vue panoramique sur mer 2300 m² – terrain 1.000.000 F Tél. (7) 849-14-58.

A DRAGUIGNAN SOUS VALEUR VILLA de caractère de 270 m² habitables, sur 19.000 m², de magnifique terrain arboré, valeur réelle 1.250.000 F. Px sacrifié : 850.000 F Téléphone : (91) 37-05-21.

PROVENCE-CARPENTRAS Très belle villa, 6 pièces, 2 garages. Cheminée, barbecue, terrain arboré 1 150 m², calme. Px 950.000 F. (1) 204-33-89.

ST REMY PROVENCE

MAS mitoyen en partie rénové avec piscine et tennis. Px à partir de 480.000 F Tél. (91) 37-05-21

L'IMMOBILIER dans Le Monde du Lundi au Vendredi 296-15-01

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Ventes

PARIS-VIIe. Bureaux loués. 70.000 F en septembre S.C.I. Px 650.000 F. T. 522-05-96.

Locations

BUREAUX

VOUS CHERCHEZ 300 m² ET PLUS

APPELEZ 776-44-88.

BUSINESS BURO

BUREAU OU DOMICILIATION DEPUIS 150 F/MOIS Téléphone : 296-36-74.

1er PLACE VENDOME	270 m²
10e BNE-NOUVELLE	423 m²
13e PORTE ITALIE	1.300 m²
19e STALINGRAD	629 m²
19e J.-JAURÈS410 m²	220 m²
NEUILLY Mº	480 m²
Prox. DÉFENSE div.	1.500 m²

PREBAIL 260-32-68.

BUREAUX MEUBLÉS à Paris 8e, 9e ou 15e.

SIÈGES SOCIAUX ET DOMICILIATIONS télex, secrétariat, tous services,

CONSTITUTIONS STÉS, prix compétitifs, délais rapides.

ASPAC, 293-60-50 +

66 CH.-ÉLYSÉES

vous accueille

BUREAUX MEUBLÉS

jour - semaine - mois

SALLE DE RÉUNION

Conférences - Lunches

DOMICILIATION 600 F

services - secrétariat

TÉL. : 562-66-00.

8e BOÉTIE

Bureaux meublés, standing. loc. courte ou longue durée. Avec tous services, secrétariat.

ACTE. 359-77-55.

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

S.A.R.L. - R.C. - R.M. Constitution de Sociétés Démarches et tous services Permanence téléphonique

355-17-50.

DOMICILIATION 16e CHAMPS-ÉLYSÉES

140 A 340 F PAR MOIS

CIDES. 723-82-10.

EMBASSY-SERVICE

562-62-14

RECH. 3 A 6 BURX

excellentes adresses commerciales.

5e GOBELINS, 7 PIÈCES 2e ét., asc., usage PROF, 5.200 F + ch. 887-33-94.

locaux commerciaux

Ventes

Périphérique Nord. Imm. loué. RAPPORT 57.300/AN. 450.000 F. T. 522-05-96.

Locations

ROMAINVILLE Sortie A3. Loue 4.000 m² sur 2 nues. 600.000 F/an. 522-05-96.

BEAUBOURG

A CÉDER 1.000 m², façade 18 m.

PRÉBAIL 260-32-68.

12e LEDRU-ROLLIN Local 450 m², imm. pierre de T., 2e ét., bail mixte 8.000 F. Reprise justif. 344-61-48.

RIQUET, 900 m²

PREBAIL 260-32-68.

Prox. MARAIS 1.000 m² VANVES, 755 m².

PREBAIL 260-32-68.

locaux industriels

Locations

ENTREPOTS

VOUS CHERCHEZ 1.000 m² ET PLUS

APPELEZ 776-44-88.

fonds de commerce

Ventes

Vends Toulouse Presse-Librairie-Papeterie Aff. import. Très bon emplac. Prix 1.500.000 F. Ecrire sous le nº 266745 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

boutiques

Ventes

Bd de CLICHY

Carrefour de la Fourche Local de 27 m² + 35 m², 1er ét. un local de 30 m². Cession de baux.

SARI 776-44-88.

14, RUE DAGUERRE

Local 25 m² + caves cession de bail. SARI 776-44-88.

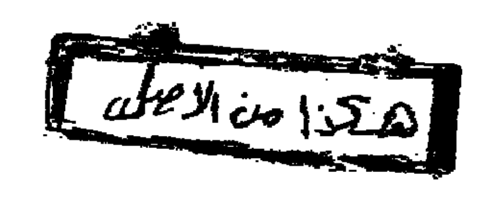
FAUBOURG ST-HONORÉ

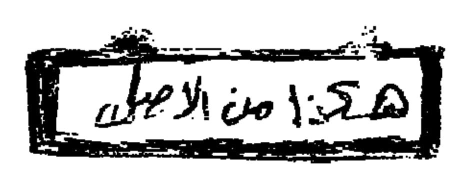
Galerie des antiquaires 57 m² en R.-de-Ch. Cession de bail

SARI 776-44-88.

Locations

ST-GERMAIN-DES-PRES RUE ST-ANDRE-DES-ARTS. Zone piétonne, boutique idéale, restaurant ou fast food 100 m², direct propriétaire. Téléphone : 325-33-08.





Les fruits de la création.



BIC - ROSY - V.S.D. - SCHNEIDER - CONFORAMA - ÉTAM - KIT KAT

GRAND PRIX STRATÉGIES 83 :
Prix de la presse quotidienne pour BIC - Prix de la Photo pour ROSY - Prix Édition, Culture et Communication pour V.S.D. - Mention pour SCHNEIDER - Mention pour CONFORAMA.

CLIO 83 A NEW YORK :
Clio pour presse magazine ÉTAM.

CLUB DES DIRECTEURS ARTISTIQUES 83 :
2 Prix radio pour CONFORAMA.

FESTIVAL DU FILM PUBLICITAIRE CANNES 82 :
Lion d'Argent pour Film BIC.

MINERVE 82 :
1er Prix d'interprétation féminine pour le film KIT KAT.

bélier

L'efficacité créative.

AGENCE DE PUBLICITÉ BÉLIER - 14, Boulevard du Général Leclerc - 92200 NEUILLY - Tél. : 758.12.50

CARNET

Naissances

– M. et Mme Jean COURSIMAULT ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Paul-Edouard,

frère de Sophie, chez leurs enfants Antoine et Marguerite, le 29 mai 1983.

– Béatrice et Jean-Pierre GUERIN, Laurent et Pierre-Olivier GUERIN ont le bonheur d'annoncer la naissance de

Gabriel,

le 15 juin 1983.

– Le médecin général inspecteur et madame André JOULIN. ont la joie d'annoncer la naissance de leurs cinquième et sixième petit-enfants,

Benjamin,

le 25 mai 1983 à Paris, chez Anne et Jean-Benoît HARL.

Maëlle,

le 31 mai 1983 à Nantes, chez Claire et Jean-Pierre LECONTE.

110, avenue du Général Leclerc,
75014 Paris.

– M. Pascal MACCIONI et Mme, née DU CHEYRON D'ABZAC font part de la naissance de leur troisième enfant

Laetitia,

le 16 juin 1983.

3530 North Lake Shore Drive,
Chicago Illinois 60657.

– M. et Mme Roland WORMS et leurs enfants ont la joie de faire part de la naissance de leur fils

Romain,

Paris le 13 juin 1983.

Fiançailles

– On nous prie d'annoncer les fiançailles de

Louise de Falguerolles,

fille de M. GODEFROY de FALGUEROLLES et de Mme, née Delphine DAURE avec,

Marc Bompaire

fils de M. Jacques BOMPAIRE et de Mme, née Marianne SILHOL.

Mariages

– M. et Mme Raymond BAILLAIS,
Mme Maria CHAUMONT,
M. et Mme Jean BORDARIES,
sont heureux de faire part du mariage de

Francine et Pierre,

qui sera célébré le jeudi 30 juin 1983, à 17 heures, en l'église de Carsac.

M. et Mme Raymond Baillais,
Carsac-Aillac, 24200 Sarlat.
M. et Mme Jean Bordaries,
Les Pechs, 24200 Sarlat.

– Maryse et Jean CHAPRON ont le plaisir d'annoncer le mariage de leur fille

Marianne avec Marc AUBERT.

141, avenue Boucicaut,
71100 Chalon-sur-Saône.
40, boulevard Stalingrad,
06300 Nice.

– *M. et Mme Pierre DESCLOS,*
M. Philippe THIERRY
et Mme, née France CORPET,
ont la joie d'annoncer le mariage de

Colette et Renaud,

qui sera célébré le 24 juin, à Saint-Laurent-sur-Mer (Calvados).

2 *bis*, rue de la Procession,
78400 Chatou.
5, rue de la Procession,
78290 Croissy-sur-Seine.
Boulevard du Bord-de-Mer,
14710 Saint-Laurent-sur-Mer.

– M. et Mme Boris GUIRAUDIE et M. et Mme Paul Reynaud ont la joie de vous annoncer le mariage de leurs enfants

Claire et Georges,

qui a *été célébré le* samedi 18 juin, en l'église Saint-Séraphin-de-Sarov, à Paris.

8, rue Cantagrel, 75013 Paris.

– Jean-Claude KAHN et Maria KIZNY sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité, le 17 juin 1983.

4, rue Oswaldo-Cruz,
75016 Paris.

Décès

– Mme Jean Bouley son épouse,
née Colette Perrin,
M. Jacques Bouley,
M. Jean-François Bouley,
M. et Mme Michel Toitot,
leurs enfants et petits-enfants,
Le capitaine de frégate et Mme Gilles Waymel et leurs enfants,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles Bernard et Michel Perrin, leurs enfants et petits-enfants,
ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès du

Général de division
Jean BOULEY,
Grand officier de la Légion d'honneur,
Croix de guerre 1914-1918
et 1939-1945
T.O.E., C.V.O., D.S.O.,
Silver Star

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 22 juin, à 8 h 30, en la chapelle de l'hôpital du Val-de-Grâce, 227 *bis*, rue Saint-Jacques, Paris-5e.

L'inhumation aura lieu au cimetière des Chaprais à Besançon (Doubs), le jeudi 23 juin, à 8 h 30, où les honneurs militaires lui seront rendus.

40, rue du Mont-Valérien,
92210 Saint-Cloud.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Rosy CARITA,

survenu subitement le lundi 20 juin 1983.

Les obsèques auront lieu le jeudi 23 juin, à 10 h 30, en l'église de la Madeleine, à Paris-8e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

(Lire page 37.)

– Paris. Caen.
On nous prie d'annoncer le décès de

M. Maurice CHATAIGNER,
pharmacien.

survenu le 16 juin 1983, à l'âge de quatre-vingts ans, à Paris.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le lundi 20 juin.

De la part de son épouse et ses enfants.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Gilbert Gauer, son épouse,
M. Henri Gauer,
M. Thierry Gauer,
M. et Mme Francis Piat, ses enfants,
Nathalie et Cécile, ses petites-filles,
M. et Mme Roland Degos,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Gilbert Voyer,
leurs enfants et petits-enfants,
Ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces,
Toute la famille,
La municipalité de Meudon et son conseil municipal
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gilbert GAUER,
maire de Meudon,
conseiller régional d'Ile-de-France,
vice-président de l'union internationale des maires et de l'association française pour le conseil des communes d'Europe,
administrateur délégué
du conseil national
des économies régionales,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
chevalier des Palmes *académiques*,
chevalier du Mérite économique,
chevalier du Mérite social,
officier du Mérite agricole,
chevalier de l'Etoile noire du Bénin,
chevalier de l'ordre de la Couronne de Belgique,
chevalier de l'ordre
de Léopold de Belgique,
commandeur de l'ordre de Cisneros,
commandeur du Mérite
de la République italienne,
officier du Ouissan-Alaouite,

survenu le 19 juin 1983 dans sa soixante-troisième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 24 juin, à 14 h 30, en l'église Saint-Martin, rue de la République, à Meudon.

Réunion à l'Eglise.

L'inhumation aura lieu au cimetière des Longs-Réages, avenue de la Paix, à Meudon.

Une chapelle ardente sera dressée en mairie de Meudon, de 9 heures à 13 heures, le vendredi 24 juin.

De profundis.

Merci pour votre union de prières et votre amitié.

16, rue de la Maison-Rouge,
92190 Meudon.
16, rue Paul-Bert,
92190 Meudon.

(Lire page 44.)

– Le docteur Madeleine Germain,
Ses enfants et petits-enfants
ont la douleur de faire part du décès de

Roger GERMAIN,
ingénieur,

survenu le 6 juin 1983.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité.

50, rue Clément-Périère,
92320 Châtillon-sous-Bagneux.

– M. et Mme Pierre Bloc,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Jacqueline Beilin,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme François Kohn,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Guy Reinauld
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Dauzeral,
leurs enfants et petits-enfants
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Roger KOHN,

survenu le 18 juin 1983 dans sa quatre-vingt-quatorzième année, leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère.

– Mme Annie-Claude Lagnaud,
et sa famille,
invitent les amis de son mari,

Gilbert-Pierre LAGNAUD,

à assister au service religieux, qui aura lieu lors de l'incinération de sa dépouille mortelle, le lundi 27 juin 1983, à 8 h 30, au columbarium du cimetière du Père-Lachaise.

– *M. Simon Lazard,*
M. et Mme Paul Combeau,
M. Jean-Louis Wormser,
Hélène et Antoine Arlet
et leurs enfants,
François Combeau,
Sylvie et Bruneau Marcé,
Anne et Gilles Wintrebert,
Nathalie Combeau,
Claire Combeau,
Gérard Wormser,
Isabelle Wormser,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Simon LAZARD
née Jacqueline Heilbronner,

survenu le 16 juin 1983, dans sa quatre-vingt-unième année.

Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité, à Varengeville-sur-Mer (Seine-Maritime).

– Mlle Madeleine Dalmeyda,
sa sœur,
M. et Mme Pierre Samuel, ses enfants,
M. Laurent Samuel,
M. et Mme Fabien Samuel,
ses petits-enfants,
Les familles Samuel, Dalmeyda, Herrmann et Lautier
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacqueline SAMUEL,
née Dalmeyda,

survenu le 18 juin 1983 à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

L'incinération aura lieu au columbarium du Père-Lachaise, le vendredi 24 juin, à 13 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Mme Hermann-Joseph Schmidt,
son épouse,
Mlle Maria-Christina sa fille,
M. Hermann-Joseph Schmidt son fils,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Hermann-Joseph SCHMIDT,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
directeur de la Deutsche Bank A.G.,
succursale de Paris,
vice-président
du Cercle des banques étrangères
en France,
vice-président
du Cercle franco-allemand,

survenu à Paris le dimanche 19 juin 1983, dans sa cinquante et unième année.

49, rue de Monceau, 75017 Paris.

La messe de funérailles sera célébrée le lundi 27 juin 1983, à 9 h 30, dans l'église H.L., 3-Kœnige a Neuss (R.F.A.).

– Le directoire de la Deutsche Bank A.G.,
La direction et le personnel de la *Deutsche Bank A.G.,* succursale de Paris,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Hermann-Joseph SCHMIDT,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
directeur de la Deutsche Bank A.G.,
succursale de Paris,
vice-président
du Cercle des banques étrangères
en France,
vice-président
du Cercle franco-allemand,

survenu à Paris le dimanche 19 juin 1983, dans sa cinquante et unième année.

10, place Vendôme, 75001 Paris.

– Un service funèbre sera célébré, le mercredi 22 juin, à 14 heures, à l'église réformée de l'Oratoire, 4, rue de l'Oratoire, Paris-1er, pour,

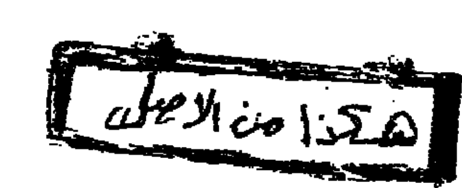
Geneviève VAUDOYER,
Médaille militaire,
Croix de guerre 1939-1945 et T.O.E.
chevalier de la Légion d'honneur,
engagée volontaire dans la 2e D.B.
ambulancière-parachutiste
en Indochine,

Décédée le 19 juin,

Elle sera inhumée dans l'après-midi du 22 juin à Jouy-en-Josas, auprès de son père, Jean-Louis Vaudoyer, de l'Académie française.

De la part de,
Mme Frédérique Vaudoyer, sa mère.
Delphine sa sœur, Pierre, Laurence, Jean-Louis et Ariane Doublet, son beau-frère, son neveu et ses nièces, de sa famille et de ses amis.

15, rue Jean-Jacques Rousseau,
75001 Paris.
31, rue Campagne Première,
75014 Paris.



CARNET

— M. Jean Villégier, son époux,
M. Jean-Marie Villégier, son fils
M. et Mme Charles Herbert,
ses frère et belle-sœur,
Mme Pierre Delorme et son fils,
M. et Mme Jean-Claude Herbert
et leur fils,
Ses neveux et nièces et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jean VILLÉGIER,
née Marie Herbert,

survenu en son domicile le 18 juin 1983, au terme d'une cruelle maladie,

Les obsèques auront lieu en l'église Notre-Dame d'Auteuil, Paris-16e, le mercredi 22 juin, à 16 heures.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

— Le grand rabbin
David ASKENAZI
s'est éteint le 20 mai 1983, à Paris.

Ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants,

Les familles parentes et alliées

remercient tous ceux et toutes celles qui ont partagé leur chagrin.

Les prières du mois seront dites jeudi 23 juin, à partir de 18 h 30, à l'ACI « Ora Vésimha », 2 *bis*, rue Omer-Talon, Paris-2e.

3, cité Trévis, Paris-9e.

Remerciements

— La famille de

Elisabeth LEVY

prie ses amis de trouver ici l'expression de sa reconnaissance.

Communications diverses

— Nane Stern, 25, avenue de Tourville, 75007 Paris, tél. : 705-08-46, vous invite à venir voir les peintures de **Zenzo Sakamoto** du 14 juin au 9 juillet 1983, du mardi au vendredi, 15 heures-20 h 30 ; samedi 10 heures-12 heures et 15 heures-20 h 30.

— L'Association de défense des assujettis à l'impôt sur les grandes fortunes communique l'adresse de ses nouveaux bureaux : 101, rue de Richelieu, 75002 Paris, dans les locaux du Front de la propriété, tél. : 260-18-08.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

— Université Toulouse-II, mercredi 22 juin, à 14 h 30, salle du Château, M. Eric Schmulevitch : « A.V. Lounatcharski et le cinéma soviétique ».

— Université Paris-X (Nanterre), jeudi 23 juin, à 14 h 30, salle des Actes (bât. F), M. François-Xavier Testu : « L'influence de la destination des biens sur leur transmission successorale (essai sur la fonction du droit des successions et des libéralités) ».

— Université Toulouse-II, jeudi 23 juin, à 14 h 30, salle du Château, M. Parviz Sarandi : « L'adaptation psychologique des étudiants étrangers à Toulouse ».

— Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), jeudi 23 juin, à 15 heures, salle C 22-04 au centre Tolbiac, M. Roland da Matha Sant'Anna : « Valorisation des facteurs de production dans l'agriculture et emploi en Afrique noire ».

— Université Paris-VII, jeudi 23 juin, à 14 h 30, salle *Louis-Liard*, Mlle Henriette Louis : « Les concepts de guerre psychologique aux Etats-Unis de 1939 à 1943 ; *l'engrenage de la violence* ».

— Université Paris-VII, jeudi 23 juin, à 14 heures, salle A 50 (Institut Charles-V), M. Jean Tournier : « Recherches sur la lexicogenèse de l'anglais contemporain ».

— Université Paris-II, jeudi 23 juin, à 16 heures, salle des Fêtes, Mme Marie-France Zagame : « Origines théologiques du concept moderne de propriété ».

— Université Paris-III (Sorbonne nouvelle), jeudi 23 juin, à 14 heures, salle Gréard, M. James Russell Hamilton : « Etude du corpus des manuscrits ouïgour de la grotte murée de Touen-Houang ».

— Université de Paris-V, jeudi 23 juin, à 15 h 30, amphithéâtre Durkheim, M. Pierre Salha : « La coexistence communautaire au Liban ».

— Université de Paris-V, vendredi 24 juin, à 9 heures, amphithéâtre Durkheim, M. Jean-Paul Eschlimann : « La mort déjouée ».

— Université de Paris-II, vendredi 24 juin, à 9 heures, salle 4, Mlle Isabelle Prat : « La supra-légalité ».

FAITS DIVERS

L'ACCIDENT DE PÉRONNE

Le chauffeur du car roulait trop vite

Le procureur de la République de Péronne (Somme) a ouvert une information judiciaire, pour « *homicide involontaire et non-maîtrise de son véhicule* », contre M. Georges Deluca, le conducteur du car dans lequel cinq personnes ont été tuées et quarante-neuf autres blessés dans l'accident survenu le 20 juin sur l'autoroute du Nord (*le Monde* du 21 juin).

Il semble que l'autocar roulait trop vite, ce qui a empêché le chauffeur d'apercevoir à temps le camion qu'il a heurté.

De son côté, le conducteur du poids lourd, M. Tahar Touabet, quarante et un ans, a reconnu qu'un de ses pneus avait éclaté peu avant l'accident, ce qui l'avait amené à réduire considérablement son allure.

M. Charles Fiterman, ministre des transports, rappelle dans un communiqué « *la nécessité d'un respect scrupuleux de la réglementation et du code de la route, ainsi que la vigilance redoublée qui s'impose, en cette période, aux usagers de la route et en particulier à ceux qui ont la lourde charge d'assurer des transports d'enfants. Des consignes de sévérité sont données aux personnels chargés des contrôles et de la répression* ».

Enfin, la Fédération des transports C.G.T. met l'accent sur les conditions de travail et de vie des chauffeurs routiers et demande que les employeurs acceptent une nouvelle réglementation sur la durée du travail.

QUATRE ENFANTS FAUCHÉS PAR UN AUTOMOBILISTE DEUX MORTS,

Deux enfants ont été tués, et deux autres grièvement blessés, par une automobile conduite par un conducteur ivre, lundi soir 20 juin, à Villeurbanne (Rhône).

Ces enfants, âgés de quatre à douze ans, venaient de s'approcher de deux automobilistes qui établissaient un constat à l'amiable après être entrés en collision. Une troisième voiture, conduite par M. Jean-Paul Cholvy, trente-huit ans, qui circulait pourtant, selon les témoins, sur une ligne droite dans une avenue à quatre voies, et avec une bonne visibilité, n'a pu éviter le groupe et a fauché les enfants.

● *Le décret d'extradition visant M. Marco Affatigato,* un militant italien d'extrême droite arrêté à Nice en août 1980, après l'attentat de la gare de Bologne qui fit quatre-vingt-cinq morts, a été annulé par le Conseil d'État. Ce décret avait été signé le 6 septembre 1980 par M. Raymond Barre, alors premier ministre. Le Conseil d'État a estimé qu'il aurait dû être motivé, en application de la loi du 11 juillet 1979. Cette annulation est *sans portée* sur la situation de M. Affatigato, qui ne pourra s'en prévaloir pour revenir en France.

● *Joseph-Thomas Recco,* condamné à la réclusion criminelle à perpétuité par les assises du Var, a signé un pourvoi en cassation.

INSTITUT

● *L'Académie des sciences* a élu, lundi 20 juin, deux nouveaux correspondants dans ses sections application des sciences à l'industrie et histoire des sciences : M. Pierre Spitz, directeur technique du groupe Thomson, et le Père Pierre Costabel, prêtre de l'Oratoire, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales.

DÉFENSE

APPEL SOUS LES DRAPEAUX DES FRANÇAIS NÉS ENTRE LE 27 OCTOBRE ET LE 5 NOVEMBRE 1963

Le ministère de la défense communique :

La fraction de contingent 1983/08 comprendra, s'ils ont été reconnus aptes au service :

1° Les jeunes gens :

a) Dont le report d'incorporation arrivera à échéance avant le 1er août 1983 ;

b) Dont l'appel avec une fraction de contingent antérieure à été, pour des motifs divers, annulé et fixé à l'échéance du 1er août 1983 ;

c) Volontaires pour être appelés le 1er août 1983 et qui, à cet effet, ont, avant le 1er juin 1983, déposé une demande d'appel avancé ;

d) Volontaires pour être appelés le 1er août 1983 et qui, à cet effet, ont, avant le 1er juin 1983, fait parvenir leur résiliation de report d'incorporation.

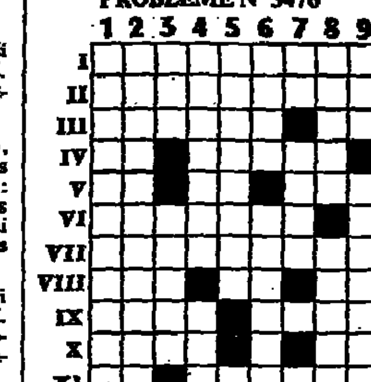
2° Les jeunes gens non titulaires d'un report d'incorporation, administré par les bureaux du service national de métropole, nés entre le 27 octobre 1963 et le 5 novembre 1963, ces dates incluses, recensés avec la quatrième tranche trimestrielle de la classe 1983.

Les jeunes gens destinés à l'armée de terre, à la marine ou à l'armée de l'air seront appelés à partir du 3 août 1983.

INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3476



HORIZONTALEMENT

I. Des endroits où l'on ne risque pas d'entendre glousser d'aise. – II. N'est pas *collante*. – III. Armée de dents ou armait jusqu'aux dents. Chef de station. – IV. Reprenait son service divin dès l'aube. Revenu pour notre bien. – V. Un petit bout de rôle. Symbole chimique. L'Alsace et la Lorraine. – VI. Douloureuse qui nous fait mettre la main à la poche en grimaçant. – VII. Est assez spirituel mais manque beaucoup de sel. – VIII. Principe qui a du positif et du négatif. Manière d'être. – On le tire du lit pour le faire travailler. – IX. Signes de croix. Pied dans l'eau. – X. Faire un certain vide. L'hommme de la Manche. – XI. A donc les moyens de vivre. Ne sont donc pas touchées par des problèmes de transport.

VERTICALEMENT

1. Permet de travailler dans la détente, mais avec une certaine application. – 2. Supprime la liberté d'expression ou la liberté d'action. – 3. Egarait. Sa nullité est souvent un signe d'équilibre. – 4. Un peu d'argent pour soigner des plaies peu mortelles. Faisait crier Néron. – 5. Met le feu à une conduite de gaz. – 6. Possessif. Certains peuvent filer quand d'autres sont prisonniers de leurs cellules. – 7. De quoi avoir les traits tirés. Bases de lancement. – 8. Se mettent à l'écoute. Creux que l'on bouche ou bouche un petit creux. – 9. Ne manque pas de rebondissements. C'est quand il perd sa température qu'il est malade.

Solution du problème n° 3475

Horizontalement

I. Sonatines. – II. Epave. Elu. – III. Régime. Is. – IV. Esprit. – V. Inn. Semer. – VI. Lits. – VII. Lé. Aubier. – VIII. Irritable. – IX. An. Sels. – X. Ras. Osée. – XI. Ene. Cesse

Verticalement

1. Serpillière. – 2. Ope. Nier. Au. – 3. Nagent. Rase. – 4. Avis. Sain. – 5. Temps. Ut. Oc. – 6. Ere. Basse. – 7. Ne. Imbibées. – 8. Elite. Elles. – 9. Sus. Rares.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

JEUDI 23 JUIN

« La Conciergerie », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (Caisse nationale des monuments historiques).

« Hôtels rue du Bac », 15 h, métro Bac (Mme Hauller).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les Gobelins », 15 h, 42, avenue des Gobelins (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

19 h, 18, rue de Varenne, G. Denielou, A.-M. Dumont, J.-B. de Foucauld, R. Lagane, X. Mallet, J. Vignon : « Quels emplois saurons-nous créer pour demain ? Quels espoirs pour demain ? » (Centre Varenne).

20 h, 45, rue des Ecoles, A. Michelet : H. Chédorge : « Principes de syntonie musicale. Ame du monde et science de l'harmonie. » (R.A.M.).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 20 et mardi 21 juin :

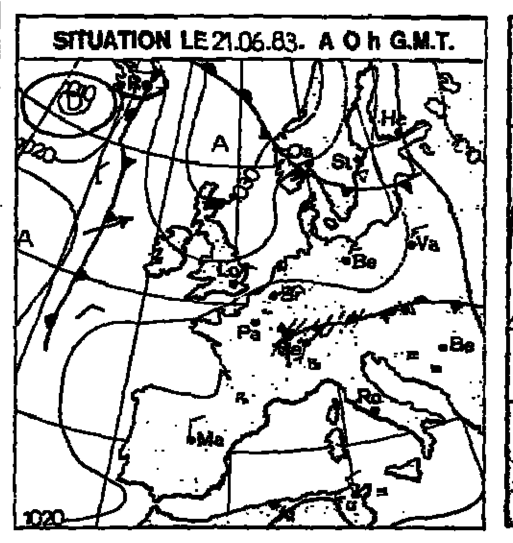
UN DÉCRET

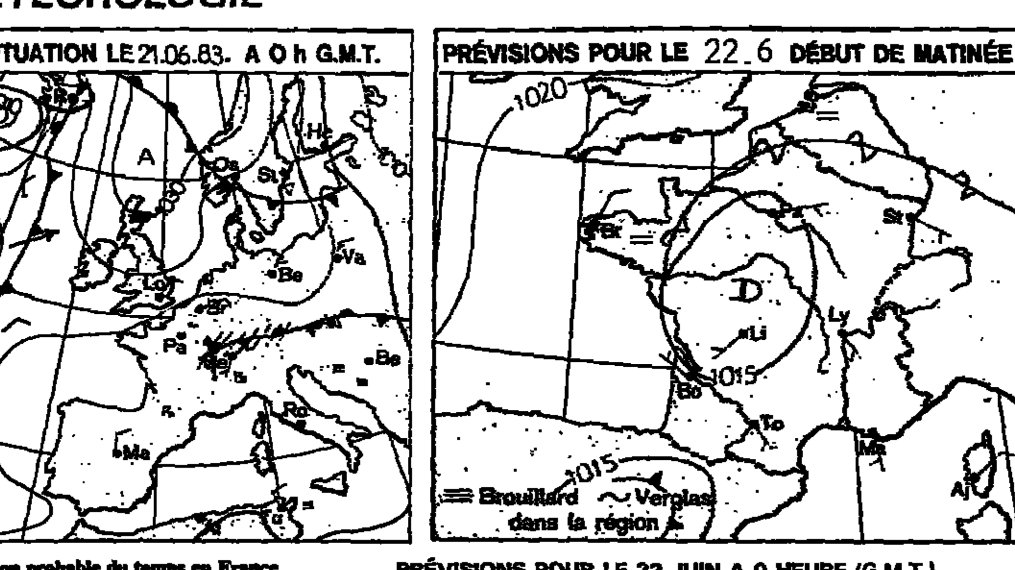
● Modifiant l'article 7 du décret du 4 août 1982 relatif à l'organisation départementale des services d'incendie et de secours.

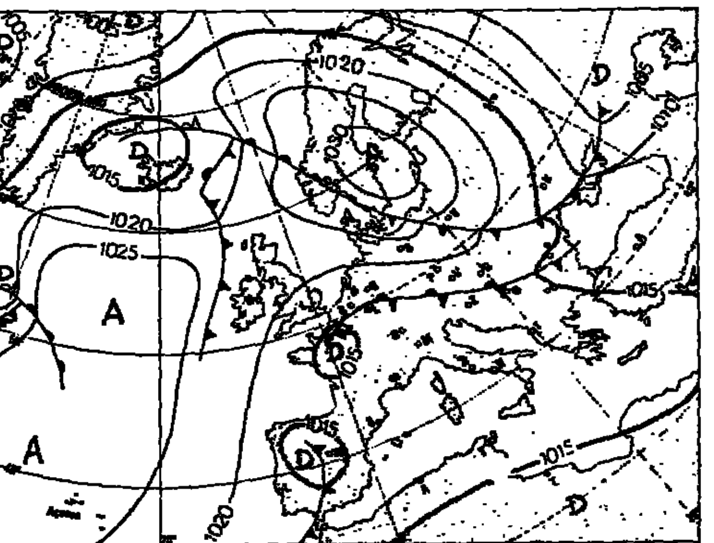
UNE CIRCULAIRE

● Relative à l'organisation de la formation à la police nationale.

MÉTÉOROLOGIE







Évolution probable du temps en France entre le mardi 21 juin à 0 heure et le mercredi 22 juin à minuit.

Les hautes pressions des îles Britanniques s'affaiblissant, une petite dépression orageuse, centrée mardi matin sur le Midi méditerranéen, remontera à travers la France, donnant pratiquement partout des ondées.

Mercredi : une région privilégiée en bordure de l'Atlantique sur Aquitaine et Charentes ; là, le soleil brillera toute la journée et les passages nuageux seront de courte durée.

Partout ailleurs, pendant une bonne partie de la journée, le ciel sera chargé de *nuages orageux. Des ondées se* déclencheront épisodiquement, elles seront fortes près des régions montagneuses. *Quelques éclaircies réussiront* tout de même à se développer.

Le matin, les côtes de la Manche seront encore provisoirement épargnées par cette offensive orageuse, et le soir, la Corse et l'extrême Sud-Est retrouveront un ciel bien dégagé.

Les températures seront du même ordre de grandeur partout, 13 à 15 degrés le matin, 24 à 27 degrés au *meilleur moment* de l'après-midi.

Moyenne échéance, évolution générale :

Le pays reste sous l'influence d'un marais barométrique, propice au développement d'orages isolés.

Jeudi : dans l'ensemble, le temps sera partout *ensoleillé après quelques* brumes matinales. Les températures, très élevées, seront supérieures aux normales saisonnières (25 à 28 degrés). Des orages pourront éclater localement au sud d'une ligne Brest-Genève.

Vendredi et samedi : persistance du temps ensoleillé et très chaud. Il devrait y avoir moins de risques d'orage sur le Sud-Est. Des orages pourront en revanche éclater de l'Aquitaine à la Bretagne.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 21 juin, à *8 heures, de 1 016,9 millibars, soit* 762,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 20 juin ; le second le minimum dans la nuit du 20 au 21 juin) :

Ajaccio, 24 et 14 degrés ; Biarritz, 24 et 13 ; Bordeaux, 23 et 14 ; Bourges, 25 et 13 ; Brest, 20 et 12 ; Caen, 19 et 13 ; Cherbourg, 16 et 12 ; Clermont-Ferrand, 22 et 12 ; Dijon, 24 et 15 ; Grenoble, 23 et 15 ; Lille, 25 et 12 ; Lyon, 23 et 11 ; Marseille-Marignane, 23 et 16 ; Nancy, 26 et 15 ; Nantes, 25 et 15 ; Nice-Côte d'Azur, 22 et 14 ; Paris-Le Bourget, 27 et 15 ; Pau, 27 et 14 ; Perpignan, 25 et 16 ; Rennes, 25 et 14 ; Strasbourg, 25 et 17 ; Tours, 25 et 15 ; Toulouse, 25 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 15 degrés ; Amsterdam, 25 et 15 ; Athènes, 26 et 19 ; Berlin, 26 et 14 ; Bonn, 28 et 11 ; Bruxelles, 25 et 13 ; îles Canaries, 24 et 20 ; Copenhague, 25 et 13 ; Dakar, 29 et 25 ; Djerba, 26 et 19 ; Genève, 20 et 13 ; Jérusalem, 26 et 16 ; Lisbonne, 20 et 15 ; Londres, 25 et 11 ; Luxembourg, 25 et 16 ; Madrid, 28 et 14 ; Moscou, 21 et 10 ; Nairobi, 22 et 15 ; New-York, 23 et 20 ; Palma-de-Majorque, 23 et 9 ; Rome, 25 et 15 ; Stockholm, 22 et 12 ; Tozeur, 34 et 18 ; Tunis, 27 et 18.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

LOISIRS

DES ORDINATEURS POUR LES CAMPEURS

Les millions de campeurs de cet été (ils étaient 14 millions en 1982) à la recherche de places disponibles pourront s'adresser à une centaine de points d'information, mis en place du 25 juin au 25 août dans 17 régions et 51 départements, a annoncé, le 20 juin, M. Roland Carraz, secrétaire d'État chargé du tourisme.

Installés sur les grands axes routiers et autoroutiers, ces « camping information » seront reliés à des ordinateurs.

Dans les régions de l'intérieur de l'Hexagone, outre les informations sur les terrains de camping locaux, ces centres fourniront des renseignements relatifs au littoral, tandis que sur les côtes, une information plus précise, camping par camping, sera *diffusée*.

M. Carraz a indiqué que cette « opération vacances » coûterait à l'État 5 millions de francs.

RÉTROMANIE

« LA COTE DES ANTIQUITÉS ». – Au sommaire de *la Cote des antiquités* : les peintres de la nature en hausse. Nos archives au pillage, et autres scandales à Drouot. Les prix sur le terrain. Vrais et faux. Tendances et *valeurs à suivre*. Abonnement 70 F par an. Envoi d'un spécimen gratuit sur demande : *la Cote des antiquités*, BP 46, 76450 Cany.

MODE

Retour du « costume » de bain

Voilà que le maillot de bain redevient *« costume » une pièce*. Le noir et le blanc se retrouvent en rayures formant spirales, diagonales ou panneaux verticaux, *parfois soulignés d'une note vive*. Les couleurs de voiles et de spinnakers envahissent les palettes de maillots-nageurs et de mini-deux-pièces en polyamide et en mélanges à base de lycra, mats ou brillants. La garde-robe de plage, *qui comprend déjà le paréo*, la jupe longue assortie se dédoublant en robe du soir et le drap de bain, se complète *désormais d'un peignoir rayé (Descamps et Jalla).* *Arena* diversifie ses modèles de loisirs, qui gardent les normes de technicité *des maillots de compétition*, auxquels s'ajoutent des shorts, tee-shirts longs, combinaisons et débardeurs en tons coordonnés de *jaune, kaki, rouge, turquoise*, émeraude, bleu et blanc de coton et lycra.

Importante collection à petits *prix, en dessous de 100 F, chez C & A,* en coton et élasthanne rayé tricoté en côtes à léger relief qui s'accompagnent de shorts et de bustiers.

Carven imprime ses maillots brillants bleus ou rouge vif d'oiseaux exotiques ou de fleurs tropicales, *sans oublier les faux unis à son* sigle en fuchsia ou turquoise et blanc. Vingt-neuf modèles chez *Christian Dior* qui reflètent bien les tendances actuelles avec dix-huit une-pièce, surmaillots, paréos et peignoirs coordonnés. La *ligne se caractérise par des* formes de bustier au carré rappelant ceux portés par Esther Williams.

Dorotennis s'inspire des couleurs de « spi » et des formes de danse à découpes en hublots dans le dos, destinées aux jeunes de quinze à vingt-cinq ans, coordonnées aux survêtements de sport, à prix abordables.

Eres préconise les décolletés arrondis à *fines bretelles*, les incrustations en trompe l'œil, voire les séries de hublots dans le dos pour l'après-bronzage (2, rue *Tronchet*).

Lavog se spécialise dans les maillots fonctionnels, jusqu'au 54, ainsi que dans les formes montantes pour opérées du sein *et modèles de grossesse en lycra* et, polyamide ou coton, avec ou sans coques de soutien pour la poitrine.

Rasurel un des plus importants fabricants d'Europe, harmonise les mouvements asymétriques bicolores ou tricolores, *travaillés en chevrons, diagonales ou milleraies*, variant les styles du marin rétro à la vedette 1983.

Maillots et cache-maillots chez *Tropic* sont plus ou moins découpés, à rayures multicolores, à porter sous un débardeur et une jupe, ou une jupe bustier *transformable à taille élastique.*

Olympic tient plus de la moitié du marché de maillots masculins en France et coordonne ses quatorze lignes, dont sept hauteurs de slip aux tenues de plage et de loisirs. Les shorts de surf à usages multiples comprennent *des bermudas de coton rayé de* tons sourds, réglables à la taille par coulissant invisible, à slip intérieur, à partir de 99 F.

Ces marques ont leur stand dans les grands magasins et sont aussi vendues chez les spécialistes entre 250 et 500 F.

NATHALIE MONT-SERVAN.

● *Le Stylo d'or à Pierre-Yves Guillen.* – Fondateur du célèbre Dé d'or de la haute *couture parisienne, Pierre-Yves* Guillen vient de se voir, à son tour, décerner le Stylo d'or de l'A.E.C. Presse, l'association *des journalistes de mode, créé* par Chaumet. Toujours éclectique et plein d'esprit dans ses rubriques du *Quotidien du médecin* et du *Quotidien de Paris*, il participe aussi aux émissions de Pierre Bouteiller sur France-Inter ainsi qu'à T.F. 1.

LA COIFFEUSE ROSY CARITA EST MORTE

Cinq ans après sa sœur Marie, Rosy Carita vient de mourir, à l'âge de soixante ans, victime d'une hémorragie cérébrale. Elle est décédée à l'hôpital Henri-Mondor de Créteil. Ses obsèques seront célébrées le jeudi 23 juin en l'église de la Madeleine à Paris.

[D'origine espagnole, Rosy la brune et Maria la blonde commencent modestement dans la coiffure à Toulouse, puis, le succès venant, montent à Paris en 1943. En 1951, elles ont pignon sur rue, 11, Faubourg-Saint-Honoré, en association avec Alexandre. Ce sont elles qui modèleront le visage d'impératrice de Farah Dibah, le profil à queue de cheval de Brigitte Bardot, la coiffure en chignon de Maria Calas, la frange de Mireille Mathieu. Enfin elles créent, pour un voyage de Givenchy, des perruques portées par ses mannequins que s'arracheront bientôt les élégantes du monde entier.

Rosy Carita avait transmis la direction de ses salons à son neveu Christophe en 1980. – N. M.-S.]

Le Monde

régions

Bretagne

DANS LE NORD-FINISTÈRE

Décentralisation et gaspillage

En 1981, quatre communes du Nord-Finistère (Lannilis, Landeda, Tréglonou, Plouguerneau) décidaient de s'associer pour construire une usine de retraitement d'ordures à Landerneau et invitèrent leurs voisins de Plabennec et du SIVOM (Syndicat intercommunal) à se joindre à eux. Après avoir accepté cette proposition dans un premier temps, ces derniers finirent par refuser. Aujourd'hui, l'usine de Landerneau fonctionne, mais elle ne tourne qu'à 50 % de sa capacité, et le SIVOM de Plabennec projette d'en construire une seconde à Plouvien !

L'histoire serait banale si elle n'était exemplaire. Bon nombre de communes qui se sont urbanisées rapidement au contact de grandes villes (Brest en l'occurrence) doivent s'associer pour rentabiliser l'investissement d'une usine de retraitement. Mais ces « mariages » ne répondent pas à des critères précis, d'autant que la décentralisation a transféré aux communes les compétences en matière d'urbanisme. Le projet Plouvien, soumis à enquête publique, a été rejeté par la direction départementale des affaires sanitaires et sociales. Une seconde enquête s'achève. Mais le projet ne satisfait pas les élus des quatre premières communes, car le site choisi est un plateau argileux. « *Les eaux de surface sont récoltées par deux réseaux qui se jettent dans les abers voisins* », affirme M. Jean Gourves, adjoint au maire de Landedan (Union de la gauche). « *L'étude d'impact a été bâclée en deux jours. Pourquoi le SIVOM de Plabennec ne vient pas se joindre à nous pour exploiter l'usine de Landerneau ? Cela coûterait moins cher à tout le monde...* »

La lutte pour l'emploi va de pair avec la qualité de la vie. Les professionnels de l'aquaculture, en effet, se sont mêlés au débat : « *Nous avons dans cette région 70 à 80 hectares de parcs à huîtres et des élevages de palourdes installés depuis peu*, affirment-ils. *Nous ne pouvons maintenir nos activités que si la qualité de l'eau est garantie. Plusieurs dizaines d'emplois sont menacés.* »

Pour les élus de Plabennec, l'expérience de Landerneau n'est pas concluante. « *La première fois qu'on nous a parlé du projet, on nous a demandé 300 000 F, puis 600 000 F, puis 900 000 F*, affirme M. Louis Goasduff, président du SIVOM (R.P.R.). *Nous avons refusé, d'autant que le choix technique qui avait été fait n'a pas été concluant. Les ordures récyclées en granulés sont vendues dans la région. Mais le coût du transport vient s'ajouter à un prix de revient déjà élevé.* »

L'enquête publique est close. On attend les conclusions du commissaire de la République. La décentralisation implique parfois des arbitrages difficiles.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

Limousin

La Creuse joue l'optimisme

Un programme spécial de développement vient d'être signé en faveur du *département* de la Creuse. Ont paraphé ce document M. Bernard Attali, pour la DATAR, M. Louis Longequeue, sénateur et maire (P.S.) de Limoges, président du conseil régional du Limousin, et M. André Chandernagor, qui portait pour la circonstance sa « casquette » de président du conseil général de la Creuse.

Le Far-West français

Dans le cadre de ce « programme régional de développement intégré », une somme de 8,5 millions de francs (1) va être attribuée au département, renouvelable ensuite pendant deux ans. Triple objectif : assurer une meilleure formation de la population active, mieux exploiter le potentiel économique local, réaliser un meilleur équilibre social et économique à l'intérieur du département. Et en contrepoint une méthode à trois volets : consolider les activités existantes, valoriser les ressources locales, développer la créativité et l'esprit d'initiative. Ce pro*gramme concrétise une vieille* revendication de ce département – déshérité s'il en est, – qui avait été prise en compte par M. François Mitterrand lors de sa visite en Limousin, les 3 et 4 mai 1982.

Ce programme a largement été commenté le 28 mai, à l'occasion de l'assemblée générale du comité d'expansion économique de la Creuse. Il vient conforter l'image que le comité tente avec obstination de donner du département : pauvre et dépeuplé certes, mais ni résigné ni amorphe. Il ne demande pas la charité à la nation mais les moyens d'exprimer son dynamisme. Il a un argument de poids : la Creuse est l'un des départements qui épargnent le plus en France ; or l'excédent d'épargne s'en va s'investir dans des équipements d'autres régions plus développées. Une perte sèche.

Depuis plusieurs années, la Creuse mise sur un slogan : « *Ici, c'est le Far-West ; tout y est possible pour ceux qui aiment entreprendre.* » Et M. Bernard Desthieux, délégué du comité d'expansion, s'est *fait le courtier inlassable* de la Creuse en région parisienne. Il y a aujourd'hui plus de Creusois qui vivent à Paris qu'il n'en reste dans le département. Pourquoi ne pas revenir au pays y créer, dans un environnement accueillant, sa P.M.E. ?

Une entreprise très « sophistiquée » est ainsi devenue, pour les *Creusois, le symbole même* du dynamisme : Codechamps, installé à Champagnat, en Haute-Marche, aux confins du Limousin et de l'Auvergne, et qui, avec dix-neuf ingénieurs et techniciens, fabrique des codeurs optiques vendus en France et à l'étranger. Cette usine a notamment fabriqué des éléments pour le programme soviétique Soyouz, et travaille régulièrement pour la République fédérale d'Allemagne. Codechamps, qui s'est décentralisé en Creuse il y a quelques années, va bientôt passer de dix-neuf à trente salariés, et vient de recevoir une distinction peu connue, mais qui compte dans les milieux professionnels : le « Prix des Hénokiens », décerné dans les locaux de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris par le club très fermé des entreprises à capital familial ayant plus de deux siècles d'existence (du nom du patriarche hébreu Henok, que la Bible fait vivre trois cent soixante-cinq ans). Un prix d'un montant de 80 000 francs, ce qui n'est pas négligeable pour la trésorerie d'une P.M.E.

Un travail de fourmi

« *Codechamps est un exemple, pas un alibi* », dit-on unanimement en Creuse, où les responsables soulignent volontiers le « *travail de fourmi* » constamment mené par les instances départementales les plus diverses pour enrayer le déclin. Un travail qui n'est pas sans efficacité. La preuve : en dix ans, le département est passé de 5 525 à 6 450 emplois industriels ; c'est une progression dont peu de départements français ruraux peuvent se vanter.

Le « plan spécial de développement » veut poursuivre dans cette voie de l'optimisme retrouvé avec des projets précis : meilleure organisation du marché de la viande et création d'un centre collectif d'engraissement pour les bovins, exploitation plus rationnelle du granit (création d'un centre technique de la pierre) et du bois (unité de transformation industrielle des feuillus), un programme exceptionnel d'installation de jeunes agriculteurs, un développement plus systématique des ressources touristiques.

GEORGES CHATAIN.

(1) Dont 1,3 million du Fonds social européen.

Provence-Alpes-Côte d'Azur

SURPLOMBANT TOULON

Le Revest-les-Eaux fait revivre son histoire par un « théâtre-parcours »

Par une échancrure entre toits et hautes collines, les immeubles-tours de Toulon sont déjà visibles, pas très loin. La mer aussi. Mais, pour peu qu'on tourne le dos, voilà qu'on se trouve ailleurs, « à la montagne ». La falaise du mont Caume (800 mètres) pique droit sur le vieux village aux ruelles ombreuses, coupées d'escaliers raides. Propre comme un son neuf, perché, flanqué d'un beffroi carré qui domine un lac inattendu dans ce cirque calcaire blanchi au soleil, Le Revest-les-Eaux a l'air de jouer les crèches de très Haute-Provence à l'usage de touristes initiés.

Ce n'est pas vrai. Il vit sa vie. Naguère il prenait ses distances avec la grosse ville « d'en bas » et servait de refuge quasi alpestre aux poètes toulonnais – tels Vincent Muselli et Léon Vérane, l'ami de Carco – et plus encore aux peintres. En juillet prochain, pour le vingtième anniversaire de la Biennale de peinture du Revest, seront accrochées cinquante toiles qui le représentent sous toutes ses coutures, signées de Vincent Courdouan (XIXe) à Baboulène (avenue Matignon...), en passant par Perthus Sabatier et le graveur Decaris. Un petit Barbizon de rocaille...

Mais, aujourd'hui, Toulon monte à l'assaut, poussant ses derniers faubourgs jusqu'au premier hameau. Attention au risque de village-dortoir ! De quoi perdre son âme ! Municipalité en tête, Le Revest a réagi. Pour commencer, comme au temps des invasions sarrasines – ou de Charles Quint... ou des Toulonnais de l'an 1395, – le tambour bat le rappel. « *Oyez, bonnes gens ! Que vous soyez cavalier ou décorateur, musicien ou comédien, couturière ou historien, ceci vous intéresse.* » Les Revestois sont conviés à faire revivre eux-mêmes leur histoire, d'événements en événements, de rue en *rue*, de places en places : « théâtre-parcours ». Ça grippe encore, ça peine un peu... Mais c'est parti ! On pense irrésistiblement à l'aventure du Puy-du-Fou où plus de mille volontaires du cru – acteurs, costumiers, décorateurs, éclairagistes, etc. – recréent dans le paysage la véritable histoire de la Vendée (*le Monde* du 7 décembre 1979).

Les comédiens professionnels du jeune Théâtre à suivre se chargent d'initier au jeu dramatique les vieux et jeunes Revestois et de mettre le spectacle en place – et en rues. On va tirer l'aiguille dans les chaumières pour recréer les costumes des temps perdus et retrouvés grâce aux recherches de l'historien du pays, peintre lui aussi. On va peindre, coller, clouer des décors successifs pour ce théâtre grandeur nature que constitue le cirque des collines-montagnes.

On jouera les sièges et la peste, le « règne » des moines de Montrieux, la grande Révolution et le coup d'État de Napoléon-le-Petit, le phylloxéra qui tua la vigne, mais aussi les jours heureux. Mobilisation générale des bonnes volontés et de la mémoire collective : en même temps se crée un écomusée.

Le tambour appelle aussi les Revestois à fouiller greniers et caves des maisons anciennes qui, souvent, gardent encore le four à pain et la cuve à vin. L'un des dix vieux moulins d'antrefois – déjà musée en soi - ne sera pas trop vaste pour accueillir la récolte : roues et engrenages de bois, meules, poutres venues du Jura pour la flotte de Colbert, meubles, costumes, cornues, instruments agraires et domestiques ; ou encore, à côté des pièces romaines, ces curieuses « dardennes », une monnaie battue sur place – au hameau de Dardennes – par ordre de Louis XIV afin de payer la garnison. Ecomusée et musée vivant : la vidéo est requise. Grâce à elle les souvenirs d'un Revestois de quatre-vingt-six ans ont déjà échappé à l'effacement qui menace. C'est un peu le symbole de toute l'aventure.

Hommes et choses sont fragiles, il faut faire vite, très vite. Poussée par la Ville-d'En-Bas, l'urbanisation attaque déjà les premières pentes du Revest-la-Montagne. On est toujours le centralisé de plus gros que soi.

JEAN RAMBAUD.

Pages occitanes

En dépit de son titre, *Etudes sur l'Hérault* ne se borne pas à un département et à un fleuve. Ce numéro en témoigne : il traite des pouvoirs en Languedoc à l'époque moderne. Il faut entendre « moderne » au sens des historiens. Mais le contemporain n'est certes pas étranger au moderne, qu'il en découle ou s'y oppose. On comprendra que cette modernité est celle des dix-septième et dix-huitième siècles, dès lors qu'il s'agit du pouvoir épiscopal ou du pouvoir royal. Mais elle est déjà la nôtre quand nous voyons, face au pouvoir central, le pouvoir provincial ; face au pouvoir de l'Etat, celui des Etats, c'est-à-dire des représentants de la province (M. Perronet, Catherine Lopez). Ou encore, les relations de la « puissance » municipale avec le pouvoir central, sans écran (G. Larguier) ; et les rivalités des communes rurales, notamment pour remplir le vide laissé par les anciens seigneurs (Nicole Castan).

Enfin, que d'enseignements sur le sujet dans un document comme ce testament politique d'un intendant, et dans son analyse (par Françoise Moreil) ! En passant, le lecteur constate avec plaisir que l'école historienne de la région est largement au féminin. (XIII-No 4-5. Illustré, 12 F. Expédié, 16 F. Abonnement, 60 F. Boutique du barbier Gély, Marché au Bled, 34120 Pézenas.)

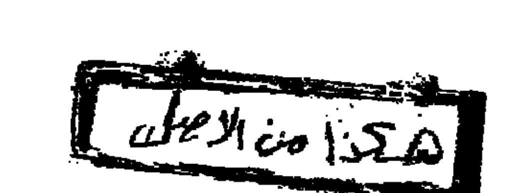
Dans l'avant-dernier *Menestral*, revue pour la « découverte, défense et étude de la civilisation occitane », entre autres études sur l'art, toujours abondamment illustrées, relevons-en une sur l'art populaire typique : les épis de faîtage en terre vernissée, d'une admirable invention et diversité de formes. Dans le dernier numéro, il faut signaler la contribution d'Henri Martin (reproductions en couleurs), et *lo Vocabulari occitan de las arts*... dont les gens du Nord, d'on ne sait où et autres ailleurs seront ravis de comprendre le contenu aussi bien que le titre : *Acordeonaire, trompetaire, auboi d'amor.* (Nos 29 et 30, 15 F. Abonnement, 75 F. B.P. 79, 31013 Toulouse Cedex.)

Dans l'éditorial du cahier « Occitanisme et félibrige » de *Aici e ara*, J. Fourié croit constater que, « *depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir, le mouvement occitan paraît subir une assez nette régression au niveau de sa crédibilité et de son action revendicative* », liée à la « *désaffection du peuple pour la cause régionaliste* ». Serait-ce que l'opinion fait plus confiance à la gauche pour l'appui aux cultures régionales ? Suprême espoir des Occitans les plus convaincus, pour mobiliser, *résister*, « *tenter de faire triompher la cause* » : le Félibrige rénové. (1er trimestre 1983, 18 F. Abonnement, 70 F. B.P. 9007, 34041 Montpellier Cedex.)

Amiras, Repères occitans, ouvre son chapitre particulier d'un dossier national particulièrement brûlant : l'enseignement de l'occitan. « Jamais contents ? » Avec, est-il répondu, des raisons de ne pas l'être ; mais cette fois, avec aussi une certaine perspective, encore interrogative, pour *un « nouveau départ »*. Quarante pages : textes, faits, témoignages, réactions. En passant, la sollicitude occitane s'étend aux Bretons. Même combat. Mais s'il y a vraiment désaffection populaire...

En outre, on relèvera une interview de M. Michel Rocard (quand il était encore ministre du Plan et de l'aménagement du territoire). Le Midi viticole a déjà repris la balle : ce sera pour le prochain *Repères occitans*. (No 4, 40 F. Abonnement, 120 F. Edisud, La Calade, 13090 Aix-en-Provence.)

YVES FLORENNE.



Le Monde

économie

L'AVENIR DE LA PROTECTION SOCIALE

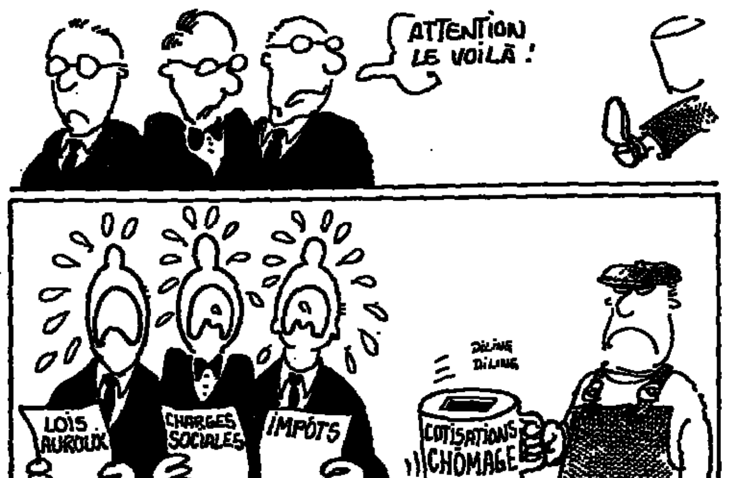
Trouver une voie moyenne entre l'augmentation des recettes et la réduction des prestations

Le retour pour 1983 à un fragile équilibre financier du régime général de la Sécurité sociale et les difficultés de l'assurance-chômage – les recherches de solution étant dans l'impasse – serviront de toile de fond au débat sur le budget social que M. Pierre Bérégovoy va ouvrir, pour une seule journée, le 23 juin à l'Assemblée nationale. Le Livre blanc sur la protection sociale, remis aux parlementaires, a le mérite de montrer clairement que la crise de cette protection sociale est liée au ralentissement de la croissance et à la montée du chômage.

« Il y a bientôt quinze ans que la croissance des dépenses est plus forte que celle des revenus sur lesquels est assis le financement social. Elle le demeurera au cours des prochaines années, affirme d'emblée le Livre blanc (...). *L'avenir de la protection sociale est inséparable de la priorité donnée à l'emploi. »* Cette crise frappe de plein fouet le régime de l'assurance-chômage. Le 20 juin, lors de la réunion du conseil d'administration de l'UNEDIC, les partenaires sociaux n'ont pu se mettre d'accord, comme on s'y attendait, sur les solution à trouver pour venir à bout du déficit. Or, le déficit cumulé 1982-1983 devrait être en définitive non de 12 milliards de francs, mais de près de 14 milliards de francs (la contribution de solidarité des fonctionnaires devant rapporter de 2 à 2,5 milliards pour 1983, au lieu des 4,6 milliards escomptés). Face à une situation aussi difficile – qui peut être aggravée si le chômage s'accroît davantage que prévu, – les positions ne se sont guère rapprochées. Le C.N.P.F. et la C.G.P.M.E. refusent, au moins tant qu'un nouveau système d'assurance-chômage n'aura pas été construit, tout relèvement des cotisations. Le Livre blanc va, à cet égard, renforcer leur argumentation puisqu'il souligne *« le poids élevé des cotisations des employeurs qui financent 56 % des dépenses sociales françaises ».* Mais le coût salarial total reste inférieur en France à ce qu'il est dans la plupart des pays industrialisés de la C.E.E. Si la C.G.T. récuse une *« augmentation importante »* des cotisations, la C.F.D.T. l'admet sous conditions, tandis que F.O. et la C.F.T.C. se déclarent prêtes à l'effort, sans accepter que le relèvement des cotisations aille jusqu'à 2 points.

L'impasse est donc totale et, à l'initiative de M. Bergeron, le bureau de l'UNEDIC a demandé à être reçu par M. Bérégovoy. Le ministre écartant toutes nouvelles économies et se montrant réservé sur une augmentation de la participation de l'Etat, la question est de savoir si un relèvement plus ou moins autoritaire des cotisations pourra être évité. Au patronat, on espère que M. Bérégovoy ne prendra pas de décision « hâtive » et qu'il s'efforcera de calmer le jeu social.

Les difficultés de l'assurance-chômage illustrent bien celles de la protection sociale. *« Sans une croissance économique soutenue,* souligne le Livre blanc, *l'équilibre des régimes sociaux ne pourra être obtenu qu'au prix de recettes nouvelles. Tout sera fait pour que celles-ci viennent appuyer la politique de redressement économique. »*



(Dessin de PLANTU.)

En présentant dans le Livre blanc les « choix fondamentaux » du gouvernement pour la protection sociale, M. Bérégovoy n'a pas arrêté définitivement une politique, mais, en mettant toutes les orientations possibles sur la table – avec pour chaque hypothèse ses inconvénients et ses avantages, – il a écarté résolument certaines voies et indiqué une préférence pour d'autres. Pour *« préserver »* la Sécurité sociale, le gouvernement s'oriente vers un *« dosage »* entre l'augmentation des recettes et le ralentissement des dépenses, tout en se fixant des garde-fous.

Le premier grand axe est celui d'une *« gestion rigoureuse des dépenses sociales ».* Il s'agit ainsi de *« maîtriser »* la progression des dépenses, non par une *« restriction autoritaire »* mais par une utilisation optimale des fonds alloués au meilleur coût. Après avoir rappelé les orientations du projet de IXe Plan, le Livre blanc s'interroge sur la régulation des dépenses par la demande, en récusant l'idée qu' *« une diminution relative des dépenses s'obtient plus facilement par une gestion plus individuelle du risque maladie ».* Les *« pistes »* de M. Bérégovoy l'amènent à vouloir remettre de l'ordre dans les frais de séjour hospitalier et à envisager un *« ticket modérateur proportionnel au revenu ».* Cette idée est indéniablement séduisante – mais compliquée à mettre en œuvre tant qu'une réelle transparence n'existera pas. Elle suppose cependant un développement des couvertures sociales complémentaires pour éviter une *« évasion »* vers les assurances.

Le second axe de réflexion sur lequel les députés seront invités à donner leur opinion est la réforme du financement qui, depuis plusieurs années, fait figure d'Arlésienne. Le Livre blanc examine quatre *« voies de réforme »* qui ne sont pas exclusives l'une de l'autre. Il évoque tout d'abord un déplafonnement partiel et progressif des cotisations d'assurance-maladie ou de prestations familiales, mais, pour ne pas alourdir la charge des entreprises, il devrait être compensé par une baisse des taux. De précédents rapports avaient abouti aux mêmes conclusions. La seconde méthode serait un recours à la fiscalité de l'Etat, mais la marge de manœuvre apparaît bien étroite en raison de la volonté de limiter le déficit budgétaire à 3 % du P.I.B. Une substitution de l'impôt sur le revenu à la cotisation est écarté. Le recours à la T.V.A. est examiné sans faux-fuyants : *il ne pénaliserait pas* l'investissement, mais, outre les conséquences sur les prix, le prélèvement de la T.V.A. est *« légèrement progressif par rapport à la consommation mais dégressif par rapport au revenu ».*

Il semble que les deux autres *« voies de réforme »* abordées intéressent davantage le ministère. La première consisterait à moduler les cotisations en fonction de la valeur ajoutée des entreprises, *« de façon à alléger la charge assise sur les salaires »,* un rééquilibrage s'opérant en faveur des entreprises de main-d'œuvre. Mais, inconvénient, un changement d'assiette *« serait d'autant moins favorable que l'entreprise concernée a plus investi dans le passé ».* A lire le Livre blanc, l'autre méthode – *« instituer un prélèvement proportionnel qui serait acquitté par les ménages sur la totalité de leurs revenus que ceux-ci aient une origine professionnelle ou non »* – n'aurait que des avantages : *« l'effort contributif serait très largement réparti »* et *« l'appel aux revenus non professionnels correspondrait à la généralisation de la Sécurité sociale ».* Ainsi, le 1 % de 1983 pourrait être alors reconduit en 1984, ou encore les cotisations actuelles seraient étendues aux revenus du capital et aux revenus de remplacement. Reste à savoir si les catégories non soumises actuellement au 1 % seraient prêtes – sans risque politique ou social – à consentir un tel effort. Le Livre aborde enfin l'harmonisation entre les régimes sociaux. Document clairvoyant, rigoureux, courageux à certains égards, ce Livre blanc devrait permettre, pour être utile, au gouvernement de faire rapidement ses choix. Il est dommage que, dans cette perspective, une seule journée ait été réservée pour un aussi important débat à l'Assemblée.

MICHEL NOBLECOURT.

LES DIRIGEANTS d'E.D.F. S'ÉTONNENT QUE LES SALARIÉS DE L'ENTREPRISE AIENT ÉTÉ PRÉSENTÉS COMME DES PRIVILÉGIÉS

Développement de l'information des salariés, de leur droit d'expression, de la formation professionnelle et de l'innovation, par une décentralisation des objectifs, des moyens et des initiatives : telles sont, selon M. Jean Guilhamon, directeur général d'Electricité de France, les conditions d'une véritable avancée sociale à E.D.F.

« Nous n'avons pas de ressources naturelles, a déclaré M. Guilhamon – qui était reçu lundi 20 juin, à Paris, ainsi que M. Pierre Daurès, directeur du personnel d'E.D.F., par l'Association des journalistes de l'information sociale (AJIS). *Notre seule richesse, c'est notre patrimoine humain. Or le progrès social ne peut résulter que du progrès économique, et le progrès économique exige une politique sociale. »* Pour M. Guilhamon le dernière journée d'action du personnel pour défendre les avantages acquis est la conséquence d'un *« malentendu »,* et il s'est étonné qu'on ait présenté les salariés de l'entreprise comme une *« caste »* de privilégiés.

Aprés trente-six ans de politique sociale *« vivante et parfois agitée »,* E.D.F. a besoin d'un nouveau *« bond en avant »* pour éviter l'immobilisme et la bureaucratisation. Un effort sera donc demandé au personnel *« pour éviter que les organismes de concertation se transforment en cellules de contestation ».* Pour le reste, M. Guilhamon attend avec optimisme la mise en œuvre des lois Auroux et *« leur adaptation aux objectifs d'E.D.F. ».*

LE CHOMAGE DANS LA C.E.E. A DIMINUÉ DE 2,4 % EN MAI EN DONNÉES BRUTES

Le nombre de chômeurs dans les pays de la C.E.E. a diminué de 2,4% au mois de mai. Il touchait 11,6 millions de personnes, soit 10,4% de la population active européenne. Mais, après correction des variations saisonnières, le chômage continue de s'aggraver, indique-t-on au service statistique de la C.E.E., à un rythme cependant *« nettement inférieur »* depuis deux mois. *« Il est prématuré de voir dans cette évolution les premiers indices d'une stabilisation du chômage, même à un niveau élevé. »* Le taux de chômage, de 10,4% en mai, était de 10,7% en avril et de 10,9% en mars (en données brutes).

En un an, le nombre de chômeurs a augmenté de 14,5% dans la C.E.E. La France, selon la Commission, est le seul pays où ce nombre a tendance à se stabiliser – la hausse en un an n'ayant été que de 1,5%. A l'inverse, cette hausse est de 30,6% pour la R.F.A. (portant le chômage à 8,1% de la population active). Voici le taux de chômage en mai 1983 pour les divers pays : Irlande (15%), Pays-Bas (14,1%), Belgique (13,4%), Italie (12%), Royaume-Uni (11,8%), Danemark (9,4%), France (8,4%), Grèce (1,5%), Luxembourg (1,4%).

LE RAPPORT DE LA COMMISSION DES COMPTES DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

L'exercice 1983 devrait marquer le retour à l'équilibre du régime général

Comme l'avait souhaité M. Pierre Bérégovoy, le rapport de la commission des comptes de la Sécurité sociale, publié ce 21 juin, sera transmis aux parlementaires en même temps que le livre blanc sur la protection sociale (*le Monde* du 21 juin). Comme en décembre 1982, mais avec une conjoncture économique plus défavorable, les comptes prévisionnels *« tendent à montrer que l'équilibre pourra effectivement être atteint au titre de l'exercice »* pour le régime général à la fin de 1983. Mais la prudence s'impose, et le rapport n'y déroge pas en précisant que les données qu'il présente sont *« pour la plupart d'entre elles »* provisoires. Ainsi par rapport aux prévisions établies en décembre 1982 pour cette année-là, la commission des comptes reconnaît que les dépenses ont été plus importantes que prévu.

Dans son rapport, la commission souligne qu'un ralentissement durable de la croissance économique entraîne automatiquement un besoin de financement, une diminution de cent mille cotisants représentant *« une perte annuelle de cotisations de l'ordre de 3 milliards ».* Pour 1982, l'exercice du régime général se solde par un déficit de 7 658 millions (contre une prévision de 2 492 en décembre 1982), soit 1,55 % des dépenses et 0,2 % du produit intérieur brut. Pour les différentes branches, le solde se décompose ainsi : un excédent de 5 378 millions pour la maladie (qui était en déficit en 1981), un déficit de 1 058 millions pour la vieillesse, un déficit de 12 milliards pour la famille.

L'écart important avec les prévisions pour le régime général correspond *« à une différence de 1 % sur les dépenses ».* Si pour la maladie les rentrées de cotisations ont été plus fortes que prévu, la progression a été également plus importante pour les dépenses en raison de l'augmentation des frais de séjour hospitalier (dont le rythme annuel d'augmentation attendu devait être de 16,6 %, alors qu'il a été de 20,1 %). La commission note que le nombre de journées d'hospitalisation remboursées a progressé de 1,4 % en 1982 contre une diminution de 0,7 % en 1981.

Pour 1983 les comptes prévisionnels s'abstiennent, comme cela a pourtant été souvent suggéré, de prendre en considération des hypothèses différentes, mais intègrent les infléchissements apportés par le deuxième plan de rigueur du 25 mars et se basent sur les hypothèses économiques des comptes de la nation de cette année laissant apparaître *« une détérioration assez sensible des paramètres »* qui influent sur l'équilibre financier du régime général : + 9 % pour l'évolution du salaire moyen par tête, + 9 % pour les prix à la consommation, – 0,7 % pour les effectifs cotisants (au lieu de – 0,2 % prévus à l'automne 1982).

La commission note que *« les effets conjugués de la contribution nouvelle de 1 % sur les revenus et du plan d'économies peuvent donc être évalués à 12,5 milliards de francs ».* Mais en raison de la modification décidée dans l'application de la cotisation sur le tabac (2 milliards de moins pour 1983) et de divers réajustements techniques *« le solde net des mesures nouvelles de financement intervenues depuis les prévisions présentées en décembre 1982 s'établit à 7,5 milliards de francs ».*

Des résultats positifs

Si de telles appréciations nourrissent le scepticisme quant à l'équilibre du régime général en 1983, le rapport fait cependant apparaître des *« résultats positifs »* au cours des premiers mois de 1983. Ainsi il met en relief une *« inflexion très sensible »* de la progression des dépenses d'assurance-maladie (de 18,5 % en rythme annuel en décembre 1982 à 15,1 % en avril 1983), ce qui le conduit à établir ses prévisions de financement du régime général sur l'hypothèse d'une progression en 1983 de 13,5 % du total des dépenses d'assurance-maladie (4,1 % en volume). Une hypothèse qui paraît bien optimiste... Par ailleurs un *« surcroît exceptionnel de cotisations »* a été enregistré au cours des cinq premiers mois de l'année (dû à l'octroi d'importantes primes de fin d'année en janvier, à la limitation des délais de créditement des comptes de cotisations des URSSAF, à des indemnités de départ en préretraite liées à un très important mouvement en mai). En ce qui concerne les montants de cotisations à recouvrer, on a observé en 1982 une légère diminution du taux des rentes à recouvrer (de 1,73 % en 1981 à 1,69 %).

En définitive la Commission des comptes indique que *« l'exercice 1983 devrait marquer le retour, après deux années consécutives de déficit, à l'équilibre des comptes du régime général » :* toutes branches confondues le solde prévisionnel devrait s'établir à un excédent de 246 millions de francs fin 1983 (soit + 3 674 millions de francs pour la maladie ; – 8 079 millions de francs pour la vieillesse et + 4 651 millions de francs pour la famille). La vieillesse devrait ainsi être la seule branche à connaître une dégradation en 1983, non à cause de l'abaissement de l'âge de la retraite – dont l'effet ne devrait être que marginal – mais en raison de la détérioration du rapport démographique et de l'impact tant de la revalorisation des pensions liquidées avant la loi de 1971 que de la hausse du taux des pensions de réversion. En revanche, le versement du 1 % à la CNAF (6,2 % de ses recettes en 1983) et la prise en charge par l'Etat de l'allocation aux adultes handicapés devraient favoriser le redressement de la branche famille. Malgré ces perspectives *« le résultat comptable attendu pour l'exercice 1983 ne saurait permettre un retour à l'équilibre de la trésorerie, de l'ACOSS pour le 31 décembre 1983 ».* Le rapport ne s'aventure guère dans les prévisions de trésorerie tout en notant que *« le solde significatif de trésorerie au 31 décembre 1983 devrait toutefois être meilleur que celui constaté au 31 décembre 1982 »* (qui était de – 11 583 millions de francs). Ce qui révèle la persistance d'un endettement non négligeable, notamment après de la caisse des dépôts. Si les prévisions restent plutôt optimistes, les bases d'un redressement durable n'existent pas encore, et le moindre grain de sable dans la conjoncture économique peut ébranler le fragile équilibre. – M. N.

M. Bornard (C.F.T.C.) : la crédibilité de la politique économique est en cause

A l'issue de son conseil confédéral réuni les 16 et 17 juin, la C.F.T.C. a renouvelé ses craintes quant aux *« dangers de récession »* que fait courir à l'économie le plan de rigueur. M. Jean Bornard, président de la centrale chrétienne, a souligné, le 20 juin devant la presse, la gravité de la situation et la nécessité de son redressement. *« L'expérience actuelle,* a-t-il ajouté, *montre cependant qu'une telle évolution peut difficilement se réaliser dans un climat de dépression, puisque la baisse de la consommation s'accompagne d'une réduction des investissements. ».*

M. Bornard a évoqué le *« malaise profond »* des salariés, qui ont *« une double aspiration très forte à plus d'efficacité et à plus d'équité »* – et le *« véritable flottement des politiques industrielles » : « C'est donc toute la crédibilité d'une politique économique qui est en cause et les salariés ne sont pas convaincus que les sacrifices qui leur sont demandés seront efficaces. »* Après avoir dénoncé les *« dangers de la politisation »* et la tendance du gouvernement à prendre de plus en plus de décisions *« unilatérales »,* la C.F.T.C. a demandé une relance de la politique contractuelle. Elle a décidé d'engager *« une vaste campagne d'information »* pour les élections à la Sécurité sociale.

M. Guy Drilleaud, secrétaire général de la C.F.T.C., a annoncé que son organisation allait prendre contact à la rentrée avec F.O. et la C.G.C. pour tenter d'établir *« un front commun contre le dirigisme actuel ».* M. Bornard n'a pas repris à son compte l'idée de *« pause »* proposée par la C.G.C., mais a-t-il commenté : *« Tout le monde « gueule », mais il y a des réticences pour des actions de grande ampleur. Il faut essayer de trouver des solutions positives »* pour éviter un *« automne chaud ».* Enfin le conseil confédéral a décidé à la quasi-unanimité de radier la Fédération française des syndicats chrétiens des industries du bâtiment, des travaux publics et assimilés avec laquelle la Confédération était en conflit au sujet de la validité de l'élection de son conseil (*le Monde* du 1er mars 1983). La Confédération a convoqué un congrès extraordinaire début juillet pour élire le bureau provisoire d'une nouvelle fédération du bâtiment qui organisera un congrès à l'automne.

Trois élus de l'opposition de l'Essonne créent une agence de placement

C'est une initiative originale que viennent de prendre trois jeunes élus de l'Essonne, appartenant à l'opposition, en créant l'Association départementale pour l'emploi (A.D.P.E.). But : lutter contre le chômage.

Dans ce département, qui compte près de 27 000 chômeurs, on recense un comité d'expansion économique, un comité départemental pour l'emploi et divers autres organismes fonctionnant sous la responsabilité des municipalités. C'est beaucoup, et les promoteurs de l'A.D.P.E. se défendent de mettre en place une organisation supplémentaire. Ce qu'ils veulent, c'est innover.

M. Xavier Dugoin, cadre financier de trente-six ans, secrétaire départemental du R.P.R., conseiller régional et président de la nouvelle association, explique : *« Dans les salles d'attente des permanences des élus, les demandeurs d'emploi sont de plus en plus nombreux. Après avoir épuisé diverses ressources dans la recherche conventionnelle d'un travail, on vient voir son maire, son conseiller général, avec l'espoir qu'il trouve une solution. »*

D'où le sentiment qu'une action plus concrète s'impose aux hommes politiques et l'idée d'une sorte de bureau de placement au plan départemental. S'agit-il là d'une « A.N.P.E. bis » ? Xavier Dugoin répond *« non ». « Nous n'avons pas d'esprit de concurrence vis-à-vis de l'A.N.P.E., nous nous considérons plutôt comme complémentaires.*

Pour réussir, l'A.D.P.E. compte sur la légèreté et la souplesse de ses structures, l'emploi de personnel spécialisé et l'utilisation de moyens informatiques. Ses ambitions restent modestes bien que ses créateurs se soient fixé un objectif prioritaire : contribuer à réduire le nombre des offres d'emploi non satisfaites (près de trois mille en Essonne en 1982).

Reste le financement. Les fondateurs, Xavier Dugoin, Gérard Nevers, conseiller général et secrétaire fédéral de l'U.D.F. et Michel Prats, maire R.P.R. de Yerres, ont choisi, pour commencer, une formule originale : mettre une partie des indemnités de leur mandat dans la caisse. Par la suite, ils devraient obtenir des subventions du conseil général et de la région Ile-de-France et boucler leur budget avec les recettes des abonnements à leur «service» de placement.

Dans cette affaire, les hommes politiques s'écartent franchement de leur chemin traditionnel. Ont-ils reçu l'aval de leur parti ? *« Je n'ai pas demandé l'autorisation de la rue de Lille »,* répond Xavier Dugoin. Et quand bien même l'ombre des grandes formations ne planerait pas sur cette opération, celle-ci prend un caractère politique difficilement contestable. Xavier Dugoin se sent pourtant parfaitement à l'aise et fait observer que *« la démarche politique c'est de tenter de résoudre les problèmes quotidiens ».*

PATRICK DESAVIE.

LE DOLLAR REMONTE : 7,67 F

Sur des marchés des changes assez agités, le dollar, après avoir fléchi en début de matinée, mardi 21 juin, revenant de 2,57 DM à 2,54 DM à Francfort et de 7,68 F à 7,65 F à Paris, est remonté à 2,56 DM et 7,67 F.

D'un côté, la reconduction de M. Paul Volcker comme président de la Réserve fédérale, gage de continuité et de modération dans la politique officielle, a fait baisser le dollar. De l'autre, l'annonce, à la veille du week-end, d'un fort gonflement de la masse monétaire, et le raffermissement des taux d'intérêt américain à court terme constituent un facteur de fermeté pour le « billet vert ».

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +ou	Dép. –	Rep. +ou	Dép. –	Rep. +ou	Dép. –
$ E.-U.	7,6690	7,6710	+ 170	+ 210	+ 320	+ 380	+ 940	+ 1060
$ can.	6,2370	6,2401	+ 150	+ 210	+ 300	+ 370	+ 810	+ 950
Yen (100)	3,1954	3,1976	+ 150	+ 180	+ 300	+ 340	+ 950	+ 1030
DM	3,0086	3,0106	+ 180	+ 210	+ 350	+ 390	+ 1040	+ 1110
Florin	2,6913	2,6930	+ 160	+ 190	+ 310	+ 350	+ 900	+ 970
F.B. (100)	15,0757	15,0841	+ 360	+ 470	+ 690	+ 870	+ 1990	+ 2390
F.S.	3,6337	3,6364	+ 210	+ 240	+ 420	+ 460	+ 1330	+ 1420
L (1 000)	5,0758	5,0785	– 200	– 150	– 390	– 310	– 1270	– 1120
£	11,7819	11,7903	+ 260	+ 340	+ 500	+ 630	+ 1560	+ 1800

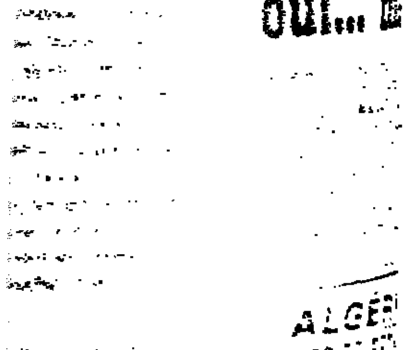
TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 3/16	9 9/16	9 1/2	9 7/8	9 9/16	9 15/16	9 7/8	10 1/4
DM	4 5/8	5	5	5 3/8	5 1/8	6	5 7/16	5 13/16
Florin	4 3/4	5 3/4	4 7/8	6 1/8	5	5 3/4	5 3/8	6 1/8
F.B. (100)	9	9 7/8	9	9 7/8	9 1/16	9 15/16	9 3/8	10 1/4
F.S.	3 3/8	4 5/8	5 5/16	5 11/16	5 1/8	5 1/2	5	5 3/8
L (1 000)	13 3/4	15 1/4	15 3/4	16 3/4	16 1/8	17 1/8	17 3/8	18 3/8
£	9 1/4	10	9 7/16	10 1/16	9 7/16	10 1/16	9 9/16	10 3/16
F. franç.	12 1/8	13	12 3/8	13 1/4	13 3/8	14 1/4	16 3/4	17 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.









AFFAIRES

UN ENTRETIEN AVEC LE P.-D.G. DE SONY

La force d'un groupe industriel se mesure à sa capacité de modifier très rapidement sa stratégie

« Je ne comprends pas pourquoi Thomson veut installer une usine de magnétoscopes aux standards actuels. Elle risque fort, compte tenu des délais, d'entrer en service au moment même où de nouveaux produits vont faire leur apparition. » Toujours alerte à soixante-deux ans, toujours par monts et par vaux – il passe quatre mois par an hors du Japon, – toujours aussi simple et souriant, M. Akio Morita, le président-fondateur de Sony, s'interroge sur la finalité des récents accords entre Thomson et J.V.C. Il n'est pas loin de penser que le groupe français a fait le mauvais choix. Non pas tant du partenaire, mais du produit. *« Je ne comprends pas pourquoi Thomson n'a pas investi tout de suite dans le prochain standard de 8 mm. »*

Certes, il faut faire, dans ses propos, la part d'une certaine déception. Pendant trois ans, le patron de Sony a proposé sans relâche à tous les responsables français qu'il a rencontrés de *« transférer un savoir-faire industriel »*, de *« conclure des accords technologiques sur n'importe quel produit, plus spécialement sur les produits d'avenir (8 mm, compact disc) »*. On l'a écouté. Il n'a, constate-t-il avec une pointe d'amertume, *« jamais obtenu de réponse »*.

Dans la guerre que se livraient les trois standards de magnétoscopes pour la conquête du marché européen, le V.H.S. de J.V.C., le Betamax de Sony et le V 2000 de Philips-Grundig, son système ne sort pas vainqueur. Cela, M. Morita le sait. Même s'il ne l'avouera jamais. Sans doute le Betamax détient-il encore 20 % du marché européen. Si le marché français s'est effondré – plus par la baisse du pouvoir d'achat des consommateurs qu'en raison de Poitiers, – il *« se vend très bien en Italie, en Espagne, honorablement en Grande-Bretagne et en R.F.A. »*

M. Morita juge *« respectable »* la part attribué à Sony à la suite de l'accord d'autolimitation sur les magnétoscopes signé entre le Japon et la C.E.E. Quant au prix plancher – *« imposé par les Européens »*, – le large sourire qui accompagne la réponse laisse à penser que, loin de gêner son groupe, ce serait plutôt une bonne affaire pour lui. Sony, comme ses confrères japonais, ne se voit-il pas ainsi garantir une marge bénéficiaire sur ses ventes en Europe ?

Reste que, face au V.H.S., plus dominateur que jamais depuis l'accord J.V.C.-Thomson, et au Vidéo 2000 du tandem européen Philips-Grundig, Sony risque fort d'être pris entre le marteau et l'enclume. A moins que le nouveau standard 8 mm ne vienne brouiller les cartes. A l'évidence, M. Morita, tout en restant fort prudent, y songe.

« Nous n'avons pas encore pris la décision de lancer la production de magnétoscopes 8 mm. Cela dépend de l'évolution du marché, de ses désirs. » Mais, pour être sûr de répondre immédiatement à la demande, si elle se fait sentir, Sony investit et reconvertit certaines lignes de production. *« Nous serons prêts pour le 8 mm en 1984, et, si nous le jugeons nécessaire, nous n'hésiterons pas à nous lancer les premiers dans la production de ces nouveaux magnétoscopes. »*

En attendant, tout se passe comme si la firme avait amorcé un double recentrage : géographique et commercial. *« Notre marché est mondial. Si nos affaires diminuent ici* (en Europe), *nous avons d'autres possibilités au Japon et aux Etats-Unis. »* Deux marchés sur lesquels les derniers produits dérivés du Betamax, le Beta-movie et le Beta-hi-fi (magnétoscope haute fidélité), rencontrent, selon M. Morita, *« un réel succès »*. Deux marchés qui peuvent servir de support à de nouveaux matériels à usage professionnel.

Est-ce un retour aux sources ? La crise économique mondiale et la concurrence accrue sur le grand public amènent Sony à miser beaucoup plus sur le marché institutionnel. Ainsi, la firme attaque le marché du vidéodisque par le haut et propose maintenant un ensemble combinant le vidéodisque à lecture optique et un ordinateur personnel. Une seconde étape pourrait être franchie avec le vidéodisque enregistreur, toujours à usage professionnel, dont la société affirme avoir déjà – comme Matsushita – un prototype.

Les versions grand public viendront, selon M. Morita, plus tard, lorsqu'il y aura suffisamment de programmes et surtout lorsque les prix de revient auront baissé. La solution passe *« par une intégration plus poussée des composants »*. Sony participe à l'un des cinq groupes de travail – celui sur les composants – créé à l'initiative du MITI pour le grand projet japonais sur la cinquième génération d'ordinateurs. Ces recherches auront d'évidentes retombées sur les matériels grand-public. *« Nous espérons déboucher sur un vidéodisque à laser solide, qui diminuera la taille des appareils et en fera baisser le prix. »*

La baisse de son chiffre d'affaires consolidé (– 1,9 %) et surtout de ses bénéfices (– 66 %) pour le dernier exercice clos le 30 avril ne va-t-il pas nuire au redéploiement du groupe, peser sur ses recherches ? Bien au contraire, affirme M. Morita. Ainsi, une des causes de cette baisse des profits tient précisément à l'augmentation de l'effort de recherche. Représentant en moyenne 5 % à 6 % du chiffre d'affaires, les dépenses de recherche et de développement ont été portées à 7 %. *« En période de crise, la force d'un groupe industriel se mesure à sa capacité de modifier très rapidement sa stratégie, de réorienter ses profits et ses investissements. »* Un principe que l'on a quelque peu tendance à oublier en France.

J.-M. QUATREPOINT.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

OSP – Pour cette rubrique s'adresser :
7, rue Ste-Anne - 75038 Paris Cedex 01 - 261.51.52

Vente après Liquidation de Biens au Palais de Justice de Paris
le Jeudi 30 juin 1983, à 14 h - En six lots
dans un ensemble immobilier lieudit « La Croisette » à

ANNONAY (Ardèche)

1er Lot **UN APPT** de type V, bât. V, esc. F 3e ét. form. le lot n° 530 du R.C. - LIBRE cave n° 18 au sous-sol. Mise à Prix : 50.000 F.

2e Lot **UN APPT** type V, bât. VI, 3e ét. form. lot n° 607 du R.C. cave n° 7 APPARTEMENT type V, bât. VI, esc. G, 4e ét., form. lot n° 609 du R.C. une cave n° 9 - LIBRES Mise à Prix : 80.000 F.

3e Lot **UN APPT** de type V, bât. VI, esc. H, r-de-ch., form. lot n° 624 du R.C. - LIBRE cave portant le n° 12. Mise à Prix : 50.000 F.

4e Lot **UN APPT** de type IV, bât. VII, esc. I, 1er ét., form. lot n° 703 du R.C. - Occupé. Cave portant le n° 3 Mise à Prix : 50.000 F.

5e Lot **UN APPT** de type IV, bâtiment VII, escalier I, au rez-de-chaussée, for. le lot n° 723 du règlement de copropriété LIBRE une cave au sous-sol portant le n° 11. Mise à Prix : 50.000 F.

6e Lot **UN APPT** type IV, bât. VII, esc. K, au r.-de-ch., for.- lot n° 747 du R.C. occupé cave au sous-sol port. le n° 21. Mise à Prix : 50.000 F.

Avec obligation pour chacun des adjudicataires de payer l'arriéré des charges de copropriété.
S'adr. à Me J. LYONNET DU MOUTIER, avocat à PARIS 1er, 182, rue de Rivoli. Tél. : 260-20-49. - Me J.-M. GARNIER, syndic à Paris, 63, bd Saint-Germain - Me GOURDAIN syndic à PARIS 174, bd Saint-Germain - Au Greffe du T.G.I. de PARIS où le cahier des charges est déposé.
Et sur les lieux pour visiter.

Vente sur saisie au Palais de Justice de Pontoise (95)
Place N. Flamel – 7 juillet à 14 heures
BIENS ET DROITS IMMOBILIERS
consistant en un

LOCAL COMMERCIAL – Cce 496 m²
à USAGE DE MARCHAND DE VINS
LIQUEURS-BOUTIQUE – SALLE DE CAFÉ

cuis., chbre et débar., courette part. Lot n° 1 r.-de-chaus. dr.
à **ENGHIEN-LES-BAINS (95) – M. à Px : 70.000 F**
38, RUE DU DÉPART ET 1, RUE DU TEMPLE
Consign. 25.000 F (ch. cert. Bque).
Renseig. Me BUISSON Avocat – Tél. 032-31-62
29, rue P. Butin à Pontoise (95).

VENTE Palais Justice de Bobigny
MARDI 5 JUILLET 1983 à 13 h 30

PAVILLON GAGNY (93) rue G. REMOND angle rue Jourd'heuil
élevé s/Cave – GARAGE – R. de ch. : Cuis. s. à M. BOUTIQUE
1er étage : 4 Chambres – w.-c. – Cabinet de toilette – JARDIN
M. A PX 200.000 FRANCS s'ad. Me BOISSEL
Avocat Paris – 14, rue Sainte-Anne – T. : 261-01-09

Vente sur saisie au Palais de Justice de MEAUX,
le JEUDI 30 JUIN 1983, à 10 h.

PROPRIÉTÉ à CHELLES (77)
28-30, rue Louis Eterlet

comprenant : bâtiment à usage d'étude de notaire et maison à usage d'habitation, cour et dépendances – PARC BOISÉ – JARDIN D'AGRÉMENT – Cont. 45 a 70 ca, loué suivant bail du 10 mars 1971 pour une durée de 35 ans moyennant un loyer annuel de 45.000 F révisable
MISE A PRIX : 680.000 F (frais en sus)
Pour tous renseignements s'adresser à Maître GAVAUDAN, Avocat à MEAUX (77), 2, rue des Cordeliers. Tél. 434-50-56.
Sur place pour visiter.

Vte sur Licitation – Palais Justice de BOBIGNY
MARDI 5 JUILLET 1983 – 14 h.

PROPRIÉTÉ TREMBLAY LES-GONESSE (93) 65, Septième Avenue
MAISON EN BOIS, sur TERRAIN de 478 m²
M. A PX 200.000 FRANCS pouvant être baissée en cas de non-enchère à l'audience
S'AD. Me FABRE Avocat Paris – 44, r. de Lille – T. 261-15-95
Me P.G. HAZAN 197, av. Daumesnil – T. 344-67-76
Me E. NEVEUX avocat à Paris (6e) 12, rue de Tournon – T. 354-97-35
A tous avocats pr. Tribunaux Grande Instance PARIS, BOBIGNY, CRETEIL, NANTERRE

Vente sur folle enchère au Palais de Justice de Paris
Jeudi 30 juin 1983 à 14 heures
dans un immeuble

à PARIS 16e ARRONDISSEMENT
Avenue Mozart numéros 27 à 31
LOCAL A US. COMMERCIAL
au rez-de-chaussée du bât. A, une réserve au 1er sous-sol et un empl. de voiture couvert au 2e sous-sol du bât. B & une cave
MISE A PRIX : 800 000 F
S'adresser à Me RIBADEAU-DUMAS avocat poursuivant
17, avenue de Lamballe à Paris 16e – Tél. : 524.46.40

VENTE SUR SURENCHÈRES
du 1/10e, au Palais de Justice à Paris
le jeudi 7 juillet 1983, à 14 h en un lot

ENSEMBLE IMMOBILIER A US. INDUST. ET HABIT.
Cnes DE FERRIERES ST-HILAIRE ET BROGLIE (Eure)
Mise à prix : 396 000 F
S'adr. pour tous rens. à Me Michel MAAREK, avocat à Paris (17e) 5, rue Marguerite - tél. : 227.11.36 – S.C.P. LE SOURD-DESFORGES, avocats à Paris (7e) 27, quai Anatole-France – Tél. : 551-31-60

VENTE Palais Justice de PARIS
LUNDI 11 JUILLET 1983, à 14 h. UN LOT

APPART. PARIS 8e - 26, RUE DU ROCHER
6 PIÈCES PRINCIPALES
M. A PX 350.000 FRANCS s'ad. Me G. BERNARD
Avocat Paris. 37, rue de Lille – T. : 261-15-45 – Me WUILLERME Avocat Paris – A tous avocats près Tribunaux Grande Instance de PARIS, BOBIGNY, CRÉTEIL et NANTERRE.

Vente s/lic. Palais de Justice Pontoise (95)
Place N. Flamel – 7 juillet à 14 heures.

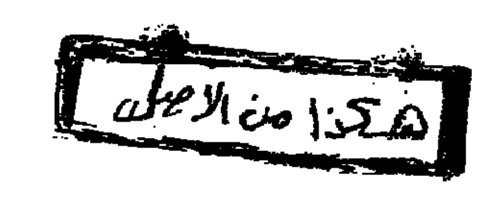
MAISON à USAGE D'HABITATION
à **MONTMORENCY** (95)
31, RUE MARGENCY compr. couloir, cuisine, grande salle de séjour *1er étage* : 3 chambres et s.-de-bains, grenier escamotable. E.G.E. chauffage central, véranda et buanderie, jardin, Cce 409 m².
MISE A PRIX : 100.000 F Consig. p. enchérir 25.000 F
Chèque certifié p. Bque)
R. Me BUISSON Av. 29, r. P. Butin à Pontoise (95)
Téléphone : 032-31-62.

VENTE Palais Justice de PARIS
JEUDI 7 JUILLET 1983 – 14 h

LOCAUX PARIS 1er – 113, rue Saint-Honoré
actuellement aménagés en 1 APPART. au 6e et 7e ét. – 2 CAVES
M. A PX : 200.000 FRANCS s'ad. Me BOISSEL
Avocat à Paris – 14, rue Sainte-Anne – Tél. : 261-01-09

Vente sur licitation au Palais de Justice à BOBIGNY
le MARDI 5 JUILLET 1983, à 14 heures.
EN UN SEUL LOT :

PAVILLON à ROSNY-SS-BOIS (93)
7, rue Paul Cavaré
à usage commercial et d'habitation
Cour avec ATELIER – JARDIN DERRIÈRE
Cadastré sect. AF n° 166 pour une CONTENANCE DE 616 m², occupé.
MISE à PRIX : 300.000 Frs
S'adresser à Me BORONAT, Avocat, 64, rue d'Amsterdam à Paris (9e). Tél. 874-17-24 – Au Greffe des Criées du Tribunal de Grande Instance de Bobigny, et sur les lieux pour visiter.



AFFAIRES

LE KOWEIT AURAIT ACQUIS 10 % DU CAPITAL DE VOLKSWAGEN

Le Koweit aurait pris une participation de 10 % dans le capital de la *firme automobile* allemande Volkswagen. Au cours actuel des actions, cela représenterait un investissement de l'ordre de 150 milions de dollars. C'est le président du groupe chimique *Hoeschst*, M. *Rolf* Sammet, qui l'a laissé entendre lors de l'assemblée générale de sa firme.

Au siège du *constructeur automobile*, à Wolfsburg, on reconnaît que depuis plusieurs mois les actions VW sont « ramassées » par des acheteurs étrangers sans qu'on puisse – *sur* la base de *cette constatation* ou d'informations bancaires – en conclure qu'il s'agisse d'un investisseur étranger unique.

Si cette prise de participation *était confirmée, le Koweit serait* le troisième actionnaire de Volkswagen, le capital de la firme automobile étant détenu à 49 % *par* la République fédérale et le land de *Basse-Saxe*, les *51* % restant étant dans les mains de multiples petits actionnaires.

Ce qui *donne quelque crédibilité* à cette information, c'est l'intérêt porté par l'émirat à l'industrie ouest-allemande à travers ses *fonds* d'investissements (et notamment le *Fonds pour les générations futures*). Le Koweit détient ainsi déjà 24,5 % du capital de Hoechst, 14 % des actions de Daimler-Benz (Mercedes), 30 % de celles de Korfstahl, 20 % de Metallgesellschaft et 10 % de Volkswagen do Brasil (payés 115 millions de dollars en 1980). Voilà des mois *en outre* que l'on dit le Koweit en négociation pour le rachat des 11 % de Daimler-Benz détenus par le groupe Flick, une transaction que ne semble pas vouloir approuver le gouvernement allemand.

● **Le milliardaire de l'électronique britannique** Sir Clive Sinclair, envisage d'acquérir l'usine automobile de Lorean à Belfast (Irlande du Nord) pour y construire la première voiture électrique en série, a affirmé, dimanche 19 juin, le journal britannique *Sunday Telegraph*.

CONJONCTURE

Le rétablissement du commerce extérieur implique le succès de la politique salariale

La Commission des comptes de la nation, *qui s'est réunie lundi* 20 *juin*, a pu examiner les prévisions des pouvoirs publics pour 1983 et 1984. Ces prévisions sont cohérentes avec le plan d'assainissement Mauroy-Delors *mis en œuvre fin* mars *et* visant d'une part à casser l'inflation des prix et des salaires en France, d'autre part à rétablir les équilibres extérieurs.

Dans un contexte de croissance économique nulle ou très faible cette année et l'année prochaine (voir tableau), la France *parvient pratiquement* à résorber le déséquilibre de son commerce extérieur, celui-ci passant de 59 milliards de francs en 1983 à 6 milliards en 1984. Les conditions de ce rétablissement sont nombreuses : croissance économique plus faible qu'à l'étranger (0 % en France en 1983 contre + 0,4 % en moyenne à l'extérieur, + 1 % en 1984 contre + 1,7 %), stagnation du revenu disponible des ménages en 1983, suivie par une légère reprise en 1984 (qui provoque un net tassement de la consommation). Élévation sensible du poids de prélèvements obligatoires (impôts et cotisations sociales), qui passent de 43,9 % du PIB en 1982, à 44,4 % en 1983. *La contrepartie de ces* sacrifices est la complète disparition de la différence d'inflation entre la France et les pays de la C.E.E. : + 5,8 % en moyenne annuelle l'année *prochaine contre + 9 % en 1983* pour la France et + 6,7 % pour les pays de la C.E.E.

Toutes ces hypothèses présentées à la Commission des comptes de la nation postulent pour cette année et pour 1984 un dollar à 7,20 F en moyenne et un pétrole à 29 dollars le baril. Elles supposent une lente reprise de la croissance économique dans le monde et la fin, en 1984, de la baisse de la demande des pays de l'OPEP et du quart-monde. Elles postulent, enfin, sur le plan intérieur le succès de la politique Delors de ralentissement des salaires.

DEUX ANNÉES DIFFICILES

(En pourcentage.)

	1982	1983	1984
P.I.B. marchand	+ 2	0	+ 1
Importations	+ 0,4	– 0,1	+ 0,3
Consommation des ménages	+ 2,8	+ 0,8	+ 0,4
Investissement total	– 1,1	– 2,1	– 0,7
Investis. des entreprises	0	– 2,3	+ 0,7
Exportations	– 3,9	+ 2,5	+ 4,1
● Prix de détail (glissement)	+ 9,7	+ 8	+ 5
En moyenne annuelle	+ 11,7	+ 9	+ 5,8
● Pouvoir d'achat disponible des ménages	+ 2,4	0	+ 1,1
● Pouvoir d'achat du salaire moyen brut par tête (avant paiement des cotisations sociales) (en moyenne annuelle)	+ 0,3	0	+ 0,4

● RECTIFICATIF. – Sur la foi d'une dépêche d'agence, nous avons écrit dans *le Monde* du 15 juin 1983 que les locaux de la Mutualité sociale agricole à Béziers avaient été détruits par un groupe de viticulteurs, lors de la manifestation du 13 juin dernier. M. P. Delort, directeur général de la caisse de Mutualité sociale agricole de l'Hérault, nous indique que les locaux de l'antenne sociale de la Mutualité à Béziers n'ont pas reçu la visite des manifestants et qu'aucune dégradation n'a été commise lors de cette manifestation.

TIERS-MONDE

LU

« VAINCRE LA FAIM, C'EST POSSIBLE » de J.-Y Carfantan et C. Condamines

Un appel à l'action

La faim encore ! Non pas la famine passagère : la faim comme système. Utile analyse à laquelle se livrent Jean-Yves Carfantan et Charles Condamines, analyse nécessaire à un moment où l'idéologie *conservatrice tente* de gommer les raisons d'une situation qui tue ou mutile des dizaines de millions de personnes par an, en refuse l'explication pour mieux *conforter* l'Occident, ou *encore* préfère, à la froideur d'irréfutables tableaux chiffrés, de misérables élucubrations sur la « bonne » et la « mauvaise » conscience. Mais les faits sont têtus.

« Vaincre la faim, c'est possible », osent écrire les deux auteurs, après un exposé pourtant accablant. Sans un effort colossal, c'est la Banque mondiale qui le dit, ils seront 850 millions à mourir ou à souffrir de la faim en l'an 2000 – près du double d'aujourd'hui. *La poussée démographique* a trop souvent bon dos. L'aide alimentaire est trop souvent – sauf en cas d'extrême urgence (famine) – un moyen de conquérir les *marchés, ainsi que* des responsables américains l'ont déclaré à propos de la fameuse loi 480.

Dans le tiers-monde *« les courants économiques locaux ne fonctionnent qu'en appendices fragiles des pays industrialisés »*. Et de ce système global que les auteurs décrivent ont ne peut plus concrètement les paysans sont les exclus des exclus, tout en étant, contre leur volonté, incorporés dans un système d'échanges mondiaux dont les groupes dirigeants du tiers-monde sont solidaires pour des raisons économiques et sociales.

Il « faut » produire, cultiver, commercer en fonction des besoins du Nord : *« Pour sa seule alimentation, le monde riche accapare 25 % des terres du monde pauvre. »* Il ne peut, dans ces conditions, y avoir de développement *national cohérent*, la cohérence étant celle des marchés mondiaux et des firmes.

L'expansion des échanges internationaux ne peut qu'extravertir plus encore les économies, d'où les *grandes dificultés à imaginer* et mettre en œuvre un développement autocentré, endogène ; d'où les ambiguïtés des pratiques de la C.E.E. (et de la France). A *vrai dire, pensent les* auteurs, si solution il y a, elle réside dans de profonds changements globaux – « là-bas » et ici : *« Le sous-développement des uns et le sur-développement des autres sont l'envers et l'endroit d'un même mal-développement planétaire. »*

Faut-il baisser les bras et ne rien imaginer *« entre les dogmes bétonnés aux accouchements monstrueux et la charité universelle » ?* Les auteurs, qui sont aussi hommes de *terrain*, ne le pensent pas. A partir d'exemples parlants (le sucre, la viande), ils démontrent comment le mal-développement, s'il est basé sur la *logique* capitaliste, *est* pour tous parfaitement monstrueux. Ils ne négligent pas les initiatives possibles de la part d'Etats ou de groupes d'Etats, mais ils croient plus encore à la nécessité d'une prise de conscience populaire.

Ils en appellent aux *« composantes de la société civile »*, en Occident et dans le tiers-monde, pour *que s'engage* ce combat pour la vie. Ou bien nous nous sentirons *tous* comptables (*et* prêts à payer le prix !) de centaines de millions de vie, ou bien nous nous réfugierons – mais le réveil sera de toute façon rude – *dans le sommeil de la « bonne »* conscience de droite. Il n'y a pas de moyen terme.

JACQUES DECORNOY.

★ *Vaincre la faim, c'est possible*, par Jean-Yves Carfantan et Charles Condamines (Le Seuil, collection « Points », 286 pages, 28 F).

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Les délégués consulaires des chambres de commerce et d'industrie mécontents de la réforme du droit de la faillite.** – M. Lucien Rebuffet, vice-président de la chambre *de commerce de Paris, a estimé*, le 20 juin, que la réorganisation des tribunaux de commerce (dernier volet) de la réforme sur le droit des entreprises en difficulté (*le Monde* du 9 juin) *était une atteinte* aux libertés. Il a réaffirmé son attachement à des instances composées exclusivement de juges connaissant en praticiens les mécanismes de la vie *économique* et *élus par leurs pairs*.

Commerce

● **Les pompistes indépendants menacent de fermer la nuit sur les autoroutes.** – Devant ce qu'ils estiment être une *« recrudescence des agressions »* commises la nuit dans les stations-service d'autoroute, les pompistes indépendants menacent de *fermer* de 22 heures à 6 heures du matin si des mesures de sauvegarde ne sont pas prises. Ce mouvement pourrait se conjuguer avec d'autres manifestations pour les mécontents des *rabais excessifs* proposés par certaines grandes surfaces (notamment par Michel Leclerc).

Etranger

● **Premier prêt de la Banque mondiale à la Hongrie.** – La Hongrie va, pour la première fois, recevoir un prêt de la Banque mondiale, soit au total 239,4 millions de dollars destinés à financer le développement agricole et la diversification énergétique de ce pays. Les deux crédits sont consentis pour quinze ans, incluant trois ans de grâce, et portant un taux d'intérêt lié au coût des capitaux empruntés.

Marché commun

● **La C.E.E. et le plan textile français.** – Le gouvernement français risque d'être traduit une seconde fois devant la Cour de justice de la C.E.E. pour la poursuite de son plan textile en 1983 contre l'avis de la Commission européenne, a annoncé le 20 juin le porte-parole de la Commission européenne.

Le porte-parole a en effet annoncé le lancement d'une procédure d'infraction contre le gouvernement français. Paris doit donc, dans un délai de quinze jours, fournir des explications à la Commission, qui se réserve de porter l'affaire devant la Cour de justice si ces explications ne sont pas données ou si elles sont jugées insatisfaisantes. – *(A.F.P.)*

ERRATUM. – Dans nos éditions datées du mardi 21 juin, l'article intitulé « 1983 : croissance nulle » contenait une coquille : le pouvoir d'achat des salaires a progressé de 0,9 % en 1982 et non de 9,9 %. Par ailleurs, la réunion de la commission des comptes a eu lieu lundi 20 et non lundi 20 et mardi 21 juin.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

RICOH COMPANY LTD

Résultats et perspectives de la Société-mère

Au cours de l'exercice écoulé, dans un contexte difficile, Ricoh a fait d'importants efforts pour consolider ses services commerciaux afin de profiter *au mieux du développement de la* bureautique. La société a également renforcé ses activités à l'étranger autour des produits commercialisés sous sa marque.

Elle a lancé de nouveaux produits sur le marché et a obtenu des gains de productivité au niveau de ses unités industrielles.

Le chiffre d'affaires a progressé de 10,7 % par rapport à l'exercice précédent, mais le résultat d'exploitation est en baisse de 4,4 %. Le bénéfice net s'inscrit en baisse de 34 % du fait de la dépréciation de la participation de la société dans Ricoh Watch Company Ltd et des provisions pour créances douteuses constituées pour cette société.

Afin de financer son programme d'investissements en matériel et équipement, la société a procédé le 31 mars 1983 à un placement privé d'obligations pour un montant de CHF 100 000 000 (JPY 11,5 milliards).

Il a été versé un acompte sur dividende de JPY 5, ce qui représente une augmentation de JPY 0,5 et il est prévu de verser à nouveau JPY 5 au titre du solde du dividende final.

Ricoh se fixe pour l'avenir un double *objectif :*

- consolider sa position comme fabricant dans le secteur de la bureautique ;
- mettre l'accent sur la conception de nouveaux produits afin de pouvoir s'adapter rapidement aux besoins changeants du marché.

La société envisage également de mettre en œuvre des stratégies d'envergure concernant sa distribution à l'étranger afin d'y accroître sa compétitivité et d'améliorer ses résultats.

Pour l'exercice 1983/1984 (du 1er avril 1983 au 31 mars 1984), la société prévoit un chiffre d'affaires de JPY 370 milliards (soit une augmentation de 13,4 %), un bénéfice d'exploitation de JPY 19,3 milliards (+ 6,2 %) et un bénéfice net de JPY 9,4 milliards, soit une hausse de 50,2 %. Le dividende, au titre de cet exercice, resterait inchangé.

EPAROBLIG

EPARGNE PLACEMENT OBLIGATAIRE

A l'initiative de la Banque Steindecker S.A., une nouvelle SICAV a été *constituée le 14 juin 1983*, au capital de 250 millions de francs, sous la raison sociale de :

EPAROBLIG
EPARGNE PLACEMENT OBLIGATAIRE

Elle est destinée à gérer un portefeuille principalement investi en obligations françaises de toute nature dont, notamment pour les obligations à taux fixe, l'échéance de remboursement est à court ou à moyen terme, avec pour objectif la préservation du pouvoir d'achat et la distribution d'un revenu satisfaisant pour les actionnaires.

L'assemblée générale a, parmi les membres fondateurs, élu, comme administrateurs :

— MM. Henri Darmas, René Cassou, Michel Alexandre, Gilbert Bourdon, Gérard Bulteau, Hugues Lasseron, Jean Matouk, Banque Populaire du Nord, représentée par M. Jean Guedj, Ficofrance, représentée par M. Hubert Lévy-Lambert, O.F.P. (Omnium financier de Paris), représenté par M. Henri Bousquet, PARESCO-Gestion, représenté par M. Raymond Gayoux, Société Centrale de Banque, représentée par M. Jean-Pierre Kerdoncuff.

Les autres membres fondateurs de la société étant :

— Mutuelle Assurance des Commerçants et industriels de France, M.A.C.I.F., Banque Steindecker S.A., Bouygues, GIE Beaubourg, Cofradel, S.P.I.E. Batignolles, Sprinks, Banque Chaix, Banque Odier Bungener Courvoisier, Sofisud, Sud-Gestion.

Monsieur Henri Darmas, président-directeur général de la Banque Steindecker S.A., a été désigné comme président-directeur général de la nouvelle société et M. Christian Bourson, directeur à la direction générale de la Banque Steindecker S.A., comme directeur général.

L'ouverture au public interviendra le 20 juin 1983 lors de la publication de l'avis de la SICAV au B.A.L.O. du même jour.

SIMCO

Assemblée générale ordinaire du 15 juin 1983

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 15 juin 1983 sous la présidence de M. Maurice Gontier, a approuvé les comptes de l'exercice 1982. Le bénéfice net de l'exercice s'est élevé à 113 071 758,03 francs (dont 5 003 288,17 francs de plus-values nettes) contre 101 165 810,82 francs (dont 5 994 973,49 francs de plus-values nettes).

L'assemblée générale a décidé de distribuer une somme de 105 681 250 francs correspondant à un dividende de 18,50 francs par action, en augmentation de 12 % sur celui de l'exercice précédent : le report à nouveau étant, par ailleurs, accru de 1 736 920,16 francs, soit 0,30 franc par action. Le dividende sera mis en paiement le 19 juillet 1983 contre remise du coupon n° 18 A et B pour 18,50 francs.

L'assemblée générale a renouvelé les mandats d'administrateurs de M. Éric Dufoix et du Crédit Lyonnais.

∴

Dans son allocution, le président fait le point de la situation de la société à la fin du premier semestre 1983. Cette situation demeure satisfaisante.

La bonne qualité du patrimoine ainsi que son implantation en région parisienne expliquent que la totalité des locaux tant commerciaux que d'habitation soit louée.

Le montant des loyers quittancés au titre du premier semestre 1983 est en augmentation de 8,9 % sur celui afférent à la même période l'année précédente.

Le pourcentage des loyers impayés est légèrement inférieur à celui constaté au premier semestre 1982.

La société poursuit sa politique de rajeunissement de son patrimoine. Elle vend actuellement par appartements un immeuble à Vitry-sur-Seine (20 % des logements demeurent à vendre) et un autre à Rungis (20 % des logements sont d'ores et déjà vendus).

Simco, enfin, apporte tous ses soins à ses constructions nouvelles.

Le chantier de la rue des Ardennes à Paris-19e a été ouvert en 1983. Les 70 appartements de cet ensemble devraient pouvoir être offerts à la location à la fin de 1984.

Le permis de construire concernant le troisième programme de Saint-Quentin-en-Yvelines (4 500 mètres carrés de bureaux) devrait être prochainement délivré.

La société étudie divers projets d'investissements nouveaux en surfaces commerciales.

∴

Sauf événements imprévus, la société devrait être en mesure de poursuivre sa politique de distribution de dividende en croissance régulière, et ce malgré :

— un certain ralentissement dans la progression des recettes locatives
— une augmentation des charges due à l'application de la loi propriétaires-locataires.

Tout en se félicitant de la récente appréciation du titre en Bourse, le président constate que ce cours ne reflète encore qu'imparfaitement la valeur réelle du patrimoine de la société.



BANCO CENTRAL S. A.

Assemblée du 11 juin 1983

Le bénéfice d'exploitation de l'exercice 1982, en hausse de 34,4 %, s'est élevé à 39 000 millions de pesetas.

Après provisions, amortissements et affectation aux fonds de réserve et impôts, le bénéfice net s'élève à 12,228 millions de pesetas.

Le président Escamez a qualifié l'exercice d'exceptionnel pour tous les postes du bilan. Les dépôts de clients ont progressé de 33,87 %, supérieurs à la moyenne des grandes banques espagnoles, qui a été de 18,56 %

Les crédits ont augmenté de 26,5 %.

Du bénéfice net, 5 500 millions de pesetas sont affectés aux réserves ; 6 693 millions de pesetas sont affectés aux dividendes.

Une action gratuite sera distribuée à raison de une pour dix.

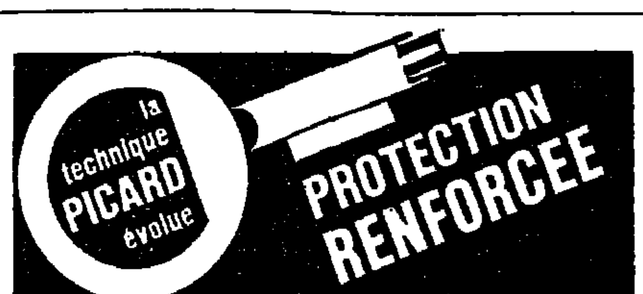
Les filiales dans tous les pays ont été bénéficiaires en 1982 ainsi qu'en 1983, jusqu'à cette date.

Les fonds propres s'élèvent à :

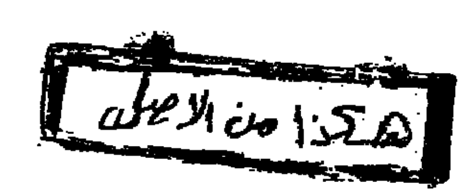
31 875 MPTS de capital,
62 188 — de réserves,
13 950 — de réserves libres.











MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

21 juin 1983

La baisse se ralentit

La baisse des cours, qui avait repris lundi 20 juin, s'est ralentie mardi 21 juin, avec un recul de 0,6 % contre 1,1 % la veille.

Parmi les valeurs les plus touchées, figurent celles appartenant au secteur de la consommation : Magasin Le Printemps (– 5 %), Euromarché (– 4 %), B.H.V., Perrier et Beghin (il est vrai que ces deux valeurs avaient fortement monté précédemment).

Les pétroles ont continué de fléchir, Elf-Aquitaine entraînant La Française du Pétrole dans son repli. Au chapitre des hausses – il y en a – on relève, notamment, La Lyonnaise des Eaux, au plus haut depuis longtemps (+ 6 %), son président, M. Monod, ayant annoncé, récemment, que 40 % du chiffre d'affaires serait réalisé à l'étranger en 1984. Autres avances, celle de Roussel-Uclaf (+ 4,7 %), Alsthom-Atlantique (+ 3,7 %).

A l'origine de la baisse des cours, on trouve naturellement la perspective d'une stagnation de l'économie, en 1984, annoncée officiellement lundi par M. Jacques Delors, et aussi les propos, inquiétants pour la Bourse, de M. Pierre Joxe, qui, au « Club de la Presse » d'Europe 1, a déclaré dimanche qu' « à terme, il fallait supprimer l'avoir fiscal ».

A noter, toutefois, que les « belles étrangères », à savoir les sociétés françaises exportant ou opérant à l'étranger, ont été mieux orientées, après leur repli de la semaine dernière : Moët-Hennessy a repris 1,2 %.

Il n'en reste pas moins que le mois boursier de juin, qui s'achève mercredi 22 juin, sera le premier mois perdant de l'année, avec 2 % environ.

Aux valeurs étrangères, avec un dollar-titre à 9,57 F-9,61 F, hausses et baisses ont alterné. Avance de Philip Morris (+ 3,8 %) et de Petrofina. Recul d'Amax.

Sur le marché de l'or, le lingot a gagné 600 F à 102 800 F et le napoléon est resté stable à 661 F.

NEW-YORK

Irrégulier

Tiraillé *entre l'effet favorable dû à la* reconduction de M. Paul Volcker, pour quatre ans, dans ses fonctions de président de la Réserve fédérale et le relèvement des taux à court terme constaté notamment sur les bons du Trésor, le marché new-yorkais est resté très hésitant lundi, et l'indice Dow Jones des industrielles, qui avait gagné jusqu'à 5 points dans un premier temps, a *finalement cédé 3,01 points,* à 1 239,18 points.

La popularité de M. Volcker auprès des milieux d'affaires ne fait pas l'ombre d'un doute, mais dans le même temps, les observateurs lucides continuent à s'inquiéter de la forte croissance de la masse monétaire américaine, *laquelle* a encore progressé de plus de 5 milliards de dollars au cours de la *semaine s'achevant le 8 juin dernier, ce qui* fait craindre à certains une relance de l'inflation et, partant, une remontée des taux d'intérêt.

Sur ce dernier point, les récentes statistiques relatives à l'émission des bons du Trésor vont bien dans ce sens. Au cours de la dernière adjudication hebdomadaire, qui s'est déroulée lundi, les effets à trois mois ont trouvé preneur à 8,98 % contre 8,73 % la semaine précédente, tandis que le taux d'adjudication des bons à six mois franchissait le seuil des 9 % pour s'établir à 9,02 % contre 8,83 % huit jours plus tôt.

En clôture, le nombre des baisses a dépassé celui des gains (888 contre 737), et 376 titres se sont contentés de reconduire leurs cours précédents.

VALEURS	Cours du 17 juin	Cours du 20 juin
Alcoa	39 3/4	39 1/8
A.T.T.	64 1/4	64 1/8
Boeing	46 3/4	47 3/8
Chase Manhattan Bank	54 7/8	54 1/2
Du Pont de Nemours	49 1/8	49 3/8
Eastman Kodak	70 1/8	70 3/8
Exxon	34 5/8	34 3/4
Ford	55	56 3/8
General Electric	58 3/4	58 3/4
General Foods	44	44
General Motors	70 7/8	72
Goodyear	32 3/4	33 1/8
I.B.M.	121 3/4	122 1/4
I.T.T.	38 3/4	39
Mobil Oil	32	31 7/8
Pfizer	80 1/4	79 3/4
Schlumberger	51 5/8	52 1/2
Texaco	35	35 3/8
U.A.L. Inc.	37 3/4	37 5/8
Union Carbide	72 1/8	72 1/4
U.S. Steel	26 1/8	26 1/8
Westinghouse	52 1/4	50 5/8
Xerox Corp.	48	48 1/2

LA VIE DES SOCIÉTÉS

KONISHIROKU PHOTO. – Cette société, spécialisée dans le domaine de la photo, va faire son entrée le 28 juin à la Bourse de Paris sous l'égide de la banque Indosuez, du Crédit lyonnais et de Nomura France, sous la forme de 242,8 millions d'actions de 50 yens nominal représentant le capital émis de 12,14 milliards de yens.

Konishiroku Photo Industry, dont les actions sont déjà cotées sur les Bourses nippones, au Luxembourg et en Allemagne fédérale, couvre environ, 7 % à 10 % du marché mondial selon la catégorie des produits pris en compte. Avec des effectifs de 4 700 personnes environ, cette firme a réalisé, au cours de l'exercice clos *le 20 avril 1982, un chiffre d'affaires de* 215 milliards de yens.

En termes consolidés, le chiffre d'affaires est passé de 181,5 milliards de yens *pour l'exercice 1979 (au 20 avril de* chaque année, toujours), à 284,6 milliards de yens en 1982. Au cours de cette dernière période, il a été réalisé, à concurrence de 31 % environ, dans la branche de films photographiques (marque Sakura), de 15 % dans les papiers photographiques sous la même marque, de 16,5 % dans les appareils photos et accessoires (marque Konica), et de 26 % dans les photocopieurs à papier ordinaire (marque U-Bix), *le reste étant produit par les* équipements industriels et par les produits *chimiques photographiques.*

La société est représentée en France à travers *U-Bix France et Ciné Photo Distribution*, filiales de Konishiroku.

S.R. RENT. – Cette maison de confection, fondée en 1945 par les sœurs Ruth Wetzel *et* Edith Wallace, *fera* son entrée, vendredi 24 juin, au London Stock Exchange. Considérée comme l'une des plus prospères de Grande-Bretagne, elle a réalisé, en 1982, un bénéfice de 4,2 millions de livres sur un chiffre d'affaires de 60 millions de sterling environ.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	17 juin
Valeurs françaises	121,9
Valeurs étrangères	135,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1982)

	17 juin	20 juin
Indice général	122	120,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 21 juin .... 12 9/16 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	20 juin	21 juin
1 dollar (en yens)	240,60	239,80

BOURSE DE PARIS — Comptant — 21 JUIN

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

Marché à terme

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ● : prix précédent.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21/6	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 681	7 680	7 400	7 800
Allemagne (100 DM)	301 220	300 840	290	310
Belgique (100 F)	15 094	15 054	14 500	15 600
Pays-Bas (100 fl.)	269 420	269 140	256	276
Danemark (100 krd)	84 260	84 050	80	88
Norvège (100 k)	105 010	104 880	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 788	11 765	11 350	12 150
Grèce (100 drachmes)	9 120	9 095	8 250	10 250
Italie (1 000 lires)	5 083	5 076	4 847	5 300
Suisse (100 fr.)	363 700	363 310	350	371
Suède (100 krs)	100 230	100 120	96	103
Autriche (100 sch)	42 720	42 680	41 800	43 800
Espagne (100 pes.)	5 338	5 390	5 250	5 650
Portugal (100 esc.)	7 290	7 400	6 850	8 250
Canada ($ can 1)	6 248	6 245	6 070	6 390
Japon (100 yens)	3 208	3 197	3 050	3 210

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/6
Or fin (kilo en barre)	102400	103000
Or fin (en lingot)	102200	102800
Pièce française (20 fr)	671	671
Pièce française (10 fr)	414	.....
Pièce suisse (20 fr)	686	686
Pièce latine (20 fr)	648	649
Souverain	831	839
Pièce de 20 dollars	3915	3915
Pièce de 10 dollars	1902 50	1902 50
Pièce de 5 dollars	1250	.....
Pièce de 50 pesos	4295	4295
Pièce de 10 florins	679	680

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

DOSSIER

ÉTRANGER

POLITIQUE

SOCIÉTÉ

LE MONDE DE LA MÉDECINE

CULTURE

RÉGIONS

ÉCONOMIE

Le numéro du « Monde » daté 21 juin 1983 a été tiré à 509 613 exemplaires

DANS UN SUPERMARCHÉ DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Mort pour un blouson volé

Pour un blouson volé, Moussa Mezzogh, dix-neuf ans, Français d'origine algérienne, est mort, le 17 juin vers 21 h 30, du projectile que lui a tiré à bout portant, dans la tête, un surveillant du supermarché Radar de Livry-Gargan (Seine-Saint- Denis). Moussa, dont les parents ont *quitté Sevran il y a six mois pour* rentrer en Algérie, était revenu depuis quinze jours, pour quelques semaines, là où il avait passé son enfance et où vivent toujours ses frères et sœurs. Il devait repartir pour l'Algérie le 12 juillet. Il avait été embauché il y a deux semaines dans une usine de produits chimiques de *Sevran.*

Vendredi, Moussa demande à son employeur un acompte de 1 300 francs pour faire des achats. Avec un camarade de son âge, Guy Lebreton, il se rend au supermarché. Les deux jeunes gens chapardent des blousons. Une caissière les surprend, donne l'alerte, et M. Claude Brizet, *cinquante et un ans*, membre de l'équipe de sécurité du magasin, interpelle Moussa tandis que son copain s'enfuit. On conduit Moussa dans un bureau, mais Lebreton, pris de remords, revient. Une bagarre éclate : on appelle la police. Trois gardiens de la paix du commissariat de Livry-Gargan arrivent sur les lieux lorsque Claude Brizet fait feu en direction de Moussa, avec un pistolet d'alarme 22 long rifle, très probablement modifié.

Dans la nuit, la police prévient Djillali Mezzogh, l'un des frères de Moussa chez qui il habitait, que celui-ci *« a eu un accident. »* Quand Djillali arrive à l'hôpital de Créteil, on lui apprend que son frère est mort. Et on lui demande s'il consentirait à signer une autorisation de prélèvement de l'un de ses reins, en vue d'une greffe sur un malade, ce qu'il va refuser. Les copains de Moussa organisent, jeudi 23 juin, une marche silencieuse de Sevran jusqu'au supermarché.

M. Brizet a été inculpé d'homicide volontaire et écroué. L'Inspection générale des services a été chargée d'une enquête. Mais Moussa ne fêtera pas avec les siens la fin du Ramadan.

J.-M. D.-S.

● *Condamnation d'un gardien de la paix.* – Jocelyn Gérion, vingt-quatre ans, gardien de la paix à Paris, a été condamné le 20 juin, par la dix-septième chambre correctionnelle, à dix-huit mois de prison, dont douze avec sursis, pour avoir tiré à bout touchant le 3 mai 1981 sur un jeune homme de dix-sept ans, Jean-Pierre Lagrange, qui fut grièvement blessé. Le policier faisait partie d'une patrouille qui avait surpris un autre garçon dans une tentative de vol de cyclomoteur. Celui-ci s'était enfui, ainsi que J.-P. Lagrange qui l'accompagnait et qui, lui, fut rattrappé. C'est alors que le gardien lui avait appliqué son arme dans le dos et avait fait feu, accidentellement. Jocelyn Gérion est condamné en outre à verser 5 000 F de provision à sa victime en attendant les résultats de l'*expertise médicale.*

M. Notebart réélu président de la Communauté urbaine de Lille

De notre correspondant

Lille. – M. Arthur Notebart, député socialiste et maire de Lomme, a été réélu lundi 20 juin président la Communauté urbaine de Lille (C.U.D.L.). Par 76 voix contre 64 à son adversaire, le docteur Luc Vandorpe, maire sans étiquette d'Erquinghem-Lys, soutenu par l'opposition, M. Notebart a *été* reconduit à la tête de la C.U.D.L., qu'il préside depuis 1971.

Cette réélection ne constitue pas véritablement une surprise. Elle vient néanmoins mettre un terme à une longue période d'incertitude et de négociations difficiles voire acharnées. L'enjeu était de taille : la C.U.D.L. rassemble quatre-vingt-six communes et compte plus d'un million d'habitants. Pour l'opposition, arracher à la gauche cette présidence c'était prolonger ses succès aux élections municipales et ouvrir dans le Nord-Pas-de-Calais une brèche dans la suprématie d'une alliance P.C.-P.S. qui détient les présidences du conseil régional et des deux conseils généraux. Seul M. Notebart, par sa réputation de gestionnaire (c'est lui qui a su mener à bien le projet du métro), pouvait éviter ce recul à la gauche avec l'appui des maires des petites communes placés en position d'arbitres depuis les dernières municipales.

Si, en effet, les scrutins des 6 et 13 mars ont fait perdre à la gauche la majorité absolue, ils ne l'ont pas pour autant donnée à l'opposition. Face au bloc P.S.-P.C. (soixante-quatre sièges), celle-ci ne compte en effet que quarante-cinq élus. Il est vrai qu'elle peut espérer faire alliance avec une grande partie des maires des petites communes sans étiquette et regroupés au sein du GADEC (Groupe d'action démocratique et communautaire) ; elle ne peut cependant prétendre s'annexer la totalité de leurs voix (31). La réélection de M. Notebart l'a d'ailleurs bien montré.

Celui-ci se trouve désormais à la tête d'une assemblée beaucoup plus grande : cent quarante membres au lieu de quatre-vingt-dix précédemment.

La candidature du docteur Vandorpe, soutenu par plusieurs de ses amis du GADEC et l'ensemble de l'opposition n'a pas fait basculer la présidence de la C.U.D.L., mais elle a montré que M. Notebart devra compter désormais avec une opposition bien présente. Le président n'aura plus automatiquement la majorité au sein de l'assemblée communautaire, pas même au sein du bureau. Désigné à la proportionnelle, celui-ci comprendra en effet quatre vice-présidents socialistes, un communiste, deux U.D.F., deux R.P.R. et trois GADEC. M. Notebart aura l'appui de ses amis socialistes, et notamment du premier vice-président, M. Pierre Dassonville, adjoint au maire de Lille, mais il devra composer avec l'opposition, notamment avec *M. André Diligent* (C.D.S.), maire de Roubaix, et M. Stéphane Dermaux (P.R.), maire de Tourcoing.

JEAN-RENÉ LORE.

Le nouveau conseil comprend cent quarante sièges :

– cent trois pour les vingt-six communes les plus peuplées (qui auraient été les seules représentées directement dans une assemblée de cent membres en cas de non-accord amiable) ;

– trente-trois à raison d'un par commune pour les communes de 10 000 à 2 000 habitants ;

– quatre pour les vingt-sept petites communes qui n'ont pas 2 000 habitants.

● *Le conseil de la communauté urbaine de Strasbourg* (CUS) a élu, vendredi 27 mai, comme président, le maire de Strasbourg, M. Marcel Rudloff (C.D.S.), sénateur, par 80 voix sur 90. M. Rudloff, qui est également président du conseil régional, succède au président et fondateur de la CUS, M. Pierre Pflimlin, ancien président du conseil.

Après les dernières élections municipales, le conseil de la CUS, qui rassemble vingt-sept communes (soit une population de quelque quatre cent mille habitants), est passé de soixante-dix à quatre-vingt-dix sièges, dont cinquante reviennent aux représentants de la ville de Strasbourg.

Un accord serait intervenu entre Elf et Total

Moins d'une semaine après le départ de M. Albin Chalandon de la présidence d'Elf-Aquitaine, le dossier de la chimie lourde a été réglé.

Le dernier obstacle – l'indemnisation par Elf du retrait de Total dans ATO-Chloé, leur filiale commune – a été levé dans la soirée du 20 juin. Il restait quelques détails à régler et un conseil de la SNEA devait entériner cette décision le 21 juin dans l'après-midi.

Outre le règlement en espèces des 180 millions avancés par Total à ATO-Chloé, l'accord déjà intervenu sur le versement échelonné de 250 millions de francs, Total devrait recevoir 250 autres millions.

Si le montage définitif n'est pas encore connu, l'on sait que Total ne recevra ni Rousselot (c'était son vœu initial) ni une partie de la participation d'Elf sur le gisement de *Frigg en mer du Nord britannique* (c'était pourtant l'arbitrage de M. Fabius).

D'autre part, contrairement à ce que nous avions laissé entendre (*le Monde* du 17 juin), le mandat de M. Granier de Lilliac, président de la Compagnie française des pétroles, devrait être renouvelé pour quinze mois par l'assemblée du *25 juin.*

NOUVELLES BRÈVES

● *Un notaire de Dijon est écroué.* – Me Michel Alhéritière, notaire à Dijon, et son premier clerc, M. Jean Pétrignet, ont été inculpés d'abus de confiance et écroués, à la suite d'une enquête qui a révélé des détournements de fonds dont le montant n'a pas encore été établi de façon définitive. Toutefois, M. Régis Mourier, procureur de la République à Dijon, a indiqué que l'étude de Me Alhéritière n'était pas en état de cessation de paiement et que les clients et les créanciers pourraient être désintéressés. *La chambre des notaires* de la Côte-d'Or doit désigner un de ses membres pour assurer la poursuite des activités et l'administration de l'étude.

● *Triple évasion à Lyon.* – Trois détenus, Pierre Balestriero, trente-deux ans, Jean-Claude Pautot, vingt-sept ans, et Mohamed Hachemi, vingt-cinq ans, se sont évadés dans la nuit du 20 au 21 juin de la prison Saint-Joseph, à Lyon. Les trois hommes, inculpés de vol qualifié, ont scié les barreaux de leur cellule. Ils ont ensuite rejoint le toit d'un bâtiment où des complices, placés à l'extérieur, leur ont lancé une corde. – *(Corresp. rég.)*

● *Incidents aux Halles.* – Une cinquantaine de jeunes gens ont assiégé mardi 21 juin, vers 0 h 30, le commissariat de police du Forum des Halles, rue Pierre-Lescot à Paris (1er), pour exiger la libération d'un de leurs amis, un musicien d'origine zaïroise, Kapia Murenga, qui avait été interpellé auparavant pour tapage nocturne. Des renforts de police appelés sur place pour dégager leurs collègues ont dû faire usage de grenades lacrymogènes pour disperser les manifestants. Quatre d'entre eux ont été interpellés.

DÉCÈS DE M. GILBERT GAUER MAIRE DE MEUDON

M. Gilbert Gauer, maire de Meudon (Hauts-de-Seine), U.D.F.-P.R., est décédé, le dimanche 19 juin, à l'hôpital Béclère de Clamart, des suites d'un accident vasculaire qui avait nécessité son hospitalisation au début du mois de mai dernier.

Selon toute vraisemblance, c'est M. André Wolf, U.D.F., premier adjoint au maire et vice-président du conseil général des Hauts-de-Seine, qui devrait succéder à Gilbert Gauer au poste de maire.

[Né le 26 août 1920 à Troyes, M. Gauer était adjoint au maire de Meudon depuis 1953 et maire depuis 1971. Il était également conseiller régional de l'Ile-de-France, vice-président de l'Union internationale des maires et administrateur délégué du conseil national des économies régionales. Officier de la Légion d'honneur et de l'ordre national du Mérite, M. Gauer consacrait une grande part de son temps à l'Europe, dont il était un militant très actif et assumait à ce titre la vice-présidence de l'Association française des communes d'Europe.]

M. MARCHAIS HOSPITALISÉ

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a été admis, lundi soir 20 juin, au service de cardiologie du professeur Slama, à l'hôpital Lariboisière, à Paris, *« pour un bilan de santé de routine »*, indiquait-on, mardi matin, au siège du parti communiste. Selon les mêmes sources, M. Marchais devrait quitter l'hôpital, mercredi matin 22 juin.

Le secrétaire général du P.C.F. avait été hospitalisé une première fois à l'hôpital Lariboisière, du 14 janvier au 5 février 1975, après un accident cardiaque. Il y avait aussi subi un bilan de santé du 25 au 30 septembre 1982.

Au Japon

EXPULSION DE DEUX SOVIÉTIQUES DONT UN DIPLOMATE

Deux ressortissants soviétiques, dont un diplomate, ont été expulsés du Japon pour avoir tenté d'obtenir illégalement des informations sur les technologies de point nippones, a annoncé ce mardi 21 juin, dans un communiqué, le ministère japonais des affaires étrangères. Les deux hommes, dont le premier secrétaire de l'ambassade, M. Arkadi Vinogradov, ont quitté Tokyo dimanche.

Selon un porte-parole des affaires étrangères, qui a exprimé l'espoir que ces expulsions, qui font suite à des mesures similaires prises récemment par la France, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et d'autres pays occidentaux, ne porteront pas atteinte aux relations nippo-soviétiques – déjà au plus bas, – les deux hommes avaient demandé à un cadre d'une entreprise d'informatique de leur fournir des informations secrètes. Ils lui avaient offert de financer un cabinet de consultation qui eût assuré une *« couverture »*. La police a obtenu du cadre qu'il révèle ces avances. – (*U.P.I.*, Reuter.)

LA GRÈVE POURRAIT ÊTRE LONGUE AU « FINANCIAL TIMES »

La parution du *Financial Times*, est entravée depuis vingt jours par la grève d'une partie de son personnel technique.

M. George Jerrom, un des dirigeants de la National Graphical Association (N.G.A.), syndicat de l'imprimerie – dont vingt-quatre membres sont à l'origine du conflit selon la direction – a déclaré que *« tous les ingrédients d'un long conflit comparable à celui du* Times *sont réunis »*. Rappelons qu'entre 1979 et 1980, le *Times* et le *Sunday Times* n'ont pas paru pendant près d'un an.

Pour sa part, M. Alam Hare, président du *Financial Times*, refuse cette analogie, tout en soulignant que le quotidien a déjà perdu 2,5 millions de livres (plus de 26 millions de francs), soit plus du quart de son bénéfice d'exploitation pour 1982.

● *Les avoirs officiels de change de la France* s'élevaient à 374,1 milliards de francs fin mai en augmentation de 1,7 milliard de francs par rapport à fin avril.

A B C D E F G